NUMISMATIQUE

DU MOYEN-AGE,

CONSIDÉRÉE SOUS LE RAPPORT DU TYPE;

ACCOMPAGNÉE D'UN ATLAS, COMPOSÉ DE TABLES CHRONOLOGIQUES,

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES DE MONNAIES, GRAVÉES SUR CUIVRE;

PAR JOACHIM LELEWEL.

OUVRAGE PUBLIÉ

PAR JOSEPH STRASZÉWICZ.

TROISIÈME PARTIE.



BRUXELLES,

CHEZ BERTHOT, LIBRAIRE, MARCHÉ-AU-BOIS.

1835.

MONNAIES

D'ALLEMAGNE,

D'ESPAGNE, D'ITALIE, DES CROISÉS,

ET QUELQUES-UNES DES KUFIQUES;

DE SCANDINAVIE,

DE BOHÈME, DE HONGRIE, DE POLOGNE;

SUIVIES

D'UNE DIGRESSION HISTORIQUE DU COMMERCE DES SLAVES

ET DE L'ÉTAT DE POLOGNE,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A LA CHUTE DE MASLAV.

INTRODUCTION

Dans les mémoires précédens, qui composent mon ouvrage numismatique, la monnaie particulière de la France et de l'Angleterre nous a occupés séparément : elle offrait aux recherches l'unité d'objet et de vue. Dans ce troisième mémoire, nous avons à parcourir un aggrégat de différentes monnaies de nations dissemblables entre elles.

Nous allons traiter de la monnaie des deux péninsules du midi, l'Espagne et l'Italie; de la monnaie des trois couronnes du nord: le Danemark, la Suède, la Norvège; des trois états slaves: la Bohème, la Hongrie, la Pologne; de la monnaie d'Allemagne, et de certaines pièces kufiques arabes, que j'ai eu occasion d'observer. Les péninsules, qui ont eu des rapports très-rapprochés, très-suivis, avec d'autres systèmes de culture que le chrétien, qui furent immédiatement engagées dans des relations commerciales avec les états où l'or et l'argent continuaient à soutenir l'équilibre commode au négoce en gros; ces péninsules, dis-je, se distinguent du reste de la chrétienté par leur monnaie, qui, de bonne heure, établit une balance juste entre différens métaux. Le cuivre, l'argent, l'or, furent frappés en Espagne et en Italie, lorsque, dans le reste de l'Europe ultramontaine, l'argent seul, blanc, brun ou noir, affaibli jusqu'à l'infini, donnait la matière de toute sorte de numéraire à la fabrication. Le billon sévissait quelquefois contre la monnaie blanche, et le pauvre nord fut infecté de fragiles bractéates. Le système ultramontain ne pouvait se mettre en comparaison avec le système péninsulaire, établi sur des bases plus solides, plus à portée de la civilisation matérielle, grandement avancée. Les changeurs et les agioteurs, dans leurs opérations lucratives, connaissaient le secret de la dissemblance, et nous sommes forcés de la distinguer, parce que le gros d'argent, qui, vers la fin du XIIIe siècle, conjointement avec l'or, rapprochait les deux systèmes monétaires, et qui est le terme accepté de nos observations et de nos recherches, n'eut aucune influence sur la monnaie des péninsules.

Mais il y a un autre point de vue qui rapproche toutes ces

espèces divergentes, qui réunit cet aggrégat disparate, ce sont les rapports réciproques du type. Toute notre attention est tournée sur ce point, elle est loin de voir couronner ses efforts; elle cherche cependant à se frayer un chemin à travers tous les détours et toutes les incertitudes.

J'irai donc reconnaître, dans des articles séparés, d'abord, le type espagnol et italique; puis celui des trois couronnes scandinaves et des trois états slaves. J'entrerai alors dans une digression historique où l'on verra comment les peuples sans argent peuvent être pécuniers et conserver les monumens monétaires pour les curieux. L'Allemagne fera le sujet de mon dernier article; mais je m'y trouverai aux abois dans mon long voyage. Quelques observations générales termineront l'ouvrage.

MONNAIE

D'ESPAGNE.

Je ne connais aucune publication sur la monnaie d'Espagne, excepté celle de Mahudel, qui a consacré deux planches pour faire graver quelques pièces du musée royal. Ces planches renferment les variétés très-insuffisantes de la monnaie aragonaise, les monnaies trop récentes et pour la plupart du XVe siècle.

La collection de M. Norblin, riche dans cette branche de la numismatique, me fournit seule des détails plus nombreux et d'un intérêt qui n'est pas indifférent aux observations générales sur la numismatique du moyen-âge. Toutes les figures espagnoles de la planche XVI sont tirées des clichés très-nombreux que M. Norblin m'a communiqués, ou des pièces originales dont il me fit cadeau. Les pièces aragonaises remplissent plus de trois siècles (1035-1400); celles de Castille n'embrassent pas un espace aussi étendu.

Or, la monnaie de Castille, que nous offrons, ne peut donner des résultats aussi larges que l'aragonaise. La position même de la Castille, plus écartée du système de l'Europe féodale, ne pouvait fournir que peu d'objets dans les relations des empreintes de la monnaie. L'Aragon était plus en contact avec la France, l'Italie et la Sicile, elle peut offrir dans sa monnaie plus de rapports avec la monnaie des autres peuples.

ARAGON.

La monnaie de la Marche d'Espagne, qui, depuis, fit partie intégrante de l'Aragon, existait après la chute des Carlovingiens : mais elle ne m'est connue que de nom. La monnaie des comtes de Barcelone, de Tarragone, de Roussillon; la monnaie d'Aussone; les mancus d'or, le tern, le quern; la brune, bessonaya, doblenca,

le denier ut sic, le réal xamberc, sont évalués : mais leur type m'est inconnu, et je ne sais pas s'il fut publié.

Les petits états s'y formaient pour combattre les musulmans de Saragosse. Sanchez le grand les réunit (1000-1035); à sa mort ils se séparèrent de nouveau.

Ramirez, roi d'Aragon (1035-1063), battait sa monnaie au profil gauche et à la croix, s'intitulant *rex Aragonensis*. Ce type prédomina la monnaie aragonnaise jusqu'au XVIe siècle. Le profil gauche, la croix et les légendes subirent certains changemens : je vais les indiquer.

1. Le profil gauche paraît être le seul accepté par la monnaie aragonnaise. Sur les pièces de Ramir (1035-1062) et de Sanchez (1063-1094) (pl. XVI, 1, 2), il fut couvert d'un bonnet ou bien la tête fut nue et la chevelure peignée en bas. Puis il se couvrit d'une couronne. Elle était à trois globules. Je la vois encore telle sur les pièces de Jacques (1213-1276) (pl. XVI, 4). En même temps, la monnaie de Jacques, frappée à Montpellier, entre 1272 et 1276, à l'inscription *dominus Montis pessulani*, publiée par Mahudel, n° 9, et par Tobiesen Duby, offre, dans le champ, une croix entre quatre couronnes tréflées. Je présume que c'est le moment où s'effectua l'échange de la couronne triglobulaire, en celle à trois trèfles. Dorénavant, les suivantes sont tréflées. Avec le changement de la couronne, la coiffure du buste, la parure de la poitrine, devinrent aussi plus recherchées, et la chevelure peignée en deux boucles (pl. XVI, 6, 8). En Provence, les rois d'Arragon se faisaient quelquefois figurer de face. (pl. IX, 25).

2. La croix fut d'abord haussée, avec cette particularité, qu'elle offrait à sa branche inférieure de petites fentes, qui semblaient vouloir indiquer que la croix à branches égales fut placée sur un pied plus élevé que la croix elle-même. Une telle croix, ou plutôt son pied, fut très-souvent ornée de feuilles. La croix, haussée au commencement du XIIIe siècle, céda à deux autres.

La croix patriarcale, peu connue ailleurs, s'établit sur la monnaie aragonnaise sous le long règne de Jacques Ier (1213-1276). Elle servit depuis d'exemple à certaines pièces angevines, de Naples, de Provence et de Hongrie. Elle ornait la monnaie aragonaise jusque vers le XVe siècle (pl. XVI, 4, 7).

Le même Jacques Ier (1213-1276) donna naissance à une autre croix. Ses branches sont égales, prolongées et légèrement pâtées. Elles occupent toute la surface de la monnaie et touchent le gré-

netis de la marge. Ainsi, elles percent la légende et la divisent en quatre sections : elles traversent le cercle du champ. Dans le champ, entre ses branches, on voit cantonnés, en regard, l'anneau et trois boules. Cette croix est une attribution particulière de Barcelone (pl. XVI, 5, 6, 7). Vers la fin du XIIIe siècle, elle parut dans la France méridionale et en Italie; elle y était acceptée, simple, sans les anneaux et les boules. Vers la fin du règne de Jacques (1272-1276) elle parut sur la monnaie d'Edward, en Angleterre, cantonnée dans toutes les écartelures du champ, par trois globules. La monnaie d'Edward communiqua son acquisition à la France septentrionale et à l'Allemagne.

3. Dans les légendes, il faut observer leur contenu et leur caractère. Quant au caractère, je remarquerai que l'antique romain commença à être affecté d'étranges courbures au milieu du XIIIe siècle ou vers sa fin. C'est alors que parurt l'E arrondi ou fermé, Ɛ, Ɵ. L'X et l'S furent aussi fracturés. Au XIVe siècle, les autres lettres, T, A, U, N, furent défigurées; enfin, le caractère gothique s'établit comme ailleurs.

Le contenu de la légende embrasse un nom de roi et son titre. La pièce, pl. XVI, no 1, nous offre HHMISSIIII-REX✠ARHGO NENSI. On voudrait peut-être y lire *Ramis Sanci*, et l'attribuer à Sanchez Ramirez (1063-1094). Mais une autre pièce donne simplement le nom de Sanchez. Je crois donc que *Ramissuu'* n'est qu'une défiguration de Ramirez qui fut fils de Sanchez le grand (1035-1063), *Ramires rex Aragonensis*.

Sur les pièces suivantes de notre pl. XVI, on lit :

S A N C I V S R E X : Ꭿ A G O N (1063-1094) (no 2).

P E T R' R E X A R A G O N (1196-1213) (no 3).

I A C O B V S : R Ɵ X : A R A G O N (1243-1276) (no 4).

P Ɵ T R V S D Ɵ I G R A T I A R Ɵ X (1276-1285) (no 6).

PƟ TRUS DƟ I GRA RƟ X ARAGON (4336-1389) (no 8).

La pièce ci-devant citée, de Montpellier, offre aussi *dei gratia rex*. Il paraît que l'extension de la légende, par cette formule, a commencé sous Jacques Ier, sous lequel le type de la monnaie fut surpris par plusieurs autres nouveautés.

La monnaie de Barcelone offre cette particularité, qu'elle paraît seule s'arroger la croix à branches étendues et cantonnées d'anneaux et de pommes; qu'elle avait le privilége particulier de se nommer sur sa monnaie *civitas Barcinona* (Mahudel, no 2, 3, 7, 8, 14). Elle marquait sa monnaie du profil royal, mais quel-

quefois elle indiqua son nom et son titre sans y ajouter le nom de l'état (IACOB' REX 1213-1276); quelquefois même le roi n'y était guère nommé, et la pièce de Barcelone reste anonyme (pl. XVI, 5, 6, 7).

La monnaie de Navarre suivait le type aragonais. La pièce de SANCIVS REX NAVRA, chez Mader (nº 12), est de Sanche V (1076-1094) et ressemble au Sanche d'Aragon (v. n. pl. nº 2).

Par ces exemples, communiqués en différens exemplaires et variétés, par M. Norblin, nous voyons le commencement et la durée des différens objets de l'empreinte aragonaise :

Profil gauche.	1035	—	—	—	—	—	—	—
Bonnet	1035	—						
Couronne triglobulaire. .			1100	—	—	1276		
Couronne tri-tréflée . . .						1270	—	—
La croix sur un bâton. . .	1035	—	—	—	1213			
La croix patriarcale. . .					1213	—	—	—
La croix de Barcelone. . .					1213	—	—	—
Dei gratia						1270	—	—
Les armoiries.						1270	—	—

LÉON ET CASTILLE.

A la mort de Sanchez le grand, la Castille se détacha plus décidément du système aragonais et elle se ligua plus étroitement avec Léon. Fils de Sanchez le grand, Ferdinand, roi de Castille et empereur, s'empara du royaume de Léon en 1037, et, depuis ce temps, Léon et Castille se séparaient ou s'unissaient, mais finalement composèrent une unité indissoluble.

Quelle était leur monnaie primitive? Je ne puis faire à ce sujet que des conjectures. Le profil droit, la croix carlovingienne, le caractère romain, comme celui de la monnaie aragonaise, composaient le plus ancien type castillan. Je pense que le profil offrait une tête nue ou bonnetée, puis ceinte de la couronne à trois globules. Je le crois, et j'espère appuyer mes présomptions par différentes remarques sur les pièces plus récentes.

Sanchez II, fils de l'empereur Ferdinand, mourut, en 1072, avant la prise de Tolède (1085). Tolède fut depuis en possession de deux Sanchez, de Sanchez III (1157-1158) et de Sanchez IV (1284-1295). La monnaie de Tolède, qu'on voit sur la pl. XVI, 9, doit être attribuée à Sanchez III, dont le règne fut très-court. Si on la compare avec la monnaie aragonaise, on y remarquera

le même caractère, la même configuration des lettres, qu'offrent nos pièces aragonaises antérieures. Le buste porte la couronne triglobulaire qu'on voit sur nos pièces aragonaises postérieures.

Cette pièce de Tolède offre, d'un côté, un profil droit, et autour TOLETH; de l'autre côté, une croix carlovingienne, ayant les anneaux accrochés à des pointes de ses branches pâtées, et à l'entour SANCIVS REX. Elle diffère beaucoup de la monnaie de la fin du XIII[e] siècle : elle est de Sanchez III (1157-1158), qui eut en partage la Castille et Tolède (pl. XVI, 9) (1).

Ferdinand le saint réunit Castille et Léon (1230-1225). Il voulut indiquer hautement cette réunion par les emblèmes des deux états qu'il fit empreindre sur sa monnaie. D'un côté, un château ✠ F. REX CASTELLE ; de l'autre, un lion ✠ ET LEGIONIS (pl. XVI, 10). Il faut observer que cette pièce de Ferdinand offre un caractère différent de la pièce précédente de Tolède. L'E y est arrondi, l'A ne ressemble plus à l'H. Le même changement nous offre les monnaies aragonaises du XIII[e] siècle.

(1) M. Bohl, de Coblentz, possède une superbe pièce castillane d'Alfons III, fils de Sanchez, frappée à Tolède en 1186, offrant simplement les inscriptions et les légendes arabes en caractère kufique mauresque, dont on voit la lecture et l'explication ci-après, p. 12.

L'explication est donnée par M. Klaproth, excepté l'inscription du revers, au-dessus de laquelle il y a une croix. Il a dit qu'il n'a pas pu lire, et il n'a proposé que la lecture de la troisième ligne, مسيكية *messiassienne*, *chrétienne*. Je dois l'idée de l'explication à l'amitié de M. Theologue, professeur à l'université libre de Bruxelles : il croit que l'inscription se rapporte à la croix; les autres seront peut-être plus heureux à remplir les lacunes qui restent.

Cependant, et les autres interprétations s'écartent un peu de l'explication proposée par M. Klaproth. Je l'ai communiquée à M. Kazimirski, et il a remarqué qu'elle ne répondait pas scrupuleusement aux traits kufiques. M. Klaproth a lu dans l'inscription *prince des Francs*, الفرنكين M. Kazimirski lit *prince des catholiques*, observant qu'au lieu d'*emir el katholikin*, il y a *emir el catolikin*, امير القتلقين

M. Kazimirski remarque encore dans le kufique une forme extraordinaire du nom de *saint-esprit*, où il y a روح القدوس *rouki l' kaddousi*, avec un wau, ce qui veut dire esprit sanctifié, ou *très-saint*.

Dans la légende de l'avers, le nombre de *mille*, الف n'y est pas ; il est sous-entendu. L'année 1224 de l'ère safarienne ou espagnole, répond à l'année 1186 de l'ère vulgaire.

La lettre S, sous le château, marque que la pièce a été fabriquée à Séville, après sa conquête (1248-1252).

L'image de la croix fut en usage jusque vers la fin du XIIIe siècle. Voyons sur la planche XVI, n° 11, la monnaie de Sanchez, qui offre, d'un côté, un profil à la couronne triglobulaire, et tout autour ✠ SANCII REX; de l'autre côté, la croix carlovingienne cantonnée d'un astre et d'un T, *Toletum*, et tout autour ✠ CASTELLELEGIONIS. La monnaie est frappée à Tolède, son type a des relations avec la première que nous avons attribuée à Sanchez III; mais le profil y est retourné à gauche, et le caractère est du XIIIe siècle, tel que nous l'avons observé sur la pièce précédente de Ferdinand. Il est donc indispensable d'attribuer cette pièce à Sanchez IV (1284-1295).

Rebelle envers son père, Sanchez IV contribua beaucoup à transformer l'ancien type. S'il ne fut pas le premier à y introduire le portail ou le château, il fut au moins l'opérateur de la transfiguration de la couronne triglobulaire en une couronne tréflée. J'ai dessiné sur ma planche XVI, 12, 13, deux pièces de Sanchez IV, au portail : l'une frappée à Léon, l'autre à Tolède, comme on le voit par les lettres L et T, placées dans le centre du portail. Si l'on y observe les couronnes, elles ne sont plus à trois globules, et celle de la pièce de Tolède est fleurisée de trèfles. Cette métamorphose de la couronne coïncide singulièrement avec la date de l'apparition de la couronne tréflée en Aragon. La date castillane est un peu retardée.

Les pièces d'Alfonse XI (1312-1350) offrent la couronne tréflée dans sa perfection. Le grand billon de Castille, *Alfonsus dei gratia rex Ca,* frappé à Tolède, à la tête de face, porte la légende *dominus michi. adjudor. ede.* Les lettres y sont fracturées, arrondies et courbées (*v.* pl. XVI, 15).

Mais les petites pièces du même Alfonse et de Jean (1374-1390) (pl. XVI, 14, 16) prouvent qu'en Castille l'écriture ancienne romaine résista plus long-temps à ces manières monacales, qui torturèrent leur forme. La pièce de Jean, qu'on voit sur notre planche XVI, 16, fut frappée à Séville.

Par ces exemples, nous voyons le profil droit disparaître devant le gauche, la tête de face prendre aussi sa place, la couronne tréflée remplacer la couronne triglobulaire. Cependant le portrait du roi n'était point un objet indispensable : souvent il cédait sa place aux symboles des deux royaumes. Sur différentes pièces

particulières à la Castille, Pierre (1350-1368) (Mahudel, nº 4) et ses successeurs remplaçaient leur image par les lettres royales.

Les emblèmes symboliques des deux royaumes prenant la place de la tête, forcèrent la croix à évacuer le champ. Le lion avait, tantôt la tête nue, tantôt couverte d'une couronne. Le château est à trois tours, dont celle du milieu est plus élevée : mais, sur différentes pièces, ce château ressemble à un portail flanqué de deux tours, surmonté d'une croix haussée ou fixée sur un long bâton.

Le caractère changea et varia vers la fin du XIVe siècle, et au XVe il fut parfaitement gothique.

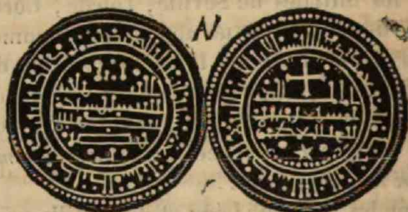
Le lieu où la monnaie était fabriquée était communément marqué par les initiales de Séville, Tolède, Cordoue, Burgos. Il est très-rare de rencontrer un nom entier, comme IA⊕N, Jaen, sur certaines pièces de Henri IV. A l'apparition de la couronne tréflée, la formule *gratia dei* prolongea la légende royale. Alfonse XI y mit une sentence; elle fut suivie, prolongée et insérée en deux rangs par ses successeurs : *dominus michi adjutor et ego dispiciam inimicos meos.*

Il paraît que les armes de Léon et de Castille ne furent réunies dans un même champ qu'au XVe siècle. Le champ fut partagé en quatre : Les première et quatrième écartelures furent destinées aux armes de Castille, la deuxième et la troisième à celles de Léon. Jean II et Henri IV, qui, le plus souvent, ajoutaient leur numérique *cartus*, frappèrent la monnaie à ces armes. Henri III (1390-1406), frappant aussi, comme ses prédécesseurs, la monnaie particulière de Castille, répétait son nom de chaque côté de la monnaie (*v.* pl. XVI, 17, 18).

Les légendes prolongées, les armes multipliées, le burin des graveurs plus recherché, furent communément le partage de l'or et de l'argent fin, et ils se communiquèrent très-rarement au billon.

De ces observations résultent quelques dates pour les différens détails du type, qui ne sont pas suffisamment réunis, mais qui sont en harmonie avec celles d'Aragon.

Profil droit	1157	.						
Profil gauche.				1584	—	—	—	—
Tête de face.					1312	—	—	—
Couronne triglobulaire. .	1157	—	—	1295				
Couronne tréflée					1295	—	—	—
La croix carlovingienne. .	1157	—	—	1295				
Le château et le lion. . . .								
— séparément			1230	—	—	—	—	—
— réunis.								1406
Deus mihi adjutor.. . . .					1312	—	—	—
Dei gratia				1270	—	—	—	—
La lettre royale dans le champ							1350	—



امير القطولقين الفنس بن سنجه بفضل الله وحكمه

AVERS : *dans le champ*. Prince des catholiques, Alfons, fils de Sanche, par la grâce de dieu et par son ordre.

ضرب هذا الدينار بمدينه طليطله في سنه الاربع وعشرين ومايتين والف الصفر

Marge. Ce denier, frappé dans la ville de Tolède, l'année (mille) deux cent vingt-quatre, de safar.

\+ الدين المسيحية الله والاعظم

REVERS : *dans le champ* + . . . (le signe) de la religion chrétienne, de dieu . . . le très-grand.

بسم الاب والابن والروح القدس الاله الواحد من امن ويعمد يكن سالما

Marge : Au nom du père, du fils et du saint-esprit, il n'y a que lui seul. Celui qui croit et qui est baptisé sera sauvé.

MONNAIE D'ITALIE.

C'est pour la troisième fois que je reprends la monnaie de la péninsule italique. La première fois, c'était la monnaie des Ostrogoths et des Lombards qui fut l'objet de mes observations; puis la monnaie italienne des Carlovingiens et de l'époque qui devança l'invasion saxonne et la domination allemande : maintenant, l'histoire de la monnaie ultérieure à l'époque de cette mémorable invasion, va nous occuper. Je vais donner une notice succincte de son type et de ses relations avec les différentes autorités qui agitaient la politique italienne.

Les savans Italiens ont fait des recherches réitérées pour débrouiller l'origine et les différentes chances des espèces de leurs nombreux états : leurs efforts parvinrent à établir des dates qui dirigent dans les recherches ultérieures. Par l'écriture et différentes marques, ils reconnaissent le siècle des pièces. Ils ont indiqué l'époque de la monnaie de chaque ville, et ils ont compté le nombre des villes qui ont fabriqué leurs espèces. Voici la liste chronologique tirée de l'ouvrage de Carli Rubbi.

Le temps des Goths.

Ravenne.
Pavie.
Rome.

Le temps des Lombards.

Milan.
Gênes.
Lucques.
Pise.
Trevise.
Vérone.
Benevent.
Spolet.
Frioul.
Venise.
Naples.
Sicile.

L'empire d'occident rétabli.

Salerne.
Amalfi.
Tarente.
Brindisi.
Camerino.
Capoue.
Ascoli, 1037.

Weibelingues.

Parme.
Gaata.
Sardaigne.
Messine, 1139.
Plaisance, 1140.
Asti, 1140.
Suse, 1150.
Savoie, 1150.
Montferrat.
Cremone, 1155.
Bergame, 1156.
Florence, 1175.

Traité de Constance. 1183.	Trieste, 1250.	Casale.
	Aquila, 1252.	Marchesi del Monte.
	Peruggia, 1261.	Macerata.
Sienne, 1186.	Mantoue.	Pesaro.
Brescia, 1187.	Padoue.	Saluzzo.
Volterre, 1189.	Cortone.	Senigaglia.
Bologne, 1191.	Rimini.	Urbino, 1471.
Arezzo, 1196.	Turin, 1280.	Fossembrone, 1471.
Ancône.	Vicenze.	Viterbo, 1474.
Gubbio.	Trento.	Savona, 1494.
Novare.	Pistoia, 1270.	Musso.
Ferrare.	Fermo, 1315.	Lecco.
Como	Carmagnola.	Novellara.
Tortone.	Recanati.	Mirandola.
Aquilée, 1204.	Desana.	Guastalla.
Modène, 1256.	Fano.	Teati.
Reggio, 1233.	Lavagna.	Viugevano.
Forli, 1240.	Messerano.	Coconati.

Il faut y ajouter quelquss lieux dont l'époque n'a pas été déterminée :

Chieri.	Citta di Castello.	Sammartino e Castiglione.
Castiglione.	Sabionetta.	Trino.
Massa e Carara.	Gonzaga.	Vignati et Lodi.
Cibo e Malaspina.	Bozzolo.	

Le nombre en monte jusqu'à cent.

Ce nombre toujours croissant fournit des variétés qui se séparent ou se groupent, pour composer un système distinct, depuis la chute des Lombards. Nous avons observé la marche à la manière byzantine, tant de la monnaie de Bénevent que des autres dans la partie méridionale de la péninsule; la marche de la monnaie de Rome, qui réunit les marques carlovingiennes à des byzantines, et de celle de la Lombardie, qui se transforma simplement en monnaie carlovingienne.

I. *Dépérissement de l'ancien type; monnaie impériale et papale* (960-1060).

Depuis la descente d'Otton le grand en Italie; depuis la con-

quête de la Lombardie et son mariage avec la reine Adélaïde, la monnaie lombardo-italienne entra en possession des Allemands. La preuve en est dans la monnaie très-nombreuse frappée aux noms d'Otton et d'Adélaïde, et les deniers nommés *Otholins* (Gottfr. Viterb., lib. I, inter script. rer. Germ. Strurii, t. I, p. 1035; item compilatio chronol., ibid., p. 1090).

Dix ans après, Otton alla à Rome pour y réprimer le désordre et le scandale, y rétablir l'empire, prendre la couronne impériale, et se mettre en possession, comme souverain, de la monnaie papale.

Nous avons dit que les évêques de Rome profitaient de l'absence des empereurs pour frapper leur monnaie simplement à leur coin et à leur monogramme. Jean XII, nous l'avons dit, jouit de l'usurpation de ses prédécesseurs (Muratori, 42). Il se soumit cependant à signaler le nom d'Otton, qui remplaça celui de S.
Pierre. La monnaie offrait d'un côté ✠DOM   P
IOANES PAPA; de l'autre côté une tête de face,   P A
✠OTTO IMPERATOR (961-963).   A

Il paraît que l'usage du type indépendant était si bien établi, qu'il n'offensait point l'autorité impériale. Léon VIII, élevé, protégé et soutenu par l'empereur Otton, en 963 et 964, réunit
sur certaines pièces le nom de l'empereur   L E O
avec le sien dans une inscription trilinéai-   NI PAP
re, ne marquant le revers que de l'image   O T T O
de S. Pierre; mais sur les autres il n'insérait dans l'inscription
trilinéaire que son propre nom et titre, et   ·D̄N·
au revers, il conservait l'image de Saint   ·L E O N·
Pierre (Muratori, 44, 45).   P A P E

Il ne nous reste plus d'autres monumens monétaires du temps des Saxons de la monnaie indépendante. Toutes les autres pièces connues sont sujettes à l'autorité impériale d'Otton. L'empreinte était variée, mais elle n'offre plus de monogramme, si ce n'est de la ville de Rome et de l'empereur.

Benoît V (964) marquait son coin d'un   ✠   P
côté de la tête de face, accostée des pre-   B E
mières syllabes de son nom et de son titre.   VE   P
De l'autre côté, les noms de S. Pierre et d'Otton réunis, rem-
plissent la légende, et dans le champ est le nom   R O
de Rome (Muratori, 46, 47).   M A

Jean XIII (965-972) plaçait dans le champ les quatre lettres

d'Otton en monogramme et l'entourait de son propre nom, DOMIOHAPAPA, dont il n'y a que les premières syllabes. Au revers, dans le champ, une dextre entourée du nom de S. Pierre (Mur., 48).

T
O O
T

Benoît V (972-973), marqua le champ de ses propres premières lettres et les fit entourer du nom et du titre d'Otton II, ✠OTTO IMPEROM. Au revers, l'image de S. Pierre.

D
B E
P

Benoît VII (975-984) transloqua les trois noms de la monnaie encore d'une autre manière. Dans le champ, les premières de son nom sont entourées de ✠SCS. PETRUS. APostolus. Au revers, un édifice est circonscrit de la légende ✠OTTO. IMP. ROM. Dans les monnaies de Benoît et d'Otton II, l'addition d'imperator *romanus* est à observer.

B
N E
D

La monnaie de Sergius IV (1009-1012), paraît indépendante et singulière. Elle offre d'un côté le monogramme de Rome, avec la légende ✠SCSPET RVS; de l'autre côté, dans le champ, sont les quatre premières de *Serge* et la légende ✠SALVS PATRIE. Sa monnaie parut indépendante et ne fut point soumise à être chargée de l'autorité impériale, puisque c'était la vacance dans l'empire; le roi Henri n'était pas encore sacré.

M
R O
A

G
S E
R

A mesure qu'on avance dans cette période, les monumens disparaissent. La dépravation scandaleuse des papes leur ôtait toute considération et les assujétissait aux partis qui se relevaient pour dominer. Ainsi, avec la perte de leur pouvoir et leur influence à Rome, ils perdaient leur monnaie. On connaît encore la monnaie de Léon IX et de Henri III (1049-1055). Elle offre d'un côté ✠SCS PETRVS, et dans le champ *Leo papa*. De l'autre côté ✠HENRICVS MP *imperator*, et dans le champ, *Romanorum*. — Il faut présumer que la monnaie des papes existait jusqu'à ce moment sans interruption. On cite encore une pièce plus récente de Pascal II (1099) : nous en parlerons plus bas. Mais ce qui est sûr, c'est que vers ce temps, la monnaie papale disparaît pour long-temps. Elle ne fut pas vaincue et anéantie par l'autorité impériale, mais par les auto-

L E
O P

R O M
A N O
R V

rités suprêmes de la ville de Rome et du peuple de Rome. Ainsi la monnaie du pape tomba dans l'obscurité et s'évanouit.

Toutes la partie septentrionale de l'Italie fut enveloppée dans le titre de royaume de Lombardie. L'autorité royale ou impériale y exerçait tout son pouvoir sans autant d'interruptions ou de vacances qu'à Rome, où la cérémonie seule du couronnement établissait les droits des souverains allemands. C'est pourquoi toute la monnaie de Milan, de Pavie, de Verone, de Lucques, de Venise elle-même, est purement et simplement monnaie royale et impériale des Otton et de Henri II (pl. XIV, 42-45, 49-53).

Lucques et Venise figuraient dans leur champ les images de front de leur patron avec leurs légendes ✠ Sanctus. VVLTus. DE. LVCA ✠ΣΣ (sanctus) MARΓVΣ.VENEΓIA. Sur les pièces que nous reproduisons, pl. XIV, 42, 49, on lit sur l'une ✠OTTO REX (Otton III, 983-996); sur l'autre ✠ ENRIΓVS.IHDED. *imper* (Henri II, 1013-1024). Sur celle de Lucques on voit un portail changé en deux TT du nom d'Otton dans l'attitude de deux tours de portail, réunies par un filet horizontal, qui compose un H, initiale du nom de Henri; ainsi ces lettres, ou ce portail, répondaient au nom des Otton et de Henri, et on le voit sur les pièces impériales de Henri. Sur les pièces de Venise, on voit une croix dans le champ, qui devint assez familière à la monnaie allemando-lombarde. Verone marquait les deux coins de la croix (nº 45).

La monnaie de Milan et de Pavie, des deux capitales de la Lombardie, se distingua singulièrement par la construction de ses inscriptions et la bizarrerie des lettres. On ne peut pas attribuer cette difformité recherchée à l'incapacité des graveurs, le burin y étant aussi habilement poussé et enfoncé dans tous les détours capricieux, que dans les lettres les mieux dressées; mais c'est le goût grotesque qui donna naissance à d'autres formes de lettres que nous observerons dans les périodes suivantes.

Dans la monnaie de Pavie et de Milan, on voit les noms de lieux et des empereurs, et leur titre simplement *rex* (nº 52), ou *imperator* (nº 51), ou bien *imperator augustus* (nºs 42, 44, 53), inséré, tantôt dans les légendes, tantôt dans le champ.

T	O	HΞ	H
O O	T T	RIC	DIC
L		N	H

A V G	M A E .	P A	P A
✠ ME D	D L O I C	P I A	P I A
I O L A	N I		C I
N I I			

Pavie se donnait quelquefois l'épithète de la ville invincible, ✠INviCTACIVIT (Murat., p. 587, 9).

Le monogramme proprement dit n'était point en usage chez les Allemands : mais ils rangeaient quelques lettres de leur nom en ordre cruciforme ; ils marquaient leur nom par les premières lettres, ou par les lettres singulières tirées de chaque syllabe. Cette manière exista aussi dans la période suivante ; mais il est très-difficile de distinguer les pièces des Henri II, III, IV, V, entre eux. On les distingue très-incertainement par la figure des lettres et par le poids. Les monnaies nos 51 et 52, pesant 14 grains et 11 grains et demi, sont attribuées à Henri VI (1191-1197). Je présume cependant qu'il est juste de les renvoyer à des Henri plus anciens. Du temps de Henri VI le zecce, la monnaie était aussi plus pesante, les républiques libres la mettaient sur un meilleur pied. Le no 54, en bon argent, pèse 25 grains.

La monnaie de la partie méridionale de la péninsule est la plus obscure de cette période. Elle existait certainement à Naples, à Bénévent, à Capoue, à Salerne, à Amalfi, et elle subit des changemens assez considérables dans son empreinte, mais on a si peu de monumens et de notices, qu'on ne peut rien en dire de certain. Par la monnaie salernitaine de cuivre, du duc Gisulf (1052-1092), on remarque que les têtes de face soutenaient leur autorité ; mais au revers on y voit la ville représentée avec ses murs, ses bâtimens et son portail (Murat. 9).

II. *Obscurité dans la monnaie impériale* (1060-1160) ; *les monnaies des Normands et des premiers croisés développent leur système* (1060-1200).

Il n'y a rien de plus obscur que la formation des républiques italiennes dans la Lombardie. Elles s'affranchirent avant le XIIe siècle, et leurs gouvernemens municipaux s'affermirent pendant le règne de Henri IV. Les villes devenaient ainsi maîtresses chez elles, et les empereurs croyaient y dominer. Ils distribuaient des

priviléges, et les prélats obtenaient des priviléges de la monnaie. Conrad en donna, en 1028, à Poppon, patriarche d'Aquilée; en 1037, à Bernard, évêque d'Ascoli; Henri IV, en 1065, à Henri, archevêque de Ravennes; en 1099, à Bernard, évêque de Padoue; et ainsi aux autres, sans parler des priviléges plus anciens d'Otton, à l'évêque de Mantoue, en 997; de Lothaire, à l'évêque de Trente.

La plupart de ces priviléges ne peuvent pas être contestés; et on fut étonné de ne pas rencontrer de monumens de la monnaie épiscopale. Tous ces priviléges furent donc mis en question. On s'emportait contre les prétentions du clergé; on combattait leur invention et leur exigence; on leur donnait un démenti parce qu'ils ne pouvaient jamais jouir du droit dans le sens conçu par les savans scrutateurs. A mon avis, on s'agitait inutilement : la chose est très-simple et plus claire qu'ailleurs. Par le privilége, la monnaie était à eux : ils percevaient le seigneurage, et le coin ne les regardait en rien : il était royal, impérial, et dépendait du souverain. La puissance du peuple se saisit de la monnaie privilégiée, elle se saisit du seigneurage et de la fabrication, et, nous le verrons, malgré toute la force des gouvernemens municipaux de toutes les républiques, le coin resta au souverain roi et empereur. Le coin ne changea en rien, il conserva les noms de lieu, de Conrad, de Henri, roi, empereur, auguste, distribués différemment entre les légendes et les champs. Voir la monnaie de Conrad, dit III en Allemagne, II en Italie (1138-1152), frappée à Asti, à Pavie (Mur., p. 663, 719), à Plaisance, à Gênes (pl. XIV, 46; cf., 47). Le coin de Gênes offre un portail et *Conradus rex;*




et plus tard, *Conradus rex dux Janue*. Celle d'Asti et de Plaisance est marquée *Conradi regis secundi*, ou *Conradus secundus*.

Les villes, devenues de fait affranchies, libres, toute-puissantes dans leur intérieur, excitaient la concupiscence des plus puissans. Milan et Pavie combattaient pour obtenir la suprématie. Milan tyrannisait et détruisait les villes qui se refusaient à sa prépondérance. Mais toutes ces villes composaient un seul empire et étaient sujettes à la dignité impériale qui avait ses droits régaliens. C'est dans cet état de choses, qu'une lutte terrible s'est engagée, vers 1125, en Allemagne, entre les Welfs et les Weibelingues. Cette lutte se transplanta en Italie, où elle se prolongea. Conrad Guibellin fut d'abord accueilli par les villes de l'Italie

comme souverain, et il leur accorda des priviléges nombreux, et les priviléges de la monnaie. Puis les puissans Guibelins de l'Allemagne marchèrent sur l'Italie, et cherchèrent à relever les droits illimités des empereurs. Les comices, les diètes tenues dans la plaine de Roncaglia, décidèrent en faveur du vainqueur. Milan fut rasé le 25 mars 1162 et la monnaie impériale solidement établie.

Pour la capitale, fiction de l'empire pour Rome, cette période est la plus obscure. On connait une petite pièce papale qui offre dans le champ, des deux côtés, les deux traits | |. Dans les légendes, on voit :

d'un côté, prenant du centre, ::P Λ ᔓ C H Λ L I ᔓ P P

de l'autre, prenant de la marge, ::bV ᔕ C H V Γ I ᔕ b b

comme si c'était une bracteate, qu'on a attribuée à Paschal II (1099-1118). Je ne sais que dire de cette pièce, et si elle doit être considérée comme monnaie. Mais je sais que, dans ce siècle (1060-1160), on ne connaît ni les espèces papales, ni impériales. Le pouvoir du peuple et de son sénat y est devenu tout-puissant, et l'empreinte de la monnaie dut alors même accepter la formule S. P. Q. R. du sénat et du peuple romain. Depuis 1119, le sénateur-chef, élu ou nommé par le pape, fut mis à la tête des affaires : mais la domination du peuple et les formes populaires furent conservées, comme nous le verrons dans la période suivante.

Je vais maintenant aller en pèlerinage avec les Normands, suivre les croisés en orient. Ils ont établi différens états dans la péninsule des Alpes et en Asie; ils y frappèrent leur monnaie en or, en argent et en cuivre; ils réunirent l'empreinte grecque et arabe à l'empreinte latine; leur monnaie appartient en partie à l'Italie, et celle des croisés, en Asie, étant du même système que celle des Normands de la péninsule, elle m'a paru inséparable dans les recherches. Le levant, envahi par les Francs et les Normands, fut sous l'influence du commerce, de la langue et de la politique italienne.

Les Normands sont allés vendre leur vénération au saint de Gargano, et ils y trouvèrent les petits états de Salerne, d'Amalfi, de Bénévent, de Capoue, de Gaeta, des Sarrasins, des Grecs. Ils renversèrent ces petits états, et en établirent de plus considérables (1043) qui, quatre-vingts ans après, devaient se réunir sous

le titre de royaume des Deux-Siciles. Les saints protecteurs, Michel, Janvier, ne purent plus sauver leurs anciens états : les conquérans leur donnèrent leur congé et manifestèrent leur culte à la sainte Vierge. Les Roger, comte et duc, l'invoquèrent sur leur monnaie de cuivre. Le duc Roger (1086-1111) plaçait son image de face, la tête entourée du nimbe, accostée des deux initiales S. M., *Sancta Maria*. Au revers, une simple inscription (Murat., p. 635, 7). Le comte Roger I (1072-1101) ou II (1101-1127) plaçait la figure

R O G E
R I V S
D V X

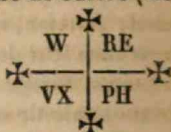
de la Vierge, tenant l'enfant Jésus, avec la légende ✠MARIA MATER D N. De l'autre côté, c'était le comte à cheval, portant une enseigne, horizontalement appuyée sur l'épaule, avec la légende ROGERIVS COMES (Murat., p. 635, 1, 2, 3). Les autres pièces de Roger offrent son nom et son titre en lettres cantonnées entre les branches de la croix. Au revers, la lettre sicilienne T, emblème et initiale de *Trinakria, Triquetra* (Murat., p. 635, 4, 5,).

R O | G E
C O | M E

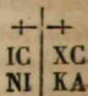
Les Guillaume (1129-1189) conservèrent sur le coin de leur argent l'image de la Vierge avec l'enfant, et marquèrent au revers leur titre et l'initiale de leur nom REX.W. (Murat., p. 637,1).

Dans ces pays, où la monnaie locale des villes et des petits états était battue depuis plusieurs siècles, la famille de Hauteville, avant de renverser ces petits états, érigea les comtés de la Pouille, de Calabre, de Sicile. A mesure que ces différens états se réunissaient sous un prince, la variété de la monnaie du prince se multiplia. Mais ces princes conquérans, tout en observant les exigences locales, inventèrent un expédient méconnu depuis plusieurs siècles par la monnaie de l'Europe : ils unissaient plusieurs titres sur la même pièce. Ainsi on connaît une pièce d'or ayant dans le champ W. PV, ce qui veut dire *Wilhelmus xPistus. Vicit*, avec la légende DVCAT̄APVLPRINCPATVSCA. *Ducatus Apuliæ, principatus Capuæ*. Au revers, une espèce de croix et la légende ✠APVLIE. H*oneta* (Mur., p. 637, 2). Cette pièce fut donc frappée par le roi Guillaume I, depuis la prise de Capoue (1154-1166), ou par son successeur Guillaume II (1166-1189). On y remarque les manières grecques et surtout la formule *Christus vicit*, ce qui répond au Xριστος νικα. Il n'est pas étonnant que ceux qui occupèrent les possessions byzantines dans la Grande-Grèce, et qui pensaient conquérir tout l'empire grec, imitèrent le type byzantin.

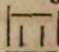
J'ai gravé sur ma pl. XV, 28, une petite pièce de cuivre (de la collection de M. Jeuffrin), qui offre, d'un côté, l'agneau; de l'autre, une croix, recroisettée au bout de ses branches, et cantonnée des lettres *Wilhelmus REx Vicit XPIsTus*, l'interprétation du grec IC. XP. NIKA.



Muratori fait connaître une pièce normande en or (p. 637, n° 3). Elle a, d'un côté, un astre à six cornes; de l'autre, une croix haussée, accostée de Ιησους Χριστος νικα. Les légendes sont arabes, indéchiffrées, dit Muratori, puisqu'on négligea longtemps leur explication.



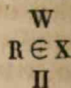
Sur les autres monnaies locales, les Guillaume mirent leur titre royal. Le cuivre de Gaeta, offre une croix avec la légende ✠WDEIGRAREX; au revers, le simulacre d'un bâtiment, et la légende ✠CIVITAS CAIETA.

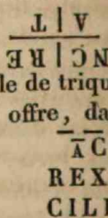


Le cuivre de Salerne a, d'un côté, une fleur avec les lettres W.R.; de l'autre, l'inscription arabe. Ou bien il offre, d'un côté, la muraille à une tour, avec les deux premières lettres de Salerne, SA; de l'autre côté, l'inscription trilinéaire *Wilhelmus* RЄX II (*secundus*). Guillaume II (1166-1189) marquait son nombre sur la monnaie, comme le fit peu avant lui l'empereur Conrad II (1137-1152).

W
RЄX
II

Tancred, roi des Deux-Siciles (1189-1194), observa les manières de ses prédécesseurs. Il marquait sa monnaie, d'un côté, de son nom, placé entre les branches de la croix; de l'autre côté, l'initiale de triquetre, T, avec la légende RЄX SICILIЄ. Son argent offre, dans le champ l'inscription trilinéaire TAnCreD. REX. SICILIE, qui se trouve souvent entourée de la légende ✠DEXTERA.DOMini.EXALTAVIT.ME. Au revers sont des inscriptions arabes. Par cette monnaie, on voit un vœu religieux, inventé en manière des vœux des Grecs et des mahométans. C'est le commencement des autres semblables qui remplissaient les légendes des monnaies plus récentes.





Généralement la monnaie normande des Deux-Siciles fut latine : mais nous avons vu des exemples qu'en suivant quelques manières byzantines, elle acceptait les lettres et les expressions grecques;

nous avons aussi mentionné les légendes, qui sont en arabe, ordinairement considérées comme indéchiffrables. Plusieurs monnaies semi-arabes, ou simplement aux inscriptions arabes, sont expliquées dans l'ouvrage d'Adler. Pour en donner un exemple, j'ai placé sur ma planche XV, 26, une pièce en or de la collection de M. Norblin, qui offre, d'un côté, une inscription trilinéaire, qu'il faut commencer à lire par la ligne du milieu, puis remonter, et descendre. On y voit : *il n'y a dieu, que lui seul, il n'a point de compagnon :* maxime qui peut s'appliquer aussi bien à la religion chrétienne qu'à la mahométane. De l'autre côté, au-dessus de la triquetre, un mot illisible; à ses flancs : *par ordre du dieu.* Cette explication m'a été proposée par mon ami et compatriote, le savant orientaliste Kazimirski.

الا الله
وحده لا شريك له
لا اله

. . . .
بامر | الله

Nous voyons par ces exemples que la monnaie normande des Deux-Siciles a eu des rapports avec la byzantine et la mahométane; elle se distingua des autres latines, et servit de base à la prochaine des Angevins. La reconnaissance de cette monnaie nous a entraînés un peu loin. Nous sommes sortis de notre période, dans laquelle il nous reste à discuter le premier âge de la monnaie des croisés.

Une notice sur la monnaie des croisés, rédigée par Cousinery, est attachée à l'histoire des croisades, de Michaud. Elle est très-intéressante. Cousinery veut croire que la monnaie d'Edesse, d'Antiochie, de Jérusalem, fut grecque, et celle de Tripoli et de Galilée latine. Il y donne l'explication de leurs inscriptions et détermine les pièces qu'il a dans son cabinet. Je ne relèverai point la manière de ses explications : cela serait inutile; mais j'indiquerai la lecture des inscriptions, et je contesterai l'opinion de Cousinery, quant à l'époque de certaines pièces.

Le pays envahi par les croisés fut possédé par les musulmans, et habité par des chrétiens du culte grec, qui parlaient la langue grecque. L'empire byzantin des Comnène y étendit ses droits anciens, qui ne furent même pas contestés par les plus puissans khalifs, dans les traités qu'ils conclurent avec les empereurs. Les empereurs, de leur côté, faisaient revivre leurs prétentions à toute occasion, et les expéditions des croisés et leur invasion, accomplies avec succès, en procurèrent une pour rétablir ces

droits. Les croisés arrivèrent sur le sol de la Syrie imbus d'idées féodales, et, dès qu'ils consommèrent la conquête de Jérusalem, ils constituèrent leur hiérarchie féodale. Les grands vassaux, ducs, comtes, barons, sires, relevaient immédiatement du seigneur souverain, l'humble roi de Jérusalem, et leurs vassaux respectifs furent les arrières-vassaux de la couronne. Mais avant d'établir leurs états, ils firent des conventions avec l'empereur Comnène, par lesquelles ils le reconnurent plus d'une fois souverain de Syrie : ils convinrent qu'ils tenaient le pays de l'empire grec. Ces principes une fois fixés, la monnaie des croisés pour l'usage des indigènes dut être grecque partout, au même coin, semblable à la byzantine grecque; marquée d'une inscription latine, elle ne devait différer de la byzantine. C'est la monnaie du premier âge des croisés.

Toute celle connue de ces premiers temps est de cuivre. Pour la résumer, nous suivrons la marche des croisés eux-mêmes dans leurs conquêtes subséquentes.

Le comte d'Edesse marquait simplement son nom et son titre sur la pile; sur le trousseau, il faisait graver une croix. L'inscription de son nom était en grec; mais le titre latin fut très-souvent composé du mélange des lettres grecques et latines, BAΛΔΟΥΙΝ ΚΟΜΗ, ou COME, ou COMH; κομης, κομες, *comes*.

Le duché d'Antiochie, occupé par les Normands de Naples, durant les trente premières années, fut fatigué, dans son intérieur, par différentes vicissitudes. Les ducs, les administrateurs, les tuteurs, les seigneurs suzerains de Jérusalem, et peut-être leurs commis, et les usurpateurs se suivaient rapidement. A peine l'histoire nous a-t-elle donné quelques détails, que nous voyons sur la sixième table chronologique, et la monnaie nous offre plus de particularités qu'il est embarrassant de mettre en ordre.

Le duc Boemond figurait d'un côté, la tête nimbée d'un saint (Pierre); de l'autre côté il cantonnait son nom, ΒΑΙΜΥΝΔΟς, près de la croix à pied distinct.

ΒΑ | ΙΜ
ΥΝ | ΔΟς

Pendant la captivité, et, plus tard, pendant la maladie de Boemond, l'administrateur du duché, Tancred, prince de Galilée (1101-1103, 1111), figurait, d'un côté, la tête nimbée de face et plaçait le nom de saint Pierre de haut en bas ὁ ἅγιος Πετρος. De l'autre côté, une inscription

Ο Ρ
Α Ο
Π Ε ς

quadrilinéaire offre la formule pieuse de Comnène (Spanh. pr. II, p. 487, Cimel. Vindob., I, p. 46) : κυριε βοηθει τῳ δουλῳ σου Τανκρεδου, *Seigneur, secourez le serviteur de ton Tancred.*

ΚΕΒΟΗ
ΘΝΤΟΔΥ
ΛΟϹΟΥΤ
ΑΝΚΡ

Les autres pièces de Tancred offraient l'effigie byzantine du sauveur; et, de l'autre côté, le nom de Tancred cantonné.

TA | NK
E | H

On connaît d'autres pièces à l'effigie du Christ, où, de l'autre côté, à l'imitation de la formule pieuse grecque, il cantonnait son vœu avec son nom : *Seigneur, faites sauver Tancred;* mais il le faisait en latin : DomiNE. SALvum. Fac. TANcredum. Cousinery présume que cette monnaie fut frappée à Tiberiade, capitale de la Galilée, car, selon son système, c'était le pays de la monnaie latine. Cependant, elle fut peut-être aussi bien fabriquée en Antiochie, que les autres grecques en Galilée : elle a toute la physionomie des espèces grecques de Tancred, dont le coin varia plus que les latines.

DNE | SAL
FT | AN

On a des pièces qui offrent son propre buste de face, avec la légende ✠KEBONTANKP κυριε βοηθει Τανκρεδῳ, *Seigneur, secoures Tancred.* De l'autre côté, la formule byzantine Ἰησους Χριστος νικα, *Jésus-Christ, soit vainqueur.* Cette formule parut sous Léon le philosophe (886-911), et fut en usage constant depuis Romain II, Lacapène et Jean Zimisces. Elle fut aussi en usage chez les Normands de l'Italie.

IC | XP
NI | KA

Tancred, avant d'expirer, sur son lit de mort, en 1112, laissa succéder dans son administration Roger, fils de Richard, sénéchal de la Pouille, à condition, dit Guillaume de Tyr, XI, 10, qu'il restituerait le duché à l'héritier Boemond, dès qu'il serait majeur. On a la monnaie de Roger à l'effigie de la sainte Vierge debout. De l'autre côté, l'inscription porte : κυριε (ou peut-être θεοτοκε) βοηθει τῳ σου δουλῳ Ροτγεριου. Toutes ces inscriptions offrent de l'inexactitude dans les lettres : l'omicron au lieu de l'oméga; les N, H, II, EI, V, OV, sont échangés et indifféremment insérés. On remarque des transpositions dans cette dernière inscription.

ΚΕΒΟΗ
ΕΙΤωΣΟ
ΛΟΥΛω
ΟΤΓΕ

Roger ne pensait pas à exécuter les conditions imposées par son prédécesseur (Guill. de Tyr, XII, 10), et Boemond II ne

revint en Antiochie que quatorze ans après la mort de Tancred. Roger régnait (1112-1119). Il avait pour père Richard, et on connaît une monnaie de Richard. Elle a, d'un côté, une croix enhendée et pommetée; de l'autre, l'inscription : κυρει βοηθει Ρικαρδω. Cousinery l'attribue à Richard le lion, roi d'Angleterre, lorsqu'il faisait sa croisade en 1191.

K Є
B O H Θ
P I K A P

Depuis le commencement des croisades, les relations fréquentes entre les Grecs et les Latins qui traversaient leur état et s'y établissaient pour courir les aventures ou la fortune, se multipliaient de jour en jour au détriment de l'empire appauvri. La méfiance et la haine se fortifiaient, mais l'ascendant des barbares latins devenait sensible. Par une bizarrerie fortuite, les Grecs, mal disposés envers les Latins et leur culte, en les voyant combattre l'ennemi de la foi, acceptèrent pour leur patron saint Georges, patron des chevaliers combattans. S. Georges, comme la sainte Vierge et Jésus, fut respecté et vénéré également chez les Grecs et chez les Latins. Dès que la gloire de S. Georges, des champs, des combats, pénétra dans l'intérieur des palais de Byzance, l'empereur Comnène, vers l'an 1118, l'honora au point qu'il le mit à la place du Sauveur et de la Vierge, sur la monnaie. Les Latins, qui se montraient plus portés à peupler leur monnaie de saints, le reçurent également, et la monnaie d'Antiochie comptait au nombre de ses saints protecteurs : la Vierge, le Sauveur, S. Pierre et S. Georges. On connaît une pièce qui offre sa figure à cheval terrassant un dragon, avec l'inscription, où on lit 'O 'Αγιος ΓΕΟΡγιος. Au revers, l'inscription trilinéaire nous dit que la monnaie est de Robert, prince d'Antiochie, ΡΟΤΒερτος ΠΡΙΓκΙΠΟC (πριγκιπος, *princeps*) ΑΝΤιοχειας. Cousinery veut y reconnaître Robert, patriarche d'Antioche, qui fut aussi tuteur du jeune Boemond II. Je ne connais aucun Robert, patriarche d'Antiochie; mais je conçois qu'il y a eu un Robert qui régnait en Antiochie, comme il y eut un Richard, un Roger, un Tancred; je conçois que différens gouverneurs s'emparaient du gouvernement en l'absence prolongée de Boemond le jeune, même dans les années de la domination de Baudouin, roi de Jérusalem (1119-1126), qui, selon le témoignage des écrivains, exploitait depuis long-temps le duché.

Γ
Ο Є Ο
Ρ
✠
Ρ Ο Τ Β
Π Ρ Ι Γ Ι Π
Ο C A N

A Jérusalem, les Baudouin composèrent aussi leur monnaie à l'empreinte grecque. De front, on voit la figure ornée du prince, qui repose sa gauche sur son épée, et dans la droite il tient une croix. Sur certaines pièces on voit B△N, ce qui veut dire ΒαλΔεῖΝ; sur les autres, toutes les lettres sont perpendiculairement rangées des deux côtés de la figure royale; sur les autres, enfin, on lit dans la légende : CΠC- ΒΔΓΔ σταυρος. Βαλδεῖν. Le premier mot signifie *la croix*, et il est marqué près de la croix que tient le roi Baudouin.

B Δ
Λ O
Γ I
N

Au revers de ces monnaies, sur certaines pièces, on voit une croix entre les lettres BH△N, qui semblent indiquer le nom de Baudoin, ΒΔλΔεῖΝ. Sur les autres pièces, on ne voit qu'une croix haussée ou à branches égales, sans aucune inscription.

H
B✠Δ
N

III. *Monnaie républicaine à l'empreinte impériale* (1160-1260), *et des croisés en Asie* (1200-1290).

La question du droit régalien devait se vider sur le champ de bataille. Les préliminaires, à Venise, en 1177, furent terminés par le traité de Constance en 1183, par lequel l'empereur céda aux villes, sans exception, tous les droits régaliens qu'il avait possédés dans l'intérieur de leurs murs.

Dans le traité de Constance, furent comprises, comme confédérées de la ligue lombarde, les villes de Verceil, Novare, Milan, Lodi, Bergame, Brescia, Mantoue, Vérone, Vicence, Padoue, Trevise, Bologne, Faënza, Modène, Reggio, Parme et Plaisance. L'empereur déclara tenir pour alliées Pavie, Cremone, Como, Tortone, Asti, Césarée ou Alessandrie, Gênes et Albi. On réserva le droit à Ferrare de déclarer avant deux mois, si elle accédait au traité; tandis qu'Imola, Castro San-Cassiano, Bobbio, Grabedone, Feltre, Belluno et Cénéda, furent exclues de cette faveur. La ville de Venise n'est point comprise dans cette énumération, complètement indépendante de l'empire : elle ne voulait pas, par un traité semblable, se soumettre même au plus léger assujettissement envers lui. Ni Rome, ni les villes du centre de l'Italie, n'y sont non plus mentionnées. Pour la plupart,

elles n'entraient pas dans la ligue ; elles étaient ou assez libres, ou trop attachées et vouées à la cause impériale. Les villes du Piémont n'y sont pas non plus comprises : tacitement elles furent exclues de la faveur accordée à Ferrare. Ainsi, beaucoup de villes furent libres ; mais l'Italie était sous le joug. Le traité a certainement assuré la liberté à toutes les villes libres ; il a garanti le libre exercice de tous leurs droits de battre monnaie à leur bon plaisir. Nous voulons voir comment elles profitèrent de leur émancipation sous le rapport de la monnaie. Mais avant, nous avons cru cette énumération nécessaire, et nous voulons connaître la monnaie impériale des Weibelingues.

La couronne impériale resta pendant tout ce siècle dans la maison des Weibelingues. Frédéric Barberousse, Henri VI, Frédéric II, Conrad IV, se succédèrent, et ils eurent leur monnaie impériale. Henri VI se mit en possession des Deux-Siciles en 1194, et Frédéric II prit le titre de roi de Jérusalem en 1225. C'est en Italie qu'ils battaient leurs différentes espèces.

De la monnaie impériale, j'indiquerai d'abord une pièce de cuivre de Henri VI (1191-1197), qui offre du côté de la croix ✠Enricus INPERATOR ; de l'autre, dans le champ, un aigle ✠Constantia INPERATRIx. Une pièce semblable de son fils, Frédéric II (1197), porte du côté de la croix ✠CONSTANCIA. Regina ; de l'autre, dans le champ, un aigle, ✠FREDERICVS. Rex. (Murat., p. 637, 1, 2). L'aigle représenté sur ces pièces fut un enseigne de l'empire.

Dans le même temps, les Ortokides et différens dynastes mahométans en Syrie, figuraient sur leurs dirhèmes l'aigle à deux têtes, aigle grec de l'empire d'orient.

Les monnaies des croisés, grecques lors de leur apparition, sont devenues latines au déclin des affaires des chrétiens en Asie Ce changement ne doit pas étonner. Par le trafic continuel et les quartiers des commerçans francs et italiens, par l'affluence des guerriers et des aventuriers, les villes de la Syrie se peuplèrent de la race latine. Le culte latin semblait être prédominant. Les latins et les croisés ne considéraient plus les droits surannés de l'empire byzantin, méconnaissaient l'ancienne population et savaient qu'ils combattaient sur leur propre terrain, acheté de leur propre sang, ils guerroyaient pour soutenir leur propre domination, marquée par différens signes, que l'esprit chevaleresque inven-

tait. Ces signes, qui brillaient sur les écus, sur les armes, sur les maisons, sur les drapeaux, se préparaient à prendre leur place sur la monnaie et à la transfigurer par leur présence en monnaie latine. C'était la marche nécessaire et inévitable des choses.

Les Raimond, comtes de Tripoli, avant 1200, frappaient leur monnaie de cuivre, marquée, des deux côtés, par la croix, et les légendes offraient RAIMVNDVS COMES. MONЄTA TRIPOLIS (pl. XVI, n° 24).

Les Boemond, qui se sont emparés du comté de Tripoli (1200-1288), conservèrent la croix d'un côté. Ils garnissaient quelquefois le bout de ses branches pâtées de trois anneaux. De l'autre côté, ils plaçaient un astre dans le champ, ou bien un astre et un croissant. Leur nom fut signalé BAMVNDVS COMЄ S ou BOEMVNDVS COMES. Il y a cependant des pièces du comté de Tripoli, qui sont anonymes (pl. XVI, n° 25).

Tripoli était l'héritage des comtes de Toulouse, dont se saisirent les Boemond d'Antiochie. On remarque une singulière analogie entre la monnaie tripolitaine et la monnaie presque contemporaine de Toulouse. Le croissant, l'astre et la croix aux anneaux de la monnaie de Tripoli répondent au croissant, à l'astre et à la croix pommetée tolosane, qui figurent sur les espèces de Toulouse et de Foix.

Mais les Latins apportèrent avec eux leur château, le portail, les tours, la muraille, qui étaient des objets de la monnaie. La monnaie latine des croisés en était marquée très-fréquemment. Le dernier comte de Tripoli, Boemond VII (1274-1288), battait une monnaie d'argent. Sa pile offrait un portrait avec la légende, ✠CIVITAS TRIPOLIS ⁝ SVRIЄ. Le côté de la croix avait la légende ✠SЄPTIMVS ⁝ BOЄMVNDVS COMЄS (pl. XVI n° 26).

Le portail se trouve sur une monnaie de Renaud ✠RЄNALDVS qui, de l'autre côté, mit sa flèche et le nom de la ville ✠ SIDONIA (pl. XVI, n° 23). Cette monnaie fut évidemment frappée par un seigneur de Sidon.

Le portail se trouve aussi sur une monnaie marquée de *Turris David*. Cousinery l'attribue, au hasard, au roi de Jérusalem, Gofred. Je veux hasarder une autre opinion.

D'après ce que nous connaissons de certain, les monnaies des croisés, la plupart grecques dans leur premier âge, cédèrent, dans le dernier, à la nationalité latine; et la monnaie la plus récente des croisés offre non-seulement la langue latine, mais le type latin,

son portail, sa croix et ses emblèmes. La monnaie de *Turris David* a tout ce caractère (pl. XVI, n° 22) : ses légendes sont latines, et le type offre une tour et un astre comme celle de Tripoli au XIIIe siècle.

Jérusalem succomba sous les efforts inouis des musulmans, et la monnaie des rois souverains ne fut plus frappée dans la cité sainte (1). La chrétienté s'agitait sans succès, lorsque Frédéric II, en 1229, recouvra ses enceintes par les traités, et y entra avec ses guerriers, sous la foudre de l'excommunication réitérée. Je crois que ce fut alors le moment le plus favorable pour la monnaie de Jérusalem analogue à celle de Tripoli, qui avait cours alors. C'est lors de cette seconde occupation de Jérusalem qu'on fabriqua la monnaie à la tour de David.

Les chrétiens ne purent de long-temps sauver, ni Jérusalem, ni leurs possessions en Syrie; mais ils en portèrent les titres en Europe. Frédéric II prenait le titre de roi de Jérusalem. Après lui, les rois de Naples le firent aussi, et les marquis de Montferrat et les rois de Chypre s'intitulèrent rois de Jérusalem.

Frédéric II réunissait, sur différentes monnaies, les titres d'empereur et de roi de Jérusalem et de Sicile (pl. XVI, 60). Fredericus IMPERATOR. Rex HiERoSoLymæ ET : SICILiæ.

J'ai placé, sur ma planche XVI, n° 27, une pièce de Henri, roi de Chypre, que j'ai tirée de la collection de M. Norblin. Elle offre, d'un côté, l'effigie royale majestueusement assise; de l'autre, une croix de Jérusalem, potencée et cantonnée de croisettes. Les légendes portent hЄ NRI RЄI DЄ ✠ IЄRVSAL'M Є D CHIPR' Dans l'espace de cent ans, entre 1219 et 1324, il y eut trois Henri, rois de Chypre. L'attitude majestueuse, modelée

(1) Le patriarche de Jérusalem, Albert, Italien, natif de Castro di Gualteri (1204-1214), résidait à Acon; il institua les carmes. Gretzer (*de cruce*) rapporte une médaille de ce patriarche. Sur un côté on voit ses armes, un écusson chargé d'un chapelet posé en chevron, accompagné de trois quintefeuilles, au chef chargé d'une croix de Jérusalem, accompagnée de quatre croisettes. Au-dessous de l'écusson, qui est penchant, est une mitre avec une croix simple, et une autre à trois branches, posées en sautoir. A côté est écrit MCCVI et pour la légende on lit : ALBERTVS. PATR. HIEROSO. L'autre côté représente une porte de ville accostée de deux tours. La légende y est double. Au moindre cercle, on lit NV-MVS PERIGRINOR; au plus grand HIEROSolyma. A. SARAcenis. CAPta. SED. ACConem. TRANSlata. C'est une médaille ou jeton d'invention et de fabrication très-modernes. Les savans éditeurs de l'*art de vérifier les dates* firent une méprise en l'indiquant pour une pièce d'Albert.

d'après les autres pièces connues en Europe, s'accorde avec tout ce siècle, et je ne sais auquel des trois Henri attribuer cette belle monnaie.

Le pouvoir impérial, tout agité et tout délabré qu'il était en Italie, avait cependant un point d'appui dans la maison des Weibelingues, qui, à Naples, fabriquaient la monnaie à tout titre, et certes, ils n'oublièrent jamais de la fabriquer ailleurs, dès que la fortune les favorisait. On connaît des pièces de fabrication italienne, dont le lieu est indéterminé, et qui sont purement impériales (*v.* pl. XIV, 60, 61. Ces deux pièces sont de la collection de M. Jeuffrin). Nous en avons indiqué plusieurs ci-dessus; nous en ferons encore remarquer une, qui offre, dans le champ, un profil droit, à la couronne du genre des couronnes triglobulaires, et la légende ✠ FRIDERICVS II (*secundus*) IMPeRator. AVGustus.

Frédéric II profita même de son séjour à Rome en 1220, et y fit battre sa monnaie impériale, conservée au musée de Bruxelles. Elle offre FRIDER IMP R majestueusement assis, l'épée et le globe en main, un astre à côté; et autour d'un portail à l'allemande ✠ ROMA CAPVT MVNDI (pl. XVIII, nº).

Dès que les villes se soulevèrent et furent engagées dans une guerre terrible; dès que le traité de Constance leur assura une longue jouissance des droits régaliens, il est nécessaire d'espérer qu'elles s'empressèrent de manifester leur liberté et leur émancipation même dans le coin de la monnaie. Aucun monument monétaire n'atteste ce qui se passait pendant la guerre; mais on a des pièces et des dates historiques pour les années postérieures au traité de Constance, et on sait que plusieurs villes profitèrent de leur pouvoir; elles ouvrirent des hôtels de monnaie : Arezzo, Ferrara, Como, Aquilea, Modena, Reggio; et les priviléges en autorisaient plusieurs dans l'exercice de leur droit.

Je ne parlerai point pour le moment des villes et des républiques qui n'étaient point nommées dans les conventions de Venise et de Constance; je ne parlerai pas non plus des villes plus obscures qui y étaient exclues des faveurs accordées aux autres, celles-ci ne battaient point de monnaie; je veux prendre en considération seulement le type de la monnaie des villes confédérées et alliées, et je vois qu'il m'est impossible d'en indiquer une seule qui en ait profité pour manifester par le coin son indépendance : toutes ont frappé au coin impérial.

Bologne, dont les droits furent confirmés par un privilége de

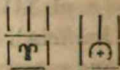
Henri VI (1191), frappait la monnaie de ce même Henri (planche XIV, 54), ✠ENRICVS, et dans le champ ImPeRaTor.

Ferrare (pl. XIV, nº 58), inscrivait ✠IMPERATOR, et dans le champ FeDeRiCvs.

Modène (nº 62), marquait le champ de son initiale M, et inscrivait de l'autre côté ✠INPERATOR, et dans le champ FreDriCvs.

Cremone (nº 59) inscrivait ✠FREDEDICVS, et dans le champ ImPeRator.

Parme plaçait son nom autour du portail. De l'autre côté on lit FILIPVS; dans le champ REX (1198), FRE.deRI.Cvs. Dans le champ, IP, *imperator* (1220-1250); ✠CONRADVS AVGVStus (1250-(1254) (Murator., p. 719).



Dans la dernière lutte de la Lombardie avec Frédéric II (1226), Modène, Cremone, Parme, Reggio, restèrent fidèles, et on ne sera pas étonné de les voir manifester leur fidélité par leur coin particulier. C'est à ces villes qu'il faut attribuer une pièce (Muratori, incert., p. 763, nº 2), qui offre d'un côté un aigle ✠NOBILITAS COMmVNitatum; de l'autre côté, LONBARDORVM, et dans le champ, sous une couronne, FE*dericus* ℞ *rex*.

Como (pl. XIV, 63) a, dans le champ, un aigle, et dans la légende FEDRICVS IMPerator. Ses autres pièces frappées au nom de Frédéric, empereur (1220-1250), offrent d'un côté un aigle, de l'autre le buste de l'empereur, un sceptre dans la droite et une rose dans la gauche (Muratori, p. 673).

La monnaie de Milan, de la ville orgueilleuse et rebelle, ne cessa jamais d'être impériale et royale. La monnaie de Henri VII de Luxembourg (1308-1313) en est une preuve (Murat., p. 599, 10).

Je ne puis donner d'exemples de la monnaie des villes lombardes où le nom de l'empereur ne soit marqué, avant la chute des Weibelingues.

Gênes seule est exceptée. Elle avait son roi Conrad II, prince de Gênes, être imaginaire, qui rappelait sa dépendance à l'empire et qui l'exemptait de nommer les vivans.

Le même attachement à l'empreinte impériale se manifesta dans plusieurs républiques de l'Italie centrale, nommément dans celles de Lucque et de Pise. Les Pisans restèrent toujours fidèles à Frédéric II, et on a grand nombre de monnaies au nom de Frédéric, empereur, marquées d'un côté par un F et un aigle; de

l'autre côté par les quatre lettres de la ville, *Pisa*, ou offrant l'image de la sainte vierge, patronne et protectrice de Pise (v. la pl. XIV, 55, 56; Muratori, p. 721, 1-5). Les légendes portent : *Maria de Pisis. Protege virgo Pisas. Moneta Pisani ominis.*

I
P · S
A

On ne s'étonnera guère, dit Carli-Rubbi, si l'on voit exister une monnaie de Sienne sans un autre privilége particulier, mais simplement à titre de liberté. L'exemple de Gênes est connu, et un autre donne la république de Sienne. Mais Gênes conserva le nom de Conrad, et la monnaie de Sienne émanait du pouvoir impérial. En 1180, Christin, archevêque de Mayence, archichancelier de l'empire, jura sur l'évangile qu'il s'efforcera sincèrement d'obtenir de l'empereur Frédéric un privilége de confirmation de la monnaie frappée à Sienne. Et c'est après le traité de Constance que Sienne obtint, en 1186, de Henri, fils de Frédéric, un privilége d'autorisation, qu'on trouve dans l'ouvrage de Muratori. Le titre de liberté était insuffisant pour la monnaie de Sienne; elle dut être autorisée par le pouvoir impérial.

La monnaie de Sienne était marquée d'un S, initiale de Sienne, qui, anciennement, se nommait SENA VETVS. Du côté de la croix, on lisait : ALFA ET CIↃméga pl. XV, 16. Les autres pièces ont les légendes plus étendues et expliquent plus clairement AEOPEF *Alpha Et Omega Principium Et Finis. Sena vetus, civitas virginis* (Murat., p. 739).

L'obscurité couvre l'origine de la monnaie de Florence. Cependant elle avait ses florins de tout métal, en cuivre, en argent et en or, avant la chute des Weibelingues. Sa fleur et son patron Jean-Baptiste signalaient ses espèces (pl. XV, 17, 18). La naissance de son florin d'or date de 1252, temps vers lequel le gouvernement populaire fut bien établi.

Venise, dès la première lutte des investitures, qui agita l'empire, se détacha du système continental, se renferma dans ses lagunes, et porta toutes ses vues sur le levant. Les croisades lui ouvrirent un vaste champ pour son commerce, sa colonisation et ses conquêtes. Lorsque, dans son enceinte, les préliminaires entre la ligue lombarde et l'empereur Frédéric Barberousse s'arrangeaient, elle avait déjà sa propre monnaie, frappée au nom des doges ou ducs élus. On peut voir les exemples (pl. XV, 1, 2) des doges SEBastianus Ziani DVX (1173-1179) et de Pietro ZIANI.

DVX. Dans le champ VENECia (1205-1229). Une simple croix occupait les champs, et S MARCVS, patron et protecteur, l'autre légende.

Devenue grande et formidable en orient, sous les auspices de son saint patron et avec l'aide du Sauveur, elle multiplia sa monnaie, qui circula dans ses colonies et ses comptoirs du levant. Alors elle créa un type à l'imitation du byzantin, qui marqua son numéraire à la satisfaction de toutes les populations grecques du levant. D'un côté, c'était le duc debout, recevant le drapeau des mains de saint Marc. Les noms du saint et du doge y furent marqués. De l'autre côté, le Sauveur sur son siége. Le doge Henri Dandolo (1192-1205), qui refusa le trône d'orient, marquait déjà la monnaie de la république de cette empreinte. L'exemple que nous donnons, de la collection de M. Jeuffrin, planche XV, 3, est de Jacques Contarino (1275-1276). Plus tard les doges s'agenouillèrent devant le saint évangeliste.

Rome donna son nom à l'empire. Lieu du sacre des empereurs, elle fut séparée de tout ce qui dépendait de l'empire. Les empereurs étaient étrangers pour elle; ils y entraient, pour leur sacre, en ennemis, et n'osaient plus intervenir dans les affaires du sénat et du peuple romain. Le pape seul y imposait son autorité. Innocent III a su limiter la puissance du sénateur en chef. Mais tout se faisait au nom du sénat et du peuple. On voyait sur les espèces de Rome les images de saint Pierre et de saint Paul, aux auspices desquels les papes livrèrent autrefois leur type; mais dans la légende on lisait : SENatus Populus QVE Romanus, et saint Pierre en fut le prince, ROMANI PRINCIPis. Sur les autres espèces on voit Rome majestueusement assise, le globe et le laurier dans la main, ROMA CAPVT MVNDI; et de l'autre côté, l'emblème de la force, un lion, avec la légende SENATVS P. Q. R. (*V.* pl. XV, 21, 22). Comparez la monnaie de Frédéric II (1220) ci-dessus, p. 31 (pl. XVIII, 9; XXII, 25).

Le sénateur Brancaleone, en 1253, en frappant la monnaie du peuple, y mit son nom et ses armes, faisant allusion au lion de la monnaie. Depuis ce temps, ses successeurs inscrivirent quelquefois leur nom sur différentes pièces, et plus souvent ils placèrent leurs armes au-dessous du lion ou dans le champ du lion (pl. XV, 20).

Les préventions sont difficiles à détruire dans la multitude; l'idée prédominante ne s'efface pas si tôt dans la masse du peuple: le coin de la monnaie italique, du temps des Weibelingues, en

est une preuve éclatante. Malgré les exemples de Rome et de Venise, il n'y eut que Sienne et Florence qui voulussent délivrer leur type des marques de la dépendance. Dans toutes les autres républiques, il était assujéti à l'empreinte impériale, et partout la monnaie fut affermie par l'autorité victorieusement combattue. L'égoïsme des individus est plus déterminé à comprendre son intérêt personnel et à profiter de l'occasion pour en tirer avantage. Il y avait encore peu de seigneurs qui fussent en état de se mettre en concurrence avec les républiques; mais ceux des évêques qui se montrèrent d'abord avec leur coin, donnèrent l'exemple de la pleine et entière jouissance de la monnaie indépendante.

Nous avons dit que les espèces de Rome laissèrent marcher le coin de la monnaie au nom du sénat et du peuple. Ils avaient le seigneurage sur la monnaie de la république; et, en 1188, ils en cédèrent deux tiers au sénat. Depuis la paix de Constance, les autres évêques se mirent en campagne pour entraver l'action de la monnaie. Armés de leurs droits et de leurs priviléges, ils exigeaient et le seigneurage et le coin. Les villes furent forcées à s'accommoder : elles leur payèrent le seigneurage et réservèrent le coin pour l'empereur.

Dans le pays des Alpes, vers la frontière de l'Allemagne, les évêques et les comtes s'emparèrent du coin même et donnèrent un nouvel exemple au peuple libre, de battre la monnaie au type indépendant. Les patriarches d'Aquilée furent les premiers qui apparurent avec leur monnaie. Wolfker (1204-1218) s'assit lui-même majestueusement, un bâton à croix et l'évangile dans la main. Il marqua l'autre côté de l'aigle, allusion au nom de la ville et sa marque distinctive. La tête de l'aigle est nimbée (pl. XV; 4). Son successeur, Berthold, (1218-1251) l'imita.

Grégoire (1251-1272) remua avec toute la liberté possible différens types connus en Italie. Sur sa monnaie (pl. XV, 5, 6, 7, 8), le denier, le demi et le quart de denier, on voit sa majesté patriarchale assise, ou recevant les marques de son autorité des mains du saint patron, à la manière vénitienne, la croix, les sceptres croisés, la fleur de Florence, l'aigle, le portail, le portail surmonté d'un aigle (Muratori, p. 661).

Les évêques de Trieste, ses voisins, ne se montrèrent pas aussi variés dans leur type; mais depuis Conrad (1223-1253), ils s'assirent aussi sur la monnaie, la crosse et l'évangile dans la main, et destinèrent l'autre côté au patron saint Juste.

De l'autre côté de la Lombardie, les comtes montagnards de Savoie obtinrent le privilége et en jouirent indépendamment. Le comte Umbert (1148-1188) battait sa monnaie à Suse, *Secusia*, et la marquait d'une croix et d'un astre à cinq cornes (Muratori, p. 733, n° 1, 5). Le comte Philippe (1278-1285) frappait sa monnaie à Turin, *Torinus civis*, au même astre quintcorne et prenait le titre de prince, *princeps* (Mur., n° 15). Le comte Amédée (1285-1323) s'intitulait comte de Savoie, *Sabaudie*. Il prolongea les branches de sa croix, et son astre fut à six cornes (Mur., n° 3, 4). Les autres prenaient le titre de marquis d'Italie, *in Italia marchio* (Murat., n° 6), et faisaient des soumissions aux empereurs et à l'empire (Mur., n° 2), pour obtenir le titre de duc, qu'ils obtinrent en 1417 (1).

IV. *Monnaies des républiques et des seigneurs à l'empreinte indépendante ou de l'empire ; monnaie des Angevins* (1260-1360).

Dans les dernières années des Weibelingues, la face de l'Italie changea. La vigueur des républiques lombardes fut affaiblie, leur décadence et leur asservissement décidés. Le gouvernement populaire établi à Florence transplanta l'action de la liberté de la

(1) Harzheim (tab. II, 6, 7, 8) donne plusieurs exemples de la monnaie de l'archevêque de Cologne, Brunon, frappée à Verone. On y voit le portrait de l'évêque pontificalement vêtu, et la légende *Pruno episcopus Coloni*, ou *Pruno episc. Colo. Romanorum Regis vicarius ;* au revers, une croix ou une tour, et dans la légende on lit : *moneta cusa in Verone*, ou *Verona P. P.*, ou *moneta Veronensis*.

Il n'y a point d'autre archevêque de Cologne, dit M. Bohl dans une de ses lettres, que Henri II (1305-1331), qui ait frappé monnaie avec la légende : *beata Verona vinces*. Aussi ne l'a-t-il fait qu'à l'occasion du couronnement fait par lui le 25 novembre 1314, à Bonne, de l'empereur Frédéric d'Autriche, et en imitant les monnaies du couronnement des empereurs Rudolf, Adolphe, Albert et Henri VII, sur lesquelles se trouve la légende *urbs Aquensis vinces sancta Maria*. Les autres monnaies que Harzheim a publiées avec la légende *Verona* sont toutes controuvées, et depuis long-temps on est unanimement d'avis qu'elles n'ont jamais existé. Le sceau qui se trouve à plusieurs diplômes de la ville de Bonne, des années 1264-1344 et 1351, porte la légende *sigillum antique Verone nunc oppidi Bunnensis*.

Nous donnons sur la planche XIX, n° 38, la monnaie de Henri II, au coin de Verone, elle est de la collection de M. Rigollot.

Lombardie au centre de l'Italie, en Toscane. La politique des papes appela la maison d'Anjou en Italie et favorisa l'ambition démesurée de Charles.

Nous avons observé qu'il n'y avait que les républiques de Sienne, de Florence, de Venise et de Rome qui avaient leur coin sans aucune relation ni avec l'empire, ni avec les empereurs. Celui de la vieille Sienne, à l'alpha et à l'oméga, au nom de la sainte Vierge; celui de Florence, à la fleur et au nom de saint Jean-Baptiste; celui de Venise, à l'empreinte du doge, au nom de saint Marc; enfin, celui de Rome, chef-lieu du monde, au nom du sénat et du peuple romain, où le sénateur plaçait souvent son nom (pl. XV, 16, 17, 18, 3, 22, 20). Le type de toutes ces monnaies a pris quelque extension dans l'univers.

La fleur de Florence fut accueillie par plusieurs villes et évêques de l'Italie, à Aquilée, à Reggio, et partout où le florin d'or fut imité. La fleur et saint Jean-Baptiste marquèrent le coin de la monnaie d'or de France, d'Allemagne, de Pologne, des empereurs, rois, ducs, évêques, comtes et communes libres. Depuis que l'or à cette empreinte, vers 1302, parut en France, ces espèces se multiplièrent rapidement partout au XIVe siècle (1).

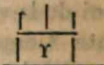
Le type vénitien se répandit dans ses colonies en Dalmatie et dans les états limitrophes des Slavons Serbes (*v.* la monnaie d'Uros Milutin, roi des Serbes, mort en 1321, qui y est représenté avec saint Étienne, pl. XXIII, 34; Muratori p. 756, 764). Il ne fit que très-peu de progrès en Italie. Cependant on a, du milieu du XIVe siècle, une pièce d'or de Rome, où l'on voit d'un côté le Sauveur debout, ROMA : CAPut MVndi SPQR; de l'autre côté, le sénateur à genoux, SЄN ATOR VRBis, reçoit un drapeau des mains de saint Pierre, S PЄTRVS, avec les inscriptions perpendiculaires (Muratori, p. 566, n° 1).

Charles d'Anjou fut fait sénateur de Rome (1281), et il goûta le type majestueux de Rome. Lui et ses descendans l'introduisirent à Naples et en Hongrie (pl. XV, 30; XXIII, 30).

La république de Gênes garda toujours son type conradin : le portail et le nom de Conrad, roi, devinrent indispensables pour sa monnaie. Même depuis qu'elle a eu ses chefs élus, ses doges,

(1) Ducange a far superior judge (que ne l'est Le Blanc) says the first gold florins were struck in France 1302, dit très-judicieusement Pinkerton.

ses ducs, sa monnaie fut marquée, du côté de la croix, *Cunradus rex*, et, du côté du portail, des titres et du nombre de ducs. La pièce que j'ai prise de la collection de M. Jeuffrin (pl. XIV, 48), offre *dux Janue tercius*. Elle est de Jean de Valenti, troisième doge de Gènes (1350-1353). L'autre pièce de la même collection est plus récente (pl. XIV, 49). Elle a toujours, du côté de la croix, *Conrad rex Romanorum*. Au-dessus du portail, le serpent tenant dans sa gueule un



enfant, marque et armes de la famille des Sforza, et dans la légende, Galeazzo Sforza DVX MEDIOLAni. DVX IAnue. Le duc de Milan, Galeazzo, qui régna à Gènes, entre 1464 et 1476, les rois de France même, maîtres de Gènes, observaient et le portail et la commémoration de Conrad. C'est ainsi que, pour la république de Gênes, le souvenir de son ancien joug impérial allemand fut impérissable.

Muratori (*Dissert.*, t. II, p. 752, 761) et Cousinery, dans leur notice sur la monnaie des croisades, font connaître une monnaie de Chios, et ils croient qu'elle fut frappée en l'honneur de l'empereur Conrad, croisé en 1148. S'il en est ainsi, comment expliquer le titre de roi que lui donnèrent les Chiostes. Observons la pièce qui est sur la planche XVI, 28, et remarquons que l'empereur Michel Paleologue (1261-1282) céda l'île de Chios aux Gênois, pour les services éminens qu'ils rendirent à l'empire en le secourant contre les Vénitiens. Du temps d'Andronique le jeune (1328-1341), les Génois se mirent définitivement en possession de cette île, et ils l'organisèrent en une espèce de république. Dès-lors Chios commença à devenir florissante, puissante et riche. Elle avait sa monnaie particulière, et le type de la république mère fut accepté et très-peu modifié. D'un côté, on y voit un portail ou une porte de la ville à trois tours, au-dessus la moitié de l'aigle aux ailes déployées, autour ✠ CIVITAS CHII; de l'autre côté, la croix et la légende CONRADVS. REX. Romanorum, nom qui signala les espèces de tout âge de la république de Gênes (1).

(1) Comme la monnaie latine de Chios existait chez les Grecs, on connaît aussi d'autres espèces latines frappées en Grèce. Ce fut la suite de l'établissement des Croisés. On voit dans l'ouvrage de Tobiesen Duby, *récréations numismatiques*, pl. VI, une pièce de Gui d'Enghien, seigneur d'Argos, duc d'Athènes et de Thèbes,

Ailleurs, le type changea de caractère. Il y avait très-peu de monnaie impériale. Lucque garda ce type plus long-temps comme on peut le voir par la monnaie de Charles IV de Luxembourg (1347-1378) (pl. XIV, 67). La monnaie de Brescia n'offrait que le titre de ✠ IMPERATOR et sa tête anonyme (pl. XIV, 65); celle de Pavie, rien que le titre d'un INPERATOR non-nommé; et, de l'autre côté, l'image et le nom de son protecteur, saint Syrus (Murat., p. 587, 20). Partout le nom de l'empereur et ses titres cédaient aux usurpations des seigneurs et des tyrans, ou à des manifestations de liberté péniblement soutenue. Cependant la dissolution sociale de l'Italie n'était pas assez avancée pour que l'idée de l'unité ne végétât dans certaines communes. Pour le coin, cette unité ne consistait plus dans le nom de l'empereur, mais dans l'empreinte de l'empire. Plusieurs républiques par conviction, les seigneurs usurpateurs par leur intérêt particulier, marquaient leurs espèces des titres et des signes de l'empire.

C'est ainsi que les villes de Vicence, de Mantoue et de Padoue, qui ouvrirent leur monnairie tout récemment, mettaient sur leurs espèces l'aigle de l'empire, à une tête (pl. XV, 9, 10). La ville de Padoue se donnait en outre le titre de *Padua regia civitas* (pl. XIV, 66).

J'ai dit que les républiques de cette époque célébraient plus qu'autrefois leur liberté, qu'elles la rétablissaient, et leur monnaie en parlait hautement. Les Pisans, tout dévoués qu'ils furent à Henri VII de Luxembourg, frappaient leur monnaie au coin du peuple, toujours sous les auspices de la sainte Vierge. Du côté de la croix elle portait, *populi Pisani*, ou *Pisani communis* (Mur., p. 721, 6, 7). On connaît les monnaies à la légende, *communitas Parme, communitas Mutinæ*. Modène, sur certaines pièces, se nomme *Mutina respublica*. Bologne, renommée par son université et ses études, plaçait dans la légende : *Bononia docet, Bononia mater studiorum* (pl. XV, 11). Vérone, Reggio, Vicence, Mantoue, et les autres villes, battaient leur monnaie simplement au nom de leur cité, *civitas*, et à leurs armes, sous les auspices de leurs patrons.

fils de Gauthier et d'Isabelle de Brienne, fille de Gauthier, comte de Brienne, duc d'Athènes, tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Ce Gui était duc vers 1382. Sa monnaie offre, du côté de la croix, *Gui dux Atenes;* du côté du portail, configuré à la manière française, *Thebani civis.*



C'est au XIVe siècle que la monnaie impériale, républicaine, des évêques, des seigneurs, fut vouée en masse aux saints patrons. Ces saints, pour la plupart, furent les premiers évêques du lieu. Milan, Rimini (pl. XV, 15), Ferrare, Fermo, Sinigaglia, Camarino, Arezzo, Perugia, Padoue, figuraient leurs saints évêques en habits pontificaux, assis ou debout, bénissant, une crosse à la main. Ils étaient intitulés *sancti* ou *protectores;* rarement on ajoutait le titre de leur dignité, *apostolus, episcopus.* Je vais réunir la liste de ceux qui sont déjà connus par la monnaie antérieure à celle de cette époque aux autres qui paraissent sur la monnaie postérieure.

Ancône, s. Quirianus.
Arezzo, s. Donatus.
Ascoli, s. Emidius.
Bologne, s. Petronius.
Brescia, ss. Faustinus et Jovita.
Camarino, s. Venantius ou s. Ansovinus.
Cortona, s. Vincentius.
Cremona, s. Himerius.
Fermo, s. Savinus.
Florence, s. Joannes-Baptista.
Lavagna, s. Theon.
Lucque, s. Vultus, s. Petrus.
Macerata, s. Julianus.
Mantoue, s. Virgilius, s. Petrus.
Milan, s. Ambrosius, ss. Gervasius et Protasius.
Modène, s. Geminianus.
Naples, s. Januarius.
Padoue, s. Prosdocimus.
Parme, s. Hilarius.
Pavie, s. Syrus.
Peruge, s. Herculanus.
Pise, s. Maria.
Recanati, s. Flavianus, s. Maria.
Regio, s. Prosper.
Rimini, s. Gaudentius.
Rome, ss. Petrus (et Paulus).
Saluzzo, s. Constantius.
Sicile, s. Maria.
Sinigaglia, s. Paulinus.
Spolette, s. Pontianus.
Trieste, s. Justus.
Venise, s. Marcus.
Verone, s. Zeno.
Viterbe, s. Laurentius.

La seule distinction signalée par le nom du protecteur fut généralement acceptée. Mais, quant au type, le sort inconstant de plusieurs villes occasionnait sa transmutation : il était de l'empire, de la république, de l'évêque, du seigneur. Le type des seigneurs offrant l'aigle de l'empire à deux têtes est du XVe siècle.

Il semble que les évêques s'emparaient quelquefois du coin, mais qu'ils étaient obligés de le céder. On connaît une monnaie de Nicolas, évêque de Reggio, vers 1301 (pl. XV, 12); d'un évêque anonyme de Mantoue, qui, d'un côté, fit placer le saint patron Virgile; et, de l'autre, reçoit lui-même sa crosse des mains de saint Pierre (Murat., p. 709, 4); de Ranier, évêque de Volterre, vers 1321, avec la légende *crux victoria nostra;* et

peut-être à Spolette, de Jean, élevé de l'évêché de Trident à celui de Spolette (1349-1371) (Muratori, p. 739, nº 2). Ravenne, Aquilée, Trieste, furent constamment asservies par le coin épiscopal.

Les papes, qui distribuaient et confirmaient les priviléges de la fabrication de la monnaie, imposèrent leur coin dans plusieurs petites villes, avant de s'emparer de la monnaie de la capitale. Le pape Martin IV (1281-1285) battait la monnaie à son nom à Fermo. Vers 1332, les Bolonais se rendirent au pape, à condition qu'il viendrait résider dans leur ville. Le pape n'y vint point, mais il fit remplacer sur la monnaie le saint patron du lieu, Petrone, par son apôtre saint Pierre (Mur., p. 669, 1). Les papes avaient leur coin hors de la capitale, dans leurs possessions, dans le patrimoine de saint Pierre. On connaît une pièce de cuivre de Benoît XI (1303-1316) : elle offre, du côté de la croix, son nom; et, de l'autre côté, les deux clefs ✠S.PETRI PATRIMONIVM. Son successeur, Jean XII (1316-1334), sur l'argent, est assis sur son siége, et son nom y est inscrit; de l'autre côté, autour de la croix : *salve sancta crux.*

Mais, à Rome, la monnaie du sénat existait. La gloire de la capitale du monde resplendissait singulièrement alors, sous le tribun du peuple Cola Rienzi. Le vœu populaire et la voix des poëtes désiraient le rétablissement de l'union de l'Italie, déchirée par les factions et l'ambition des tyrans qui s'emparaient du pouvoir. Mais la chute du tribun devança peu l'inutile voyage de l'empereur Charles IV, et l'état social de l'Italie avança à grands pas vers sa dépravation. C'est vers cette époque que la monnaie de Rome devint papale. On connaît des pièces d'argent du pape Urbain V (1362-1371), frappées à Rome, *in Roma;* dans le champ, *urbe* (pl. XV, 23); et les autres, marquées de deux clefs, disaient plus précisément : *facta in Roma.*

On est incertain si les successeurs d'Urbain V jouirent de la monnaie sans interruption; mais depuis Martin V (1417-1431) leur coin seul fut connu à Rome (pl. XV, 24, 25).

On a reconnu dans les trois lettres S. T. C., placées dans le champ d'une monnaie de Novarre, le nom de *Salvinus Turrianus Capitaneus* qui, au XIIIe siècle, était tout-puissant dans Novarre. Je ne combattrai point cette explication apparente; mais j'indiquerai les autres monnaies seigneuriales qui parurent au XIIIe siècle.

La monnaie de plusieurs évêques et des comtes de Savoie servit d'exemple aux petits tyrans qui s'emparaient du coin de la monnaie de leurs villes.

Vers 1293, Azo, marquis de Modène.
1322, Frédéric, comte de Montferat, à Gubbio.
1328, Azo, vicomte de Milan, et ses successeurs.
1330, Albert et Martin de la Scala, à Verone.
1335, Azo, vicomte de Crémone.
1337, Thadée de Pepoli et ses successeurs, à Bologne.
. . . . Les Carraria, à Padoue.
1362, Nicolas, marquis de Ferrare.
1365, Louis Gonzaga, de Mantoue.

Tous ces seigneurs marquaient leurs espèces de leurs signes, de leurs emblèmes, de leurs armes; comme le sénateur de Rome, comme les rois angevins à Naples.'

La monnaie des ducs de Sicile se sépara à cette époque en deux distinctes : Sicile, en 1382, entra dans la possession arragonaise et eut son propre coin qui se rapportait à celui d'Aragon (*v.* l'exemple du roi Jacques (1285-1296) avec la légende *crux pellit omne crimen*, pl. XV, 31). Naples fut tenu par les comtes d'Anjou, du Maine et de Provence, qui s'emparèrent du trône de Hongrie, et se mirent en concurrence avec les Luxembourgeois pour convoiter toutes les couronnes. Ils frappaient les espèces de plusieurs pays réunis, et on ne peut distinguer la monnaie de Naples de celle de Provence. Les vicissitudes de leurs prédécesseurs ne firent pas disparaître la réunion de plusieurs titres connus chez les Normands, et on se souvenait des sentences de leur monnaie. Les Angevins les firent revivre avec emphase. Charles Ier (1266-1285) prenait différens titres d'états qu'il ne possédait point ou qu'il dominait : *rex Siciliæ, rex senator urbis, dei gratia Jerusalemæ et Siciliæ rex, dei gratia rex Siciliæ ducatus Apuliæ* (pl. XV, 28, 29). Charles II (1285-1309) réunissait les titres de Provence : *Carolus secundus Jerosolimæ Siciliæ rex dominus Provinciæ*. Robert (1309-1343) les prolongea : *dei gratia Jerosolimæ et Siciliæ rex comes Provinciæ et Forcalgerii*. Dans leur légende on lisait : *ave Maria gratia plena dominus tecum*; *honor regis judicium diligit*. Les rois se figuraient majestueusement dans le champ, ou y mettaient leurs armoiries, leurs initiales, les couronnes, les croix fleurdélisées (pl. XV, 28, 20, 30). Mais notre but n'est plus de poursuivre cette monnaie.

Je terminerai cet article par la récapitulation de quelques dates de la monnaie italique :

La langue grecque jusque vers 1194.

La langue arabe vers 1080 jusqu'à 1194.

Salus patriæ, 1009-1012.

Christus vicit, en Sicile et en Asie, 1098-1200.

Dextera domini exaltavit me, 1189-1194.

Seigneur, secourez ton serviteur, en Asie, 1098-1200.

Honor regis judicium diligit, 1309 — — —.

Plusieurs titres réunis, 1154-1194, 1225 — — —.

Le numérique des princes : l'empereur Conrad, 1139 ; le roi de Sicile, vers 1166 ; l'empereur Frédéric II, 1220 ; le comte de Tripoli, 1274 ; le pape, 1281, et les autres.

Communitas, 1230 — — —.

L'aigle de l'empire à une tête, vers 1190.

Les armoiries, vers 1260 — — —.

Type vénitien ; le prince recevant le bâton du pouvoir, vers 1203 — — —.

Sainte Vierge en Sicile, 1085, depuis ailleurs.

Saint George en Asie, 1120.

Toute la multitude de saints d'Italie s'empare de la monnaie au XIVe siècle.

Croix aragonaise ou de Barcelone, vers 1250 — — —.

Le champ ogivé, vers 1250.

Attitude pontificale des évêques, la crosse et l'évangile dans la main, vers 1200 — — —.

Chevalier en Sicile, vers 1185 ; il reparut au XVe siècle.

Florin d'or à Florence, en 1252.

Ducat d'or à Naples, en 1140, ou plutôt à Venise, en 1280.





Or, tiré de l'ouvrage de Bartholin.

MONNAIE

DE SCANDINAVIE.

DANEMARK.

Je ne connais point le grand ouvrage in-folio sur la monnaie danoise, qui réunit un grand nombre de pièces. Pour le moment, je n'ai à ma disposition que douze pièces, dessinées d'après les gravures de Joachim (Groschenkab. dænische); douze autres, en cuivre et en or, de l'ouvrage de Bartholin (Antiquitatum Danicarum libri tres, Hafniæ, 1689, in-8°); autant d'empreintes de pièces que M. Norblin possède dans sa précieuse collection, et le catalogue de quarante pièces différentes du musée royal de Copenhague, publié par Oliger Jacobæus. Les plus significatives, sont reproduites sur ma planche XIII.

I. *Première période* (1011-1047). — J'ai déjà observé l'initiative anglosaxonne de la monnaie danoise, d'abord en Angleterre, à Cantorbery, à Londres, à Andover et ailleurs, où Swen, vers 1011-1014, prenait le titre de roi des Danois (v. la pl. XI, 6; XIII, 9); puis en Danemark même, où Hardicnut (1036-1042), commença à forger la monnaie à Wiberg (v. la pl. XIII, 11, 12); enfin, les modifications runiques qui distinguèrent la monnaie de Magnus le bon (1042-1047), sans détruire son caractère anglais (v. la pl. XIII, 13, 16). Cette période anglaise (1011-1047), céda à une autre, à la monnaie muette.

II. *Deuxième période* (1047-1147). Je ne sais pas si l'on connaît dans ce laps de tout un siècle, quelque monnaie marquée du nom royal. Cette période obscure offre des pièces muettes sans lettres, dont le coin est richement orné de parures cruciformes (v. pl. XIII, 17).

A cette période appartiennent peut-être les bracteates en or marquées de têtes placées sur un cheval, d'oiseaux, dont les formes bizarres sont remarquables. Plusieurs sont munies de l'écriture runique. Ces pièces servaient-elles pour monnaie, pour marques distinctives ou pour ornement? Je ne sais pas y répondre. Cependant, j'aime mieux leur supposer cette dernière destination. Voyez les deux figures, page 43, pour en donner l'idée.

III. *Troisième période* (1147-1250). Swen III et Canut V (1147-1157), qui partageaient le gouvernement de Dànemark, inventèrent une monnaie à la manière allemande (v. la pl. XII, 18, 19). La croix alaisée et les trois tours remplirent leur champ. Cependant Canut conserva la lettre carrée, ⊏, et l'insertion du nom du monétaire. La monnaie muette ne fit point oublier cet usage anglais (1).

Mais les noms des monétaires furent supprimés et remplacés par d'autres plus marquans, plus puissans. Les services que plusieurs des prélats, comme hommes d'état, rendirent à leur patrie, relevèrent la puissance et les prétentions des autres, qui usurpaient les droits de la souveraineté et partageaient le pouvoir avec les rois.

Ketil ou S. Kilian, évêque de Wiberg, tué en 1151, frappait sa monnaie, marquée de son image épiscopale et de son nom KETIL, et au revers de la croix et du nom de sa résidence, ✠VVIBERGA (Jacobæus) (pl. 111, n° 4). C'est le seul évêque qui, indépendamment du coin royal, ait eu sa monnaie particulière. Il paraît que cette insolence de l'évêque-martyr fut réprimée sous ses successeurs; car, autant que je sais, on ne connaît plus de monnaie épiscopale au coin indépendant; et il s'est écoulé un demi-siècle avant que le nom épiscopal reparût sur la monnaie, conjointement avec le nom royal.

Les évêques de Roskild et les archevêques de Lund partagèrent quelque temps (1200-1250) le coin royal, sans oser avoir leur monnaie indépendante. On connaît les pièces de Waldemar II (1202-1241), et d'Eric IV (1241-1250), signalées du nom

(1) Ol. Jacobæus, Museum regium, p. 111, n° 2, 3, donne la description de deux pièces de Cnut, où, au revers, on lit *Jandfer.* monet. O.; *Blacana.* mon. Si. Les noms des monétaires à Odensée et à Sliasvig. Mais ces pièces ne ressemblent pas à celle du monétaire *Ulkil*, à Odensée, que nous avons placée sur notre planche XIII, n° 18, parce que l'effigie royale y est au sceptre.

de Sivord, évêque de Roskild; d'André, fils de Sunon, archevêque de Lund (1202-1224) (voyez n° 21); de Nicolas ou Niel Stissen, mort en 1248, évêque de Roskild (voyez n° 23, 24). Leur monnaie mi-royale, mi-épiscopale, offrait les têtes royale et épiscopale de face, et les légendes exprimaient leurs noms. Mais il ne manque pas en même temps de pièces muettes (n° 22), où les images sont sans légende ni inscription.

Il paraît que cette monnaie mi-partie n'exista à ce coin que cinquante ans; que la couronne, toute délabrée qu'elle était, réussit encore à réduire dans la période suivante les manifestations épiscopales à des signes moins solennels que l'image de la tête et l'insertion du nom.

IV. *Quatrième période* (1250-1360). Depuis 1250, les noms des évêques et leurs têtes disparurent de la monnaie. Les têtes royales disparurent aussi, et le coin changea et prit un caractère moins animé; toutes ses variétés consistaient dans la différence de la croix, dans les formes triangulaires, dans le cantonnement des lettres, dans les emblèmes du martyre des saints, comme l'épée, la grille. On remarque enfin la couronne et la fleur de lys dans le champ, qui apparurent vers le milieu de cette période (1286-1320, Jacobæus, p. 113, n° 13, et 1320-1340, le même n° 13). Les légendes furent souvent omises, et de nouveau la monnaie devint muette. Les inscriptions ou le cantonnement des lettres royales, *Abel, Eric, rex* (n°s 25, 26, 27, 28), se réduisaient quelquefois à des initiales, à des sigles, E. R; K. R; *Ericus rex, Kristophorus rex.*

L'empreinte de certaines pièces fut marquée de la grille, symbole du martyre de S. Laurent. Plusieurs de ces pièces offrent, de l'autre côté, les traces de têtes très-difformes.

Avant 1280, la croix fut souvent vidée à la manière anglaise plantagenète. Après cette époque, les couronnes dans le champ prirent leur place, et les légendes recommencèrent à signaler tout au long le nom et le titre *rex Danorum.*

La monnaie épiscopale était mi-patie ou noire, billon ou cuivre; on y remarque quelquefois les crosses ✠ ? ✠ ꝛ ꝭ, la clé.

Olaus, fille de Marguerite (1375-1387), cantonnait ses lettres *Olaus* REX entre quatre épées rangées en croix, et mettait de l'autre côté dans la légende DANORVM autour des deux barres placées dans le

R ✝ E
O ✝ X

champ (Jacob., p. 113, nº 19). Certaines pièces du même Olaus offrent d'un côté aussi les quatre épées croisées et les lettres O. REX cantonnées; mais de l'autre côté on voit une clef et et une crosse entre les lettres I. A. Dans ces lettres, on croit reconnaître Jean, fils de Michel, évêque de Ripen, en 1377, et plusieurs croient y voir, au lieu d'A, un M (Jacob., p. 110, nº 20). On connaît une monnaie qui est marquée d'un côté de la couronne, signe royal; de l'autre de la crosse entre N ?I (Jacob., p. 110, nº 21). Ces lettres indiquent le nom de l'évêque de Roskild, Nicolas, fils de Jacques, mort en 1395.

Le Danemark avait sa petite monnaie, son billon, ses bracteates. Mais il offre dans ces sortes de petites monnaies une singularité qui lui est particulière, c'est la monnaie de cuivre. Elle date de cette période (voyez nºs 29-37). Ce ne sont pas les guerres civiles qui leur donnèrent origine; mais la marche et l'avancement de l'état social, la nécessité de la petite monnaie, et quelques circonstances du moment, qui suggérèrent l'idée que la monnaie en cuivre était plus commode que les fragiles bracteates. Peut-être l'a-t-on imitée des Italiens, des Grecs, des croisés.

L'empreinte de la monnaie de cuivre est très-simple, et pourtant variée (pl. XIII, nºs 29-37). Elle offre un bâtiment en forme de temple, tel qu'on le voyait sur la monnaie des empereurs Oton; les trois tours sur les arcs courbés, tels que la monnaie d'Allemagne les présentait au XIIIe siècle; un fer de lance, un pal ou un I accosté de l'étoile, de la lune, de l'anneau o | o ɔ | *; une étoile, un ancre, un calice ou un vase; un cœur, une épée, une clef, une crosse (Jacobæus, p. 109, 7; p. 110, 13, 20, 21); une fleur de lys, une croix vidée et cléchée, comme celle de l'Angleterre, de Cambrai, et autres du XIIIe siècle. Cette monnaie de cuivre était marquée par les lettres isolées A. O. R. B. S. Z. I. P. Il est impossible d'y reconnaître les noms royaux, et rarement on y retrouve les initiales épiscopales. Elles marquent le lieu ou la province : Aarhus, Odensée, Roskild, Berg sur le Femern, ou Bornholm, Sleswik, Jutland. La figure ☧ (nº 29), paraît offrir un monogramme de *Roskild;* le P, l'initiale du nom de la monnaie *penge, pending, pening* (1).

(1) *Gamle danske penge.* L'ancienne monnaie danoise.

V. Le quatorzième siècle, en Danemark comme ailleurs, décida la réforme de la monnaie. L'union de Calmar, arrivée en même temps, mit en rapport les réformes dans les trois couronnes de la Scandinavie. Le gros d'argent, les armes du royaume, les saints patrons, l'écriture gothique, le portrait anglais du siècle, les lettres isolées dans le champ, le nom du lieu (Lunden, Nestwed, Malmoe), le terme de *moneta, moneta nova*, les croix dont les branches perçaient la légende, et autres particularités, distinguèrent ces espèces.

SUÈDE.

La monnaie de Suède est généralement connue par l'ouvrage de Brenner. Mais celle du moyen-âge y est très-mal appréciée, et les pièces du XIIIe siècle sont faussement attribuées au IXe. Je ne combattrai pas ces erreurs trop évidentes; mais je reproduis sur ma planche XIII toute cette monnaie, et j'en donnerai l'explication selon mon opinion.

I. *Première période* (1000-1054). J'ai déjà observé l'initiative anglosaxonne de la monnaie suédoise de toute cette période, qui n'est que l'imitation presque servile de la monnaie etelredine des Anglosaxons (pl. XIII, 38-41).

II. *Deuxième période* (1050-1150). Depuis cette époque la monnaie de Suède retombe dans une obscurité profonde. Dans l'espace d'un siècle, je ne reconnais point de monumens monétaires parmi la monnaie publiée par Brenner.

III. *Troisième période* (1150-1250). Je puis à peine nommer quelques bracteates du siècle suivant, qui portent un portail sans inscription, et autres semblables. Mais plusieurs bracteates offrent pour légende des lettres singulières. Telle est celle à tête de face, entourée de la légende ✠CNVTRCX, Cnut (1168-1172). Une autre semblable de son fils, CRICASRЄX, Eric (1210-1220) (pl. XIII, n°s 43, 44, 45, 46).

Il y a d'autres bracteates offrant le nom d'Eric ou l'initiale de ce nom, E. Elles sont de différens Eric, qui occupèrent le trône. Selon mon opinion, il est juste d'attribuer les bracteates à l'empreinte d'une épée, marquées Є R (n° 53) au roi Eric le bègue (1223-1250), parce que, dans le même temps, le roi de Danemark Abel marquait sa monnaie de l'épée. De même, j'attribue

les bracteates marquées d'une espèce de double crampon, ⊔, à la légende ЄRIC. R. И. *Eric rex Succie,* au même Eric le bègue, parce qu'elles sont distinguées par la forme de la lettre *e*, fermé. L'*e* de cette figure, fermé, devient commun au commencement de l'époque où le caractère gothique commençait à se former.

Il est très-juste d'observer sur cette dernière bracteate la figure scandinave runique des lettres S. И., entremêlées avec les autres lettres latines. On sait que sur le continent même l'*s* fut très-souvent remplacé par différentes autres formes Z, Σ, ⊏. Il est hors de doute, par l'exemple que nous donne la bracteate d'Eric le bègue, qu'en Suède l'*s* prenait la configuration runique И. On a des bracteates marquées simplement de l'S latin, ou de l'И runique (n° 42). C'est l'initiale du roi Sverker (1192-1210) ou bien l'initiale du nom de la Suède.

IV. *Quatrième période* (1250-1370). Il était indispensable d'apprécier la configuration runique de l'*s* pour mieux connaître la monnaie qui parut à l'expiration du XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Dans cette période, l'avènement de Waldemar (1250) l'extinction des Folkungiens mâles (1365), les bracteates eurent leur valeur et leur circulation. Il parait même qu'elles prolongèrent leur existence jusqu'au XVe siècle, jusqu'au temps d'Eric de Poméranie, roi de Scandinavie. Elles sont marquées des lettres W. M., qui sont de Waldemar (1250-1279) et de Magnus Ladulas (1279-1292), ou des lettres gothiques E. A. M., qui marquent les noms d'Eric Magnusen (1326-1327), d'Albert (1365-1388), et de Magnus Smek (1320-1365), ou de Marguerite (1388-1398). Il y a des bracteates marquées d'un S, qui est l'initiale du nom de la Suède, ou d'un O, qui est l'initiale du nom du lieu où la bracteate fut fabriquée (n° 54). L'indication des noms de lieu appartient au XVe siècle.

Mais, à l'expiration du XIIIe siècle, une monnaie plus forte que les fragiles bracteates reparut en Suède. Sa forme est menue, son empreinte simple, marquée de la croix, et par ses lettres initiales elle a des rapports avec les bracteates et avec le type contemporain danois, qui marquait son coin de croix, de triangles, et faisait cantonner les lettres royales. La monnaie de ce genre (pl. XIII, 47-51) appartient au roi Birger (1292-1320). Elle offre quatre RRRR cruciformement arrangés, ce qui signifie *rex;* ou bien quatre BBBB cantonnés parmi les branches de la croix; ou un simple B dans un triangle, ce qui veut signaler le

nom de *Birger ;* ou enfin on y voit les lettres OBNR cantonnées ou placées dans le champ, où il est indispensable de considérer les O pour des anneaux servant d'ornement, et la figure N, pour l'S configuré en manière runique. Ainsi les trois lettres B. N. R ou B. R. N. n'offrent que *Birger Rex Suevorum.*

	O			B	
B		N	O		O
	R			N Я	

On connaît des pièces sans aucune lettre, marquées, d'un côté, d'un bâtiment à trois tours; de l'autre, d'une tête de face à couronne tréflée, ou d'un lion. Cette tête, à chevelure bouclée, offre le portrait du XIV[e] siècle. Le lion donne l'initiative des armes de la Suède (n° 55, 56, 57).

V. Albert de Meklembourg (1365-1388), qui termina l'extinction des Folkungiens, paraît être le premier qui fit battre le gros d'argent (n° 58, 59). On y voit les armoiries de la Suède, les trois couronnes, la tête de face, à la couronne tréflée, portrait du XIV[e] siècle, les lettres Є. S. P. dans le champ, qui sont les initiales de S. Eric, patron du royaume, du nom de la Suède et de la dénomination de la monnaie, *penningar* (1). La monnaie d'Eric de Pomeranie (1398-1438) offre, dans le champ, un A, qui signale le nom du lieu de la monnaie, frappée à *Abo* (n° 60). Les légendes de toute cette monnaie sont en lettres gothiques, bien confectionnées; le caractère gothique étant dans sa maturité et dans son fort, vers la fin du XIV[e] siècle.

Dans le même temps, les armoiries s'établirent sur la monnaie dans leur perfection. La petite monnaie de Suède fut aussi marquée de signes, d'armoiries. D'un côté, elle offrait le lion, placé sur les trois bandes, ou cottices; de l'autre, les trois couronnes tréflées. Cette petite monnaie n'est distinguée que par les lettres singulières qui marquaient autrefois les bracteates. Ces lettres sont la plupart gothiques. On y voit B, Birger (1292-1320); M, Magnus (1320-1365) ou Marguerite (1388-1398); A, Albert (1365-1388); Є, Eric (1398-1438); K, Cristophe, Charles ou Christierne (1438-1481); I, Jean (1484-1513); S, *Suecia ;* R, *rex ;* P, *penningar* (n° 57).

(1) Au plurier : *jaghar inga penningar*, je n'ai point d'argent.

NORWÈGE.

Pinkerton nous assure que la monnaie de Norvége commença sous Olaf (1066), ONLAF REX NOR; qu'on connaît celle de Magnus (1093), de Harald (1103). Il cite la pièce de Suerer (1178-1202), REX SVERVS MAGNVS, et au revers une croix et les initiales NI. Elle fut publiée par Sperling. Une autre semblable se trouve décrite par Jacobæus (Museum regium Hafniæ, p. 116, 6). On y trouve la même légende qui entoure la tête, et au revers, la croix cantonnée de NI. NI. NI. NI. Les initiales du nom de la monnaie, *Nidaros*, aujourd'hui Drontheim. Ensuite, les monnaies d'Eric (1280), de Hakon (1309), de Magnus Smek (1343), de Hakon (1374), dont nous donnons une petite pièce sur notre pl. XIII, n° 61.

La monnaie de Norvège avait cela de particulier parmi les autres de la Scandinavie, que les princes du sang, les héritiers, avaient la prérogative de la battre à leur nom. C'est ainsi que frappaient, vers 1264, Philippe, duc de Norvège, PHILIPPVS DVX NORWEGLÆ; au revers, MONETA EASLOENS; et puis, vers 1360, le duc Haquin ✠hACWIИ' DVX ИORWЄGIЄ; au revers, ✠MOИЄTA ЄASLOIA. Cette dernière est un gros d'argent : il offre un profil droit, ceint de roses, et au revers une croix croisetée au bout de ses branches. Elle est gravée chez Brenner.

Pinkerton nous assure que le coin ecclésiastique était également connu en Danemark, en Suède et en Norvège. J'ai indiqué celui du Danemark; mais je ne puis rien dire du Suédois. Le Norvégien est, de l'aveu de Pinkerton, très-rare. Il n'indique qu'un seul exemple d'Olaus, évêque de Drontheim, dont nous avons vu la pièce dans la collection de M. Norblin. D'un côté sont les armes de l'évêque et la légende SANCTVS OLAVS REX NORVEG, patron de Norvège; au revers, un autre écusson au cœur de la croix, qui de ses branches perce la légende OLAVS. DEIGRA. ARGEP. NIDSN. *Olaus dei gratia archiepiscopus Nidrosiensis.*

MONNAIE

DE BOHÈME.

Il est impossible de trouver la numismatique du moyen âge, d'un autre pays, mieux travaillée que celle de Bohême. Elle est en outre une des plus intéressantes par la variété, la richesse et l'originalité de son type. Le savant Adauctus Voigt, dans son excellent ouvrage, plein d'observations les plus judicieuses, remplit sa tâche d'une manière admirable. Il a réuni toute celle quié tait connue de son temps; il l'a analysée avec un discernement et une critique sévère qui ne laisse rien à désirer.

Il a partagé toute cette belle suite des monnaies bohémiennes en trois périodes. Nous voulons le suivre, en donnant l'idée générale de chacune. La planche XXII donne quelques exemples en dessin.

I. La *première période* (929-1055) nous a occupé particulièrement, lorsque nous avons recherché l'influence du type anglo-saxon. La comparaison avec la monnaie etelredine nous a décidé à contester l'époque de 929, établie par Voigt, et à en déterminer une autre plus rapprochée, vers 980, qui donne le commencement à la monnaie bohémienne connue.

Les monnaies des Boleslav, d'Udalric, de Bracislav, entre 980 et 1055, dans l'espace de 75 ans (v. notre pl. XXII, 1-13), sont les monumens de la grossière variété dans laquelle est empreinte une gravité rude, une imitation qui s'empressait à chercher de nombreux modèles. D'abord, ce fut le type anglosaxon qui préoccupa la monnaie et y établit des particularités étrangères à la monnaie du continent. Puis ce fut le temple inscrit sur sa devanture à la manière vénitienne et bavaroise; enfin, on ne saurait dire avec certitude d'où on a pris, à cette époque, une tête sur le trône, un chevalier, un faucon, et autres singularités; on ne saurait déterminer les relations qui existaient entre les empreintes de Bohême et étrangères.

Plusieurs fouilles, en Pologne, fournirent des pièces inconnues d'Udalric, de Jaromir, de Bracislav qui, inconnues à

Voigt, donnèrent de nouveaux exemples de variété. J'ai vu cinq pièces de cette époque inconnues à Voigt, dont quatre se trouvent gravées sur ma planche XXII, 5, 9, 10, 12.

Parmi ces quatre pièces, celle n° 9 offre, d'un côté, dans la légende, *Bracislaus dux*, et dans le champ une croix cantonnée d'ancres. De l'autre côté, dans la légende à rebours, ΛV⅃≢ ƎƆ LVV.SSCS, *Scs. Venceslav*, et dans le champ un profil gauche, le manteau boutonné sur l'épaule gauche et la couronne radiée et perlée etelredine. Cette empreinte est évidemment de Bracislav l'ancien.

L'exécution de cette pièce, toute minutieuse et soignée dans l'expression des petites ancres, est grossière et fautive. La légende surtout est affectée. Les défauts dans les légendes sont trop communs. Leur exécution bizarre et leur presque annihilation était fréquente. Nous avons un exemple dans la pièce n° 12, offrant un oiseau, un faucon. Elle serait incompréhensible, sans une autre au même type, que nous a donnée Voigt, p. 243, n° 3, et que nous reproduisons, n° 13, pour la comparer.

Dans la disette de la petite monnaie, on coupait en deux et en quatre les deniers. Ces fractions avaient leur valeur. Une telle fraction d'Udalric, n° 5, offre le prince debout, tenant un drapeau ou une lance au lambeau. Nous avons remarqué qu'on a beaucoup discuté sur l'époque où apparurent les drapeaux, et qu'on s'est efforcé de les distinguer des lances au lambeau. Mais l'art n'a pas su exprimer cette distinction, et la lance d'Udalric et une autre de Bracislav ont une forme de drapeau.

Une des plus curieuses découvertes que je puisse indiquer est une pièce de Bracislav, n° 10. Elle offre, d'un côté, le prince monté à cheval, tenant horizontalement sur l'épaule une lance au lambeau ou un drapeau; de l'autre côté, saint Venceslav est représenté de face jusqu'à la ceinture, la main droite levée pour bénir; dans la gauche, un livre, l'évangile, et la tête nimbée.

Il y a eu deux Bracislav en Bohême. Mais la grandeur et le poids de la pièce ne permettent guère de l'attribuer à Bracislav II (1095-1106); la différence est trop forte. Il paraît indispensable de l'attribuer à Bracislav I (1037-1061). Un saint, à tête nimbée, paraît vers le même temps sur la monnaie des évêques de Metz (1046-1115); un évêque, tenant un livre, sur la monnaie des archevêques de Trèves, à Coblentz (1047-1066); mais l'image de saint Venceslav de la monnaie de Bohême semble être une

copie des images byzantines. Quant au chevalier à cheval, je ne connais d'autre monnaie de cette époque qui puisse en offrir un autre exemple. Celle de Roger I de Sicile, vers 1100, est plus moderne. Il n'y a que les bracteates d'or du Danemark qui en offrent quelques exemples, mais très-différens. Ceux du Danemark sont plus mythologiques, scandinaves, et ceux de Bohême, chevaleresques, offrent le portrait que depuis la chevalerie du continent perfectionna.

On a encore une preuve incontestable que la Bohême devança les autres états avec son empreinte, par une pièce connue de Voigt, que nous avons vue, et dont une moitié se trouve dessinée n° 11. Elle offre les deux figures affrontées tenant entre elles un long sceptre. La monnaie byzantine paraît avoir suggéré cette idée, qui se reproduisit cent ans plus tard.

Ces différens exemples, que nous avons sous nos yeux, nous démontrent que l'empreinte de la première période, dans sa variété, fut une combinaison de différens modèles. Le buste, la couronne, la dextre, furent pris de la monnaie anglosaxonne; la devanture du temple, de la monnaie de Venise, par l'entremise de la Bavière; l'effigie du saint, des images byzantines; les deux personnes debout, imitées de celles du coin byzantin; un faucon, un cavalier au drapeau, je ne sais de quelle monnaie.

II. *Deuxième période* (1055-1109). — (*Voy.* notre pl. XXII, 15, 16, 17). L'espace de quarante-quatre ans n'offre rien de remarquable. La grandeur du denier diminua fortement. L'uniformité monotone et peu gracieuse plaçait d'un côté l'image du duc; de l'autre, celle de saint Venceslav. Les demi-personnes ou figures entières; les têtes de face ou de profil, furent échangées. Une seule pièce de Vratislav (1061-1095), n° 16, se distingue, au revers, par une main tenant un sceptre. Elle paraît être confectionnée en manière de la main de saint Pierre, tenant, sur la monnaie de Trèves, les deux clefs (1016-1151). M. Norblin possède une pièce de Vratislav à ce type, qui semble appuyer cette assertion : le sceptre y est surmonté d'un fanon, ⋋E, comme si c'était une clef.

III. *Troisième période* (1109-1190). — Elle nous procure un intérêt spécial dans toute la numismatique : elle est la plus brillante. Riche en variétés du type et en tableaux qui ont des rapports avec les usages de l'époque et avec des circonstances particulières, où l'art étalait son invention et sa capacité dans de

minutieux détails. Le dessin conserva le caractère d'enfance du moyen-âge, qui grossissait les têtes et apetissait les membres et le corps; mais il adoucit ce défaut en s'efforçant d'exprimer l'action et le mouvement; il réussit au point qu'il les a rendus reconnaissables et distincts.

Nous donnons quelques exemples de cette période pittoresque et féconde, nos 18-23, et nous renvoyons les curieux à l'ouvrage de Voigt, pour y voir les autres et leur explication. On y voit le chevalier à l'écusson et au drapeau; un prince combattant le lion, symbole de la force; un prince entouré de son peuple, ou rendant la justice; les saint Adalbert et Venceslav, placés l'un près de l'autre; le saint protégeant la cité de Prague, ou bénissant le prince et son sceptre, l'épée, la lance ou le drapeau, marques de sa dignité. Saint Venceslav, tient la croix; mais s'il est accosté à saint Adalbert, alors c'est le saint évêque Adalbert qui tient la crosse ou la croix, et saint Venceslav, comme duc, tient un sceptre ou un drapeau. Leurs têtes sont souvent ornées de nimbes.

Ce genre de monnaie n'a rien de semblable. Celle de Bavière seule, plus large, moins animée, voisine et contemporaine, se présente pour être comparée. Mais je ne saurais dire laquelle des deux servit de modèle, laquelle d'entre elles précéda l'autre, celle de Bavière étant muette.

Voigt porte la durée de cette période jusqu'à 1300; mais il est visible que depuis 1140 la négligence de l'art se manifesta sensiblement, et même je crains de la trop prolonger, lorsque je lui donne la durée de quatre-vingts ans.

IV. *Quatrième période* (1190-1278). — La négligence de l'art occasionna la diminution de la richesse du type, et le type, simplifié, parut défiguré jusqu'à la monstruosité (*v.* notre pl. XXII, 14, 24, 26, 27, 28). Les légendes disparaissaient. Les bracteates prirent une prépondérance marquante. L'image de l'empreinte se réduisit à des têtes, à des bâtimens. Le roi de Bohême y parut dans tout son faste de majesté, tenant un sceptre et un globe.

Dans le déclin de cette période, les rois suivirent l'exemple des autres souverains et seigneurs puissans qui aspiraient à la souveraineté et employaient l'aigle ou le lion. Venceslav (1230-1253) marqua sa monnaie d'un lion, qui, depuis, prit sa place dans les armes du royaume. La figure du lion fut d'a-

bord méconnaissable (n° 27), tant l'art négligé était déchu.

V. Depuis 1278, le poids, le type de la monnaie furent de nouveau corrigés. Le gros d'argent fut battu, et Venceslav II (1278–1300), pour cet effet, rechercha les artistes de l'Italie (*v.* notre pl. XXII, 29, 30).

Nota. La monnaie bohémienne de la pl. XXII, n° 25, est de l'empereur Frédéric II, frappée en 1220 à Rome, comme on peut s'en convaincre en la comparant à une autre de la planche XVIII, n° 8.



MONNAIE

DE HONGRIE.

L'ouvrage de Schœnvisner, sur la monnaie hongroise, laisse très-peu à désirer. Il a réuni tout ce que le temps a conservé, et, par de profondes recherches sur l'h stoire du pays, il a su apprécier le caractère de la monnaie et déterminer son époque. C'est en marchant sur les traces de Schœnvinster lui-même, que je me suis permis de distinguer les trois périodes de la monnaie qui précéda le gros d'argent; et, par suite, je me suis permis de contrarier son opinion sur certaines pièces de Bela, 41, 43, 44, 45, 48, sur celles de Geiza, 24, 25, d'André, 50, et d'Emeric, 49.

I. *La première période*, de 75 ans, depuis 1000 jusqu'à 1075, se distingue par les pièces d'Étienne (*v.* notre pl. XXIII, n° 1), de Pierre, de Samuël, d'André, de Bela, de Salomon (n° 2), dont les deux coins, la pile et le trousseau, sont marqués par la croix écartelant les champs et les légendes. Ces pièces offrent le nom de la capitale, *Regia civitas*, ou de l'état, *Pannonia*. Ce n'est que la monnaie de Salomon (1060-1063) qui ébranla un peu ce type, en écartant les croix, qui furent remplacées par l'image royale, et par le déplacement de *Pannonia*, de la légende à l'inscription. Au reste, cette période fut très-uniforme et simple.

II. *La seconde période* (1075-1235), de 160 ans, bien prolongée, conserva quelques manières de la première, mais mélangea différentes autres. Ni le lieu, ni l'état ne furent plus nommés. La croix tenait souvent sa double place, mais rarement elle écartelait le champ. Elle était alaisée, détachée de la cernure du champ, en manière allemande; elle prenait différentes formes, et quelquefois elle était haussée à la manière byzantine. Les têtes royales de face animaient les pièces nombreuses, et le nom royal doublé semblait renforcer l'autorisation de la monnaie amoindrie.

C'est Ladislav le saint (1077-1095) qui opéra ce changement. Il chargea ses deux légendes par la répétition de son nom, LADISLAVS REX, LADISLAVS REX (*v.* notre pl. XXIII, 3, 4, 5),

et ses successeurs, Coloman (1095-1115) (notre pl. XXIII, 6, 8 et Étienne (1115-1131, n° 9, 9 b), en signalant la face de leur monnaie de leur propre nom, mettaient au revers le même nom, *Ladislaus rex.*

Depuis Ladislas, la grandeur de la monnaie diminua. Cette diminution me décida à attribuer à Geiza II (1141-1161) les pièces menues de Geiza (notre pl. XXIII, 9 c, d), contre l'opinion de Schœnvisner (n° 24, 25), qui les adjuge à Geiza I (1074-1077), qui devança Ladislas le saint.

Depuis, le dérangement de la monnaie marcha comme ailleurs, et déroula l'obscurité et le moment ténébreux (1161-1205) que Schœnvisner a cru remplir par des pièces nombreuses et variées qui sont au nom de Bela, et il les attribua en foule à Bela III, dont le règne de vingt-deux ans (1174-1196) fut marqué par quelques dispositions concernant la monnaie. Je crois que dans ce moment d'obscurité, dans ces années de disette de monumens pour les prédécesseurs et les successeurs de Bela III, son coin porta ce caractère de vide et de pauvreté qui est la suite des désordres. C'est pourquoi de la foule de pièces que Schœnvisner lui attribue, je ne lui conserve que les deux (notre pl. XXIII, 10, 11) où l'on voit les lettres du nom de Bela cantonnées parmi les branches de la croix, et, dans le champ, la lettre R. Certainement que la monnaie anonyme, sans légendes, et les bracteates insignifiantes, accompagnaient cette monnaie, comme elles accompagnèrent la suivante, qui se développa depuis André II.

André II (1205-1235) courut le monde, chercha la fortune, et donna l'impulsion au rétablissement de la monnaie et du type déchus. Sa monnaie différait essentiellement de la précédente. Elle prenait une figure plus imposante; elle conservait l'effigie royale, mais elle paraissait souvent à d'autres coins. Les trois tours (pl. XXIII, 12) ornent le revers, et de face la monnaie offre la légende ANDREAS REX, et dans le champ ABC; lettres certainement significatives, dont le sens est expliqué différemment. André, de son vivant, avait trois fils : Bela, Coloman et André, et les trois lettres coïncident singulièrement avec leur nombre et les initiales de leur nom. Une explication plus recherchée veut y retrouver une allusion aux dispositions de Bela III, auxquelles, vers 1222, André voulut se conformer. Par suite, on a voulu y voir l'expression latine : *ad Belæ constitutionem*, ou bien : *argentum Belæ combustionis.* Il m'est

impossible d'appuyer cette conjecture par quelque exemple analogue. J'aime mieux y voir la réunion du nom des rois ses fils. Bela fut associé au trône de bonne heure, vers 1225, et porta le titre du roi son père. Ses frères furent destinés par leur père à la royauté de Gallicie et d'Arménie, et Coloman fut en effet couronné roi de Halitch. Il n'est donc pas extraordinaire que leur père les fit réunir dans son empreinte et que sa légende embrassât leurs initiales. La monnaie hongroise postérieure offre plus d'un exemple de noms royaux marqués par les initiales, et il n'est pas rare de remarquer sur la monnaie hongroise de tout âge, les noms secondaires accompagner le nom du souverain régnant. Cette analogie s'accorde avec l'explication d'A. B. C. de la monnaie d'André II, par les initiales de ses enfans : elle est, à mon avis, la seule raisonnable.

III. *La troisième période* (1235-1300), de 65 ans, se termine avec l'extinction de la dynastie d'Almus. Bela IV ouvre cette période, et on connaît les pièces de ses successeurs, Étienne V, Ladislas III, André III, et l'empreinte variée qu'ils employèrent et qui fut conservée par les prétendans et même par les rois angevins qui remplacèrent les Almus. Le nom d'*Ungaria* fut introduit sur la monnaie, et la dénomination de *moneta* apparut. L'archange et la sainte Vierge prêtent leurs auspices à différentes espèces. Le griffon, l'agneau, l'aigle, animaient et variaient le type. Mais ce qui caractérise cette monnaie si dissemblable par son empreinte, c'est l'attitude majestueuse de la royauté : le sceptre et le globe dans la main, elle occupe le trône, et la signale solennellement de l'autorité suprême.

Toute cette monnaie est d'argent noir ou blanc. Cependant Bela IV, avec son fils Étienne, vers 1270, faisait fabriquer des pièces d'une grandeur assez considérable, en cuivre. Les deux rois, le père et le fils, y furent nommés et figurés assis sur leur trône (Tobiesen Duby, *recreat. numism.*,); et c'est un exemple de plusieurs rois réunis sur la même pièce (pl. XXIII, 13).

Le roi Bela IV (1235-1270) seul ajoutait quelquefois son numéral, *quartus* (notre pl. XXIII, 16, 19, 21), et il s'y fit représenter majestueusement.

Ces observations bien déterminées nous fournissent le moyen de distinguer les pièces de Bela IV de celles des Bela qui le devancèrent; et je crois que toutes les pièces que Schœnvisner attribue à Bela III (41, 43, 44, 45, 48), qui offrent ou l'expression

moneta, ou *Ungaria*, ou le type pittoresque de ce siècle (notre pl. XXIII, 15, 16), ou la majesté sur son trône (planche XXIII, 14, 18, 19, 20, 21), ou les armoiries de la Hongrie et la croix patriarchale (planche XXIII, 17) sont indispensablement de Bela IV. Il est vraiment nécessaire d'attribuer cette dernière pièce, marquée des armes de la Hongrie, à Bela IV, qui régnait vers le milieu du XIIIe siècle, parce que c'est l'époque où les armoiries s'établissaient dans le champ de la monnaie.

Par suite de cette combinaison, la pièce à l'agneau, marquée de A. R. (notre pl. XXIII, 26), s'applique bien mieux à André III (1290-1300), qu'à un autre; et celle à la couronne dans le champ, que Schœnvisner, n° 49, a expliquée par le nom d'Emeric (1196-1204) (notre pl. XXIII, 27), ne peut pas souffrir cette malheureuse conjecture, parce que la couronne dans le champ n'apparut ailleurs que vers 1270.

J'observe sur une pièce contestée de Bela, sur çelle qui présente l'archange, l'expression BELAE RE, dans le champ, *Belae regis* (notre pl. XXIII, 15). La même expression se retrouve, en 1300, sur la monnaie du prétendant Otton (notre pl. XXIII, 28), *Ottonis regis*, OTTONIS REG. Cette terminaison au génitif rapproche ces monnaies entre elles.

La couronne dans le champ marque la monnaie d'Otton en 1300; elle en marque aussi une autre où on lit autour de la couronne ጥ RЄGIS HVNGARIЄ en lettres approchant du caractère gothique; et de face on y voit une tête couronnée, accostée de Є. R. (notre pl. XXIII, 27). Il est certain que ces lettres signalent le nom royal, et qu'il faut le trouver après 1270, ou plutôt après 1300, au XIVe siècle. Mais dans ce temps il n'y avait point de roi dont le nom commençât par la lettre E. Ce doit être le nom de la reine Élisabeth. Il y a eu deux reines de ce nom : l'une, mère du roi Louis, fille du roi de Pologne Ladislas le bref; l'autre, fille d'Étienne, ban de Bosnie, femme du même Louis le grand, et, à sa mort (1382), tutrice de la reine Marie, sa fille. La quatrième année de sa tutelle, en 1386, elle fut noyée. C'est à elle que j'accorderai volontiers la pièce en question. Les lettres gothiques et minuscules Є, h, n, m, s'accordent avec cette supposition. Les sigles Є. R. signifient Є*lisath* R*egina*, et la légende offre ጥ.*ariæ* RЄGIS HVИGARIЄ. Effectivement, Marie portait le titre de roi, et se qualifiait *rex Maria*.

Le roi André III (1290-1301) marqua certaines pièces de la

lettre M (notre pl. XXIII, 25). C'est l'initiale du nom de sa mère vénitienne, Tomasina Maurocena, et son nom y est marqué, ainsi que le nom de la reine Élisabeth. Son origine vénitienne contribua peut-être à l'invention du coin qu'on y voit. La croix haussée y est accostée de deux têtes couronnées.

Une autre pièce d'André (notre pl. XXIII, 24), à la tête de chaque côté, que Schœnvisner, n° 50, a cru attribuer à André II, me paraît être plutôt d'André III. Elle ressemble par ses deux têtes, à des têtes placées près de la croix.

Ce type des deux têtes à couronnes radiées, affrontées et accostées au pied de la croix, est le type de la Slavonie hongroise : la croix y était patriarcale ; de l'autre côté, un animal, un renard. Les rois de Hongrie, qui possédaient ce pays, prenaient le titre de roi de Slavonie, et y frappaient leur monnaie à la légende *Rex Sclavonie. Moneta regis.* ℟ *provincia Sclavonia.* Le roi Louis (1342-1382) y marquait son nom, R. L. *Rex Ludovicus.*



Je compare au coin de la croix haussée et accostée des deux têtes, la monnaie trouvée en Bohême qu'Adactus Voigt a voulu attribuer aux ducs de Bohême et à Sévère, évêque de Prague (notre pl. XXIII, 33). Elle ne ressemble nullement au type bohémien, elle coïncide, par sa croix accostée par des têtes couronnées et par le bâtiment à trois tours, parfaitement avec la monnaie hongroise. La légende de la croix est incorrecte et monstrueuse. Je crois y démêler :

✠ C V Ꮳ R ✠ Ɔ V B V Ɔ C
A N D R E A ω R E X *Andreas rex.*

Peut-être est-ce une imitation erronée de la légende du roi André III. Au-dessus des trois tours on remarque SVERVS ou plutôt VE. R. V. *Venceslaus Rex Vngariæ*, Venceslas, roi de Bohême, vers 1300, prétendant à la couronne de Hongrie.

Les Angevins, en prenant possession de la couronne de Hongrie, introduisirent le gros d'argent et les types romain, napolitain, et leurs armoiries (*v.* notre pl. XXIII, 30).

MONNAIE

DE POLOGNE.

Joachim, dans son ouvrage intitulé *cabinet des gros* (Groschenkabinet), a donné un recueil de la monnaie de Pologne. Après lui, un des écrivains les plus illustres, savant et homme d'état, Thadée Czacki (lisez Tchatzki), publia sur elle une notice bien plus ample, et il réunit presque tout ce qu'on peut désirer. Sa publication embrasse toute la numismatique polonaise : riche en son entier, elle ne pouvait être qu'insuffisante dans l'explication de la monnaie primitive, faute de monumens historiques (1). Les quatre siècles sous la dynastie des Piast sont obscurs : on discutait si l'argent existait ou non. Quelques pièces singulières de cet âge, qu'on a reconnues pour polonaises, furent l'objet de la discordance générale. Dewerdek, Seyler, Joachim, Czacki, Ignace Potocki, énoncèrent chacun leur opinion, qui ne s'accorda pas avec les autres. Depuis, différentes pièces furent retrouvées; j'ai eu l'avantage de les faire connaître (*voy.* ma pl. XXIV, 1, 2, 13, 14, 15, 16). J'ai repris plusieurs fois ce vaste champ inculte et désert; mais il fut pour moi trop aride; j'avoue que mes efforts restèrent sans succès. J'ai réuni sur ma planche XXIV tout ce qu'on peut trouver de cette suite de siècles pour l'ouvrage actuel : cela se réduit à très-peu de chose, et je ne saurais donner d'explication satisfaisante. Je vais cependant indiquer quelques dates et quelques faits qui peuvent avoir rapport à cette explication.

Les chroniques russiennes (Nestor, *voy.* Schlœtzer, t. III,

(1) Albertrandi a réuni une liste de médailles concernant l'histoire de Pologne. Son ouvrage, resté en manuscrit, fut repris par la Société Philotechnique de Varsovie, et reçut une extension considérable. Il devait être rempli de figures, et Henri Lubomirski fit de grandes dépenses en préparant quelques centaines de gravures. Pour retrouver et réunir tout ce qui existe de médailles, Félix Bentkowski publia d'avance un catalogue des médailles connues, qui compose un assez fort volume in-8°.

p. 90, 93), et, d'après elles, les annalistes polonais (Mathieu de Miechov, *sub anno* 1269, Bielski, Striickovski) ont parlé de la pelleterie qui servait d'argent, et ont même assuré que le cuir suppléait au manque de numéraire. Les peaux de belettes, d'écureuils, de renards, de martres, leur tête, leur muffle, leurs pattes, servaient de compte et déterminaient le prix des choses. L'opinion de savans, de Schlœter, de Czacki, de Georges-Samuel et de Jean-Vincent Brandsk, et d'autres, ne s'accordaient guère sur la manière d'expliquer ce phénomène. Les uns crurent y voir des contes populaires sans fondement, les autres prenaient à la lettre et cherchaient à expliquer de quelle manière, se faisaient les paiemens par ces espèces. Georges-Samuel Bandtke (*Hist. de Pologne*, t. I, p. 383) fit observer que les morceaux de toile et de draps servaient en Islande de monnaie, ainsi que chez les Slavons de l'île de Ruge (Helmold, 95). Le fait est que la chasse était une occupation ordinaire et chérie des différentes peuplades slavonnes; que le commerce de pelleterie y fut d'une importance particulière; que les peines et les amendes judiciaires étaient souvent déterminées par le nombre et la qualité des pelleteries; qu'on les payait par grosse, par trousse (Statuta pol. vol. leg. I, p. 120), comme plus tard elles se payèrent par le poivre. Personne n'a compté le poivre au nombre de l'argent. Les statuts nationaux plus récens, du XIVe et du XVe siècle, réservèrent, en différentes occasions, l'acquittement en fourrures précieuses.

I. *Première période* (1000-1080). — Après l'introduction du christianisme en Danemark, en Suède, en Norwège, en Bohème et en Hongrie, l'argent y fut battu à la manière des états latins d'Occident. Nous avons vu que la Pologne ne fut guère exceptée de cette marche de la civilisation et qu'elle a eu son argent sur un bon pied. La précieuse découverte de Trchébougne nous a donné le denier de Boleslav le grand pesant 32 grains.

Toutes les monnaies des environs prirent naissance sous l'influence de la monnaie anglosaxonne. Le type polonais suivit la même route, et nous avons déjà remarqué cette influence dans tous ses détails. Ce fut à Breslav que Boleslav le grand (1009-1025) battit sa monnaie, et son type offrait une dextre et une croix ethelredine (n°s 1, 2).

En peu de temps, une secousse terrible faillit anéantir l'empire de Boleslav et fit disparaître l'empreinte et peut-être la monnaie.

Boleslav le hardi (1058-1080) voulut plutôt rétablir le pouvoir

que l'état, et vers la fin de son règne, il marqua sa monnaie de sa majestueuse image, et le revers de son nom, inscrit en trois lignes (n° 3, 4); mais il n'a pu transmettre ce type à ses successeurs. Il quitta le pays, où il s'était aliéné tous les esprits, et ses successeurs prirent des chemins plus humbles.

ÞOL
————
Є ⌗Γ
————
VVꙍ

Cette monnaie à l'empreinte majestueuse fut peut-être frappée (1077-1079) à l'occasion de son sacre solennel. Avant cette époque, la monnaie était peut-être empreinte d'un autre type.

Considérant la forme imposante du denier n° 13, son poids, son écriture, il se rapproche jusqu'à un certain point de la monnaie majestueuse. Il offre, d'un côté, dans un champ triparti, ÞOLE⌗, et dans les exergues ∟VV, *Boleslav ;* au revers, un homme monté à cheval, tenant un drapeau. Un homme à cheval se trouve sur une pièce de Bracislav, duc de Bohème (pl. XXII, 10); l'inscription à trois branches n'est pas inconnue dans ce siècle, en Allemagne. Cette monnaie est donc composée d'imitations, et elle nous donne des faits qui sont de l'époque. Elle nous offre le nom de *Boleslav* avec une terminaison nationale, comme était celle de Boleslav le grand; dans l'écriture, elle a les lettres Þ, Є, ⌗, de la même forme que les lettres de la pièce majestueuse. Rien ne parle contre l'opinion qu'elle soit de Boleslav le hardi, avant son sacre (1058-1077).

II. *Deuxième période* (1080-1177). — Si l'on veut bien observer la monnaie des Piast, on remarquera que son type est généralement une imitation qui n'offre aucune invention. Excepté les trois différences que nous avons indiquées dans la période précédente, le type des autres montre plus d'uniformité et de relation. Tout ce qu'on y voit est connu, tantôt en Bohème, tantôt en Hongrie. L'argent se détériora comme ailleurs, et diminua successivement. Ces considérations forcent d'apprécier la monnaie des Piast d'après les règles généralement connues.

La dynastie de Piast se divisa en plusieurs branches, et, avec le temps, plusieurs princes contemporains battirent monnaie respectivement dans leurs petits états. Ils portaient des noms très-différens; cependant les pièces connues ne nous offrent que les noms de Boleslav, de Ladislav et de Cazimir. Un grand nombre de pièces est anonyme. Comment se fait-il que le nom de Miecislav, de Henri, de Przemislav, de Ziemovit, de Conrad,

de Lesk et tant d'autres, ne reparaissent plus? Au nombre de toutes les pièces connues, il n'y en a qu'une seule qui ait nommé Cracovie, lieu de sa fabrication.

Le type de toute cette monnaie se divise en deux systèmes : l'un offre saint Adalbert, figuré ou nommé sur la monnaie; l'autre, ne le nomme point. Le premier, je crois, appartient à la Grande Pologne et à Gnezne; l'autre à la Petite Pologne et à Cracovie.

Boleslav bouche de travers(1102-1139) avait une vénération particulière pour saint Adalbert, dont le corps fut déposé à Gnezne. De son temps, la marque distinctive du pouvoir fut une épée. Les annalistes disent que son frère Zbignew, pour manifester ses droits à la souveraineté, ordonna à ses gens de porter une épée devant lui (Gallus, libro III). Du temps de Boleslav bouche de travers la monnaie polonaise existait : plusieurs diplômes la nomment positivement (Dregeri, dipl. Pomeraniæ). Je crois que cette monnaie représentait Boleslav assis et tenant un glaive sur ses genoux, avec la légende *Boliezla, Boleslaus*. De l'autre côté, elle avait une tête de saint Adalbert dans un carré, et autour *S. Adalbertus*. Très-souvent *ber* y est abrégé, *b'* (n[os] 7, 8). Cette monnaie se trouve en grand nombre dans la Grande Pologne. J'en ai vu plus de quatre-vingts variétés, et je crois qu'elle fut battue à Gnezne, sous les auspices du saint patron Adalbert.

Je ne suis pas le premier qui ait attribué cette monnaie à Boleslav bouche de travers; c'est l'opinion presque universelle. Gotfrid Dewerdek (Silesia numism., 1711, in-4°, p. 265) voulut la donner à Boleslav, duc de Lignitz (1331-1343), parce qu'il vénérait (à l'imitation des autres) saint Adalbert. Georges-Daniel Seyler (Erlæutertes Preussen, XIV Stück) combat cette conjecture, pour revendiquer la monnaie à Boleslav bouche de travers. Joachim, n° 3; Ignace Potocki (mémoires de la société philotechnique de Varsovie), suivirent cette opinion. Ce dernier détermine avec soin le poids de la monnaie.

Les enfans de Boleslav bouche de travers divisèrent entre eux le pays. Mais ce partage ne se consolida bientôt avec toutes ses suites : la souveraineté fut d'abord observée dans la succession des aînés; Cracovie fut leur capitale : et je crois qu'il est inutile de supposer une division de la monnaie avant l'arrivée de la branche cadette de Cazimir le juste.

Boleslas IV le crépu (1148-1173) résidait à Cracovie; ses autres

frères, Miecislav et Cazimir, dans leurs apanages. Cette réunion de princes se manifesta sur la monnaie de Boleslav, l'aîné. D'un côté, il mettait dans le champ son buste de face tenant une épée, avec la légende *Boleslas*; de l'autre côté, on voit trois princes assis près d'une table (n°s 19, 20, 21). Cette séance auprès d'une table était déjà connue sur la monnaie de Bohème, et un peu plus tard, on remarque une table sur celle de Hongrie. L'expression latine *tabula* signifie, dans la langue politique hongroise, un conseil, une séance, une juridiction; dans les langues slavone et polonaise, la même étymologie donne les dénominations, à la table, à une chaise, au trône et à la capitale : stol, stolek, stolec, stolica (lisez stolitza).

On remarque sur les pièces des Boleslav et sur certaines autres anonymes, dans le champ de l'image royale, des lettres isolées, E, S, B, Z, U, qui sont quelquefois remplacées par des croisettes et des astériques. Je ne puis en donner aucune explication, ne voulant pas hasarder des conjectures vagues.

III. *Troisième période* (1177-1300). — *Désordre et multiplication de la monnaie.* — En Pologne comme ailleurs, la petite monnaie est devenue nécessaire : le fisc voulut aussi en tirer profit, ce qui occasionna un désordre pénible. Dès que Miecislav le vieux se fut emparé de la souveraineté (1173-1177), il devint fameux par ses opérations du fisc. On refaisait la monnaie deux, trois fois par an; on changeait et diminuait son poids; sa valeur tombait. Cependant, dit l'historien contemporain, les fonctionnaires, qui commettaient des vexations, montraient les nouvelles pièces d'argent de bon aloi, et exigeaient qu'on payât avec cette sorte de monnaie (Vincent, fils de Kadlubek, p. 753, édit. de Leipzig). On voit par cette expression que la monnaie blanche existait, mais qu'elle était rare : la petite, les bracteates, menues et légères, furent émises en masse. Autrefois on coupait le denier par morceaux pour en faire de la petite monnaie (1) : à cette époque, cette masse de métal fragile ne donnait aucun compte par pièce : elle était pesée, et le poids du marc servait de compte. Les lois du pays s'accommodèrent à ce changement, firent évaluer l'ancienne valeur en celle du marc : la septuaginta

(1) D'où vient le proverbe polonais : « Nie wart złamanégo szeląga. » Il ne vaut pas le sous cassé.

fut évaluée à 14 marcs (Vincent, fils de Kadlubek, chap. 2, p. 396, statuts de la traduction polonaise de 1449, par Sventoslav, II, 34, p. 88, édition de Vilna).

Cazimir le juste (1177-1194) réprima les abus de son frère; mais il ne releva guère le pied de la monnaie, et il frappa des bractéates. Du moins *dux Cazim.* est le seul nom qu'on retrouve sur les bractéates qu'on rencontre en Pologne (pl. XXIV, n° 17). Le duc y est de face, couvert de la couronne, imparfaitement tréflée.

Les bractéates portent la même empreinte que l'argent. On y voit une tête du prince, une tête de saint Adalbert (n° 11), ou les deux personnes assises près de la table; on y remarque souvent des lettres. La bractéate qui est sur notre planche XXIV, n° 18, offre GVNHC. Dewerdekd, p. 268, assure qu'il a trouvé en Silésie de semblables bractéates, portant WENC, une autre ..VICO.. il en conclut qu'elles sont du duc Venceslav et du duc Louis, et il les attribue aux princes de ce nom qui régnèrent dans la Silésie au XIVe siècle. Mais je ne sais à qui attribuer la bractéate qui porte *Gunhc;* quel prince peut-on y reconnaître? Peut-être voudra-t-on voir les lettres L. V. Z. Z. C., initiales du nom des cinq fils de Cazimir, duc de Couyavie : *Lesk*, *Ziemomisl*, *Vladislav*, *Ziemovit*, *Cazimir*. Leur père mourut en 1268, et le premier d'entre eux en 1287. La bractéate au nom et à l'image de saint Adalbert démontre qu'on frappait la monnaie à Gnezne.

On trouve en Pologne des bractéates empreintes de marques épiscopales, de certains signes qu'on prend pour des armoiries. On croit que c'est la monnaie épiscopale. En 1232, Vladislav le cracheur, duc de Pologne (de la Grande Pologne), accorda le privilége de la monnaie à Vincent Nalencz, archevêque de Gnezne, et à Paul Grzymala, évêque de Posen. A peu près en même temps, en 1240, Henri II le pieux, duc de Silésie, en donna un semblable à Thomas de Kozlerogi, évêque de Breslav. Les citoyens furent révoltés de ces exceptions. Les ducs de Pologne, forcés de rétracter ces priviléges, les renouvelèrent dans des occasions plus favorables. Cependant il était difficile aux prélats d'entrer en jouissance, et on ne connaît guère de monnaie des évêques, ni de Gnezne, ni de Posen. La monnaie des évêque de Breslav n'est connue que depuis 1506, lorsque l'évêque Jean Turson, duc de Neisse, commença à la frapper.

Par ces faits, on voit que les branches cadettes de Pologne et de Silésie s'arrogèrent le droit de battre monnaie. Le duc Henri V, en 1318, donna un privilége à la ville de Breslav. Plusieurs villes de la Silésie obtinrent le même droit : Svidnitza en 1369, Lignitza en 1425; mais on ne connaît pas de monnaie de Silésie antérieure à celle du XVIe siècle. La première est de 1505, du duc de Lignitz; suit celle des évêques de Breslav, à Neisse; puis celle des ducs et des villes parut successivement.

Je crois que les ducs de Pologne, qui tenaient les duchés de Posen et de Gnezne (1148-1295) et qui privilégiaient leurs évêques, forgeaient leur propre monnaie. Dans leur partage, ils trouvèrent l'hôtel des monnaies, qui, depuis un certain temps, fabriquait la monnaie à l'empreinte de saint Adalbert; ils la reprirent, et continuèrent à battre monnaie, en frappant non-seulement les bractéates à l'image de saint Adalbert (n° 11), mais les deniers, dont le poids diminuait.

La pièce connue par la publication de Joachim (notre pl. XXIV, n° 12) offre, d'un côté, la tête de saint Adalbert, et, dans la légende, son nom; de l'autre, une personne tenant une épée. Cette empreinte a pu servir à Miecislav le vieux, ou à ses fils Othon ou Vladislav aux jambes grêles (1148-1202), ou bien à Vladislav le cracheur (1231-1239), ou Premislav (1278-1295), lorsqu'ils régnaient seuls.

Depuis 1202 jusqu'à 1278, il y eut toujours deux ducs qui divisèrent le petit état de Pologne : les deux Vladislav, ensuite Boleslav le pieux et Premislav le père ou le fils. Je crois que l'hôtel des monnaies de Gnezne, unique pour les deux princes, a suggéré l'idée de représenter les deux princes réunis sur leurs espèces. Je crois que c'est à ces deux princes qu'appartiennent les pièces qui offrent, d'un côté, les deux personnes debout, dont l'une tient une lance et un bouclier; de l'autre côté, dans le champ, une croix et la légende *S. Adalbibtus*, Adalbertus. On a des pièces de cette espèce de monnaie, où, dans le champ, autour de la croix, on lit : *Boleslav* (n°s 5, 6). C'est Boleslav le pieux, l'aîné, qui résidait à Gnezne, accompagné de son frère ou neveu (1239-1278). La croix était inconnue à la monnaie polonaise : elle signale cependant les pièces de Boleslav le pieux. J'avoue qu'en observant l'attitude des deux figures, je serais tenté de voir celle qui accompagne le guerrier, distribuer des bénédictions, et je la considérerais pour la figure de saint Adal-

bert, si le costume répondait à cette explication : mais je n'ai pas eu le bonheur de voir les originaux.

Après la mort de Boleslav le pieux, Premislav le posthume (1278-1295) resta seul. La monnaie qui offre d'un côté le buste armé d'une épée et de l'écusson; de l'autre, le buste du saint évêque, avec la crosse et le sceptre, ou avec la crosse et l'évangile (nº 9, 10). C'est la monnaie de la Pologne proprement dite, ou de la Grande Pologne, à l'empreinte de saint Adalbert.

Les ducs souverains résidaient sans interruption à Cracovie. Je ne sais pas s'ils continuèrent à fabriquer la monnaie à la manière de Boleslav le crépu, qui plaçait ses frères à ses côtés auprès d'une table; mais je sais qu'on a des deniers nombreux et des bractéates offrant deux personnes assises auprès d'une table. J'ai déjà parlé des bractéates; je remarquerai les deniers qui offrent d'un côté les deux personnes; de l'autre, un guerrier debout, tenant un drapeau (nos 22, 23). Sur certaines pièces, on voit des lettres. La pièce que j'ai tirée de l'ouvrage de Joachim (nº 23) offre LA⌗, peut-être *Lasco*, Lesk le blanc (1205-1227).

Ce qui est certain, c'est que la réfection continuelle de la monnaie se pratiqua et occasionna des plaintes. Le pape Innocent III, en 1207, écrivit à Lesk le blanc, que d'habitude la monnaie de Pologne était renouvelée trois fois par an; que la troisième était la plus rabaissée; qu'ainsi, par le retard d'envoi du denier de saint Pierre, il recevait ce denier dans la plus mauvaise monnaie (Oderici Rainaldi, hist. eccles.; Coquelines, bullar. Romæ, 1740, t. III, pars I, 113; Schœltzer, Gesch. der Deutschen in Siebenbürgen; Naruszewicz, IV, 171). Les diplômes du couvent de Trchébnitza, des années 1203, 1208, 1224, parlent de la refonte de la monnaie (Sommersberg, t. I, p, 815, 825).

Pierre, abbé du monastère de Zbrazlav en Bohème, fait connaître au roi Venceslav, son ami, ce qui se passe au sujet de la monnaie; quelle perte occasionne ce changement continuel à tout le monde; comment celui qui espérait avoir un denier pour sa marchandise la veille, n'obtient qu'une obole; comment un pauvre paysan est trompé par les changeurs (Kœnigssaal chron., cap. 1, p. 10; Bandtke, t. I, p. 379). Cette exposition contribua à décider l'amélioration du système de la monnaie, que le roi Venceslav entreprit, et il fit fabriquer le gros de Prague vers 1280.

L'amélioration de la monnaie en Pologne n'est pas arrivée à la même époque : la détérioration y poursuivait sa marche; les de-

niers de la Grande et de la Petite Pologne diminuèrent. Boleslav V le pudique, pendant son règne trop prolongé (1227-1279), battit sa monnaie plus d'une fois. Il faut croire qu'il n'oublia pas d'y insérer son nom, à l'imitation des Boleslav, ses prédécesseurs. De toutes les monnaies connues au nom de Boleslav, celle qui offre, d'un côté, une personne à cheval; de l'autre, dans le champ, un profil gauche, et dans la légende, *Bolezlaus*, lui convient le mieux : elle est d'un mauvais métal, et elle est la moins pesante (nº 14). Le nom de Boleslav diminait et sa monnaie s'avilissait.

Une pièce semblable par sa forme, par sa grandeur et par sa pesanteur, est celle qui offre, d'un côté, un profil gauche environné de ✠VLADI⸌I⸌LAV, *Vladislav;* de l'autre, dans le champ, le portail à trois tours, et la légende ✠ CRACOV (nº 15). Elle est de Vladislav le bref, qui, dix-sept ans après la mort de Vladislav le pudique, en 1296, parvint au trône et réunit différens duchés sous son sceptre.

On connaît une pièce offrant, d'un côté, un profil gauche et une épée; de l'autre, le portail à trois coupoles (nº 16). Sa forme, son empreinte et sa fabrication sont les mêmes que de celles déjà mentionnées de Cracovie. Elle est un peu plus grande et un peu plus pesante que les précédentes. Il est indispensable de convenir qu'elle est de Boleslav le pudique ou d'un des Lesk, qui occupèrent le trône de Cracovie.

IV. *Quatrième période* (1200-1386). — *Rétablissement de la grosse monnaie.* — Par une singulière inconstance de la fortune, Vladislav le bref paya ses fautes par l'exil. Un étranger, Venceslav, roi de Bohème, se fit couronner roi de Pologne. Le gros d'argent, *grossus pragensis*, avec sa domination sévère, entra en grand nombre en Pologne et y circula.

Nonobstant toutes les calamités et les désastres, les choses humaines faisaient des progrès; la civilisation morale et matérielle avançait; les générations précédentes eurent besoin de la petite monnaie pour la population nombreuse; la génération actuelle demanda de la grosse monnaie pour sa dépense et pour le trafic de toutes les classes. La Pologne l'exigea aussi. Elle ne fut guère satisfaite du règne de peu d'années de Venceslav; mais le gros de Prague lui fut très-utile.

Vladislav le bref revint en Pologne en 1306, mûri par l'expérience, renforcé par ses adversités, diriger le rétablissement de l'état et de la loi. Il conçut cette belle idée; lui et la nation la

saisirent avec persévérance, et le grand œuvre s'accomplit au sein des désastres. Je ne sais si, dans cette crise terrible, la monnaie fut frappée; mais le gros de Prague avait cours et suffisait au besoin du pays. Le langage législatif l'accepta pour l'évaluation des taxes. Cependant Vladislav le bref ne perdit pas de vue la monnaie nationale. En proclamant l'unité nationale et les libertés du peuple, en organisant une représentation nationale, il répétait dans ses édits et ses statuts, en 1319 et 1331, que l'état étant uni, il ne devait y avoir désormais qu'une seule loi et une seule monnaie (Dlugosz, IX, p. 972, 973, 1008, statuta majoris Poloniæ, 37). Par cette disposition, on voit que naguère la monnaie variait, comme il y avait des différences locales dans les lois. Je ne sais pas s'il exécuta lui-même ces vœux, ces dispositions, mais les monumens monétaires nous assurent positivement que son fils Cazimir le grand, qui lui succéda, parvint à corriger le système monétaire.

La pensée symbolique du moyen-âge dessina des emblèmes sur ses monumens, qui donnèrent naissance à différens objets convenus. Les familles particulières inventèrent leurs armoiries, et les armoiries des familles régnantes se transformèrent en armoiries de l'état. Les armoiries furent introduites en Pologne par imitation, et elles devinrent les marques distinctives d'un certain nombre de familles (espèce de *gens* des Romains), qui avaient des relations de parenté, d'amitié, d'opinion, d'action. Les princes Piat marquèrent aussi leurs sceaux et leurs drapeaux de symboles. Un grifon, un aigle, un lion, devinrent leurs emblèmes. Le premier fut bientôt délaissé; mais le lion et l'aigle se disputèrent quelque temps l'honneur de servir aux armes de l'état. Le roi Premislav fut indécis s'il prendrait pour armorial un lion ou un aigle. La branche cadette, de laquelle était Vladislav le bref, réunit sur son écusson le lion et l'aigle, en les adossant par moitié. Ce furent les armes de Cazimir le grand, fils de Vladislav le bref (1). Ce fut alors que les armes particulières des princes se séparèrent de celles de l'état ou de la nation. Cazimir le grand plaçait ses propres armes au bas du grand sceau, et, dans le champ, c'étaient les armes nationales.

(1) De tous les princes de Couyavie. Voyez le tombeau de Vladislav le blanc, duc de Gnievkov, dans l'église de Sainte-Bénigne à Dijon.

Plusieurs pays flottèrent quelquefois dans une incertitude semblable au sujet de l'animal qui devait entrer dans les armoiries. L'aigle volait sans succès en Hongrie et en Bohème. En Hongrie, ni le lion, ni l'aigle (voyez la pl. XXIII, 21, 23, 28, 32), ne purent se domicilier; on y préféra la croix. En Bohème le lion à deux queues parvint à s'établir sur l'écusson. La Pologne laissa le grifon et le lion à ses voisins, et accepta l'aigle blanc. Depuis Vladislav le bref, il avait été proclamé que la Pologne formerait un seul état : toutes ses grandes portions, la Grande Pologne, la Petite Pologne, la Mazovie, reçurent pour leurs armes l'aigle blanc; les ducs de Silésie même le prirent; mais, se défraternisant de plus en plus, ils le noircirent pour s'unir plus intimement avec l'empire d'Allemagne.

Cazimir le grand (1333-1370), en corrigeant la monnaie, plaça dans le champ du revers l'aigle national; de face, il se fit figurer assis, un sceptre et un globe dans la main. Dans les légendes on lit : *Moneta Kazimiri regis Polonie* (n° 24).

Mais il en fit faire une autre, plus grande, sur le pied du gros de Prague, imitant son empreinte. D'un côté, dans le champ, une couronne, cernée de la double légende : l'intérieure, *Kazimirus primus*; l'extérieure, celle de la marge, *dei gratia rex Polonie*. Au revers, les armoiries nationales, un aigle, cernées de la légende, *gross. l. Cracovienses,* grossi legales Cracovienses (n° 25).

Le règne d'un Hongrois, Louis d'Anjou, n'a rien changé dans la destinée importante qui était désormais réservée à la Pologne. Elle grandit immensément par l'influence de sa nationalité; elle étendit ses limites par la civilisation et par le principe de liberté. Le grand-duché des pays russiens, la spacieuse Lituanie, unis à la Pologne, composèrent une unité qui occasionna plusieurs modifications dans la monnaie.

Du moment que les terres russiennes de la Russie rouge, autrement nommées duché de Halicz ou Galitz, avec leur capitale Leopold, furent incorporées à la Pologne, Cazimir le grand fit battre la monnaie particulière de cette province : un lion y servit d'armes. Cette monnaie fut battue à cette empreinte du temps de Vladislav Jagellon et même du temps de Cazimir, son fils. Mais, sous celui-ci, elle disparut bientôt, et le lion fit encore place à l'aigle de la Pologne. J'ai vu et j'ai eu quelques pièces de cette monnaie, qui n'a pas été observée par les autres écrivains.

La monnaie lituaniene prit son origine un peu plus tard. Le

chevalier poursuiveur (pogon', prononcez pogogne) servit d'armes, et il s'unit intimement avec l'aigle. On observera que les espèces fabriquées en Lituanie, à son coin, furent de meilleur aloi que celles de Pologne. On trouve là-dessus des notions très-exactes dans l'inappréciable ouvrage de Czacki.

Nous terminerons cette petite notice sur la monnaie des Piast, par l'indication de quelques dates, qui ne manqueront point d'extension par les recherches ultérieures et les nouvelles découvertes.

Dextre, depuis 1000 jusqu'à 1025.
La croix ételredine, depuis 1000 jusqu'à 1025.

Buste de face.				1148	—	—	1295	
Profil gauche.					1227	—	—	1333
Le roi assis majestueusement.		1077						1333
Le roi assis, l'épée sur ses genoux.			1102	1130				
Les figures debout. . .					1200	—	1280	
Plusieurs personnes à table.				1148	—	—	1290	
Chevalier monté. . . .	1058	1077			1227	1279		
L'épée, marque d'autorité.			1103	—	—	—	1295	
Drapeau.	1058	1077			1227	1279		
Couronne dans le champ.								1340
Portail à trois coupoles. .					—	—	1300	
Saint Adalbert.			1102	—	—	—	1295	
L'aigle.								1333
Les bractéates.					—	—	—	



TABLEAU HISTORIQUE

DU COMMERCE DES SLAVONS ET DE L'ÉTAT DE POLOGNE

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A LA CHUTE DE MASLAV.

D'immenses régions, où jadis la Pologne étendait ou rétrécissait ses limites, furent habitées, depuis les temps les plus reculés, par des indigènes connus sous différens noms, furent ouvertes à des invasions d'étrangers qui y périssaient ou prolongeaient leur séjour.

Les Grecs, dès qu'ils s'établirent dans la Thrace spacieuse, connurent ces indigènes, qui habitaient les rives du Danube, et virent les hordes étrangères arrivées de l'orient, qui erraient sur les stepes de l'Euxin et pénétraient jusqu'à l'embouchure du Danube. Ils appelèrent les indigènes de ce pays Gètes, les hordes errantes Scythes ou Skytes.

Les colonies et les comptoirs grecs établis sur les bords de l'Euxin, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Bosphore Cymmérien, ne tardèrent pas à fleurir et à répandre leur goût pour le commerce. Le bled même de la Scythie fut acheté et envoyé par les Ioniens de l'Euxin à Athènes, et l'argent de la Grèce se dispersa au nord. Olbia, placée près de l'embouchure du Borysthène, devint puissante, et connut les possessions intérieures des Scythes et des Gètes. Par l'entremise des voyageurs, des commerçans, par leurs communications avec leurs colonies et leurs relations avec les Thraces, les Grecs savaient ce qui se passait chez les Gètes, et ils ont signalé dans leurs histoires les mouvemens des différentes peuplades qui s'enfonçaient dans le nord.

Il n'y a rien d'étonnant si, après un laps de vingt siècles, on retrouve au fond de l'Ukraine et de la Podolie des médailles grecques si recherchées des amateurs. Ce ne sont pas les enva-

hissemens des Grecs qui les y ont apportées : les Grecs n'y pénétrèrent jamais hostilement. Les contestations avec les Scythes n'occasionnèrent pas de revers oppressifs pour les finances des républiques euxiniennes. Ces médailles furent apportées chez les Tyrigètes (Tyrvèces) par le commerce.

Les Gètes ont eu à souffrir d'autres invasions, qui se débordèrent sur toute l'Europe, et inondèrent l'Italie, la Germanie, la Grèce, la Thrace, et même l'Asie. Je ne veux pas parler des excursions et des établissemens des Gaulois, qui, sous différens noms, se domicilièrent sur les frontières des Gètes et opprimèrent leur nombreuse population. Les Boïens s'établirent dans l'intérieur des montagnes, parmi lesquelles l'Elbe entraîna avec lui les flots des premières rivières; les Scordiques s'assirent près du confluent de la Save et de la Drave avec le Danube; les Bastarnes dans les pays montagneux des Carpates, d'où ils étendaient leurs violences sur leurs voisins. Ils n'apportèrent aucune monnaie avec eux, rien que leur joug et des calamités. Après un certain temps, il apparut parmi les Gètes un homme de cœur, qui conduisit ses compatriotes à la victoire et reconquit leur indépendance. Il se nommait Rouboboste ou Bérébiste. Il repoussa les Gaulois, extermina leurs différentes peuplades, qui demeuraient entre les sources de l'Elbe et la pointe du golfe Adriatique; il étendit sa domination des frontières venètes jusqu'à l'Euxin; passa le Danube, et se dirigea vers Byzance, répandant la frayeur dans les légions romaines, qui subjuguaient la Thrace et l'Illyrie.

La puissance de Bérébiste arriva au moment où les conquêtes romaines détruisaient les autres peuples gaulois dans leur mère-patrie, consommant la destruction de cette race superbe, et ouvrant des relations avec les Germains et les Gètes, que les Romains nommaient Daces, et dont la puissance éveilla l'attention de Jules-César, qui fit ses préparatifs pour la renverser et conquérir les Parthes, ce qui devait consolider son usurpation et détruire la république subjuguée.

La mort de l'usurpateur provoqua la république à faire ses derniers efforts; la mort de Bérébiste amena la dissolution de l'empire des Gètes. La discorde déchira cette grande unité, momentanément englobée, et entraîna dans le pays de nouveaux ennemis.

Depuis quelque temps les Scythes, repoussés d'un côté par les

Gètes, furent vaincus et exterminés par les Sarmates. Les hordes sarmates remplacèrent dans les stepes celles des Scythes et devinrent plus dangereuses pour les Grecs. Les Daces cherchèrent leur appui pour l'employer contre ses adversaires, et les hordes sarmates pénétrèrent dans la Dace, et dorénavant s'y établirent.

Rome, courbée sous l'administration des empereurs, agissait non-seulement par le tranchant de son épée, mais par les intrigues et par l'influence de la civilisation. Ses envoyés allaient en reconnaissance dans la Germanie; ses voyageurs partaient pour des découvertes sur la mer Baltique; les excursions de ses marchands s'enfonçaient dans les possessions des barbares. Le pays de l'ambre et l'embouchure de la Vistule visités, les relations commerciales ouvertes, trouvèrent d'abord l'ambre, objet principal du négoce. Un comptoir établi dans le centre de la Bohème, où les Marcomans remplacèrent les Boïens, rechercha d'autres objets de trafic, et les commerçans romains accoururent aux marchés des Germains et des Daces. Ces relations apportèrent peu d'espèces romaines, parce qu'on trouve très-rarement des médailles de cette époque en Pologne, et on les trouve très-isolément.

L'idée sublime que le grand Trajan conçut sans succès de réintégrer la république, révéla son esprit moribond à la race dégénérée qui dépérissait. C'était le moment de la grandeur la plus apparente de l'empire. Le siècle des Antonins vit ses limites les plus étendues dans toutes les parties du monde; son commerce répandu sur les routes les plus lointaines; dans son intérieur, toutes les divergeances aplanies, la centralisation consommée, l'état mûr, heureux quant au matériel, malheureux quant au moral, rongé par sa conscience inquiète. Les Antonins raffermirent la conquête de Trajan, qui fit reculer les Daces vers le nord, dans les montagnes, coururent au secours d'Olbia et de ses sœurs de l'Euxin, et conduisirent leurs légions, à travers le Danube et les montagnes, contre les Sarmates et contre les peuples ligués de la Germanie et de la Dace.

Mais tous ces triomphes, toutes ces victoires, furent remportés sous un mauvais augure, sous un astre pâli et éclipsé. Il fallut racheter d'innombrables prisonniers de guerre que les Sarmates et les autres barbares de l'intérieur retenaient chez eux; il fallut faire de nouveaux préparatifs pour repousser l'ennemi, qui se vengeait par des excursions, qui emportait le butin enlevé jusque sur les frontières d'Italie. Peu après, il fallut changer de

politique, l'intérieur du nord devenant de jour en jour plus dangereux pour l'empire. L'aigle romain ne pénétra plus dans ce pays : les dispositions des légions ne répondant plus désormais à son vol ancien. Il fallut faire des traités avec les différens peuples barbares, et leur accorder de forts subsides pour réprimer, par leur entremise, les excursions de leurs adversaires. Il fallut exiger des autres des contingens, et soudoyer les essaims toujours croissans de ceux qui quittaient leurs forêts et leurs frimats pour s'établir dans l'empire.

La monnaie romaine de cette époque (120-250) entra en masse dans les pays du nord et s'y répandit très-loin. Malgré l'agitation continuelle, le commerce était toujours un objet essentiel pour l'empire et pour les peuples qui servaient des communications lointaines. Cela est avéré par la voix des historiens, par les fragmens de Dion Cassius, de Xiphilin, d'Eusèbe, de Zosime. Les traités conclus avec différens peuples des environs du Danube et des Carpates, stipulaient des conditions de libre passage des commerçans, et les caravanes de marchands pénétraient en toute sécurité à travers toutes les populations hétérogènes; jusqu'aux Alains et Roxolans, dont les hordes occupaient les stepes du Tanaïs.

Les objets du commerce étaient assez variés. On y prenait des chevaux, des poissons, des peaux, des pelleteries, du chanvre, du lin, de la grosse toile et différens détails de costume barbare, qui plaisaient aux Romains et devenaient à la mode. En échange l'empire fournissait des marchandises d'une industrie plus recherchée, et surtout des armes, que les barbares achetaient avec empressement. La chance du commerce dut être à l'avantage de l'empire. L'argent qui circulait chez les barbares revenait dans l'empire; mais l'empire a payé d'assez grosses sommes aux guerriers du nord, pour que les monumens monétaires de cet âge se rencontrent dans leurs régions douze siècles après.

On retrouve souvent dans les provinces méridionales de la Pologne le bon argent des Antonins, et l'argent avili, qui fut fabriqué depuis Alexandre Sévère. Les Gordiens et les Philippes ne sont pas rares, même dans la marécageuse Polésie et dans la Lituanie limitrophe. La monnaie des restaurateurs de l'empire (270-375) se retrouve encore assez fréquemment; celle des Flaviens est plus rare, quoi qu'ils eussent eu des relations très-intimes avec les Goths.

Par suite des différentes secousses qui ébranlèrent la souche

germanique, les peuples, élancés de leur domicile, se jetèrent dans les vastes possessions des Daces et des Gètes. Les plus nombreux, les Goths, imposèrent aux indigènes leur domination (330-375), et le formidable Ermanric, chef des Ostrogoths, étendit ses conquêtes de la mer Baltique jusqu'à l'Euxin. Les Sarmates furent presque exterminés, les Roxolans subirent le joug, et d'innombrables populations gètes ou slaves servirent au conquérant.

Mais un ennemi commun s'approchait de l'Orient : il renversa, en 375, la puissance d'Ermanric, subjugua les indigènes et les hordes errantes, et refoula les autres sur les terres romaines. De nombreuses émigrations, fuyant la terrible invasion des Huns, allèrent s'établir dans les provinces romaines et y jetèrent les premiers fondemens des puissances du moyen-âge. L'action du nord changea dorénavant; elle ne chercha plus à exploiter Rome pour emporter ses dépouilles au dehors; elle se comporta de manière à tirer tout l'avantage dans son intérieur.

La mort d'Attila (433) présenta aux peuples un moment favorable pour s'affranchir. Les Huns furent culbutés et expulsés de l'Europe; de nouvelles hordes d'Ougres, de Hongrois et de Bulgares prirent possession des steppes de l'Euxin, et les peuples de langues inconnues, pour la plupart germaniques, évacuèrent les terres des Gètes ou Slaves, ils allèrent rejoindre leurs camarades établis dans les provinces de l'empire d'occident.

Excepté une invasion des Avares, les indigènes, délivrés des autres étrangers, reprirent leur vigueur et se firent mieux connaître sous le nom de Slaves. Ils peuplaient les lieux déserts le long de l'Elbe; ils s'établissaient dans les provinces illyriennes, dépeuplées par de longues calamités; ils inondaient toute la Grèce, où leur valeur faisait fuir les nombreuses légions de Justinien. Toute cette activité au dehors n'était pas favorable à l'introduction des monumens monétaires de Rome dans leur pays natal, et on ne rencontre pas en Pologne beaucoup de monnaie de ce temps.

Les populations slavonnes furent toujours accessibles à la culture et au commerce, et tout état industriel et spéculatif y dirigeait ses vues depuis les temps les plus reculés. Dans ce siècle de gloire des Slaves, les deux yeux du monde luisaient d'une splendeur dépérissante : l'empire romain et celui de Perse sous les Sassanides. Depuis la mort de Nouchirvan (579) et de Justinien

(565) le monde courait le danger de perdre la vue. Une lutte terrible s'engagea qui perça les élémens vitaux de deux empires, qui remua l'univers. La Perse, déchirée par des dissentions religieuses, ébranlée par ses idées politiques, doutant du principe divin de ses rois, laissait fleurir les écoles renommées des chrétiens et des juifs à côté des adorateurs d'Ormuzd, permettait la propagande des doctrines subversives pour le trône des Hormudz et des Cosroue, et mesurait ses ressources d'après celles de l'empire romain. La Porte sassanide rechercha l'alliance des Éthiopiens, des Ostrogoths d'Italie, et des Avares de Slavonie. L'alliance des Turcs avec les Romains ne l'empêcha pas d'étendre ses relations commerciales dans le nord. La sublime Porte se rétablissant sur son siége ne diminua pas le faste de sa cour : le luxe absorbait les classes riches, animait le commerce, et ne remua pas moins l'univers que la diplomatie sassanide. Les caravanes allaient au loin chercher des objets de luxe. De la pointe orientale de l'empire, de Ferganah, des rives de l'Yaxarte, les caravanes tournaient à droite, pour aller en Chine, et prenaient à gauche pour arriver en Europe. Elles traversaient Turfan, pays des Turcs, pour se diriger par le nord de la Caspienne, et traversaient paisiblement les possessions des Chazares pour parvenir dans le pays commerçant des Slaves.

Nul écrit historique n'a pu nous signaler ce dernier fait, trop certain. Mais les monumens monétaires que notre génération déterre nous amènent sur les sentiers des caravanes de ce siècle et les événemens ultérieurs, que nous allons signaler, constateront suffisamment leur existence.

Les prédictions et les craintes des deux empires se réalisèrent. L'univers fut privé d'un œil ; la vue de l'autre fut terriblement affectée. Une force vierge apparut subitement et fit rajeunir l'humanité trop décrépite. Les Arabes, tirés de leur bédouinage à la voix de l'islamisme, renversent l'empire des Sassanides et le culte d'Ormuzd (657), diminuent l'empire romain et le culte chrétien, et communiquent leur immense activité aux peuples subjugués. Maîtres de la Perse, ils coururent les mêmes chemins que les soldats sassaniens frayèrent dans leurs expéditions contre l'Inde et le Touran, que les caravanes persannes découvrirent dans toutes les directions. L'humble Guèbre se joignit à ces courses commerciales pour les conduire jusqu'au bord du Borysthène.

Les Arabes ne se mirent pas à même d'avoir à l'instant leur

propre monnaie : ils reçurent la monnaie idolâtre romaine et celle aux images sassanides. Plusieurs chefs et gouverneurs des pyrolâtres payèrent le tribut et frappèrent librement leurs espèces à l'ancienne empreinte munie quelquefois de noms arabes ou de manifestations de leur déisme. Cette monnaie, nommée cosroësienne, avec celle des derniers momens de la Porte sassanide, compose la troisième période de la numismatique sassanide, et, jusqu'à présent, ses inscriptions ne sont pas déchiffrées, malgré toute la sagacité des orientalistes (1).

Cette monnaie se retrouve en grand nombre dans la Russie Blanche, où habitaient alors les Crivitches (ou Chrobyzes du nord), et où ils bâtirent leur capitale Smolensk. Il y a peu d'années, on a déterré, non loin de Mohilev, sur les bords du Dniéper, une certaine quantité de pièces de monnaie cosroësienne, avec laquelle on a coulé un calice assez pesant : à peine quelques pièces ont-elles été sauvées de cette destruction (je les ai fait graver à Vilna, en 1824). Comment ces espèces sont-elles arrivées dans des pays si éloignés? Certes, ce ne peut être que par la voie du commerce.

Il paraît que cette communication une fois ouverte, elle se maintint assez long-temps, et fut pratiquée de temps en temps. La monnaie cosroësienne fut remplacée, en 695, par les dirhèmes et la monnaie d'or des khalifs, et, dans tous le pays qui s'étend depuis le Dnieper jusqu'à la mer Baltique et la Vistule, on retrouve cette monnaie dispersée; on la retrouve même sur les côtes de la Suède (Aurivillius, de numis Arabicis in Suiogothia repertis disquisitio; Upsaliæ, 1775). La pièce la plus ancienne d'Abdulmelik, frappée à Damas en 698, se trouve conservée à Stokholm; une autre, presque aussi ancienne, du même khalif,

(1) Voici l'extrait d'une note du savant Silvestre de Sacy, sur ce sujet, datée du 31 mai 1830: « La monnaie d'argent que m'a confiée M. Rigollot paraît appartenir à la classe des monnaies sassanides, frappée entre la conquête de la Perse, sous Omar, et l'établissement des monnaies musulmanes. On n'a pu jusqu'ici lire les légendes en caractères sassanides, qui sont des deux côtés du pyrée ou autel du feu, au revers. Du côté de la tête, il y a, devant la figure, une légende en caractères arabes, qui doit être un nom propre. On en connaît de pareilles où on lit *Omar;* et d'autres où on lit *Saïd,* mais ici le nom pourrait se lire de dix ou onze façons, dont aucune ne nous offre un nom propre arabe connu. Derrière la figure se voient des caractères sur deux lignes : on les a pris pour des caractères arabes, et on les a lus *Haddjadj, fils de Youssouf.* Toutefois cela est très-douteux : je doute même que ce soient des lettres arabes. Cette monnaie est précieuse. »

fabriquée à Bassora en 700, fut trouvée en Lituanie. Les pièces kufiques des khalifs, trouvées en Pologne, que j'ai eu occasion d'observer, sont des années 777 à 818 (1). Pour preuve que de semblables trouvailles arrivent, je citerai celle qui fut faite en 1722

(1) Voici les dirhèmes des khalifs trouvés en Pologne, que j'ai eu occasion de reconnaître et publier dans mon petit mémoire (objasnienie trzech pieniedzy kufickich, inséré dans le Journal littéraire de Varsovie, publié en 1828 par M. Szyrma.

	Hégire.	Ère chrét.
Abdulmelik, frappé à Bassore (voyez pl. XXV, 1).	81	700
Mahadi, l'inscription offre le titre de *khalif* Muhammedia.	160	777
Mahadi, l'inscription offre le titre de *khalif* Herat.	163	780
(Le lieu étant très-endommagé par la vétusté du temps, M. Frahn, à qui l'original fut depuis communiqué, propose une autre lecture.)		
Mahadi. . . . .Shash.	166	782
Mahadi. . . . .Muhammedia.	168	684
Mahadi, l'inscription offre le titre de *khalif*. . . . .Bagdad.	169	785
Harun ar Rashid, où le nom de son fils *Amin* est marqué; frappé à Arminia.	188	803
Harun ar Rashid. . . . .Rekifa (voyez pl. XXV, 2).	189	804
Harun ar Rashid. . . . .Muhammedia.	190	806
Amin. . . . .Bagdad.	198	813
Mamun. . . . .Samarkand.	203	818

Toutes ces pièces appartiennent au professeur de l'université de Vilna, Michel Polinski, excepté celle de Harun, de l'an 190, laquelle est du musée de la Société Philotechnique de Varsovie, emportée présentement à Pétersbourg.

La notification expresse du titre de khalif sur la monnaie fut en usage très-rarement. Il y a, dans cet ouvrage, trois pièces de Mahadi au titre de khalif. La monnaie de Harun, sur laquelle le nom de son fils Amin est mentionné, est aussi rare; elle a été frappée à Arminia, ce qui augmente sa rareté. Il y en a une de la dernière année du khalifat de Mahadi et de la première d'Amin qui n'est pas sans intérêt.

Le dirhème de Harun ar Rashid, frappé à Rekifa (pl. XXV, 2), est encore une singularité très-estimée. Un semblable fut autrefois, en 1722, trouvé aux environs de Dantzig, et décrit avec d'autres, par Georges-Jacques Kehr, dans son ouvrage intitulé : Monarchiæ asiatico saracenicæ status, qualis VIII et IX post Christum natum sæculo fuit, ex nummis argenteis, prisca Arabum scriptura kufica cusis et nuper in littore maris Baltici, prope Gedanum effossis, illustratus. Lipsiæ, 1724, in-4°, p. 32.

Le dirhème d'Abdulmelik, khalif ommiah, est une pièce des plus précieuses (pl. XXV, 1) et un des premiers qui furent frappés chez les Arabes. A peine en connaît-on de plus anciens. M. Fræhn, dans son Muhammedanische Münzkabinet des Asiatischen Museums der kaiserl. Academie der Wissenschaften zu Petersburg, 1821, in 8°, p. 15, 16, en a indiqué un d'Abdulmelik, de l'année de l'hégire 79, de l'ère chrétienne 698, frappé à Damas, conservé dans les archives royales des antiquités de Stokholm. Le second qu'il a désigné se trouve à Milan; il a été frappé à Dshey l'an de l'hégire 82 et de l'ère chrétienne 701. Long-temps il fut présumé le plus ancien, mais il céda la priorité à celui de M. Polinski. Depuis, M. Fræhn a augmenté ses notes sur les premières pièces connues, et il a eu la complaisance de me les communiquer. Elles sont restées sous les ruines de Varsovie lors de notre révolution. Chaque fois la pièce

aux environs de Dantzig près de Stegen, où l'on a trouvé plus de soixante-dix dirhèmes des khalifs, frappés entre 802 et 813, avec quelques pièces singulières antérieures, des années 724, 746, 779, 797. Il est évident que ce petit trésor fut enfoui dans la terre vers 815 (G. J. Kehr, monarchiæ Saracenicæ status; Lipsiæ, 1724).

Les annalistes parlent du commerce que les marchands francs faisaient dans la Slavonie, des routes commerciales fréquentées par les caravanes, qui passaient le long du Danube, à travers le pays des Croates et des Bulgares, et allaient jusqu'à Constantinople; ils parlent beaucoup d'une puissance érigée du temps de Dagobert, vers 632, par un marchand franc nommé Samon, qui se mit à la tête des Slavons et vainquit les Avares (Fredegaire, Aimon). Ces faits donnent une idée des relations des Slavons avec les Mérovingiens; mais je ne puis indiquer aucune pièce mérovingienne retrouvée dans les régions slavonnes. Il paraît que les marchands de la Gaule allaient plutôt vendre leurs marchandises qu'acheter; qu'ils échangeaient sans avoir besoin de numéraire. Charlemagne pénétra en Bohème et dans le pays des Lechites et des Polaniens; les relations de la Slavonie limitrophe se multipliaient de jour en jour : mais je ne connais pas d'exemple de deniers de Charlemagne ou de ses successeurs retrouvés en Pologne. Il faut que les Slavons n'aient eu pour leur compte que des combats à soutenir contre les aggresseurs de l'occident, et non des marchandises utiles aux Arabes pour attirer la monnaie kufique en Pologne.

Au XIVe et au XVe siècle les mahométans tatares furent établis en Lituanie; ils conservèrent un respect religieux pour l'ancienne monnaie des khalifs et gardaient chez eux quelques pièces comme souvenir. Mais ces pièces isolées ne se réunirent jamais pour composer un nombre de certaine époque, pour être inhumé dans la Prusse ou dans la Poméranie. Pour que cet enfouissement ait eu lieu, il faut qu'un trafic ait existé avec les Arabes.

Comment est-il arrivé que l'argent kufique circulait chez les Slaves? Nous en avons une description assez détaillée d'Ibn Foz-

de M. Polinski se range entre les trois ou quatre premières qu'on avait pu trouver et conserver jusqu'à ce moment.

On voit que des onze pièces observées la moitié est du nombre des rares et curieuses. Le hasard a voulu procurer ce bonheur à mes études.

lan, écrivain arabe, contemporain et témoin oculaire (Ibn Fozlan und anderer Araber Berichte über die Russen ælterer Zeit; édit. de Fræhn. Petersburg, 1823, in-4°). Les caravanes arabes allaient à la rencontre des caravanes slaves, et le rendez-vous était donné sur les plaines peu éloignées de la mer Caspienne où se décharge le fleuve Volga. Les musulmans, attirés par le gain, contemplaient indifféremment toutes les pratiques superstitieuses que faisaient, dans leur camp, les Slaves et leurs compagnons les Varègues russes; sans connaissance de la langue, ils savaient indiquer le prix, échanger et acheter les marchandises, et les contractans se séparaient satisfaits de leurs profits réciproques.

La Slavonie orientale offrait alors, vers 860, un singulier aspect de mouvement commercial. Les Polaniens de l'Ukraine bâtirent Kiov sur le Dnieper, et ils entamèrent leur commerce avec l'empire grec et byzantin. Les Crivitches, les habitans de Smolensk, de Polotzk, et les autres Slaves qui construisirent Novogorod, ouvrirent des relations avec la Scandinavie. Les Varègues, nus et pauvres, mais riches de courage et d'action, fréquentèrent Novogorod, qu'ils appelèrent Gardaric, furent étonnés de ses richesses, des richesses de Biarmie et de toute la Slavonie, pays de villes, et y cherchèrent fortune. Ils y rendaient des services, se procuraient des vêtemens et se mettaient à même d'entreprendre le commerce; ils parvenaient jusqu'à Byzance, ils allaient en caravane jusqu'en Asie et revenaient dans leurs plaines blanchies de neige animer les chants de leurs poètes, provoquer leurs compagnons d'armes à s'aventurer. Une tribu considérable de Russes ou Russiens, sortie des Varègues, s'établit à Novogorod, s'empara de la direction des affaires publiques des principales villes, et fonda un état composé de différentes républiques commerciales, sous un seul chef.

Dans le même temps, chez les Lechites, entre l'Oder et la Vistule, Ziemovit, fils de Piast, usurpa l'autorité sur différentes peuplades, et, à l'aide des Polaniens, lui et ses successeurs constituèrent un état nommé Pologne. Les autres chefs donnèrent naissance à la Bohème et à d'autres états moins signifians, dont la durée fut plus courte. Il n'en fut pas de même de la Moravie. D'une grande étendue, puissante et formidable sous Sventopelk (873-894), elle fut dissoute par la discorde et par les attaques réitérées des Allemands et des Hongrois, qui s'établirent vers 900 en Pannonie.

L'empire immense des khalifs abassides, se décomposant en de nombreux émirats, a vu se multiplier sa monnaie kufique. Chaque dynastie frappa séparément la sienne. Celle des Sammanides fut très-nombreuse. La dynastie sammanide aggloméra sous sa domination plusieurs provinces très-étendues : elle réunit Khorasan, Chotlan, Tocharisme, Chovaresme, Mavarannahar, Ferganah, et elle choisit pour sa capitale Samarcand, centre du commerce qui se ramifiait de ce point en différentes directions. Elle frappait beaucoup d'espèces en plus de vingt lieux (1) et les envoyait par ses marchands à l'étranger. Cette monnaie est singulièrement disséminée et retrouvée continuellement en Russie, en Lituanie, et jusques vers l'embouchure de la Vistule. Ainsi, le commerce des caravanes était toujours animé, et son bilan numéraire fut pour les Slaves. Il continua pendant toute l'existence de cette dynastie (894-1004) (2). Depuis, il y eut une

(1) La monnaie sammanide fut fabriquée dans les villes suivantes : Samarcand, Shash ou Tashkend, Balch, Chottel, Enderabe, Niszabur, Termès, Madin, Bedachshan, Bijar, Meru, Tunket-Ilak, Bochara, Achsiket, Binkes, Ferah, Ferghana ou, Andushan, Pendshehir, Muhammédia ou Réy, Nasrabad, Taghama, Herat, Amol Rasek.

(2) Les dirhèmes des Sammanides que j'ai eu occasion d'observer et d'expliquer dans mon petit mémoire (Objasnienie trzech pieniedzy kufickich Sammanidow) inséré en 1829 dans le journal littéraire de Varsovie, publié par M. Szyrma, sont les six suivans :

	Hégire.	Ere chrét.
Ismael ben Ahmed, khalif Moktafi, frappé à Djorjan, l'an	289	902
Ahmed ben Ismael, khalif Moktader. Le lieu effacé par le temps	297	910
Nasr ben Ahmed. . . . .Samarcand.	307	920
Nuh ben Nasr, khalif Mustecfibillah, Shash (pl. XXV, 3).	333	944
Abdulmelik ben Nuh, khalif Muthi billah, Bokhara (pl. XXV, 4).	347	958
Almansur ben Nuh, le nom de son visir [illegible] y est marqué; khalif, Muthibillah, Bokhara (pl. XXV, 5).	353	963

Les trois premières pièces sont conservées dans la collection du professeur Polinski; les trois autres furent dans le musée de la société philotechnique de Varsovie. Toutes les six furent trouvées en Lituanie.

Partout à l'étranger on connaît la rareté de la monnaie sammanide. Tychsen fit connaître les trois pièces que possédait la collection de l'université de Gœttingue (Commentarii societatis regiæ scientiarum Gœttingensis, historicæ et philologicæ classis, tom. IX, ad a. 1787, in-4°, p. 129-131); Adler les quatre autres, qui se trouvaient à Veletri (museum kufigum Borgianum Veletris, pars II, Hafniæ, 1792, in-4°, n. XXXI-XLVIII); Marsden huit pièces (numismata orientalia illustrata; the oriental coins described and historically illustrated; London, 1823 et 1825, in-4°) : elles précédaient Abdulmelik, et elles ne sont pas si rares en Pologne, en Russie, en Suède,

forte interruption dans ces relations avec l'Orient; on ne voit plus de monnaie de l'époque suivante : les nouveaux bouleversemens dans l'empire des khalifs en furent la cause.

D'autres événemens changèrent alors la situation sociale des peuplades Slaves et des états qui prirent certaine consistance. La culture gréco-romaine, dégradée à Byzance, défigurée chez les Latins, influençait plus que jamais toute la Slavonie et tout le nord. La religion faisait des progrès parmi les populations et l'activité intense que les dispositions du siècle enfantaient opéra une immense révolution et étendit la domination de Rome partout, d'où jadis recula l'aigle de l'empire.

Depuis les temps très-anciens, il était avéré chez les chrétiens que les Slaves n'étaient pas des païens dépourvus de la connaissance du Dieu créateur. A Byzance, les voyageurs slavons, les marchands, les musiciens ambulans et quelquefois les prison-

qu'ailleurs. Castiglioni (monete cufiche del museo di Milano; Milano, 1819, in-4°) a eu le bonheur d'en réunir plus que tous les autres écrivains ; le nombre réuni par lui en argent et en cuivre s'élève à soixante-quatre, et va jusqu'à Nuh ben Mansur. Les six pièces que j'ai nommées sont inconnues à toutes ces publications.

Remarquons ce que dit le savant Fræhn, qui a bien approfondi la numismatique mahométane, de la richesse des monnaies sammanides du musée de Pétersbourg (muham. Münzkab., p. 24, 25). Il a réuni, dit-il, sans interruption toutes les années de tous les émirs de cette florissante dynastie ; il a évidemment surpassé tous les autres. Pour faire connaître toutes ses singularités, il faudra les décrire à moitié. On y rencontre les hôtels de monnaie dont les noms étaient inconnus pour la numismatique ; les noms des gouverneurs qui relevaient des Sammanides ; les noms de visirs, de tuteurs, passés sous silence dans les annales ; les noms de monnayeurs qui ne furent pas notifiés dans l'histoire de la numismatique. On y trouve les titres des émirs, les noms des khalifs, tantôt passés sous silence, tantôt marqués même après leur décès par des motifs politiques ; les contrariétés apparentes et captieuses, les anachronismes illusoires à propos de questions politiques ou par suite de la réunion de types discordans ; les signes, les symboles. Tout cela éclaire l'histoire de la dynastie et aplanit différentes incertitudes qui s'élevaient à diverse occasion. Toutes ses richesses, ajoute M. Fræhn, inappréciables pour la numismatique et pour l'histoire, furent ramassées dans l'empire lui-même.

Il observe que, depuis Abdulmelik, il n'y a qu'une seule pièce de Mansur ben Nuh qui est connue des étrangers, en Suède. Il assurait en 1819 qu'il était le premier qui fit connaître la monnaie d'Abdulmelik et de Mansur, qui ne sont que très-rares (novæ symbolæ ad rem numariam muhammedanorum ex museis Pflugiano, atque Manteufeliano, Petropoli ; nec non Nejeloviano, Kasani. Halis Sax., in-4°). J'ajouterai qu'en même temps Castiglioni, en 1819, donna une notice de dix-neuf pièces en cuivre de Mansur ben Nuh et de treize en cuivre ou en argent de Nuh ben Mansur ; il a cru même reconnaître une fruste du dernier Abdulmelik. Les pièces expliquées par Marsden donnent quelque exemple de difficulté qu'offre particulièrement la numismatique des Sammanides.

niers de guerre; sur toute la longueur du Danube et sur différens points de la Grèce des relations plus intimes établirent chez les Grecs une idée juste du courage, de l'hospitalité, de la douceur des Slavons et de leur déisme (Procope, de bello Goth., III, 14; Maurice, stratag., I, 2; Photius, epist. 2, n° 35, p. 58, edit. Montacut). La même opinion était constatée par les Latins à l'occident, et les témoignages des ecclésiastiques avouaient que les Slaves reconnaissaient un être suprême, créateur, qui est au-dessus de tout (Ditmar, p. 387; Helmold, 1, 84).

Mais la parole et l'imagination humaine préoccupées de la divinité créatrice, en déterminant son existence et son action, se créaient un langage sensuel et les images : elles cherchent à manifester leur respect et leur piété et inventent un culte, un rite. Les populations slavones n'étaient pas uniformes dans cette catégorie, et elles se divisaient en différentes sectes amies ou ennemies. Il paraît que les plaines de la Vistule nourrissaient les habitans partagés en deux rites qui divisaient, dit-on, la Scandinavie. Les Lechites, les Mazoviens, les Polaniens, les Lentchitzaniens, les Poméraniens, et les autres habitans des côtes de la Baltique, les Lutices, les Prussiens, brûlaient leurs morts. Dans toute cette étendue de pays, on retrouve d'immenses cimetières remplis d'urnes où des cendres humaines furent déposées, et on y voit très-rarement de simples ensevelissemens de corps de ces siècles reculés. Dans la Chrobatie on enterrait et on élevait très-souvent des tertres, *moghila*, des monticules, qui résistaient au dégât du temps, et on en voit çà et là dans le pays de Sandomir, de Cracovie, de la Haute-Silésie. La mythologie et les images des Slavons variaient selon les sectes; celles des Polaniens d'Ukraine et des Lutices du nord ne se ressemblaient guère.

Les opinions étrangères, qui s'insinuaient par des voies nombreuses, faisaient leurs opérations. La doctrine chrétienne de l'occident, les idées indiennes apportées de l'orient, enfin le langage fantastique de la poésie scandinave augmentèrent la discordance, donnèrent naissance à de nouvelles sectes, déployèrent le drapeau qui donnait une teinte religieuse même à des relations politiques et de guerre, disposèrent les esprits à prêter l'oreille à toutes les nouveautés que le courage des propagateurs étrangers apportait, et entraînèrent leur pensée à la connaissance du Dieu sauveur.

D'un côté, le rit grec trouva des apôtres qui enseignaient des

rives du Danube jusqu'aux sources de la Vistule. Cyrille et Methode prêchèrent dans la Grande Moravie et leurs disciples allèrent en Bohème, en Silésie, et dans la Chrobatie entrecoupée par les monts Carpates. Les Russiens de l'Ukraine et les Polaniens de Kiov se montrèrent enclins au culte byzantin, et le duc Vladimir, qui résidait à Kiov, reçut ce culte vers 981.

D'un autre côté, la propagande latine, appuyée par la politique et par les armes des Allemands, envahit tout le pays de l'Oder et de la Vistule : elle rencontra les apôtres du rit grec et s'empressa de gagner les chefs. La population, attachée à son indépendance, s'opposait à la lumière qui lui était apportée du sombre occident. Celle qui habitait les plages de la Baltique aux environs de l'Oder aima mieux inventer d'autres dieux que d'accepter simplement les idées et le joug de l'étranger. Mais les chefs, les roitelets des Slaves, furent plus accessibles aux persuasions qui s'accordaient avec leur intérêt particulier. Une fois devenus chrétiens, ils étaient considérés commeappartenant à l'empire, à l'Allemagne, et ils restaient sous la protection du roi d'Allemagne, leur pouvoir, contesté par la population, fut soutenu par la force du souverain allemand et de ses hauts fonctionnaires introduits dans le pays converti pour appuyer la propagande du clergé.

Othon le grand trouva la chose bien avancée, et la Slavonie paraissait asservie. Des colonies militaires furent établies aux environs de l'Oder; les Chrobates des monts Carpates, avec leurs vayvodes, lui payaient tribu; la Bohème baptisée était une dépendance de l'empire; chez les Polaniens, à Posen, un évêché fut institué. Othon le grand érigea une hiérarchie épiscopale en 948, et l'évêque de Posen devint suffragant de l'archevêque de Magdebourg. Ziemovit et ses successeurs ne s'opposaient point à la propagande, mais ils restaient fidèles à leurs usages. Les soins infatigables de Jordan, évêque de Posen, et l'adresse de Dombrovka, princesse de Bohème, mariée en 965 au roi Miecislav, décida ce roi à se faire baptiser en 966 et à se réunir aux soins de son évêque pour convertir le pays. Dix ans avant sa mort, il proclama, en 982, l'abolition du culte païen.

Dès qu'il fut baptisé, il s'avoua serviteur du roi-empereur, comme les autres margraves et comtes, qui exerçaient leurs fonctions sur les frontières de la Pologne, envers lesquels il observait un respect qui allait jusqu'au point de se tenir de bout en leur présence, et avec lesquels il s'allia par mariage. En peu de

temps, il rendit des services éminens à l'empereur, lorsqu'il accourut, en 967, de son pays aux frontières de la Saxe, pour combattre et vaincre le rebel Vigman (1).

Tous ces nouveaux baptisés étendirent leurs conquêtes en tous sens, et le conquérant des petits peuples, le renommé Miecislav, se vit en contact avec de plus grands agresseurs. Une partie de la Chrobatie fut conquise en 981 par Vladimir, duc de Russie; une autre avec la Silésie par Boleslav, duc de Bohême (991-993). C'est en cet état de choses que, par son décès, Miecislav abandonna, en 992, son état assez considérable aux enfans qu'il eut de son double mariage; mais le génie de l'aîné s'impatienta bientôt des entraves et de la servitude : il conçut une grande idée qu'il réalisa.

Depuis des siècles la Slavonie fut une immense fourmillière où tout le monde se remuait d'accord et travaillait au grand jour à son soutien; libre, chacun fuyait la servitude. Plus d'une fois l'ennemi détruisit son œuvre, il le reconstruisait infatigablement à force réunie. Les plans propres à dénaturer cet état échouèrent toujours dans leur commencement : mais la marche des idées paraissait opérer, à l'époque de l'introduction de la religion chrétienne, une métamorphose à laquelle différens événemens donnèrent différentes formes. C'est alors que Boleslav a cru mieux changer les peuplades nombreuses en une république d'abeilles sous un seul chef, les enfermer dans une ruche moins accessible aux agressions, les organiser et centraliser dans son intérieur, donner la direction à toutes les forces nationales vers ce but et agglomérer différens intérêts, pour assurer l'indépendance, la liberté et la nationalité. Si cette pensée put être dangereuse pour les libertés particulières, favorisées par les libertés antiques, c'était certainement une bien fâcheuse suite de la complication infinie des circonstances du siècle et des événemens extérieurs. Boleslav se montrait quelquefois violent, il semblait dévier de sa route : mais c'était pour revenir avec plus de persévérance à son plan et pour atteindre son but plus efficacement. Il usa des armes de la politique étrangère, mais il puisa ses ressources dans la force et la disposition locale. Il remplit l'univers de son nom, et il laissa dans toutes les classes du nouvel état le souvenir du

(1) Misca rex, cujus potestatis erant Slavi quos dicunt Licicaniki (Litzitzaniques, Lentzitzaniens). Witikind, annales, lib. III, p. 660.

siècle d'or dont il fut l'auteur. Pour apprécier son mérite, il ne faut qu'observer les faits et étudier avec attention ce que, cent ans après, disait Gallus, historien étranger arrivé de France en Pologne, qui a cru juste de divulguer sa gloire; étudier un autre écrivain allemand, Ditmar, évêque de Mersburg, contemporain, connaissance et ennemi personnel de Boleslav. Je ne veux pas écrire l'histoire de ce grand homme : cette tâche serait hors d'œuvre pour mon ouvrage actuel, plus que ne l'est l'article qui m'occupe : mais je veux indiquer quelques faits, puis observer le numéraire qui circulait à cette époque et qui nous dévoilera différentes relations.

Boleslav chassa d'abord ses frères et se mit lui seul à diriger les affaires publiques; ils allèrent se plaindre à l'étranger; l'un d'eux se fit raser la tête à Rome, et fit don au pape Jean XV de toute la Pologne avec sa capitale Gnezne (*voyez* le diplome dans Muratori).

Boleslav servit, comme son père, à l'empereur Otton III; il accourut avec son contingent combattre les Slaves occupant le pays entre l'Oder et l'Elbe; puis il se tourna contre la Bohème et terrassa cette puissance; en 999 il occupa la Silésie avec Breslav, sa ville capitale, et la Chrobatie avec sa capitale Cracovie; il désigna le Danube et Teisse pour limite vers la Hongrie, et il soumit les Poméraniens.

L'empereur Otton III ne se plaignit pas de lui, mais les exploits du conquérant attirèrent son attention : il désirait le voir par curiosité. Le millenaire depuis la naissance du Sauveur provoqua les chrétiens à des actes pieux qui servirent de prétexte à Otton pour faire un voyage à Gnezne. Il y alla visiter le corps du saint martyr Adalbert, récemment tué en Prusse par les païens, lorsqu'il y prêchait. Reçu très-hospitalièrement par Boleslav, Otton fut stupéfait en contemplant le faste, les richesses, la puissance et la grandeur de Boleslav. Il consulta ses comtes : Ma foi, disait-il, c'est chose bizarre de le considérer pour un margrave ! Et au milieu des réjouissances, à un banquet, pour marquer sa grâce et son amitié, en manifestation de la fraternité, il ôta de sa tête la couronne impériale et la mit sur la tête de Boleslav, aux applaudissemens de tous les convives.

Il y usa pour la dernière fois de son droit de souveraineté en érigeant plusieurs évêchés et l'archevêché de Gnezne; puis il conclut un traité avec Boleslav, par lequel il se désista de tous les

droits qu'il pouvait prétendre exercer dans les limites de la domination de Boleslav, tant actuelle que future. Par ce traité, il était libre à Boleslav de conquérir toute la Slavonie, sans aucune intervention de l'empereur.

Les seigneurs allemands régalés revinrent dans leur pays chargés de dons, d'argenterie et de vases d'or, qu'ils emportaient avec eux à la fin de chaque banquet. L'empereur Otton III reçut en cadeau un bras de saint Adalbert.

Dans ce siècle, les empereurs, reconnaissant le titre de la royauté, encourageaient les rois nouveaux chrétiens à se faire sacrer. Cette cérémonie religieuse dépendait du pape, qui en donnait la permission. Otton III, dans sa bonté, imitait les empereurs de Byzance. Il mit sa couronne impériale sur la tête de Boleslav comme autrefois, au pied du Caucase, l'empereur Heraclius mit la sienne sur la tête d'un général turc qui lui amenait des secours; il envoya une couronne avec des reliques de la lance de saint Maurice en présent à Étienne, roi de Hongrie, comme le fit peu avant au même Étienne, Basile, empereur grec. Étienne sollicita alors l'autorisation du pape pour se faire oindre. Silvestre II, en confirmant le traité de Gnezne, crut convenable, dit-on, de refuser à Boleslav son consentement à la cérémonie de l'onction et l'accorda au roi de Hongrie. Otton III, de sa part, fit un présent au roi Boleslav de reliques de la lance de saint Maurice, du trône d'or qu'il tira du tombeau de Charlemagne et d'une épée qui, depuis, servit admirablement Boleslav. Peu après, Otton III, qui s'intéressait tant de ses voisins, mourut (1002), et son successeur, Henri II, eût bien à souffrir pour ses péchés de la part de l'indomptable Boleslav.

Ekkihard, margrave de Missnie, qui avait des relations de parenté avec Boleslav (1), fut un des compétiteurs de Henri II : Boleslav le seconda et envahit la Bohème en 1002, choisit Prague pour sa seconde capitale, et ne voulut rendre aucun hommage de cette nouvelle acquisition à Henri II, se fondant sur les articles du traité de Gnezne. Ekkihard ne vivait plus; mais cette incidence diplomatique occasionna une guerre (1002-1018) longue et dure.

La diplomatie du siècle jouait son rôle, et, au moment de la

(1) La mère d'Ekkihard et de Gunzelin fut belle-mère de Boleslav.

rupture, la cour royale d'Allemagne se moquait de la royauté non sacrée de Boleslav. Offensé par ces petites chicanes, dans un moment de faiblesse, Boleslav ordonna à plusieurs moines établis sur la montagne Chauve d'aller à Rome solliciter auprès du pape la permission nécessaire pour son couronnement. Au moment du départ, les moines furent assassinés. La légende dit qu'on croyait que ce furent des brigands qui commirent ce meurtre, espérant en tirer de l'argent; mais les moines étaient pauvres pèlerins, et on disait que c'étaient les païens qui les avaient tués. Boleslav réfléchit et ne pensa plus à s'adresser au pape.

Les forcs étaient inégales, mais la perspicacité de Boleslav sut détruire les invasions de Henri, et, tout en préservant ses guerriers chéris de pertes inutiles, il devint agresseur à son tour. S'il n'a pas réussi à regagner la Bohème, il conquit la Luzace et le canton de Loubouche; il inquiéta Henri II sur tous les points; il l'accusait au pape qu'il interrompait toutes ses communications avec l'Italie et Rome; il envoya ses agens et son argent en Italie, pour faire remuer Hardouin, prétendant à la couronne d'Italie; il semait des divisions parmi les seigneurs, en Allemagne; il les corrompait, les révoltait contre Henri II, et persuada à plusieurs qu'ils abjurassent leur dépendance à l'empire : ils le reconnurent lui-même pour leur souverain. Lorsqu'il s'agissait de quelque question légale diplomatique entre lui et Henri II, il faisait apporter le volume du droit canonique, et son confident, l'abbé de Tun (Tignetz), qui ne le quittait jamais, lui expliquait les articles et les appliquait au préjudice de Henri II. Lorsqu'il fallait envoyer quelqu'un en Allemagne pour des affaires importantes, il y envoyait un homme affidé, mais pervers et rusé (Stoignev) qui savait manier l'intrigue et l'argent. Ce sont les plaintes des adversaires de Boleslav qui nourrissaient contre lui d'implacables rancunes.

Henri II, déjà empereur, fatigué au dernier point, désirait vivement se tirer d'embarras avec honneur. En 1017, il envoya une députation composée des archevêques Archambaud, de Mayence, et Geron, de Magdebourg, et d'Arnould, évêque de Halberstad, pour conférer avec Boleslav le grand; mais, après avoir attendu quatorze jours près de Zeitz, ils s'en revinrent sans l'avoir vu. Ils ne voulaient pas se rendre à la résidence de Boleslav, ils exigeaient qu'il vînt jusqu'à Zeitz, et il leur fit savoir qu'il ne passerait pas le pont. L'année suivante (1018), au mois de janvier,

une autre députation, composée des prélats ci-devant nommés, Geron et Arnould, et de plusieurs comtes, sans exiger des choses déplacées, arriva à Budissin, où Boleslav se trouvait. Elle y conclut et jura un traité qui ne répondait guère à la convenance, mais à des circonstances trop graves. Le traité de Budissin, déterminant les limites de l'empire de Boleslav, lui adjugea toutes les conquêtes qu'il fit dans les Marches occidentales et obligea l'empereur à donner un contingent. Tous les préparatifs qui avaient été faits contre l'empereur, Boleslav le grand les tourna contre les Russiens. Un contingent de 300 impériaux, de 500 Hongrois et de 1000 Petzenehs le suivit et partagea cette expédition.

Jaroslav le grand ne put soutenir le premier choc : Boleslav, vainqueur, entra à Kiov. Il envoya à l'instant en ambassade à l'empereur Henri II, son favori l'abbé, avec des présens et des démonstrations de son amitié. Un autre ambassadeur partit pour Constantinople, pour annoncer à l'empereur Basile son arrivée à Kiov et l'assurer qu'il dépendait de lui de l'avoir pour bon voisin ou pour ennemi implacable. Boleslav emporta de grandes richesses de cette résidence des ducs russiens et retourna dans ses états (Ditmar, Nestor, Gallus).

Il serait trop long de le voir à l'intérieur dans tous les détails : il y fut législateur et créateur de l'état; mais je remarquerai qu'on lui a fait tort en le dénonçant comme imitateur des institutions étrangères. Étienne, en Hongrie, offensa la liberté païenne de sa nation par la liberté chrétienne et par l'introduction de la dépendance et du servage féodaux; Jaroslav le grand, rétabli dans son empire, fit cesser l'influence des Varègues et entreprit d'organiser une fédération fraternelle des républiques russiennes, homogènes par leurs intérêts commerciaux; Boleslav ne voulant pas détruire les institutions chéries des habitans, il les réunissait et les faisait vivre en paix entre eux.

Qu'on ne s'imagine donc pas de voir en lui un niveleur : il a eu trop à faire; malgré les actes de sévérité et de contrainte, il a eu trop d'humanité pour en vouloir à toutes les libertés, à toutes les habitudes locales. Le pays était rempli d'opinions religieuses; le rit latin fraternisait encore avec le grec, combattait et cherchait à détruire le paganisme. Les violences dont à cette occasion la Hongrie fut le théâtre ne s'étendirent pas sur la Pologne : tout y allait doucement, et elle servait d'asile aux Hongrois poursuivis. L'évêque de Prague, Adalbert, parcourut également

la Hongrie et la Pologne avant d'arriver en Prusse où il trouva la mort. Les autres prédicateurs et pèlerins couraient le pays pour renforcer les nouveaux croyans dans la foi et faire de nouveaux prosélytes. Un pèlerin hongrois, Coloman, traversa la Chrobatie et la Pologne, pénétra en Moravie, où il périt méconnu et pris pour un espion : mais, depuis, sa sainteté fut reconnue. Boleslav, qui se montrait sévère envers les chrétiens, même lorsqu'ils enfreignaient les usages reçus, laissa exercer le culte antique des Slavons et ne le persécuta jamais. Les païens de la ville silésienne Nimtche étaient aussi attachés à sa cause que tous les autres, au moment des agressions et des attaques des Allemands. La Poméranie restait païenne à tel point que son évêque Reinbern n'y ayant rien à faire, alla à Kiov y ourdir des menées qui devancèrent l'invasion de Boleslav.

Mais c'était faire marcher la civilisation que de faire avancer la doctrine chrétienne. Boleslav y prêta la main. Il fonda plusieurs couvens pour établir des écoles et répandre l'instruction; Il fonda l'évêché de Loubouche dans le pays conquis; détacha l'évêché de Posen de sa dépendance de l'archevêché étranger de Magdebourg et réorganisa indépendamment la hiérarchie du pays; il respecta le clergé, mais il ne lui permit pas de se distinguer par des priviléges des laïcs, ni d'interposer son autorité là où les lois nationales décidaient même dans l'affaire du mariage; il donna des ordres aux évêques, ils obéirent, et le sacrèrent solennellement le 25 décembre 1024, vers la fin de son glorieux règne. Par cet acte, il fit une démonstration singulière de l'indépendance de son esprit et de son clergé; lui et ses évêques se montrèrent au-dessus des préjugés du siècle, exemple unique, qui fut observé et répété par ses successeurs. La politique impériale grinça les dents; la cour de Rome se tut et le langage intéressé des écrivains postérieurs défigura forcément la chose.

Le Hongrois Procui et les castellans des frontières de l'Allemagne exerçaient leur juridiction et servaient la Pologne selon qu'ils étaient convenus avec Boleslav. La Poméranie était gouvernée par ses propres lois. Les villes et les communes, qui s'enrichissaient par leur industrie et par leur commerce, payaient les contributions et donnaient leur contingent d'après le nombre de foyers. Mais la Pologne elle-même, la Mazovie, la Chrobatie, la Lentchitzie, composaient un corps compacte et semblaient être constituées sur le même pied. La même administration y était

introduite, les mêmes lois promulguées. Au moins dans les temps postérieurs, lorsque toutes les incidences fâcheuses divisaient la Lechie, l'identité des institutions et des lois s'y opposait, et ne nous indique aucun roi législateur qui en ait jeté les fondemens, excepté Boleslav le grand.

La justice était rendue également à tous. Boleslav se réserva la haute instance, et il prononçait les sentences volontairement, aussi bien envers les riches qu'envers les pauvres; les rustiques approchaient de son tribunal aussi facilement que les militaires. Dans ses décrets contre les criminels, comme juge, il fut sévère; comme homme, il cédait aux instances de sa femme, qui ne manquait pas d'intervenir pour obtenir grâce. A l'occasion des moindres délits que les seigneurs commettaient, il outrepassait quelquefois les formes judiciaires, invitait le coupable au bain, et il lui faisait appliquer la correction paternelle (1). Un conquérant, le créateur d'un état, est ordinairement despote, agit arbitrairement. Il est impossible de déterminer jusqu'à quel point Boleslav se permit de l'être. Il paraît que différentes fonctions furent de tout temps éligibles, et Boleslav respecta l'élection; il nommait aux autres. Il a aggloméré en un corps différentes hétérogénéités, et il ne pensa point à la représentation nationale; mais il ne faisait rien sans la consultation et le consentement de ses conseillers, qu'il considérait comme ses amis.

Les populations les plus amoureuses de leur liberté souffrent dans leur sein l'esclavage et s'obstinent à le maintenir. Les prisonniers de guerre furent généralement considérés comme esclaves, comme objet de commerce; le peuple subjugué, réduit au servage; les propagateurs de la civilisation même asservissaient les masses. Depuis que la civilisation du siècle faisait des progrès dans la Slavonie et dans la Lechie, la liberté primitive des masses dépérissait. Cela ne se fit pas inopinément, d'un seul coup, sur tous les points, par une conquête gigantesque; non, cela marcha lentement et se déroula dans le temps encore où la Slavonie était un agrégat de nombreuses peuplades. Boleslav trouva différentes classes et différens rapports entre elles; il trouva les propriétaires et les paysans libres qui cultivaient les terres d'autrui,

(1) D'où vient le proverbe polonais : « Sprawić laznię, » faire un bain, c'est-à-dire corriger quelqu'un, faire réfléchir rudement, par des coups, battre une personnne, fustiger.

les asservis et les esclaves. Je ne puis me former aucune idée de l'amélioration du sort des asservis sous Boleslav; quant aux esclaves, ils étaient achetés et vendus en Hongrie et en Bohème. Le même trafic dut avoir lieu en Pologne : la quatrième femme de Boleslav achetait des esclaves pour les rendre à la liberté; Boleslav ne put qu'appuyer les efforts de la reine.

Je fis observer ailleurs que le numéraire nombreux d'un pays est quelquefois la preuve de la misère. Le règne de Boleslav, contemporain de l'Anglosaxon Etelred, confirme que le peu d'espèces locales n'est pas une marque d'indigence : il peut y avoir une circulation fortement animée et suffire; il peut être renforcé par l'influence des espèces étrangères, ce qui rend inutile de multiplier la monnaie locale. Ce dernier cas a eu lieu sous Boleslav le grand.

Par les relations que nous avons indiquées, l'Allemagne fournit force monnaie d'Adelaïde et d'Otton, puis de Henri II. Ce fut de cet argent que Boleslav se servit pour gagner des amis parmi les seigneurs de l'empire. Mais qu'on ne s'imagine pas que ce fut par la seule voie du butin que l'argent de l'Allemagne circula en Lechie. Boleslav n'a pas été extorquer de contributions en Angleterre, et la monnaie anglosaxonne ételredine circula aussi nombreuse que celle de l'Allemagne : la monnaie ételredine servit même de modèle à l'empreinte du pays. Les monnaies de Bohème, de Hongrie, de Byzance, avaient aussi leur cours. D'où vient donc cette affluence de monnaies si différentes? Certes ce n'est pas le pillage qui la fit venir.

C'est le commerce, objet chéri des villes russiennes et des villes de la Poméranie. Les grandes routes commerciales se croisaient autrefois par Smolensk : celle qui partait de Byzance vers le Novgorod avec celle qui allait de Samarcand vers l'occident et vers l'embouchure de la Vistule. Du temps de Boleslav et de Jaroslav le grand, la même route de Byzance jusqu'à Novgorod fut fréquentée; l'autre se dirigeait de l'occident, par Olmutz et Cracovie, jusqu'à Kiiov, où elle rencontrait celle par laquelle arrivaient les Chazars et les autres nations de l'orient aux huit marchés de Kiiov.

Lorsqu'on jette un coup-d'œil sur la carte du siècle (pl. XVII) on voit à l'instant que, dans la Lechie les chemins se croisaient et se réunissaient dans différentes directions pour répandre les marchandises et l'argent étranger. J'indiquerai le nom des lieux

très-renommés à cette époque qui étaient sur les routes. D'abord, partant de l'Allemagne, vers l'orient :

1° Olmutz, Cracovie, Vislitza, Sandomir, Vlodimir, Loutzk, Drohobouj, Kiiov;

2° Prague, Libitz, Nimtche, Vrotzlav, Caliche, Lentchitza, Plotzk;

3° Merseburg, Missnie, Bodoussin, Ilva, Glogov, Gdetz, Gnezno;

4° Magdeburg, Loubouche, Mendzirjétche, Poznagne, Gnezno, Crouchevitza;

Du midi, vers le nord :

1° Byzance, par l'embouchure du Dnieper; Kiiov, par Loubétche ou par Tcherníghov; Smolensk, Novgorod;

2° Byzance, Bérlad, Galis, vulgairement Halitche; à droite Loutzk, Tourov, Minsk, Polotzk, Novogorod; à gauche Prjémisl, Cracovie;

3° Regia civitas, capitale de la Hongrie; Strigonia, Nitria, Olmutz, Nimtche, Vrotzlav, Glogov, Crosno, Loubousche, vers la mer Baltique;

4° Par d'immenses forêts, qui couvraient la Poméranie; on partait de Gnezne par Tcharnkov à Camin et Iulin; de Crouchevitza par Naclo, Bialigrod à Colobrjégue; la Vistule conduisait à Dantzik.

Les ports poméraniens, Vineta, Iulin, Camin, Colobrjégue, Dantzig, furent fréquentés par les marins normands. Les Danois n'étaient pas tant chargés de cargaison que de monnaie ételrédine.

La Lechie, ouverte de tous côtés aux étrangers, voyait sur les marchés de ses villes errer toute sorte de nations. Les foires, à des époques déterminées, les entraînaient partout. Les Grecs vendaient aux Allemands, aux Normands et aux gens du pays les marchandises de leur industrie, les tissus, la soierie, les tapis, les armes, l'orfèvrie; ils emportaient avec eux le cuir, la pelleterie. Les Pétzénehs suivaient les Russiens pour partager le négoce du bétail, des armes, de la pierrerie, des objets de vêtement. Le bled de la Lechie n'était pas indifférent pour les habitans du nord; le chanvre, le lin, le filage, le cordage, la grosse toile, recherchés partout, le furent aussi par les habitans du nord pour leurs voiles et pour tout ce qu'exigeaient les bâtimens de mer.

Les marchands de la Scandinavie achetaient beaucoup plus qu'ils ne vendaient, et cela explique pourquoi on retrouve au-

jourd'hui un nombre si considérable de monnaies anglosaxonnes en Pologne. Les négocians de Byzance vendaient ou échangeaient davantage, et on ne trouve que très-peu de monnaies byzantines de cette époque en Pologne, en Ukraine, elle est plus nombreuse. Quant à l'argent allemand, les relations étaient trop animées pour s'étonner de sa quantité. Il reste une question qui n'est pas facile à résoudre : pourquoi ne retrouve-t-on pas de monnaie d'Italie et de France, lorsque les relations avec ces pays étaient soutenues et que de savans moines en arrivaient? Mais l'Italie elle-même n'avait d'autre monnaie à cette époque que l'allemande, et elle frappa la plus grande partie à l'empreinte allemande. Quant à la France, il faut convenir qu'aucunes relations commerciales ne furent entamées, et qu'aucune autre occasion ne se présenta pour que des hommes pécunieux arrivassent en Pologne.

Jamais la Pologne n'a supporté d'aussi grandes impositions que du temps prospère de Boleslav. Les charges étaient déposées en nature ou payées en argent. Boleslav était riche, parce que tout le monde l'était; il l'était avant toutes les prises de guerre, et celle de Kiiov fut la dernière. Tout le monde vivait tranquillement, et l'étranger voyageait en toute sécurité; chacun jouissait paisiblement de sa fortune. La richesse étalait sa somptuosité, non-seulement par le métal, mais par les draps, les tapis, et toute sorte de luxe. Les descriptions des historiens sont assez détaillées pour ne pas en douter.

Jamais la Pologne n'a vu d'armées aussi nombreuses que sous le règne guerrier de Boleslav. Les historiens font connaître les particularités du service militaire et de la force nationale. Aucune classe n'était dispensée de la défense du pays, et chacun y concourait avec confiance et volontairement. L'histoire ne connait guère d'émeutes, de factions, de trahisons. Excepté en Bohême, où le parti allemand luttait contre le polonais : Boleslav n'a pas eu l'occasion de sévir. Tout était tranquille, tout était animé. Était-ce par l'inclination générale, ou par la force du génie, qui mit un frein à l'égoïsme? cela paraîtra difficile à résoudre : mais il est certain que tout le monde concourut à consolider le grand-œuvre. Boleslav a su inspirer les populations de son idée, et, malgré les secousses terribles, les catastrophes déplorables, les adversités trop prolongées, elle revenait pour accomplir l'édifice. Plusieurs conquérans, plusieurs créateurs d'empires échouèrent avant lui; leurs bâtimens s'écroulèrent avec leur dispari-

tion. L'état de Boleslav le grand, peu d'années après, courut le danger de se dissiper et de s'éteindre; mais son ame lui donna un souffle de restauration, et la force majeure le rétablit.

Le fils de Boleslav le grand, qui lui succéda, Miecislav II, fut accusé d'indolence. Il entra en possession de tous les états de son père, jouit de tous ses droits et disposa de toutes les ressources : mais son règne de neuf ans ne fut que l'affaiblissement et la lente décomposition de l'ordre établi. Il se fit sacrer, il repoussa les premières tentatives d'agression et de rébellion : mais il ne sut pas préserver le pays des excursions des autres. Sa mort, arrivée en 1034, et le gouvernement inique de sa veuve, Rixa, déconfitura l'état sur tous les points.

Allemande, elle donnait la préférence aux Allemands, ses favoris : cela offensa les nationaux et les souleva contre elle. Elle s'enfuit, et le jeune Cazimir, âgé de dix-huit ans, abandonné de tous, suivit son exemple. D'abord il alla en Hongrie, puis il se réfugia à Brunvillier et à Liége, où il s'adonna paisiblement aux études.

En attendant le pays était déchiré par un désordre inoui dans les fastes du monde. Les intérêts locaux reparurent, les passions et les haines s'envenimèrent, l'égoïsme leva sa tête hideuse. Dès qu'on eût méconnu la centralisation du pouvoir et de la loi, l'individualité des communes et des peuplades fut remuée avec son ancienne activité; mais aussi l'ambition poussa leurs anciens chefs à recouvrer leur autorité. A leur exemple, les petits seigneurs et les propriétaires, usurpant la force extra-légale, se faisaient justice de leurs paysans et les opprimaient. En peu de temps, toute la Lechie offrit, sur tous les points, un horrible tableau de discorde. Les voisins se battaient et s'entretuaient; des bandes de brigands infestaient les grandes routes; les croyans de l'ancienne religion slave assouvissaient leur rage contre les chrétiens; les victimes tombaient dans toutes les classes, simples bourgeois, potentats, ecclésiastiques, furent égorgés, et les évêques n'évitèrent pas le fer acharné. Les populations se battaient contre les populations, et les paysans impatientés se soulevèrent contre leurs seigneurs.

L'ennemi du dehors faisait de tous côtés de cruelles irruptions. La plus mémorable fut celle du duc de Bohème et de la faction prédominante en Bohème. Après avoir soumis la faction contraire, attachée autrefois à Boleslav, elle chercha à tirer ven-

geance de la Pologne. Le duc et son évêque, à la tête de leurs satellites, s'enfoncèrent dans le pays, pillant, ruinant et détruisant tout. Ils entrèrent par la Silésie, et, pénétrant jusqu'à Gnezne, leurs mains sacriléges n'épargnèrent rien : le butin énorme, toutes les richesses et, à ce qu'on croit, le corps de saint Adalbert, furent emportés en Bohême. Tout ce qui était envahi était livré aux flammes qui dévoraient et faisaient disparaître des cités (Gdetz); les prisonniers, hommes, femmes, enfans, conduits en Bohême, furent vendus, et le pays se trouva dans un tel état d'impuissance, de dérangement, qu'à peine aperçoit-on quelque résistance. Les Bohémiens commirent tout ce brigandage sans obstacle, et ce fut le comble des calamités. Les populations, fuyant l'ennemi, se dirigèrent vers les pays de sûreté, et, en suivant cet exemple sur tous les points, la Pologne se dépeuplait.

En même temps (1038), une semblable catastrophe arriva en Pannonie. Les Hongrois, attachés à leurs antiques préjugés, se soulevèrent contre les institutions du roi Étienne. Intolérans et impitoyables, ils voulaient rétablir leur culte et leurs usages comme les seules sauve-gardes de leur indépendance, exterminer les autres et les réduire à l'esclavage. Une terrible révolte coûta beaucoup de sang : elle a peut-être eu des relations avec ce qui se passait en Pologne; et, avant que les affaires de Pologne se fussent apaisées, les mécontens et les émigrés hongrois, franchissant les Carpates, y contemplaient l'état déplorable des choses.

La voix historique de ce temps reculé accumula dans un tableau général tous les faits qui agitèrent la Slavonie de deux côtés des monts Carpates; elle nous a transmis des dates confuses sans déterminer leur marche graduée durant six à huit ans d'ébranlement. Elle paraît donc exagérée; mais elle appuie sa narration par le contraste qu'elle nous indique en même temps.

Sur les confins de la Lechie, il y avait alors un gouverneur de Mazovie, Maslav, homme remarquable, qui a su seul maintenir son autorité et la tranquillité de sa province. L'historien dit que c'était un homme ignoble, de la race originaire et asservie : mais éloquent et courageux. Placé dans le voisinage des Prussiens et des Poméraniens, il entretint avec eux des relations intimes, et par là son pays prit une couleur païenne. Mais sa province fut ouverte aux réfugiés de toute opinion, et toutes les populations polonaises et lechites qui abandonnaient leurs foyers allèrent s'établir en Mazovie, sous le gouvernement de Maslav. Dans un

court espace de temps, il eut la satisfaction de contempler l'état florissant de la Mazovie, qui contrastait singulièrement avec la Pologne.

Les prélats qui restaient en vie et les seigneurs de Pologne et de Chrobatie firent revenir de Liége le petit-fils de Boleslav pour servir de drapeau dans la restauration de l'état. L'empereur Conrad le salique lui donna quelques hommes d'armes, les Russiens lui envoyèrent des secours, et il recommença, avec sa main débile, à reconstruire l'édifice ruiné. Les fondemens restaient, et les matériaux épars de ses débris ne manquaient pas. Le peuple se souvenait de Boleslav, il crut le revoir dans Cazimir. Au milieu des chants de salutation, il l'entourait et s'empressait à le servir. Comme les mouches orphelines enfermées dans une ruche sont forcées de choisir leur mère, ainsi la population, décidée par d'impérieuses circonstances, embrassa la cause de Cazimir pour faire revivre l'idée de Boleslav le grand.

Je ne veux pas suivre Cazimir le restaurateur dans tous les détails de son œuvre et reconnaître comment il rétablit l'indépendance de la couronne dans toutes les cérémonies, comment il réinstalla la hiérarchie épiscopale, comment il a humblement réussi à recouvrer le pays occupé par les Bohémiens, de quelle manière il réorganisa l'uniformité de l'administration et de la justice; je ne rechercherai point ce que Cazimir a pu faire pour la liberté personnelle de toutes les classes, ni quel avantage l'aristocratie tira de la restauration; je veux seulement m'arrêter encore sur le sort de la puissance de Maslav, qui fut le seul qui résista à Cazimir.

Dans ce siècle, les populations se transplantaient assez facilement. L'agriculture était plus simple; des colonies de plusieurs centaines de familles, qui labouraient les terres d'autrui, abandonnaient à leur gré les terres d'un seigneur pour prendre celles d'un autre. Il ne manquait pas de terres à défricher, de terres laissées sans culture depuis plusieurs années. L'idée de la propriété était à l'avantage des communes : les forêts, les pâturages, les champs, furent souvent des propriétés communales, et la propriété individuelle était restreinte à l'héritage en ligne directe. Mourait-il quelqu'un sans enfans, sa propriété était nulle, de bonne prise pour tout le monde. La terre abandonnée par un propriétaire pouvait être prise par un autre. Ainsi la Mazovie pouvait se peupler à l'instant même, il ne fallait pas attendre

des années. L'arrivée de Cazimir en Pologne décida grand nombre d'habitans à revenir sur le sol natal : mais ils furent remplacés par les mécontens qui allaient en Mazovie envenimer l'ambition de Maslav.

L'anarchie de la Lechie centrale détruisit, durant plusieurs années, toutes les relations commerciales qui s'y croisaient : mais le mouvement lointain ne fut pas paralysé instantanément. Il s'ensuivit que tout ce qui était en marche du nord au midi, se tourna vers le pays où dominait la sécurité, où la population, entassée, donnait l'espérance d'un profit plus certain. Or, le commerce se porta sur Mazovie, et la Poméranie déboucha sur elle avec toutes ses marchandises; les Normands et les Pétzénèhs allèrent à ses foires. Maslav n'avait pas besoin de penser à la monnaie du pays, lorsqu'il voyait circuler suffisamment la monnaie de Conrad le salique, de Cnut le grand et de ses enfans, de l'évêque d'Utrecht, des évêques de Toul, de Metz, et de différens seigneurs d'Allemagne.

Cette prospérité du pays et tous les succès enorgueillirent, dit-on, Maslav au point qu'il envia la souveraineté. Poussé par les mécontens ou par son ambition, il ne voulut pas reconnaître Cazimir. Une terrible guerre se déclara, qui ensanglanta les plaines de la Vistule. Le parti de Maslav fut alimenté par le paganisme et par les partisans de l'ancien ordre de choses; il chercha et trouva de l'appui chez les Poméraniens et les Prussiens. Mais la force qui avançait l'emporta sur celle qui déclinait. Cazimir se procura aussi des secours des Poméraniens, des Prussiens et des Jadzvingues : les ressorts n'étaient pas assez forts pour soutenir le courage de Maslav et des mécontens. Les derniers combats aux environs de Plotzk se déclarèrent pour Cazimir. Maslav, poursuivi, fut pendu par les Prussiens, ses alliés, qui lui dirent : « Tu as visé haut, monte! » (Gallus, Mathieu, Cômes de Pragues).

J'interromprai cette narration trop prolongée par cette remarque, que les rois, les empereurs, les prélats, les comtes, les ducs qui y figurent sont les personnages de l'histoire de la numismatique de cette époque; que leur concurrence dans les relations avec la Pologne explique en partie la circulation synchronistique de leur monnaie en Pologne. Je remarquerai qu'au moment de la chute de Maslav, les Danois furent expulsés de l'Angleterre, et les communications immédiates avec elle et avec

les Danois changèrent de face pour les Poméraniens et la Pologne intérieure; que la Pologne restaurée par Cazimir fut heureusement organisée, conformément à l'idée de Boleslav le grand; mais elle n'a pu recouvrir ses forces si tôt, et Cazimir n'a su regagner différentes provinces envahies autrement que par des moyens humbles et diplomatiques. Un pays affaibli et énervé par des calamités et des efforts inouis voit changer ses relations commerciales, et la Pologne fut victime de tels changemens. Gallus, écrivain français domicilié en Pologne, entreprend sa description à l'année 1110; car elle n'est connue, dit-il, que par le passage des marchands qui se dirigent de l'occident vers Kiiov.

En même temps, une autre question sociale y fut décidée. Les habitans de la Lechie, de différentes sectes, réunissant le culte du dieu sauveur à leur ancien culte du dieu créateur, durent travestir leurs anciennes habitudes païennes en habitudes chrétiennes. L'usage des sectes qui enterraient leurs morts s'accommoda mieux du christianisme que celles qui faisaient brûler les corps. Peut-être était-ce une des raisons de l'obstination que les Vittzi et les Poméraniens montraient, aimant mieux changer en cendres leurs cadavres que de les inhumer.

La victoire de Cazimir fut le triomphe du nouvel ordre et des nouveaux usages. Les anciennes habitudes, chéries de la population, furent méconnues et diminuèrent. Le règne guerrier de Boleslav le hardi les a favorisées, et son fils, le jeune Miecislav, tenant à l'antique usage, fut aimé du peuple, dit l'historien Gallus. Les factions s'agitaient contre Boleslav le hardi, et sa retraite donna une nouvelle force à de nouvelles coutumes. L'empoisonnement du jeune Miecislav immola l'antique usage, qui ne pensa plus à lutter contre le nouveau.

L'usage d'élever des tertres, pratiqué par ceux qui ensevelissaient leurs morts, se conserva même après l'introduction du christianisme, et ils furent érigés par les chrétiens avec les cérémonies connues dans les temps qui précédèrent le christianisme (1). A cinq lieues ouest-sud de Sandomirj, dans les plaines

(1) Je fis remarquer que la secte qui enterrait les morts prévalait dans la haute Pologne qui touchait les Carpates, et qu'on y trouve des tertres et des montagnes

de Rouchetcha, il y a plusieurs tertres antiques, dont la longueur, de l'ouest à l'est, est à peu près de quatre cents pas; et leur hauteur s'élève à quarante pieds. Un d'entre eux (Ruszczaplaszczizna), sablonneux, dévêti de verdure, en 1827, fut, détruit par le vent, qui, emportant le sable, mit à découvert les squélettes et les différens objets déposés à leurs côtés. Les squelettes, rangés en ordre, éloignés de quelques pas, reposaient sur le dos, la tête tournée vers l'ouest. Près de chacun d'eux gisaient les fragmens d'un vase d'argile brisé, et différens ustensiles de fer, comme des couteaux, des crampons, de gros clous à anneaux, des anneaux d'étain, de petites lames d'argent à différenies empreintes, qui couvraient certainement des boutons ou ornaient quelques parties de vètemens, de la monnaie allemande quadrigramme de Henri, et un médaillon ou amulette uniface de cuivre. (Voyez mon article sur ce tertre, dans le journal polonais *Pamiętnik umiejętnosci*, rédigé à Varsovie, en 1830, par M. Szyrma, t. I, p. 287 et suivantes).

C'est une plaque de cuivre avec une oreille pour la suspendre, gravée en creux. Elle fut dorée autrefois; mais la dorure, ratée, s'est retenue faiblement dans le creux de la gravure. Je reproduis ci-dessous son dessin d'après grandeur naturelle.



sépulcrales fréquentes. Les montagnes ou tertres, considérés comme des monumens sépulcraux, se trouvent quelquefois en Prusse et en Lithuanie, où on brûlait les corps : mais l'opinion n'en est pas avérée, et on ne sait pas s'ils contiennent des ossemens ou s'ils sont élevés en commémoration de certains faits ou personnes.

On y voit un animal quadrupède dont la tète a des oreilles oblongues et un mufle en forme de bec, la gorge ceinte, les pattes tridactyles, et la queue, déployée en différentes branches, forme l'entortillement d'un ruban.

Si l'on réfléchit sur ce médaillon, on sera surpris de la ressemblance de sa figure avec les médailles unifaces du Danemark (*voyez* ci-dessus, p. 44) et de la ressemblance encore plus frappante du cheval mythologique d'Odin, appelé Sleipner, dont on voit des figures en Danemark sur certains rocs inscrits par des runes, et servant de monumens sépulcraux.

Les Scandinaves, appelés Normands par les occidentaux, Varègues par les Slaves, se firent connaître également en France et chez les Slaves orientaux, par leurs excursions et par leurs pillages; puis ils furent mieux connus par leurs invasions et leurs établissemens. Leur colonisation se constitua dans des îles nombreuses et sur le continent; elle donna origine au duché de Normandie à l'occident, et à la Russie à l'orient. Ils soutinrent des relations entre eux et avec leur mère-patrie bien long-temps. Partout où ils s'établirent, ils embrassèrent le christianisme et ils permirent qu'on le prêchât dans leur ancienne patrie, où il se propagea avec succès. Leur gloire et leurs exploits servirent d'objet pour leur poésie; leurs pensées et leurs fantaisies, alimentées par les idées étrangères, par le christianisme et sa science latine, créaient le langage poétique et mythologique. Leur Odin, leur Sleipner, se métamorphosaient comme leur imagination; et leurs chants, leurs livres de religion suivaient les époques de leur savoir et de leur invention (*voyez* l'origine de la religion scandinave, à la suite de ma traduction polonaise de l'Edda, Vilna, 1828, in-8°).

Les pèlerinages, le commerce, la recherche de la fortune, et l'esprit aventureux ne cessaient d'animer les Normands, et les Varègues; ils se communiquaient aux chrétiens du continent, donnaient la vie à leur état social et l'impulsion à différentes entreprises religieuses. Les Normands couraient sur leurs traces, s'établissaient en Italie et en Sicile, pensaient à conquérir la Grèce, et rencontraient leurs frères Varègues à Byzance. Leurs chefs de Norwége, de France, de Danemark, de Russie, d'Angleterre, de Sicile, s'unissaient par les liens du mariage et de la parenté, se recherchaient mutuellement, et Jaroslav le grand, duc de Russie, donna une des dernières preuves de leur unité

prolongée. L'esprit normand pénétra l'Europe, et leur sang colora tous les alentours de la Pologne. Par une singulière concurrence des circonstances, elle seule resta intacte : les Scandinaves ne s'y domiciliaient et n'y pénétraient jamais en ennemis. La tradition fait mention de quelques expéditions scandinaves contre les Courlandais et les Poméraniens, mais sans suite.

La Pologne et les terres des Lechites ne restèrent cependant pas inconnues aux Scandinaves; ils y allaient, comme nous l'avons dit, trafiquer et faire leur négoce, y disséminer leur argent, pillé et extorqué ailleurs; peut-être même y échanger des idées. Si l'on observe les idoles des Slaves Vinules et Lutitzes, habitant l'ouest de l'Oder, on y remarque le concours des cultes indien, chrétien, lithuanien et de la mythologie scandinave; on y voit l'écriture runique en usage religieux chez des idolâtres (*voyez* les idoles de Prilvitz, publiée par Masch, Vogen et Jean Potocki). En Samogitie, on a des monumens avec des inscriptions runiques non expliquées. Dans la Pologne, on n'a encore rien remarqué de ce caractère; mais le tertre de Rouchetcheaplachetchizna ne laisse plus de doutes que les relations de ce pays avec les Scandinaves laissèrent différentes traces de leur existence.

La monnaie tétragramme de Henri détermine admirablement l'époque de la construction du tertre. Il était peut-être ancien, mais il recevait encore des restes inanimés vers le milieu du XI[e] siècle. C'est alors que la médaille à l'image scandinave y fut ensevelie; elle fut l'objet du commerce et des relations des Danois avec la Pologne; elle fut le fruit de la mythologie païenne inventée au moment de la propagande chrétienne par les chrétiens eux-mêmes.

De la monnaie trouvée à Sierpov et à Trchébougne.

Lorsqu'il n'y a pas d'incident extraordinaire, la monnaie se renouvelle de temps en temps, tout doucement. Mise en cours, elle s'use, elle cède à une autre, et disparaît; refondue et détruite, une autre la remplace; nul vestige ne reste de l'ancienne; à peine un exemplaire isolé s'égare pour la satisfaction des amateurs. Il en est autrement à l'heure des violens évé-

mens. Le moment de destruction n'épargne ni le beau, ni le menu métal. L'avare et le pauvre, frappés de frayeur, s'empressent alors de mettre en sûreté, pour les préserver du brigandage momentané, leur trésor, leur petite épargne; ils les remettent dans des lieux de sûreté, ils les emmurent, ou les enterrent : mais eux-mêmes n'ont pas eu le bonheur d'éviter le danger, ils périssent, et avec eux le secret de leur sollicitude. Puis, ce n'est qu'après des siècles, que le hasard découvre ces précieux monumens et les livre à l'observation des curieux. C'est ainsi qu'en Pologne la monnaie est fréquemment retrouvée, et le plus souvent de deux époques mémorables par ses calamités, celle de Jean Cazimir, au XVe siècle (1648-1660), et celle de Maslav (1034-1042).

En 1775, on déterra à Kaski, près de Varsovie, des monnaies anciennes. Le savant antiquaire, l'évêque Albertrandi, reconnut qu'elle avait été enfouie vers 1040. Dans les collections de nos amateurs, j'ai remarqué que la monnaie antérieure à 1040 était toujours très-nombreuse; la monnaie postérieure y est rare, et, pour la plupart, elle est une acquisition apportée par les amateurs de l'étranger.

En 1823, au mois de juillet, on trouva dans le sable du village de Sierpov, près de Lentchitza, plusieurs centaines de pièces de monnaie d'argent. Les pièces qui sont venues à ma connaissance, sont :

Byzantines du Xe siècle, très-frustes, dont je ne puis reconnaître les légendes;

Bohémiennes de Bracislav, qui régna entre. . . 1037-1055.

De l'archevêque de Cologne, Herman, au nom de l'empereur Conrad le salique. . . . . 1036-1039.

De Bernulf, évêque d'Utrecht. . . . . 1027-1054.

Anglosaxonnes d'Etelred, Cnut et ses enfans; la plus récente est celle d'Édouard le confesseur. . 1041-1065.

La petite monnaie impériale de Henri, la monnaie anonyme à dextre, sans inscription, et différentes pièces allemandes très-bizarres et monstrueuses, frustes et endommagées. Il faut conclure de cette revue que la monnaie de Sierpov fut enfouie au plus tôt en 1042.

J'ai eu l'avantage de reconnaître plus à fond et avec plus de succès la monnaie trouvée à Trchébougne. En 1824, au mois de

juin, dans le jardin d'un paysan du village de Trchébougne on a exhumé à peu près 2000 pièces de monnaie. D'abord tout ce nombre fut destiné à la destruction : mais dès que la nouvelle s'en répandit parmi les hommes instruits, une moitié fut sauvée et distribuée aux amateurs du pays. J'ai eu l'occasion d'en voir jusqu'à 300, et j'en ai observé environ 200, dont 140 furent offertes à la société philotechnique de Varsovie; plus de 30 se trouvent dans ma petite collection, les autres dans celle de différens amateurs. Toutes ces pièces, que j'ai étudiées, furent choisies, par conséquent, très-différentes entre elles; on n'a pas voulu en offrir de doubles. Ainsi, elles donnent une juste idée du trésor de Trchébougne, qui consistait (comme celui de Sierpov) en monnaie byzantine, allemande, anglaise, hongroise, bohémienne, polonaise. Cette monnaie était d'argent, dont le poids ordinaire approchait ou dépassait 25 grains; mais les anglodanoises et différentes autres des Henri étaient bien moins pesantes, et leur argent n'avait pas de couleur.

La pièce byzantine la plus récente était celle de Nicephor Phocas.	964-969.
Les monnaies les plus récentes de Bohême étaient celles de Bracislav.	1037-1055.
De Hongrie, celles d'Étienne.	997-1038.
De Pologne, celles de Boleslav le grand. . . .	1000-1025.
De l'évêque d'Augsbourg, Bruno.	1007-1029.
De l'archevêque de Cologne, Herman, au nom de l'empereur Conrad II.	1036-1039.
Du duc de Saxe, Bernard, vers.	1011.
Des ducs de Bavière.	1005-1039.
Enfin des monnaies anglosaxonnes; la plus récente est celle de Hardicnut.	1029-1041.

De ce rapprochement de dates, il paraît indubitable que le trésor de Trchébougne fut enfoui au plus tôt en 1040 ou 1042. Il faut donc convenir que les monnaies de Kaski, de Sierpov, de Trchébougne, furent enterrées vers 1040 et 1042, dans les années du retour de Cazimir et de la guerre qui renversa Maslav.

Parmi les pièces précitées, on en voit une byzantine (pl. XVII, 1) qui offre l'image du Christ dans une croix haussée, dont les branches sont recroisetées. La légende ✠ IHSUS XRISTUS REX R*egnantium* ·:· Au revers, une inscription quintlinéaire offre :

Νικεφορος εν Χριστω αυτοκρατωρ ευσεβης βασιλευς Ρωμαιων.

✠NICHF
ЄNX·ωAVTO
CRAT.Є VSЄ b
bASILЄVS
RωMAIω'

Dans ma publication polonaise, je l'ai attribuée à Nicephor Phocas (964-969). M. de Saulcy approuve cette explication. Il dit que cette pièce (médaillon d'argent) est connue depuis quelques années seulement; qu'elle est fort rare, estimée 100 francs dans le catalogue des raretés de M. Mionnet. L'empreinte même était inconnue par les anciennes publications sur la monnaie byzantine : mais il existe des médaillons d'argent de Jean Zimisces, son successeur, qui offrent absolument le même type, et cela confirme l'attribution de la monnaie de Trchébougne à Nicephor II.

Ce médaillon de Nicephor Phocas est aussi un des plus anciens parmi les monnaies de Trchébougne. Il y a des pièces anglo-saxonnes d'Etelred qui remontent aux premières années de son règne. . . . . 975-990.

Allemandes, d'Otton le grand et d'Adelaïde. . . . 951-961.

Par conséquent, dans la monnaie de Trchébougne, la monnaie allemande embrasse un espace de temps plus considérable que celle des anglosaxons : celle-ci de 50 ans, celle-là de 90. Il s'ensuit que la monnaie anglaise arrivait depuis peu, au plus tôt depuis 990; celle de l'Allemagne, bien antérieurement, à une époque bien plus ancienne, entrait par des relations plus variées, et elle n'était pas sujette à des changemens aussi subits et à des dépenses aussi forcées que celle d'Etelred. La monnaie d'autres pays voisins, de Hongrie, de Bohême et celle de Pologne ne pouvait offrir de pièces bien anciennes, parce qu'elle était d'une origine plus récente.

La monnaie allemande d'une période aussi longue se présente en masse; mais peut-être y a-t-il des pièces isolées bien plus anciennes, qui, vieillies par leur empreinte, ne perdaient pas de valeur par leur métal. Je crois en indiquer un exemple dans la pièce de Charles, frappée à Marsal, en Lorraine (pl. VI, 25). Le dernier Charles qui posséda Marsal fut Charles le simple, entre 911 et 916, et c'est à lui que cette pièce appartient.

J'ai vu, sans avoir le loisir de les observer, de nombreuses pièces de Trchébougne qui étaient usées, frustes, endommagées; peut-être y en avait-il d'autres semblables par leur ancienneté; peut-être y en avait-il d'isolées d'autres pays.

Parmi les deniers que je ne puis expliquer il s'en trouve un

très-fruste, qui offre une espèce de monogramme, et qui a quelque ressemblance avec la monnaie de Vienne en Bourgogne ; mais je ne sais



pas si l'on peut supposer de retrouver une monnaie de France parmi celle de Trchébougne, puisqu'il n'y a pas d'autre exemple. Ce monogramme ressemble aussi au monogramme hélien de la monnaie plus récente de Lectour. La monnaie hélienne de Périgord est inconnue : on sait seulement que le comte de Périgord s'opposait au système aquitanique ; peut-être qu'il différa avec le type de sa monnaie, et qu'il préféra le monogramme du nord au coin aquitanique cruciforme. A Lectour, au XIVe siècle, il frappait à son monogramme HL.

Voici encore une monnaie, qui va nous occuper, jetée isolément à Trchébougne, incertaine, plus ancienne que les autres, d'un pays dont le numéraire ne circula pas dans les autres états de l'Europe ; monnaie bislingue kufico-latine (pl. XVII, 2).

On connaît les monnaies kufiques mélangées avec d'autres langues, bislingues et marquées de signes chrétiens : celle des empereurs grecs, des ducs de Moscou, des rois Pracritides de Géorgie, des dynastes mahométans du XIIIe siècle, et des rois de Sicile normands et peut-être guibelins ; en Espagne, on ne connut pas de monnaie bislingue.

Dès le moment donc où je rencontrai une pièce bislinge sur laquelle je lus le nom de *Henri*, il me fallut présumer que c'était le nom de l'empereur Henri VI le guibelin, qui fut roi de Naples et de Sicile entre 1189 et 1198 ; mais je cherchai inutilement ses monnaies dans les ouvrages d'Adler, de Muratori, de Castiglioni, de Tychsen, de Marsden, de Fræhn. En outre, il s'éleva des difficultés qui contrarièrent cette supposition. Une des plus essentielles est celle qui fut, à ce qu'on m'assure, déterrée avec mille autres du Xe siècle à Trchébougne.

J'ai communiqué à l'instant l'exemplaire original aux orientalistes de Pétersbourg, à MM. Fræhn et Senkovski. Comme l'exemplaire n'était pas assez bien nettoyé, la lecture devenait incertaine et presque impraticable. Ils me proposèrent, chacun selon leurs conjectures, diverses interprétations, dont je ne puis tirer aucun profit, si ce n'est de la troisième ligne, que M. Fræhn

lisait المقتدى بالله al muktedi billah, *assecla dei*, ce qui coïncide avec le nom khalif, que j'ai reconnu depuis.

Après l'avoir nettoyée, d'abord j'ai déchiffré les titres de khalif. Il pouvait donc s'y trouver le nom d'un khalif de Bagdad, de Cordoue ou des Fatimides. A force d'observations réitérées, je me suis assuré que les lettres kufiques ne produisaient aucun nom, ni des khalifs d'Espagne, ni d'Egypte, il devenait au contraire facile d'y reconnaître le nom d'un khalif de Bagdad.

D'un côté la pièce offre (pl. XVII, 2), dans le champ, entouré d'un cercle perlé, une croix dont les branches sortent de son cœur perlé et entre lesquelles on voit quatre globules cantonnés. La légende qui l'environne porte ✠HINRICVS.

De l'autre côté, dans le champ, l'inscription kufique en quatre lignes :

✠	✠	✠
Al imam (lacune)	الامام.....	
emir al mumeniu	امير المومنين	*chef des fidèles.*
Al Moktader billah	المقتدر بالله	*Moktader billah.*
hen Motadhed.	بن متضد	*fils de Motadhed.*

La légende râclée, ou plutôt, par une mauvaise impression, manquée, n'indique que les signes οι-ο, dont on ne peut tirer aucune conjecture.

Dans la troisième ligne, on peut également lire المقتدى بالله *Moktadi billah*, khalif depuis 1075 jusqu'à 1094. Son nom correspond avec le règne de l'empereur Henri IV. Mais le fragment de la quatrième ligne ne s'appliquera ni à ses autres noms, ni aux noms de son père, qui furent : *Al Moktadi billah Abul kasem Abdallah ben Muhammed.* Au reste, une pièce de 1072 et 1094, parmi les monnaies de Trchébougne, est un anachronisme en désaccord avec toutes les observations qui ont déterminé leur époque.

Moktader billah ben Motadhed fut khalif depuis 908 jusqu'à 932. *Henri l'oiseleur* fut élu roi d'Allemagne en 919 et mourut en 936. Ils étaient contemporains. J'ai trouvé dans certaines publications modernes, que les Sarrazins firent une irruption en Italie, appelés par Henri l'oiseleur; mais je ne puis aucunement vérifier cette mention obscure, ni par les compilations immenses de Muratori, ni par des perquisitions faites dans les anciennes

chroniques, assez nombreuses. Peut-être le fait m'a-t-il échappé, et je peux dire que personne ne connaît les liaisons et les relations qui pouvaient exister entre le khalif et Henri l'oiseleur, roi d'Allemagne. Il paraît donc impossible de deviner les motifs qui purent décider le fabricateur du coin à marier des noms tout à fait divergens et à inventer cette jonction disparate.

Il est à remarquer que le style du coin est justement allemand du Xe ou XIe siècle, et n'est nullement espagnol, italien ou arabe; que l'inscription et les lettres kufiques sont assez correctes, quoiqu'il y ait assez d'inégalité et une sorte de dérangement; que la monnaie porte le signe de la croix, même en haut de l'inscription kufique; qu'enfin, quoique la légende marginale soit muette, il paraît cependant évident que la monnaie n'est pas munie du nom de Mahommed, comme le sont toutes les monnaies mahométanes. Dans l'inscription, on peut remarquer quelques points dispersés çà et là entre les lignes; mais personne ne se méprendra et ne voudra les considérer pour les points grafiques; ce sont évidemment les points et les traits détachés des lettres, par l'inhabileté du graveur étranger.

On sait très-bien que la première monnaie kufique était exécutée par les juifs et les chrétiens. Ces faiseurs de monnaie se permirent de satisfaire les populations syriennes, qui aimaient à voir les noms des empereurs romains, et ils frappèrent à Damas la monnaie kufique mahométane, offrant les croix, les images chrétiennes et le nom des empereurs : de Léon, vers 770, de Constantin VII, vers 950. Notre pièce de Henri est de la même époque, frappée vers 930. Il n'y a rien d'improbable à voir un ouvrier allemand, un graveur de monnaie, égaré en pélerinage dans les ateliers des hôtels de monnaie, où il exerça son métier et y imita la monnaie de ses collègues grecs, substituant au nom de Constantin VII (912-959), le nom de son Henri l'oiseleur (920-932). Le fait est que cette monnaie existait vers l'an 1040, lorsqu'elle fut enterrée avec les autres à Trchébougne. Rare, inédite, unique, elle est très-remarquable et vraiment curieuse. L'original que nous avons dessiné et analysé, appartient à M. Rastavietzki, et c'est sur son assurance que nous la considérons pour une pièce de Trchébougne

La monnaie de Henri et de Moktader est une des plus anciennes que le trésor de Trchébougne nous ait donné; aussi elle est des pays les plus éloignés. Voici la liste des plus anciennes :

du roi Henri, roi-duc de Bavière. 1002-1013;
d'Ekkihard, makgrave de Missnie. . . . . avant 1002;
d'Etelred, roi des Anglo-Saxons. 978- 991;
de Nicephor Phocas. 964- 969;
du comte Wigman. . . . . avant 967;
d'Otton le grand et d'Adélaïde. 951- 962;
de Henri et de Moktader. 920- 932;
de Charles le simple à Marsal. 911- 916;

Cette observation de l'ancienneté ne sera pas inutile pour les recherches ultérieures de la monnaie allemande.

Le trésor de Trchébougne consistait particulièrement en espèces anglo-saxonnes et allemandes. Les espèces anglo-saxonnes, d'après les recherches que nous avons faites dans un mémoire séparé, furent de l'espace de 50 à 60 ans (978-1042) et offraient la monnaie

d'Etelred, pour la plupart de son dernier temps 978-1016;
de Cnut le grand. 1017-1036;
de Harold le Danois. 1036-1039;
de Hardicnut. 1039-1042;

Nous allons analyser les espèces allemandes; mais pour donner l'idée de cette branche des richesses, dont le plus grand nombre est de Cologne et de Bavière, je spécifierai d'avance ses détails :

Ratisbonne, Henri, roi. 1002-1013;
Henri, empereur. 1013-1024;
les ducs de Bavière. 1024-1040;
Henri, roi. 1028-1039;
Augsbourg, Henri, roi. 1002-1013;
Brunon, évêque. 1007-1029;
Wurtzburg, Otton, empereur. 996-1002;
Strasburg, l'évêque Archambaud. 962- 983;
Toul, l'évêque Brunon. 1026-1051;
Metz, municipale.
Spire, municipale.
Mayence, Otton, roi. 951- 962;
Henri II, empereur. 1013-1024;
Conrad II, empereur. 1027-1039;
Henri III, roi. 1039-1046;

Cologne, Otton, roi.	936- 960;
Otton, empereur.	965- 983;
Otton III, roi.	983- 996;
Henri II, empereur.	1013-1024;
Conrad II et l'archevêque Piligrin.	1027-1036;
Conrad II et l'archevêque Herman.	1036-1039;
Herman, l'archevêque émancipé.	1039-1055;
Tongres, Otton, roi.	951- 962;
Duisburg, Conrad II, empereur.	1027-1039;
Dortmund, Otton, roi.	983- 996;
Otton, empereur.	996-1002;
Henri II, empereur.	1013-1024;
Conrad II, empereur.	1027-1039;
Botfeld, Henri III, roi.	1039-1046;
Erbsdorf, le comte Wigman.	avant 967;
Missnie, le markgraf Ekkihart.	avant 1002;
Bernard, duc de Saxe.	973 -1011;
Otton le grand et Adelaïde.	951 - 962.

Cette spécification fait voir que le numéraire fut réuni pendant l'espace de 90 ans (950-1040), qu'il afflua de toute l'Allemagne, mais particulièrement de Bavière et de Cologne, qu'il fut le plus nombreux de Henri II et de Conrad II. De l'espace de vingt-sept ans (1002-1039), les plus rapprochés de l'enfouillure, et par conséquent que la plupart de la monnaie ottonienne doit être d'Otton III; mais il n'en manque pas de plus ancienne, indubitablement d'Otton le grand, comme on le verra par les observations suivantes.

MONNAIE

D'ALLEMAGNE.

Pour la numismatique allemande, y compris la Lotharingie dans toute son étendue, on a de très-nombreuses publications. Il m'était impossible de les réunir pour mes recherches actuelles. Appel m'est inconnu. J'ai vu l'ouvrage de Gœtz (Kaizer munzen, in-4°), qui m'aura été d'une grande utilité; j'ai beaucoup vu dans ma vie, mais je n'ai pas le loisir favorable d'en tirer quelque avantage pour mon ouvrage. Les auteurs qui me guideront et me serviront actuellement, sont, pour la Bohème, Adauctus Voigt; pour la Saxe, Bœhme; pour la Bavière, Joachim et Obermair; pour Bâle et Strasbourg Schœpflin; pour Mayence, Joachim et Würdtwein; pour la Lorraine et ses trois évêchés, Calmet et de Saulcy; pour Trèves, Hontheim et Bohl; pour Cologne, Harzheim, Joachim et Wallraf; pour la Westphalie, et en général pour toute l'Allemagne, Mader; pour Liége, de Renesse; pour la Belgique, Tobiesen-Duby, Ghesquière, Tribou, Heylen, Bast; pour la Hollande, van Loon, Alkemade, Mieris. Mais je dois prévenir que pour ma présente rédaction, long-temps je ne pouvais me servir des ouvrages essentiellement bons, de Voigt, de Joachim, de Bœhme, qui me furent autrefois si familiers; l'ouvrage de Mader m'était inconnu et je ne l'avais pas. Privé de ces sources, je ne pus vérifier et combiner beaucoup de vues, engagé par ma publication polonaise. J'aimai mieux supprimer plusieurs assertions pour une autre fois que d'avancer trop précipitamment et multiplier les fautes. Pour le moment, les seules publications de MM. de Renesse, Bohl et de Saulcy, sont une riche moisson pour moi; elles seules me donnent des renseignemens et des éclaircissemens nécessaires, qui s'adaptent à mes observations générales. Dans une disette aussi sensible, je devais me décourager : mais une fois en chemin, je ne rebrousserai pas; j'irai fureter tous les coins les plus sombres où le hasard me conduira, où l'accident me laissera pénétrer, et je m'efforcerai, comme

ailleurs, à réunir les fragmens insuffisans pour ma construction, ouverte à quatre vents. Je ne viderai point la question générale, et je ne ferai point connaître à la même échelle tous les détails, mais je m'attacherai particulièrement à l'origine de la monnaie d'après les monumens qui me sont connus.

Pour y parvenir, je possède non-seulement les matériaux épars et nombreux trouvés dans les ouvrages précités, mais encore quelques nouveautés et quelques dates procurées par la découverte de Trchébougne. A mesure que je marcherai chronologiquement dans mes recherches, je les nommerai et je donnerai leur description, et chacun verra ce qui était connu et l'avantage que j'ai tiré de certaines pièces. Mais au moment où j'ai livré mes dernières feuilles à la presse, inopinément je deviens riche. Le soin amical de M. Bohl m'a procuré un bon approvisionnement d'ouvrages numismatiques pour l'Allemagne. Mader, Joachim et Wallraf y sont. Je dévorais surtout l'ouvrage précieux pour toutes les branches de la numismatique moderne avec avidité, et je remplissais mes feuillets autant que l'impression me le permettait.

La première monnaie d'Allemagne à la dissolution de l'empire des Carlovingiens (889-936).

Les limites de Rome reculèrent devant les Germains; le Rhin sépara la province gauloise de la Germanie indépendante. Dès que les essaims germaniques des Francs franchirent sur les traces de leurs prédécesseurs les flots de la rivière, dès qu'ils établirent leur domination dans la Gaule, de nouvelles relations se formèrent entre les Germains restés à l'est du Rhin, avec ceux qui envahirent son ouest. Les Francs, dominateurs de la Gaule, étendaient leur prépondérance et leur domination à l'est; ils étaient maîtres de la province romaine et de leur antique patrie. Dans la province gauloise ils frappaient une multitude de monnaie, qui remplaça celle des empereurs; en dehors du Rhin, dans la Germanie elle-même, ils ne trouvèrent aucune espèce de monnaie du pays, et ils n'en frappèrent pas à leur propre coin. Excepté Utrecht et Duersted, au nord de ce fleuve, qui, fatigué de son long cours, cherchait à déboucher, on ne connaît aucun

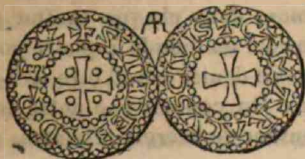
lieu où un hôtel de monnaie mérovingien exista à l'est dans la Germanie.

Les Austrasiens, qui, avec les Carlovingiens leurs chefs, remplacèrent les premiers Francs dégénérés dans la Gaule, n'étendirent leur monnayage qu'au-delà des Cévennes, des Pyrénées et des Alpes. Maitres de la Germanie entière jusqu'aux frontières où elle se perdait dans la multitude des peuplades slavonnes, ils ne pensaient pas à y battre une monnaie particulière; au moins le temps n'a pas conservé de vestiges de son existence; et la voix de l'histoire n'a proféré aucun mot là-dessus; elle n'a trouvé aucune donnée pour en dire quelque chose. La seule monnaie d'Utrecht et de Duersted, qui avait ses hôtels sur les rives droites du Rhin, continuait, et il n'y existait aucune autre. Le denier que Le Blanc a cru fabriqué dans le pays des Hessois, est, à mon avis, le denier de Senlis (p. 86, 99, t. I).

L'empire de Charlemagne, morcelé par les enfans et les descendans de Louis le débonnaire, subit la séparation inévitable de la Germanie et de la Gaule; mais les Carlovingiens, rois de la Germanie, ne battaient la monnaie qu'au titre de leur domination dans l'Austrasie, qui prenait le nom de Lotharingie. Les Louis germaniques, entre 870-880, avaient leur monnaie à Strasbourg, à Mayence, à vic Viset (Mader, IV, n° 15, 20; I, n° 26); le seul denier connu du roi Arnolf (887-899) est forgé à Mayence (Joach., Groschkab. XI, p. 565).

Cette terre spacieuse qui s'étend entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut, échut aux Lothaire, qui lui donnèrent ce nom et rétablirent cette action séparée qui distingua ce pays déjà du temps des Mérovingiens. La nationalité germanique des Francs ne s'y dégénéra pas de sitôt en gauloise, elle répugnait à rester partie secondaire de la Neustrie et se méfiait de la nationalité vierge des Germains, habitans de sa mère-patrie. Ce cœur de l'empire franc, cette force de Pépin et de Charlemagne, ne savait plus soutenir sa prépondérance, flottait dans l'incertitude et nourrissait dans son sein de nouveaux germes de dissolution ultérieure.

L'empereur Arnulf, en 895, confia toute la Lotharingie à son



bâtard Sventibold, qui, à titre du roi de Lotharingie, frappait la monnaie, dont une pièce, sauvée de la dest ruction du temps,

appartenait à feu l'abbé Mutte, doyen de l'église métropolitaine de Cambrai, et dont la note m'a été communiquée par M. Ducas, de Lille. Le denier est marqué dans le champ par les croix; dans les légendes, elle porte ✠ *Zvindebad rex* ✠ *Camaracus civis.*

Après la chûte de Sventibold, en 900, la maison carlovingienne fut encore mise en possession de la Lotharingie, et elle y a eu sa monnaie. On en connaît un exemple par la monnaie de Louis IV, qu'il a frappée (900-912), à Cologne, où on lit dans l'inscription *Sancta Colonia.* Cette pièce est notifiée par Le Blanc, p. 148, et attribuée à Louis d'outre-mer. Mader (I, p. 54, 55), n'ose pas contrarier beaucoup cette opinion, car sur un denier du roi Roul (923-936), Cologne est appelée sainte (Wallraf, Munzsam. von Merle, n° 2).

S
COLONIA
A

Charles le simple possédait aussi la Lorraine (911-924). De cet espace de temps, j'ai indiqué une monnaie frappée à Marsal; elle offre le nom royal autour de la croix; au revers est inscrit le nom du lieu en deux lignes, *Marsal* (pl. VI, 25).

MAR
SAL

Je consens à attribuer une autre pièce de Marsal à Louis d'outre-mer, fabriquée au moment de son invasion, vers 938-940 Le Blanc, qui la fit graver p. 148, a cru aussi la lui adjuger Elle offre d'un côté une croix à double légende, dans l'intérieur *Ludovicus*, dans celle de la marge *gratia dei rex;* au revers, dans le champ, uue croix, et dans la légende *Marsallo vico.*

Le premier exemple de la monnaie royale frappée à l'est du Rhin, au fond de la Germanie, est du roi Conrad I. En 914, il força le duc Arnulf dans son duché de Bavière et fit frapper ses deniers royaux à l'empreinte de Bavière à Ratisbonne (914-917) (Mader, IV, p. 38).

A cette époque, la couronne allemande entra dans la maison de Saxe, et les Francs cédèrent la préséance aux Saxons. Henri l'oiseleur (919-936), fut roi des Francs orientaux et des Francs d'Austrasie ou de la Lotharingie. On a peu de monumens monétaires de son règne. On connaît un denier offrant d'un côté une croix cantonnée de quatre pommes, dans chaque canton une; autour *Heinricus rexi;* de l'autre côté un temple à quatre colonnes, VOCO..... CIT *Mocontia cit.* Ce denier paraît être très-justement attribué à Henri l'oiseleur. On connaît une autre monnaie, offrant aussi, d'un côté, autour de la croix, *Hrinicus rex,*

Heiniricus rex, *Heinicus rex ;* de l'autre côté l'inscription trilinéaire porte *sca Colo nia*. Ce denier est de Henri l'oiseleur. Je l'ai ciselé d'après les deux exemplaires figurés par H. Scholtz, de Ploen, en 1738 (Harzheim, hist. num. Col., tab. X, 6, 7). Sa physionomie le rapporte à cette époque. Cependant, Mader, qui le reproduit (I, nº 43), pense qu'il faut le renvoyer aux Henri plus récens ; car une semblable inscription reparaît vers 1050.



Un autre denier, récemment trouvé, est frappé à Verdun, en Lotharingie. Il fut trouvé à Metz avec les autres monnaies locales ou du voisinage, qui ont eu leur cours vers 980. La monnaie étrangère de Verdun devait donc être plus ancienne, et comme elle offre le nom du roi Henri, elle ne laisse pas de doute qu'elle est de Henri l'oiseleur, seul roi Henri antérieur à l'époque de 980. La monnaie de Henri l'oiseleur circulait donc 44 ans après sa mort. Elle offrait d'un côté, dans la légende, *Heinricus*, et dans le champ *rex ;* de l'autre côté, autour de la croix, *Viriduni* (pl. XIX, 25). Cette précieuse découverte m'a été communiquée par M. de Saulcy. J'ajouterai à cette découverte l'assurance que des pièces semblables se retrouvent en Pologne. Je les ai vues, plusieurs mêmes parmi celles de Sierpov ; mais elle étoit fruste à tel point, que je n'y pus reconnaître que le *rex* dans le champ.

Naissance de la monnaie des seigneurs laïcs en Allemagne : *Bavière*, *Saxe* (870-1002).

Les exemples de la monnaie connue de Henri l'oiseleur ne dépassent donc pas le Rhin et sont de l'ancien terrain de la monnaie. Les souverains, qui considéraient Aix-la-Chapelle, ancienne résidence de Charlemagne, pour leur capitale, ne se souciaient pas trop d'établir leurs hôtels à l'est du Rhin. Leurs espèces, sorties des marteaux austrasiens ou lotharingiens, circu-

laient chez tous les peuples, sur les traces carlovingiennes. Peut-être que leurs espèces ne furent plus suffisantes pour plusieurs provinces éloignées; peut-être que le besoin s'y fit sentir, auquel les hauts fonctionnaires, toujours plus insolens, cherchèrent à remédier. Bref, de l'autre côté du Rhin apparut une nouvelle monnaie, dans laquelle le roi Conrad, vers 915, ne fit qu'une petite interruption par son denier de Ratisbonne.

Les seigneurs ducs et comtes s'emparèrent du coin. Furent-ils administrateurs de la monnaie précédemment existante, ou érigèrent-ils de nouveaux hôtels de monnaie? Ils y frappèrent le denier à leur propre coin, à leur propre nom; et leurs espèces, long-temps uniques, offrent les monumens les plus anciens de la monnaie fabriquée à l'est du Rhin, dans la Germanie.

Le premier exemple de cette usurpation du droit de la couronne est indiqué dans Hratold ou Radulf, duc de la frontière des Sorabes et comte palatin (837-874), qui frappait sa monnaie à Ratisbonne (dux Sorabici limitis et comes palatinus in civitate Regina (Bœhme Groschkab., XII, p. 3, 4). Le duc de Bavière, Arnulf (912-937) suivit son exemple. Il fit forger sa monnaie à Ratisbonne, *Regina civitas*. Et il s'obstina tant à avoir sa monnaie, que, chassé en 914 par le roi Conrad, de sa capitale, il s'établit à Salzburg et y frappait ses deniers, *Arnulfus dux*, *Juvavo civitas* (Mader, Versuch uber Bracteaten, nº 57).



Si ces faits sont sans contestation, il faut convenir que Hradolf et Arnulf devancèrent beaucoup les autres usurpations arrivées tardivement. Henri, frère d'Otton le grand, fut investi du duché de Bavière en 948, et s'il jouit du droit de ses prédécesseurs (948-955), sa monnaie aussi précédait les autres. Les Ottons n'osèrent plus s'y opposer et défendre à leurs puissans frères de battre leur monnaie ducale à Ratisbonne et à Augsbourg, où le nom royal ne se trouvait pas, le seul nom du duc donnait toute autorisation (Joachim, bæirische). Or, la Bavière fut le berceau de la monnaie germanique, allemande.

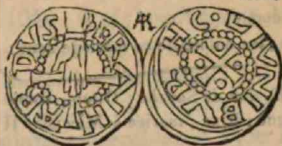
Les Billungues, alliés par parenté des Saxons, furent mis en possession du duché en 960. Ils ont laissé la monnaie frappée par les ducs Bernard, entre 973 et 1062. Bernard l'ancien mar-

quait sa monnaie, de chaque côté de la croix, ou de la croix d'un côté et de l'autre de sa tête ducale, du profil gauche semblable au profil de l'empereur Otton le grand. C'était encore s'arroger le droit régalien que de marquer la monnaie de son image. Les légendes offraient d'un côté le nom ducal, *Bernhardus dux*, de l'autre *in nomine domini amen*. Les deux pièces de la pl. XXI, 2, 3, furent trouvées à Trchébougne; la première est connue par les publications de Joachim et de Bœhme. Leurs légendes portent :

nº 2. INOMINE DNИMEN *i'. nomine d'ni amen.*

nº 3. MAINDE MONNI *ma. ind. emon. ni.*

Les mêmes mots, mais l'autre légende est rétrograde : il faut la lire à rebours, *in. nom'e. d'ni. am'*. Ces monnaies sont bien connues (Bœhme en donne quatre dessins, nºs 2, 3, 4, 97; Seelænder, un Tab. C ad p. 112, nº 5). Je crois qu'elles sont de Bernard l'ancien (973-1011). La légende le veut, elle est à la même époque sur les monnaies d'Olav, roi de Suède, entre 1000 et 1020. Un denier d'Otton offre *Amen* (Seelænder, p. 38 a), ce qui se rapporte à ladite légende. Bernard l'ancien favorisait beaucoup Liuneburg, propriété que son père hérita : par conséquent on lui attribue une monnaie frappée à Lunebourg (Seelænder, tab. C, nº 4; Eckard, origg. Guelph., t. II, p. 265; Bœhme, XII, nº 1, p. 26). J'aime mieux croire qu'elle appartient plutôt à Bernard le jeune. Elle offre d'un côté une main couchée sur la croix *Bernhardus;* de l'autre, autour de la croix, *Liuniburh c.* Une main sur la croix est comme chez les archevêques de Trèves, entre 1066 et 1124, et puis chez les autres évêques. Il est donc plus conséquent de rapprocher cette pièce à la date indiquée que de l'éloigner. La mort de Bernard le jeune (1011-1066) touchait à cette époque. Bernard I, duc de Saxe (973-1011) fut petit-fils d'Amalarade, sœur de la reine Mathilde, mère d'Otton le grand, et par conséquent beau-frère de l'empereur Otton II.



Voici la parenté de plusieurs seigneurs qui figurent dans l'invention et la fabrication de la monnaie.

Theodoric, comte de Ringelheim.

Mathilde, arrière-petite-fille de Wittikind, morte 968, mariée 911 à Henri l'oiseleur, roi †936.			Amalarède, arrière-petite-fille de Wittikind, mariée à 1. Everhard, comte de Hameland †898.		2. Billung.
Otton le gr. †973, ep. 1. Edit d'Angleterre. 2. Adelaide, reine des Lombards.	*Henri*, duc de Bavière, ep. Judith, f. d'Arnulf, d. de Bavière.	*Brunon*, archevêque de Cologne, archiduc de Lotharingie, †965.	Wigman †944	Thierry, év. de Metz. † 983.	*Herman*, duc de Saxe, †973.
			Wigman le jeune †967.	*Bernard* ou Benno †1010	Svanehilde, mariée à *Ekkard*, markgraf de Misnie † 1002.
Otton II † 983. ep. Theophanie, f. de Romain II, emper. grec.	*Henri* †995 ep. Gisele, f. de Conrad r. de Bourgog.	Theodoric, comte de Hollande.	Wigman †990.	*Bernard II*, †1062.	Herman † 1032; Ekkard †1046
Otton III † 1002. Sa sœur, fille d'Otton II, Mathilde, fut mariée à Ezon ou Erenfrid, comte palatin; les enfans de ce mariage sont :	Henri II, roi et empereur †1024, ep. Cunegonde de Luxemburg.	Brunon, évêque d'Augsburg †1029.	Wigman †1016.	*Ordulf* ou Otton † 1073.	Oda, mariée en 1018 à Boleslav le grand, roi de Pologne.
				Magnus †1106.	

Ludolf, duc de Souabe; Otton, comte palatin; Herman, archevêque de Cologne; Rixa, mariée à Miecislav II, roi de Pologne, mère de Kazimir.

Wigman le jeune, comte de Hameland, petit-fils de la même Amalarède, par conséquent parent utérin de Bernard et neveu d'Otton le grand, fut investi par son oncle de la châtellenie d'Alost, de Waes, de Gand. Mais son humeur ambitieuse, hautaine, inquiète, le poussa plusieurs fois à des révoltes contre son oncle et souverain. Plusieurs fois le duché de Saxe devint le théâtre de son mécontentement. Il fut assiégé dans une ville, d'où il sortit pour chercher des secours chez les Danois; mais il trouva grand appui chez les Slaves Vinules, qui étaient alors en guerre

avec Misco, roi des Polaniens et de Lentzitzaniques, qui fut renforcé par les secours de Boleslav, roi de Bohème. Wigman, pressé par le duc, tomba sur les forces réunies de Boleslav et de Misco, alliés de l'empereur. Il voulut se sauver; mais réprimandé par ses compagnons, il quitta son cheval et combattait courageusement à pied jusqu'à la nuit. Exténué de fatigue, entouré et reconnu le jour suivant, il fut forcé de se rendre. Il ne voulut remettre son épée et donner sa main qu'au roi Misco, et il était convenu qu'il y serait conduit. Mais en avançant il fut assailli par la multitude irritée. Succombant à la force majeure, dès qu'il vit approcher sa fin, il rendit ses armes au commandant, disant : « Porte ce glaive à ton maître, qu'il le tienne pour preuve de la victoire et le transmette à son ami l'empereur, qui saura ou railler la mort de son adversaire, ou pleurer son parent. » Cet incident arriva en 967.

Parmi la monnaie de Trchébougne, j'ai remarqué trois pièces qui offraient d'un côté, autour de la croix cantonnée de pommes, la légende (pl. XXI, n° 4, 5).

: C O M V V I ∂ M A N (n° 4).
C O ʏ I A M ɓ I I И' I ° I (n° 5).

La troisième très-indistincte.

De l'autre coté une inscription en deux lignes :

E R B I S I	D O I S I S
E R B I S I	D O R I S I
E R B R R I	D O K K I

Dans la légende de la croix, je crois reconnaître COMes VVIGMAN, le comte *Wigman*. Avant 1040, il n'y avait point de comtes Wigman que les comtes d'Hameland. Au revers, je crois voir *Erbisdors, Erbsdorf;* mais dans toutes les possessions des comtes Wigman, d'Hameland, d'Alost, de Gand, de Hollande, je ne pus retrouver aucun lieu qui ait quelque ressemblance avec *Erbisidorisi,* si ce n'est *Everekestdorpe,* une terre marécageuse, située à l'est de Swadenburg, en Hollande, dont les chartes de 1085 font mention à l'occasion d'un accord de l'échange. Cette terre s'étendait jusqu'aux forêts de Trenscoten et Furs, entre les bras droits du Rhin, Il me semble que ce n'est pas le lieu pour y fabriquer la monnaie. En Saxe, il y a plusieurs lieux dont le nom ressemble à *Erbsdorf.* On sait que Louis, roi de Saxe, mourut de chagrin, en 882, parce qu'il fut battu par les Normands à Ebsdorff, dans le pays de Luneburg. Mais le nom d'*Ebersdorf,* châ-

teau de Voigtland, résidence des comtes Reuss Lobenstein, où autrefois, dans le pays Lobden, Lobdengove, se trouvait villa regalis Lobedenburg, ressemble le mieux à *Erbsdorf*. L'atelier du monnayeur pouvait y être placé au moment de la révolte de Wigman, et la monnaie inscrivait le nom *Erbsdors*, *Erbsdois*, *Erbrrdorr*. Il n'y avait pas d'autre Wigman qui ait pu frapper une monnaie à Ebersdorf, que le seul Wigman le jeune, avant sa mort, arrivée en 967, après qu'il fut vaincu par le roi de Pologne, Misco. Cette monnaie avait cours en Pologue et fut retrouvée dans le trésor de Trchébougne. Le victorieux roi de Pologne Mesco ou Miecislav, renvoya l'épée de Wigman à son allié l'empereur Otton, comme trophée de la victoire, et il vit les espèces du vaincu circuler dans ses états.

J'indiquerai encore une monnaie d'un parent de Billung et de la maison souveraine de Saxe; elle doit être très-rare et inconnue; car je ne la connais que par la découverte de Trchébougne; elle offre de chaque côté simplement une croix et les légendes. Dans l'une, •EKKIHART, dans l'autre •MI ꝏ ꝏNI (pl. XXI, 6). *Ekkihard*, markgrave de Missnie, était beau-frère de Bernhard, duc de Saxe. Après la mort d'Otton III, il aspirait à la dignité de l'empereur; soutenu par plusieurs seigneurs et par Boleslav le grand, roi de Pologne, il périt dans cette entreprise dangereuse le 30 avril 1002.

Au nombre de la monnaie qui parut alors en Allemagne (920-1002), il faut compter la monnaie de Bohème. Elle prit naissance par la même impulsion que les autres des ducs, des comtes, des magistrats, des palatins de l'Allemagne. Le duc de Bohème était fondateur et membre de l'empire germanique. Mais j'ai cru indispensable de la détacher du système allemand, et j'ai traité séparément son histoire. La Bohème était habitée par les Slaves: dans sa qualité étrangère, elle avait d'autres coutumes, d'autres lois; elle était attachée à l'empire sous d'autres conditions que les peuples de la race germanique; elle maintenait une sorte d'indépendance qui se manifestait le plus expressément par la monnaie de ce pays. Le droit de la battre n'était nullement contesté par l'empire, et le type des espèces bohémiennes ne se souciait pas des manières germaniques; indépendamment du système du type allemand, il s'est formé, vers 980, sous l'influence des différens types, bavarois, anglo-saxon, et je ne sais de quel autre; il créa

une numismatique bohémienne tout à fait différente des autres et très-intéressante, comme nous l'avons vu.

Par des exemples précités, on voit, durant les quatre-vingts ans d'Henri l'oiseleur et des Otton paraître différentes monnaies des seigneurs laïcs à l'est du Rhin : des ducs de Bavière, de Saxe et de Bohême, du comte Wigman, du markgrave de Missnie. On peut assurer avec certitude que les efforts des observateurs habiles découvriront les monumens des autres seigneurs laïcs de cette première époque. Cette monnaie ne prit de la consistance qu'en Bohême et en Bavière, et on peut le dire sans se tromper, qu'ailleurs elle était tout éphémère, personnelle du comte Wigman, du markgrave Ekkart, et même du duc Bernard. Les souverains cherchèrent à supprimer cette monnaie. Ses monumens prouvent qu'elle a donné le commencement de la monnaie germanique, sur laquelle désormais s'établissait l'épiscopale et la royale ou impériale.

Les trois Ottons (936-1002).

Il y a eu trois Otton qui se succédèrent consécutivement. Deux d'entre eux furent rois, le premier, dit le grand, depuis 936 jusqu'à 961; l'autre, le troisième, depuis 983 jusqu'à 996. Les pièces qui portent dans leur légende *Otto rex*, sont de l'un ou de l'autre. Quelquefois il est impossible de déterminer auquel la pièce donnée appartient, tant elles sont peu différentes. Je veux commencer par celles qui sont indubitablement du premier Otton le grand.



La monnaie de Trèves d'Otton le grand (936-961) est connue sous deux sortes d'empreintes, dont on voit l'impression. La première, dont le dessin fut communiqué de Copenhague à

M. Bohl, offre au-dessus de Trèves une lettre dont les traces sont méconnaissables; au-dessous un A; la seconde fut publiée pour la première fois par M. Bohl (die trierischen Munzen, p. 5). Elles sont d'Otton le grand, parce que nous verrons qu'il est presque certain que le roi Otton III n'avait plus de monnaie à Trèves. Ces deux empreintes ont les formes anciennes. Celle du temple, placé au milieu de l'inscription, ressemble à certaine monnaie anglo-saxonne, qu'à cette époque fabriquait à York le monétaire Regnald (928-941). L'autre, par son inscription en diaphragme et par son A placé en bas, ressemble à la monnaie de Cologne. Je ne crains pas d'admettre que les traits indistincts d'en haut avaient un S et que Trèves porta le titre *SanctA Treveris*, comme le portait et marquait sur sa monnaie *SanctA Colonia* et plusieurs autres villes (1).

J'ai vu dans la collection de M. Rigollot le denier fruste au nom d'Otton, frappé à Mayence, offrant un temple à quatre colonnes, entre lesquelles il y a une croisette, justement comme offrait la monnaie précitée d'Henri l'oiseleur (p. 121); je crois que ce denier est du roi Otton le grand (936-951), de ses premières années; car depuis son invasion en Italie, le temple de Mayence changea de forme comme ailleurs.

L'analyse d'une pièce énigmatique que nous avons faite dans nos recherches sur l'influence de la monnaie anglo-saxonne sur celle du continent (p. 112, 113), nous a donné le nom d'*Otto rex pacificus*. Elle nous a paru être fabriquée par le monétaire Swertic, à Spire, du temps d'Otton III (983-996); les réflexions ultérieures me font conjecturer qu'elle est du temps d'Otton le grand. Le roi Otton le grand épousa d'abord, en 630, Edithe,

(1) J'ai communiqué mes conjectures sur la qualification de sainte à M. Bohl, et voici ce qu'il me répond : « Je suis vraiment tenté de croire que Treveris est nommée *sancta* sur la monnaie dont on m'a envoyé le dessin, surtout depuis que j'ai trouvé cette légende sur le sceau le plus ancien de la ville de Trèves, en usage vers 1237. » Ce sceau est du diamètre de 116 millimètres. Le Christ y est au milieu de S. Pierre et de S. Euchaire. De la droite il bénit, de la gauche il tient une clef, que saint Pierre touche. S. Pierre est placé à droite, S. Euchaire à gauche, respectivement à leur emplacement leur nom est inséré. -S- PETRV -S- EV CRIV. La tête du Christ se trouve au milieu des α et ω. En bas, plusieurs figures sont entourées d'une muraille crénelée, sur laquelle on lit : *Sancta Treveris* en deux lignes. Tout autour la légende offre : *Trevericam plebem dominus benedicat et urbem.*

SANCTA
REVRIS.

fille d'Edward l'ancien, roi des Anglo-saxons. Peut-être ce mariage contribua-t-il à cette influence qui se manifeste de la monnaie anglo-saxonne sur la monnaie du continent; peut-être les monétaires anglo-saxons entrèrent-ils en Allemagne avec elle; un Swertic qui travailla à Spire, un autre qui fit empreindre le temple au milieu de l'inscription à Trèves; les autres encore introduisirent dans l'écriture de la monnaie ottonienne les formes des lettres anglo-saxonnes ꟷ Ð et gravèrent le portrait d'Otton à la manière anglo-saxonne. Leur arrivée provoqua l'émigration ultérieure des ouvriers anglo-saxons, qui reparaissent sur le continent jusque vers le milieu du XIe siècle (930-1040).

La mort d'Edithe, en 947, précéda de peu l'expédition d'Otton le grand en Italie, où il conquit le royaume d'Italie ou de Lombardie; il y prit la couronne de fer des Lombards et épousa, en 951, Adelaïde, fille de Roul II, roi de Bourgogne, veuve de Lothaire, roi de Lombardie. Ce mariage avec la reine de Lombardie resserra plus intimement l'Italie avec l'Allemagne. Cette union est manifestée par la monnaie très-nombreuse d'Adelaïde et d'Otton, roi.

Adelaïde prolongea ses années (951-999) durant les règnes consécutifs des Otton, son mari, son fils et son petit-fils. Elle reprit plusieurs fois tout son ascendant sur les affaires publiques et l'autorité monarchique, qu'elle partageait par l'appel de son mari Otton le grand. L'empreinte de la monnaie rappelait à chaque moment le pouvoir qu'elle possédait. Mais cette jonction du nom d'Adelaïde avec celui d'Otton, fut-elle constante pendant toute sa vie, et doit-on y reconnaître et distinguer les noms de plusieurs Otton ou d'un seul? ces questions, je crois, ne sont nulle part discutées à fond.

Les monnaies d'Adelaïde et d'Otton sont très-nombreuses, ce qui coïncide avec sa longévité. Mais leur type uniforme les rapproche infiniment et les resserre dans un espace de temps borné. Nous observons qu'aucun empereur et roi de ces siècles reculés ne plaçait sur la monnaie, conjointement, les deux titres d'*imperator* et *rex*. Chaque fois, ces titres sont séparés et isolément employés. Or, ils se nommaient roi avant leur couronnement impérial. Après, ils s'intitulaient empereur et ils abandonnaient leur titre de roi. Il faut en conclure qu'Otton, roi, qui figure avec Adelaïde, doit être, ou Otton le grand (951-961), ou

Otton III (983-996), qui seuls des Otton portaient le titre royal avant leur sacre à Rome.

La monnaie aux noms d'Adelaïde et d'Otton, roi, circulait vers 1040; car elle fut trouvée en assez grande quantité parmi les monnaies de Sierpov et de Trchébougne; il s'ensuivrait qu'elle fut plutôt d'Otton III (983-996) que d'Otton le grand (951-961). Mais le titre de la monnaie, *dei gratia rex*, paraît appartenir également à Otton et à Adelaïde, et ce titre ne lui conviendrait plus aux temps de son petit-fils; car elle fut sacrée impératrice conjointement avec son mari, en 961. Il est aussi impossible d'admettre qu'Adelaïde ait repris ses titres conjointement avec son petit-fils sur la monnaie, sans égard pour l'impératrice Théophanie, sa belle-fille. A la minorité d'Otton III, ces deux impératrices jouirent de l'autorité souveraine, et on ne connaît guère de monnaie au nom de Théophanie, et la monnaie d'Adelaïde ne peut pas être de cette époque. Par ces considérations, il me paraît certain que dès qu'Otton le grand et Adelaïde furent sacrés empereurs (961) on a cessé de fabriquer la monnaie royale d'Adelaïde et d'Otton.

Le mariage d'Otton avec elle n'avait d'autre but que de légitimer et consolider la conquête de Lombardie. Le même but motivait nécessairement l'emplacement du nom d'Adelaïde, reine, sur la monnaie. Dès qu'Otton et son épouse furent couronnés empereurs, par cette nouvelle cérémonie ils rentrèrent de droit e légalement, dans la possession de tous les pays qui formaient jadis l'empire et qui composaient la domination fictive du monde et de l'empire ressuscité. A ce titre, Otton fortifia ses droits sur la Lombardie, et les motifs de battre monnaie de la reine disparaissaient. Ces considérations, j'espère, sont assez fortes pour déterminer avec précision le temps de la monnaie d'Adelaïde, de dix années, depuis son mariage (951), jusqu'à son couronnement à Rome (961).

Sur toutes ces monnaies, le titre royal est inséré ainsi : D.. ⊑... R∈X, *dei gratia rex*, et la forme antique du ⊑ carré est invariable. La forme du temple est aussi partout la même. Pour la plupart, sa devanture se distingue par les traits horizontalement tirés qui marquaient sa construction de bois. Quelquefois le temple est accosté de A. ω; A. V; A. III; A. E; A. T; A. ✠; ce qui, à mon avis, veut dire *alpha* et *oméga*. Mais on y a remarqué P. R; L. ϛ; sans qu'on ait pu deviner la signification de P R

peut-être *Prisacha*, Brisgovie ; L et la crosse peut-être une lettre initiale d'un évêque. Je veux donner la description de plusieurs pièces trouvées à Trchébougne pour mieux comprendre différentes bizarreries de la monnaie de cette époque.

De face, le profil gauche, à la manière anglo-saxonne ; autour la légende :

1) OTTO RЄX ADЄIhЄIDA
2) OTTO RЄЄ DAL ЄIDA
3) ✠ЯЄX ADЄLDЄIDA

Au revers, la croix cantonnée par les oo et les DD contre-posés, *Oddo*. La légende porte :

1) ✠DV⊏RIA✠RЄX
2) ✠DV⊏ A✠RЄX
3) ✠D'IL R'A✠RЄX

La première de ces trois pièces est représentée sur notre planche XVIII, 1. Elle se trouve aussi chez Joachim (Groschkab. erstes Suppl. kaiserl. 12, 13, 14).

D'un côté la croix, cantonnée des oo et des DA contre-posés, *Odo A* (delait). Dans la légende, dont l'impression est très-imparfaite, on voit ..L R' A... un fragment de *dei gratia rex*. Sur une autre pièce, que nous avons gravée sur notre planche XVIII, 2, on voit ATT'A (lacune) AƆ *Attaldeid*.

De l'autre côté, le temple, construit en bois. Dans la légende, très-imparfaitement imprimée, on ne voit que ✠ Æ (lacune) A A Ð *Atelaath ;* sur celle qui est gravée sur notre planche (n° 2) ✠A (lacune) A A Э *Atelaath*.

D'un côté, la croix cantonnée de quatre anneaux ; la légende ✠DALTH ЛIXH *Dalthaith*. De l'autre côté, le temple construit en bois et le fragment de la légende .. ⊏. II A ✠ I —. *dei gratia rex*.

D'un côté, la croix cantonnée des ooDD ou des ooΔΔ *Oddo ;* la légende ✠DV⊏R IA ✠RЄX ; sur les autres ✠D⊏IIA ✠RЄX *dei gratia rex*. De l'autre côté, le temple de bois, accosté des perles et des anneaux ; la légende ATЄ AHLHT *Ateahlht*. On voit un exemple de cette monnaie chez Joachim (Groschk. k. erstes, Suppl. 16).

D'un côté la croix comme ci-devant. La légende converse ✠ ЭЯ ✠AЯ ⊏ᗡ✠ *dei gratia rex*. De l'autre côté, le temple comme ci-devant, la légende converse ·'·IHLJHAЭ. TA *Ateahliht*.

Où était-elle fabriquée, cette monnaie ? Était-elle le produit

de plusieurs ateliers ou d'un seul hôtel de monnaie? Rien n'indique le lieu de sa fabrication. Adelaïde résidait en Italie; il y a donc apparence que sa monnaie fut forgée en Lombardie; mais nous avons remarqué que la monnaie italique des Saxons renonça au temple; il est impossible d'admettre que cette seule se distingua par cette marque inusitée, dissemblable aux temples de la monnaie des précédens rois d'Italie et de celle de Venise, et semblable à l'autre monnaie de la France rhénane. Je suppose que la forme du temple qui fut à quatre colonnes, et qu'on a vu sur les deniers d'Henri l'oiseleur et d'Otton le grand, commença à changer vers l'époque de l'invasion en Italie et se transfigura en un bâtiment offrant sa devanture carrée, posé sur le perron à deux marches couvert d'un toit pointu doublé, ayant sur sa devanture une croix, un anneau, des perles ou quelque chose de semblable. Les deniers d'Adelaïde offrent le plan de cette construction, mais presque généralement ils ont cette particularité,



que leur devanture montre sa muraille construite en bois. Cette singulière construction me fit présumer que la monnaie d'Adelaïde fut battue à Aix-la-Chapelle. Je ne sais pas si l'on connait une monnaie quelconque de la maison de Saxe inscrite Aquisgran : cependant, Otton le grand faisait revivre la politique de Charlemagne, et Aquisgran fut le point central pour lui comme il l'était pour Charlemagne. C'était la capitale de la Lotharingie et de la Germanie; ses hôtels de monnaie devaient être actifs, et la monnaie empreinte du nom d'Adelaïde, offrant toute le même coin, ne devait pas être forgée dans des lieux trop dispersés, mais plutôt dans une seule ville, qui la multipliait pour la circulation du temps. Ma présomption pour Aix-la-Chapelle est appuyée par la monnaie de Tongres, au nom de S. Servais. Tongres est tout près d'Aix-la-Chapelle. Une des trouvailles faites en Pologne me donna ce denier de Tongres, inconnu ailleurs. D'un côté (pl. XX, 2) la croix est cantonnée d'ODDO; autour, dans la direction rétrograde, AЯ L I Ɑ ✠ X ÐЯ *dei gratia rex*. De l'autre côté, une église, dont la construction en bois est identique à celle de la monnaie d'Adelaïde; elle est accostée de deux TT, et autour on lit : ·:·ΓIVƧ - Ƨ)Ƨ ƧERVA *scs Servasius*, qui était autrefois évêque, et depuis patron de la ville de Tongres, dont le nom est signalé par deux TT. Cette pièce ressemble infiniment aux deniers d'Adelaïde, par la forme du temple et par la forme de

l'insertion de *dei gratia rex*, elle est évidemment du même âge et de la même localité : elle est d'Otton le grand (952-956).

Le roi Otton le grand, en 961, alla à Rome et se fit sacrer empereur; il y assujétit la monnaie papale et les espèces de Jean, de Léon, de Benoit (962-972), inséraient son nom et son titre, *Otto imperator Rom.;* ses otolins frappés à Milan, à Pavie, inscrivaient *Otto, imperator augustus.* Désormais les monnaies de la Germanie portent aussi le titre *imperator, imperator augustus*, quelquefois *pius*. Les empereurs Otton II et Otton III prenaient le même titre, et nous allons voir les incertitudes qui offusquent la numismatique pour distinguer la monnaie de ces trois Otton.

Il y a des pièces sur lesquelles le nom du lieu n'est pas signalé. Je crois que le denier de ce genre offrant autour du temple ottonien ✠AMEN, et de l'autre côté ✠D/ᗡR~A ✠R∈X, qui enferme une croix cantonnée d'OTTO (Seelænder, zæhn Schriften, p. 38, a), est du roi Otton le grand (950-960). Le temple, la forme des lettres, en sont conformes, et la formule confirmative *Amen*, reparaît sur certaines pièces d'Adelaïde, où on lit : *dei gratia amen* (Mader, IV, p. 45).—Certaines grandes pièces offrent d'un côté un temple à quatre colonnes, de l'autre une croix cantonnée des quatre boules; les légendes rayonnent de nombreux traits, parmi lesquels reparaissent plusieurs O symétriquement. Les autres offrent autour de la croix OIIIIIITIIIIIIOIIIIII sur la devanture du temple à la place de la colonnade DD, et la légende offre ✠IIIIIIOIIIOIIIOIIIII, ainsi que la croix surmonte le temple, et les deux OO se rangent avec les DD de la devanture et composent le nom d'ODDO, l'O du milieu tombe au pied du temple (Mader I, 33, 34). Ces pièces, par leur dimension et leur physionomie, sont à Otton le grand.

Il y en a d'autres petites (voyez la planche XVIII, 31), qui offrent dans leurs légendes, qui environnent les croix, ✠OIITIITIIO, simplement le nom *Otto*. Ces pièces ressemblent infiniment à des petites pièces énigmatiques de Henri II, et elles sont à Otton III.

Suivons maintenant le cours du Rhin.

Dans les ouvrages de Joachim (I, suppl., n° 22) et de Schœpflin (Alsatia, t. II, p. 458, tab. I), on voit un denier qui offre d'un côté un profil à l'œil gauche; il paraît être barbu, avec la légende *Otto rex pacificus*. De l'autre côté un temple, et dans la

légende ✠ARGENTINACIVIT. Je crois que la monnaie indiquée par Guenderode (I, p. 199), était mal déchiffré par AKQVENA, qu'elle offrait *Argentina*. Une semblable, publiée par Mader (IV, nº 38, p. 82), porte ARCE. N✠NA... Mais cette dernière, autour de la tète singulièrement coiffée, a une légende effacée ....IHbA, dans laquelle Mader devine le nom de Henri au lieu d'Otton. Ces deniers d'Otton sont attribués au roi Otton III (991-996) (voyez notre pl. XVIII, 17). La monnaie qui offre OTTO ISVCHTEN (imp. inclytus ? selon Mader), publiée par Guenderode (I, p. 238), porte le nom de STRATBVRC.

Joachim donne le dessin des deniers frappé à Spire, à Worms (I, suppl., nº 31, 32); mais leurs légendes offrant le nom d'*Otto, Oddo*, sont trop détruites pour y retrouver le titre royal ou impérial.

Joachim a donné les deniers impériaux d'Otton, frappés à Mayence, *Otto imp. aug.* (I, suppl., nº 23, 24). J'en ai vu plusieurs chez M. Rigollot, et le nom de *Mogoncia* souvent défiguré. Le temple y est carré, ottonien.

Parmi la monnaie de Trchébougne, j'ai remarqué un denier (pl. XIX, 39), qui offre d'un côté une tête barbue de face, et dans la légende, très-imparfaitement imprimée, j'ai cru distinguer ... COREX PACI, *Otto rex pacificus ;* au-dessus de la tête, il n'y a que ΛΛΛ, trois pointes. De l'autre côté, la croix cantonnée des quatre boules; dans la légende je crois voir ✠MAVNTIA, *Mayence*. Ce denier, aussi imparfaitement empreint, se trouve dans l'ouvrage de Gœtz. Est-il du roi Otton III (983-996)?

Le titre de *pacificus* se présente donc à Strasburg, à Spire, à Mayence, vers 950 et 990; les têtes à Strasbourg, à Mayence, vers 990, autre part vers 950.

Nous entrons à Cologne. Le trésor de Trchébougne étant le numéraire de la circulation de la première moitié du XIe siècle, devait être composé plutôt des espèces d'Otton III et d'Otton II, que d'Otton le grand. Mais nous verrons qu'il n'y manquait pas de deniers épiscopaux de l'empereur Otton le grand, et nous avons vu les deniers adelaïdiens du roi Otton le grand; ces deniers y furent en grand nombre. Il faut en conclure qu'il a dû s'y trouver d'autre monnaie de Cologne en certain nombre aussi ancienne.

Parmi les monnaies trouvées à Sierpov, qui sont de la même époque que celles de Trchébougne, j'ai vu une pièce de Cologne,

que j'attribue avec certitude à l'empereur Otton le grand. D'un côté, on y voyait l'inscription bilinéaire, séparée par un filet, *Otto imp.* De l'autre un temple fut entouré de la légende ✠SCOLONIACI. Une semblable empreinte est une singulière exception, inconnue à Harzheim, Joachim, Wallraf, Mader.

O T T O
I M P

Toutes les pièces que ces auteurs réunirent offrent d'un côté l'inscription *Sancta Colonia*, de l'autre, autour de la croix, la légende porte *Otto rex*, ou *Otto imp. aug.* On y voit des différences, qui consistent dans les boules, croisettes, feuilles cantonnées dans les cantons de la croix, ou accostées à -S- ou A de l'inscription. Souvent on voit un G placé près de l'A; il semble qu'il veut dire *AGrippina*. Des différences plus remarquables se font apercevoir dans quelques-unes des légendes.

-S-
C O L O N I A
A

De la multitude de la monnaie de Cologne qui encombrait l'assortiment de Sierpov et de Trchébougne, j'ai placé sur ma planche XIX, 30, une pièce royale. (Les pièces royales à simple titre *rex* sont chez Harzheim, tab. I, 14; X, 8; Joachim I, suppl. nº 26; Wallraf, nº 10-13, 17-25, 36; Mader, I, nº 38, 40).

Pour la monnaie impériale, j'ai choisi une difforme (planche XVII, 18), dans laquelle on débrouille OOCC ✠ IMPЄAVG. On y remarque une singulière enflure des lettres, qui n'est pas rare pour les espèces allemandes; on y remarque aussi la défiguration du nom d'Otton en *Oocc.* Ces dérangemens, ces monstruosités sont assez fréquentes, faites ou par négligence, ou par caprice. J'ai vu sur une pièce semblable de Cologne, très-distinctement; ODDOH N̄L PVN, ce qui signifie *Oddo imp. aug.* Y a-t-il un sens occulte, une énigme? Je doute. (Les pièces impériales se trouvent chez Harzheim, tab. X, 16, 18; Joachim I, suppl. nº 27; Wallraf, 6, 7).

J'ai remarqué sur certaines pièces trouvées à Trchébougne, une légende qui se distingue des autres. En voici quatre différentes, pour comparer.

✠ C C O O ✠ D I H I C H I
✠ Є Є O O ✠ D I I N C I H I
✠ C C O O ✠ D I N I I C I V I (pl. XVII, 17).
✠ O O C C ✠) I I I I I C I I I I

Je crois qu'il n'y a que la formule connue *Occo dei gratia rex*, qui est offusquée et subordonnée à un mélange qui donne *in no-*

mine domini. Un nombre assez considérable de pièces semblables, trouvées à Trchébougne, fait présumer qu'elles sont d'Otton III.

Wallraf a trouvé dans le cabinet de Merle plusieurs pièces qui offrent une autre monstruosité de la légende. En voici la comparaison :

Wallraf, nº 28, 30	✠ O D D O	I V I	N I N G
31	✠ O O Ͻ Ͻ	✠ I V I	P N I N G
32	✠ O D D O I	✠ I V I Ǝ	D I I N I G
33	✠ O D D O I	✠ I A I Ǝ	Ͻ I I H I C
35	✠ O D	I ✠ I V I Ǝ	P I I N I G
Mader, I, 32.	✠ O Ꟈ Ꟈ O	✠ I V I I	P Ƨ N I G

Mader, rencontrant dans sa pièce l'*s*, démêle le *pius*, il y a donc *Oddo imp. pius aug*.

Voici encore une légende :

chez Wallraf, nº	29	X N L \ N V I R	D D O
	34	I A N V I R I I I O	
Joachim,	29	A N I· A N V I R N	O D D O
Mader,	40	I X I R N	O D D O

dans laquelle il y a un *x*; il fait supposer un titre royal; mais les trois *n*, le manque d'*e* dérangent toute application connue. On y remarque cependant une certaine symétrie, où la lettre N est au centre.

D O X N I· A N V I R N O D

Toutes ces pièces sont à l'inscription connue de -S-*anct*A COLONIA, et elles sont de la même empreinte pour les trois Otton, rois ou empereurs.

Merle possédait une pièce, tête de face, couverte d'une couronne, OTTO IMPRATOR; de l'autre côté, une croix cantonnée des quatre astériques, entourée de la légende COLONI-TANCIA (sancta) (Wallraf, nº 38). Cette description ne suffit pas pour décider si elle fut de l'époque des trois Otton.

La pièce de la *saintebuane*, connue chez Joachim (suppl. I, 38), n'est pas expliquée. Le côté de la croix n'offre que le nom ODDOI, et personne n'a essayé de retrouver le nom incertain du lieu.

-S-
b Y A N E
A

On ne connaît guère de monnaies impériales des Otton des ateliers de Verdun, de Trèves; il semble que ces ateliers ont pris un autre chemin et que la monnaie des souverains fut confiée à des mains subordonnées. On cite encore des pièces de l'empereur Otton, marquées TVREG TVREGVM (Haller, bey Mader, I, p. 61),

Zurich, en Suisse, ancien atelier des Carlovingiens. Toutes ces espèces des Otton que nous avons indiquées, adelaïdiennes, de Trèves, Zurich, Strasburg, Spire, Worms, Mayence, Cologne, Tongres, sont renfermées dans les anciennes limites de la monnaie carlovingienne. Jusqu'à présent nous avons remarqué seulement un incident particulier, c'est que le roi Conrad I frappa sa monnaie hors de ces limites, à Ratisbonne. Dans ces régions de l'est, il n'y avait que la monnaie seigneuriale; aucune de Henri l'oiseleur, aucune d'Otton le grand; quelques-unes au nom d'Otton sont du troisième et plus récentes. La trouvaille de Trchébougne en offrait quelques exemples; mais ils y étaient rares, tandis que la monnaie des ateliers lotharingiens y fut nombreuse, surtout de celle de Cologne et au nom d'Adelaïde, force y était.

Parmi la monnaie de Trchébougne, il y en avait de Dortmund, royale et impériale, connue par les gravures de Joachim (I, sup. 33, 36). Les pièces royales offraient d'un côté une croix cantonnée des quatre rameaux, dans la légende ✠ODDO✠REX. De l'autre côté l'inscription porte le nom du lieu, *Tertmaina*, partagé en deux lignes séparées par une croix.

ꓕΓ E R T
✠
M A I N A

Cette manière d'inscrire fut employée à Cologne du temps des Louis germaniques, vers 870, 880 (Mader I, n° 19) et elle fut pratiquée chez les Anglo-saxons jusqu'à l'an 978. Otton le grand fut roi entre 936 et 962; Otton III entre 983 et 996. Généralement, on attribue cette pièce au dernier (Mader I, p. 60).

Les monnaies impériales de Trchébougne offraient une croix cantonnée des quatre globules, OTTO IMPERATOR; de l'autre côté, dans le champ, une petite croix, au bout de ses branches quatre globules; le champ doublement cerné par un cercle fileté et un autre perlé; dans la légende THEROTMANNI (Joachim I, suppl. 36) (996-1002).

Joachim donne encore une autre empreinte impériale (I, sup. n° 34); autour de la croix, cantonnée des globules, il y a ODDO IMPERATOR; de l'autre côté, autour de la tête de face, THEROTMANIII. Cette empreinte est celle d'Otton III (996-1002); car son successeur Henri marquait aussi ses monnaies de Dortmund de têtes.

Le trésor de Trchébougne connaissait un autre atelier impérial au centre de la Germanie, dans la France-orientale. Sa monnaie offre d'un côté une croix cantonnée de quatre globules, autour

OTTO IMPE; de l'autre côté un profil à l'œil droit représente un saint couvert d'un bonnet; autour .S. KILIANVS, *Sanctus Kilianus* (pl. XVIII, 3). C'était un moine d'Écosse, apôtre en Allemagne, vers la fin du VIIe siècle, qui fut reconnu patron de la ville et de l'évêché de Wurtzburg. Une monnaie semblable, mais plus grossière et plus défectueuse, se trouve chez Mader (IV, n° 35), qui l'attribue à Otton III (996-1002).



Leukfeld fit connaître une monnaie du roi Otton, forgée à Magdeburg (Bracteaten, § 34, n° 32); Joachim donna la figure d'un autre (I, suppl., n° 30), sur laquelle le nom de Magdeburg est répété dans les deux légendes. Aucune publication allemande ne les a retrouvées pour la seconde fois. Le trésor si nombreux et si varié de Trchébougne ne m'a donné aucune pièce fabriquée à Magdeburg; je ne les ai vues dans aucune collection de Pologne; elles sont étrangères pour notre pays, nonobstant le voisinage si rapproché et les relations intimes de la Pologne avec le pays de Sorabes et la métropole de Magdeburg. On sait cependant qu'Otton le grand munit l'archevêque du privilége de la monnaie, déjà en 965. La monnaie de Magdeburg pouvait, et devait même exister; mais son atelier n'était pas assez animé. Les pièces indiquées sont de la fabrique d'Otton III (983-996).

Mader nous signale encore une monnaie singulière de REX OTTO pacifiCVS, ayant dans le champ une main ouverte, accostée d'une croix, et de l'autre côté PA IT. Il en conclut qu'elle est de PAderborna civITas. Une dextre dominait la monnaie anglo-saxonne, entre 973 et 990. A cette époque, le roi Otton III (983-996) la fit mettre sur certaines pièces, et les ducs de Bohème en firent autant (980-1055). Quant au lieu de la fabrication supposé de Paderborn, la conjecture de Mader me semble trop hasardeuse.

Il me semble qu'il est inutile de discuter sur les autres conjectures par lesquelles Mader s'efforce de trouver la monnaie d'Ac-

ken en Magdeburgeois (IV, p. 55; V, p. 194), de Grossumstadt, dans le Katzenellenbogen (IV, p. 43; la légende lui offrait cette conjecture, ✠CI✠OMM-IA); d'Ahlen, dans le pays de Munster (IV, p. 45), où il n'y a que la défiguration du nom d'Adelaïde.

Je ne vois de monnaie d'Otton, de l'est du Rhin, de la Germanie propre, que de Dortmund, de Wurzburg, de Magdeburg, et encore est-elle d'Otton III.

Naissance de la monnaie épiscopale sous les Otton (960-1000).

On a recherché les diplomes et on y trouva grand nombre de priviléges du droit de la monnaie, des concessions, des confirmations faites aux évêques, aux abbayes, aux chapitres. Les Otton ne furent pas moins faciles dans cette catégorie que ses prédécesseurs et ses successeurs.

Otton le grand, en 925, dnnna le privilége à l'évêque de Liége Ricaire;

en 937 et 953 à Baldric, évêque d'Utrecht;

en 941, confirma le privilége carlovingien à Fulbert, évêque de Cambrai;

en 965, donna à Albert, archevêque de Magdeburg.

Otton II et son successeur donnaient des priviléges plus nombreux.

Otton II accorda le privilége de la monnaie, en 974, à Thierri, archevêque de Trèves. pour la frapper à Yvoi et à Longuyon;

en 973, à l'évêque de Halberstadt;

en 974, confirma la monnaie à Robert, archevêque de Mayence;

en 974, à Gerard, évêque de Toul, pour la fabriquer à Diey;

en 977, à Thierry, évêque de Metz, et il lui confirma, en 983, l'érection de l'hôtel de monnaie à Epinal;

en 982, à Archambaud, évêque de Strasburg.

Otton III accorda, en 985, au couvent de S. Corneille, à Inden, près d'Aix-la-Chapelle;

en 992, à l'abbaye d'Epternach.

Frédéric, comte de Verdun, céda ses droits de la monnaie à

l'évêque, et l'empereur Otton III, en 997, confirma cette cession.

Le même Otton III, en 991, confirma la monnaie à l'évêque de Cambrai, et en 1001 il lui permit de la battre à Cateau.

Henri II, en 1003, confirma les priviléges de ses prédécesseurs;

en 1002, il en donna un à Ditmar, évêque d'Osnabruck;

en 1018, il donne à Pappon, archevêque de Trèves, sa cour à Coblentz;

en 1018, cède la monnaie à Meinhard, évêque de Wurzbourg.

Mais nous avons déjà souvent observé que ces priviléges ne prouvent rien si l'on n'a pas de monumens monétaires, qui donnent très-souvent un démenti formel aux priviléges, surtout à cette époque, en Allemagne et en Lotharingie, où on connaît des monnaies qui anticipent les priviléges; les autres démontrent la nullité de la prérogative accordée.

L'empire germano-romain fut composé de différentes parties hétérogènes, qui agitaient son intérieur. La Germanie elle-même, heurtée au-dehors par l'Italie, toujours impatiente du joug étranger, fut inquiétée par les prétentions de la France carlovingienne, qui, nonobstant qu'elle entra sous la domination des Capets, croyait avoir droit sur la Lotharingie. La France orientale, composant une partie intégrante et le centre de la Germanie, pensa y prévaloir par son nom antique; mais par l'élection de Henri l'oiseleur et d'Otton le grand, le Saxon, autrefois vaincu, l'emporta sur elle. Le Saxon haussa la tête et se vit dans une position éminente; il plaça ses ducs sur le trône royal, occupa le duché de Bavière, et même celui de Souabe, conquit la couronne impériale, mais il dut soutenir une lutte d'émulation nationale. Il est vrai que toutes les commotions teutoniques de cette époque se réduisaient à l'ascendant de quelques familles puissantes: mais cette émulation nationale ennoblissait les passions individuelles, elle manifestait les intérêts provinciaux et plaçait l'activité sur un point plus élevé.

Les Saxons, tout en combattant le parti franc, se virent encore agités au sein de leurs familles même. L'esprit inquiet des ambitieux qui avaient eu des relations de parenté visaient à des empiètemens qui affaiblissaient et ruinaient l'autorité souveraine. Pour réprimer l'insolence des seigneurs séculiers, pour élever un rempart contre leurs attaques, les Saxons favorisèrent

le clergé et augmentèrent la puissance des évêques. Ce remède, en peu de temps, empira leur embarras. Ils les enrichissaient, et leur accordaient des priviléges et droits souverains; et la monnaie et son coin leur étaient donnés. Ce que les laïques possédaient par l'usurpation, le clergé l'obtenait par les actes de l'autorité, et ses usurpations furent sanctionnées par l'autorité souveraine. Les Saxons ont eu l'exemple de cette politique dans la France carlovingienne; mais là le clergé n'a jamais pu parvenir à cette hauteur politique qu'il atteignit en Allemagne; en France, les droits et les prétentions des évêques pour s'emparer du coin, ne furent couronnées de succès que dans un très-petit nombre de diocèses du nord; ils opérèrent plutôt sur le coin local, par les voies détournées; en Allemagne, la plus grande partie des hauts prélats se mit en jouissance des prérogatives qu'ils obtenaient, et frappèrent leur propre monnaie.



On connait depuis long temps un denier de l'évêque Arnulf, qui a associé son nom avec Adelaïde (Joachim I, suppl., n° 15). Cet évêque devait possséder la faveur de la reine.

Mader prétend (IV, p. 52) que cette monnaie est d'Arnolf ou Arnold, évêque de Halberstadt (997-1023), qui fut un des ambassadeurs de Henri II à Boleslav le grand, roi de Pologne. Otton II conféra à l'évêché de Halberstadt le droit de monnaie en 973, et c'est principalement à l'intercession de sa mère, l'impératrice Adelaïde. Arnolf fut évêque encore du vivant d'Adelaïde (997-999); peut-être qu'il voulait rendre hommage à sa bienfaitrice, en insérant son nom sur sa monnaie. Toute ingénieuse qu'elle est, cette explication n'est guère probable. Pour un semblable témoignage, l'évêque a dû être maître de la monnaie indépendante, et nous n'en savons rien. Une autre explication proposée par Mader, ne souffre pas moins de difficulté. Il croit que la monnaie est bâtarde, c'e st à direqu'on a réuni les deux coins différens. Mais là où Arnolf fut évêque, on ne fabriquait pas de monnaie d'Adelaïde, et là où la monnaie d'Adelaïde était battue, il n'y avait pas d'Arnolf évêque. Il fallait donc faire venir les deux différens coins de deux différens lieux, pour faire une monnaie dite bâtarde.

Vers 955, il y avait un Arnold, évêque de Trente. En 967, il

assista au concile de Ravenne. Son voisinage avec les ducs qui forgeaient leurs espèces et avec la reine Adelaïde, qui résidait en Italie; enfin le synchronisme de son épiscopat avec l'époque (951-962) dans laquelle les espèces d'Adelaïde à l'empreinte identique avec la sienne furent fabriquées, parlent beaucoup pour la supposition que cet évêque fut auteur de la monnaie en question. Un autre de son voisinage parut avec une monnaie indépendante.

L'évêque d'Augsbourg, Udalric (923-973) frappait sa monnaie indépendante à Augsburg, inscrite autour de la croix VDLVRICVS EPS ou VƆA-VICƎP, ꞷ *Udalic eps,* et autour du temple AVGSTA CVVITAS ou AVG CIVITAS sur le temple les noms des



monétaires ENCI. AΣO (Joachim, Munzkab. III, p. 234; Mader, IV, n° 33, p. 74). Le type de la monnaie est bavarois. Ses successeurs immédiats forgèrent une monnaie semblable, HEIMISES AVGVSTA CIVI Henri (973-981) (Ludewig Einleitung zum Deutsch. Munzwesen, 1752, p. 226; Mader IV, p. 75); et LIVTOLFVS EPS AVGVSTA CIV VVI. Ludolf (988-996) (Joachim, Groschenkab XI, n° 19; Mader IV, n° 34). Ainsi, les monumens prouvent que la monnaie épiscopale d'Augsbourg existait indépendante entre 970 ou 960 (920) et 996. La province éloignée du centre donnant l'origine à la monnaie indépendante des laïques, semble aussi donner naissance à celle des prélats. Je crois qu'elle fut le résultat, non-seulement de l'exemple de la monnaie ducale, mais de la politique et des événemens monétaires qui se succédaient rapidement en Lotharingie.

La Lotharingie fut pleine de trouble. Otton le grand la donna, en 953, à son frère, archevêque de Cologne, Brunon, qui fit plusieurs actes de sévérité et eut à combattre le duc dépossédé, Conrad, duc de Franconie. En peu de temps, Brunon vit toutes les difficultés pour gouverner et contenir ce pays. Pour agir plus efficacement, en 959, il le partagea en deux duchés, en haute et basse Lotharingie, en Lotharingie mosellane, qui fut nommée désormais Lorraine, et en Lotharingie de la Meuse, qui prit différens noms du Lothier, du Brabant. Le diocèse métropolitain de Trèves, avec ses diocèses suffragans de Metz, Toul et Verdun,

formèrent le duché de Lorraine ; différentes portions des Pays-Bas, une partie de l'évêché de Liége et de la Flandre, avec l'archevêché de Cologne, composèrent le duché de Lothier. L'archevêque Brunon nomma les ducs pour ces deux duchés et se réserva la suprématie et le titre d'archiduc. Ce partage est d'une grande importance pour le coin de la monnaie, pour lequel le coin de Cologne servit en quelque sorte de point de réunion.

Otton le grand pensa alors faire une expédition en Italie et rétablir l'empire de Charlemagne. Il chercha à réconcilier les esprits et devint plus facile à faire des concessions, dont la monnaie épiscopale recueillit les fruits. Son frère l'archevêque et l'archiduc Brunon fit forger sa monnaie à Cologne et y associa son nom à celui de l'empereur, son germain. On voyait sur son denier, autour de la croix, *Otto imp. aug.*; de l'autre côté, dans le champ, -*S*-. *A. Colonia*, et autour *Bruno, archiep.* Ce denier fut donc fabriqué entre le couronnement d'Otton et la mort de Brunon (962-965).



En même temps Adalberon, évêque de Metz, entra en faveur chez Otton le grand. Dans les débats concernant la Lorraine, Adalberon se montra chaud défenseur des intérêts du roi de France. Le sort ayant favorisé les armes allemandes, Adalberon résista bravement dans sa ville de Metz jusqu'en 939, lorsqu'il fut obligé d'en ouvrir les portes. Désormais il se réconcilia avec Otton au point qu'en 960 il obtint de lui le fief de la vouérie et le comté de Metz. Alors il forgea sa monnaie et y associa son nom à celui d'Otton. On voyait sur son denier la croix cantonnée du nom d'OTTO, entourée de ✠IMPERATOR; de l'autre côté le temple à quatre colonnes; autour ✠ADELBERO. Le burin du graveur y est gros, mais fini et bien arrondi; le marteau assez bien appliqué. La pièce dont on voit le dessin (pl. XIX, 10), fut trouvée en Pologne; elle fut fabriquée entre le couronnement d'Otton le grand et la mort d'Adalberon (962-964). Il y avait un autre Adalberon, évêque de Metz (984-1004), contemporain de l'empereur Otton III (992-1002); mais la découverte des deniers de l'évêque Thierri (964-984), au même type, les événemens arrivés ultérieurement à Metz, et les changemens du type messin, ont décidé M. de Saulcy à reconnaître, sur le denier en ques-

tion, le nom d'Adalberon I, et j'adopte de tout mon cœur son opinion et les motifs que nous ferons connaître plus bas.

Le siége de Strasbourg était alors occupé par l'évèque Archambaud (965-991). Il possédait toujours les grâces des Otton. Otton III, en 982, le munit des insignes priviléges. On a de lui les monnaies semi-épiscopales. De face, un profil droit, la légende ✠OTTO IMAVG; au revers, un temple à quatre colonnes, la légende ✠ERCHA (lacune) EPI, *Erchanbold epi.* Cette pièce fut trouvée dans le trésor de Trchébougne (pl. XVIII, 16).

Une semblable monnaie fut autrefois publiée par Schœflin (Alsatia, tab. I, 8); elle était plus fruste et offrait des différences qu'il est utile d'observer. Pour être à même de les apprécier, je reproduis ici la pièce de Schœpflin pour la comparer avec la nôtre. Le profil y est gauche, la couronne a une autre forme; autour du temple, qui est aussi différent, on a un autre ortographe du nom d'Erchambaud, ERKA (lacune) DEP, *Erkanbold epi.*



L'évêché de Strasbourg possédait déjà le privilége de la monnaie depuis un siècle, accordé en 873 par Louis le germanique; mais nous avons vu que le roi Otton y frappait sa monnaie royale, et les évêques n'étaient pas maîtres de son coin. C'est à l'époque de la restauration de l'empire de Charlemagne que l'évêque Archambaud frappa sa monnaie, mi-partie épiscopo-impériale. L'épiscopat d'Archambaud a vu deux Otton, empereurs; Otton le grand (962-973) et Otton II (973-983), et la variété du type que nous avons signalé provient peut-être des deux Otton.

Joachim (Grosk. IX, 2) donne le dessin d'un denier de l'empereur Otton, frappé à Mayence, dont voici la copie. Ce denier offre, autour de la croix, *Otto imp.* Un buste de face, tête nue, les habits brodés de perles, dont la légende porte *I. Mogoncia.* Joachim prend ce denier pour épiscopal; sa lettre *I*, correspond avec le buste de face, qui n'est pas Mayence personnifiée, mais le portrait de la personne signalée d'I. Cette lettre ne s'applique ni à Guillaume, ni Hatton, ni à Robert, qui furent archevêques de l'époque impériale des Otton: mais elle s'applique au nom de Willigis, Illigis



seul, qui fut archevêque (975-1011) sous les empereurs Otto II, (973-983) et Otton III, (996-1002). Une autre monnaie au même type et à la même lettre offre le nom *Henricus* (Joac. nº 3). Elle est d'Illigis et du roi Henri II (1002-1011).

Villigis fut de grande renommée et d'une mémoire bien établie dans les fastes de la métropole de Mayence. Fils d'un charron, d'une naissance obscure, il n'a pas voulu démentir son origine, et toujours il en faisait une religieuse manifestation, en suspendant et portant les roues et les autres ustensiles de son métier. Ses roues furent placées sur le drapeau de Mayence et furent depuis les armes de cette métropole (Sigfridi præsbyteri epit. et compilatio chronol. inter. rer. germ. script. Struv., Ratisb. 1726, t. I, p. 1035-1090). S'il fit battre la monnaie marquée de J, c'est donc encore une épiscopo-impériale et épiscopo-royale *.

Cette apparition de la monnaie mi-épiscopale à Cologne et à Metz fut sinchronictique (962-964), celle de Strasbourg (962-983) et de Mayence (973-1002) suivit de près. S'il y en eut d'autres exemples en même temps, je ne peux pas l'attester par les monumens sans repliques : mais peu d'années après les monumens monétaires nous donnent un exemple d'une monnaie épiscopale émancipée et indépendante, qui méconnaît l'autorité impériale.

A Trèves, la monnaie royale d'Otton le grand est retrouvée, et sa monnaie impériale n'y est plus connue. L'archevêque Thierri (965-975) obtint de l'empereur Otton II en 974 les hôtels de monnaie d'Yvoi et de Longuion, mais aucun monument monétaire ne prouve que les archevêques eussent activé cette nouvelle possession : on connaît grand nombre de leur monnaie

* Je ne m'arrêterai pas inutilement sur la bractéate trouvée en 1580, qui est du XIIIe ou XIVe siècle, et qui fut attribuée à Guillaume, archevêque, vers 950, et dont l'explication fausse, répète de bonne foi Würdtwein, (Mainzer Münzen, nº 10, et diplomatoria Maguntina, Magontiaci 1789, 4º t. II, p. 146-147); sur une autre bractéate, avec la légende ERPMGTSARCHIEP, qu'on a attribuée, d'après l'explication très-simple de la légende, à Aribo, archevêque MaGonTinus à l'archevêque du XIe siècle, qui devança l'existence des bractéates (Würdtw. Mainzer Münzen, nº 13, 14). Si cette dernière est authentique j'aimerai mieux y lire E n R I' cus, le nom de Henri, archevêque en 1142 ou 1286.

qui fut fabriquée à Trèves où la monnaie impériale disparut depuis Otton le grand. Parmi les monumens monétaires de Trèves on retrouve les deniers inscrits d'un côté ͲRE de TREVeris; de l'autre côté marqué d'une V croix avec la légende TEODEricus (pl. XIX, I.). Ce type simple ressemble au type royal, mais le nom royal est remplacé par Téodéric. Aucun Téodéric n'était en pouvoir à Trèves que l'archevêque Thierri : la monnaie est donc à lui, c'est lui qui forgea le premier une monnaie au coin indépendant; au moment que la monnaie de l'évêque de Rome fut assujétie aux formes impériales, celle des archevêques de la seconde Rome (c'est le nom que Trèves se donnait) fut affranchie, et donna l'exemple de l'émancipation à ses suffragans et à plusieurs autres prélats de cette époque. Il me semble très-raisonnable de présumer que l'évêque d'Augsbourg Udalric, fut du nombre de ceux qui imitèrent l'exemple du chef de l'église teutonique (965-973).

Vers 975 la monnaie épiscopale émancipée, existait sur plusieurs points de l'empire.

Don Calmet, dans son histoire de la Lorraine, donne une monnaie de l'évêque Gerard, frappée dans l'hôtel de la monnaie de Saint Pierre. Il a cru que c'est la monnaie de Gerard, évêque de Toul (962-994). M. de Saulcy, analysant la monnaie courante vers l'an 1100 trouvée à Tronville, a cru découvrir une pièce d'un Gerard fabriquée à Toul et il n'hésita pas à l'attribuer à l'évêque : mais après un meilleur examen de la pièce, M. de Saulcy reconnut qu'elle n'était point de Gerard, mais de Pibon. Ainsi il n'en reste pour Gerard, que la monnaie publiée par Calmet. Si l'existence d'une telle monnaie pouvait être avérée et bien prouvée, il en résulterait encore un exemple d'une monnaie épiscopale indépendante, d'un suffragant qui imite son métropolitain. Il obtint d'Otton II en 974 la monnaie de Saint-Diéy, dont ni lui ni ses successeurs ne firent aucune utilité; il sollicita auprès des trois Otton la confirmation de différentes donations et priviléges, et il obtint particulièrement d'Otton II en 974 la confirmation large de la possession d'un grand nombre d'abbayes. S'il forgea sa monnaie indépendante, elle date de cette époque (972-994). Il y a sur ce point des difficultés à aplanir que je me réserve pour les discussions ultérieures que la monnaie touloise exige.

De Renesse nous fit connaître une monnaie qui se trouve dans

la collection de M. Van der Meer à Tongres. Elle offre un buste gauche, tenant une crosse, la tête découverte, son nom inscrit NOTGER ∈ PS *Notger episcopus;* au revers une tour flanquée de deux parois sur lesquels flottent les drapeaux, au-dessus on voit COD MeHL; commençons à lire par L et nous aurons LCODMeH, *Leodiiensis.* Cette pièce est reconnue pour la monnaie de Notger, évêque de Liége (972-1008), qui fut en faveur chez les deux Otton et instructeur du troisième. La puissance des évêques de Liége remonte à lui et à Otton II, qui lui assura en 980 la possession de Huy, Fosses, Lobbes, Tongres et Mechelen. Les temps postérieurs démontrent que les évêques fabriquaient leur monnaie à Huy, à Fosses et peut-être à Tongres, où S. Servais était patron de la monnaie; ils la fabriquaient à Liége où ils transportèrent leur résidence, où Saint Lambert devint patron de la monnaie. La monnaie de Notger date du temps d'Otton II (980-983), ou d'Otton III (983-1002); elle est indépendante, comme celle de Thierri, archevêque de Trèves; elle paraît être le résultat de toutes les précédentes, parce qu'elle est, dans tous ses détails, plus épiscopale que toutes les autres; elle offre le nom du prélat comme toutes les autres; son titre comme le seul évêque Arnolf; son buste comme le dit Arnolf et l'archevêque de Mayence, les autres ne se sont pas encore permis d'empreindre leurs images; elle se dégage des titres du souverain, ce que fit l'archevêque de Trèves et les autres n'osèrent encore; elle change la construction du temple et supprime le signe de la croix, que toutes les autres observaient selon les anciens réglemens; elle invente, la première, son propre type; enfin elle marque la première sur son coin, la crosse, signe distinctif de l'autorité épiscopale.



La monnaie de Notger ressemble à la monnaie de Ludolf, archevêque de Trèves (993-1008), qui est aussi crossée, et cette coïncidence force à conjecturer que la monnaie connue de Notger est des dernières années de son épiscopat. Il faut encore remarquer que la monnaie de Lothier appartenait à Charles Carlovingien (977-991). Il était certainement plus fort à soutenir sa monnaie qu'à conquérir la couronne de ses ancêtres; il était plus capable de conserver ses prérogatives, que les souverains de l'Allemagne; et à mon avis on ne peut pas admettre qu'avant

sa chute il y eut dans le Lothier un seigneur ou un évêque qui pût s'emparer de la monnaie particulière. Celle de Notger est postérieure, contemporaine de l'archevêque Ludolf, des dernières années du savant évêque.

Reprenons la suite que nous avons réunie de l'époque des Ottons.

D'abord le denier mi-parti de l'évêque Arnolf et de la reine Adélaïde, peut-être c'est l'évêque de Trente vers . 955- 961.

Puis les monnaies épisco-impériales :

de Brunon, archevêque de Cologne . . . 962- 965;
d'Adalberon, évêque de Metz 962- 964;
de Thierri, évêque de Metz. 964- 984;
d'Erchambaud, évêque de Strasbourg . . 962- 983;
de Villigis, archevêque de Mayence . . . 975-1011.

Enfin les monnaies indépendantes :

de Thierri, archevêque de Trèves. . . . 964- 975;
d'Udalric, évêque d'Augsbourg (923). . . 965- 973;
d'Henri, évêque d'Augsbourg 973- 981,
de Ludolf, évêque d'Augsbourg 988- 996;
de Gerard, évêque de Toul (douteuse) . . 974- 994;
d'Adalberon II, évêque de Metz 984-1004;
de Notger, évêque de Liége. 994-1008;
de Ludolf, archevêque de Trèves . . . . 993-1008.

Tous ces prélats parvinrent à la monnaie dans l'espace de vingt ans, par la courtoisie et les insinuations qui leur valurent les prérogatives si avidement contestées aux laïcs à des villes et républiques italiennes. Ils commençèrent à fabriquer leur monnaie subordonnée à l'autorité impériale, ou indépendante avec le consentement du souverain. Le seul Thierry, évêque de Metz en 984, par une révolte, semble s'emparer du type indépendant dont dorénavant jouit son successeur Adalberon II (984-1004).

Ces exemples nous montrent l'apparution de la monnaie épiscopale, mais partout elle n'a pas pris de consistance. Pour la plupart elle paraissait par intervalle et faisait des interruptions et des brèches dans la monnaie impériale. De tous ces exemples nous ne sommes certain que de la monnaie épiscopale messine, qu'elle n'était plus entravée et était continuellement active. Il paraît aussi que la monnaie trèveroise soutenait la même force que celle de son suffragant. Mais à Strasbourg, à Mayence, à Cologne, la monnaie impériale reprit ses hôtels, et fit taire l'épis-

copale : nous en verrons de nombreux exemples des rois-empereurs suivans.

Le métropolitain de la seconde Rome et ses suffragans furent déjà en pleine voile pour ravir à jamais la monnaie bavaroise aux empereurs, et les prélats de Lothier se mirent en émoi pour accomplir la même œuvre dans leur pays, lorsque de nouvelles incidences surprirent les hôtels impériaux sur les autres points et firent accélérer leur disparution.

Monnaie des seigneurs laïques des duchés de Souabe et de Lotharingie sous les Otton (936-1002).

L'exemple donné par les seigneurs de Bavière et de Saxe prospéra dans les duchés de l'ouest : mais la monnaie des seigneurs qui y apparut se montra sujette à l'autorité souveraine. Heriman, duc de Souabe, marquait sa monnaie de PRISACHA. Brisac, lieu de sa fabrication et de son propre nom ✠HERIMANDVX mais il insérait dans le champ le nom du souverain OTTO (936-949) (pl. XVIII, 37), (Günderode Sämmtl. Werke, I, p. 235; Mader, IV, n° 26).

Son successeur Ludolf, fils d'Otton le grand, observa le même respect pour son père. La légende de la croix offre OTTO LIVTOLFDI, les noms réunis du roi et du duc. De l'autre côté les lettres de Brisac, accrochées ou cantonnées (949-950), (Mader IV, n° 27).

P R I
S ✠ A
C H A

Ce n'est qu'au moment de révolte (950-955) que Ludolf osa forger une monnaie indépendante, qui ne portait que LIVTOLFDV✠ et de l'autre côté les lettres de Brisac ꝑRiSACHa (pl. XVIII, 38), Mader (IV, n° 28) croit y voir MONASterium, Münster dans le pays des Grisons, ou en Alsace près de Colmar.

R
< ✠ S
H

Mais son successeur en 955 retourna à l'obéissance. Il marquait sa monnaie de la croix : d'un côté elle était entourée d'OTTO IMPERATOR, de l'autre BURCHARDVS (862-973), (Mader IV, p. 78.)

Le duc Otton (973-983) inscrivait aussi dans la légende de la croix le nom de son souverain •OTTO• PIUS• REX et continuait ses titres dans l'inscription cruci-forme de l'autre côté ⊓ A C I ⊢ ⊢ C A S *pacificus* dans laquelle son propre nom ducal OTTO repassait à travers (Mader IV, nº 29). Le duc Otton devait donc toucher avant sa fin la royauté mineure d'Otton III en 983.

O
A C ⊢ ⊓
A C ⊢ I S
O

Le dernier duc qui sous les Ottons administra le duché fut Herman (997-1004). Sa monnaie offre autour de la croix doublement cernée d'un cercle perlé et d'un autre fileté ✠ OTTOPIUS REX au revers on voit en haut les trois lettres de trois syllabes de Pri-Sa-Cha et le nom du duc HRIMANƧ placé sous un T ou sous une potence (Mader IV, nº 31). Conséquemment Herman a dû être en possession du duché avant le sacre d'Otton III, empereur.

P S C
HR I | M A
N | Ƨ

Depuis que l'archiduc Brunon partagea la Lotharingie en deux duchés, il y avait toujours deux ducs, mais la tranquillité du pays n'en allait pas mieux, l'insubordination et l'influence de la France carlovingienne l'agitaient. Pour remédier à ce mal, Otton II, en 976, fit duc-roi de Lothier, Charles, fils du roi Louis d'Outremer. Charles accepta cette province comme dépendance de l'Allemagne, l'administra comme vassal, et établit sa résidence royale à Bruxelles, dans le quartier de Saint-Géry.

Issu de la maison souveraine, originaire de la Belgique, il y frappa la monnaie en souverain, mais il la laissa sujette à l'autorité. Ces deniers offrent d'un côté le monogramme Charles, qui est son propre, de sa famille, la légende qui l'environne porte *gratia dei rex;* du côté de la croix la légende nommait *Otto rex*, le roi Otton III (983-996). La pièce que j'ai figurée sur la planche XX, nº 1, m'a été communiquée par M. de Saulcy. Il y a quelques mois cette monnaie fut trouvée en certain nombre avec les autres contemporaines.

Le roi Charles, duc de Lothier, fut petit-fils d'Odgive, sœur d'Atelstan, roi Anglo-Saxon et d'Édithe, mère d'Otton II, par conséquent il fut beau-frère d'Otton III et d'Éthelred, célèbre inventeur des empreintes de la monnaie. Il gouvernait le Lothier, lorsque Ethelred marquait sa monnaie de la dextre (976-991). Il semble qu'il a plu à Charles d'imiter son parent, et il a réuni la dextre etelredine, avec son monogramme carlovingien. Foun-

tain a publié une semblable monnaie parmi les incertaines, dont il ignorait la signification. Le type y est grossier, mais la dextre et le monogramme de Charles y sont reconnaissables. Les légendes très-difformes, mais on y débrouille *gratia dei rex*, répété dans l'un et l'autre. Je reproduis cette pièce sur la pl. XVII, 12 et je supposais qu'elle est de Charles de Lothier, lorsque la découverte et la connaissance de la pièce précédente au monogramme de Charles et au nom d'Otton, vint rafermir mon opinion. Cette monnaie a une apparence d'indépendance, à moins que le *gratia dei rex* deux fois répété ne se rapporte une fois à Charles, et une seconde fois à Otton, sous-entendu.

Dans la Germanie, les seigneurs, ducs et comtes s'emparèrent du coin, méconnaissant dans leur empreinte l'autorité souveraine. Furent-ils administrateurs de la monnaie, où érigèrent-ils de nouveaux hôtels, ils frappèrent le denier indépendant, à leur propre coin, à leur propre nom. Dans la Souabe et dans la Lotharingie l'affaire allait autrement. Les ducs et les comtes furent les seigneurs administrateurs qui devaient surveiller le poids, la qualité et le coin de la monnaie. Quelquefois, toute la dépense et tout l'avantage étaient à eux. Ils supportaient le brassage, et en modifiant le foiblage ils s'enrichissaient. Il n'y eut que Sventibold comme roi, fils d'Otton le grand, et Ludolf comme révolté, qui furent maîtres du coin indépendant; les autres hauts fonctionnaires, remuans qu'ils étaient, n'osaient sur l'ancien terrain de l'empire enfreindre la prérogative royale. Les prélats y ouvrirent la brèche pour escamoter le coin. On sait qu'à Toul le comte avait long-temps l'autorité sur le coin de la monnaie, et il faut espérer qu'on retrouvera les espèces subordonnées d'autres fonctionnaires. Un denier de la collection de M. de Saulcy, très-difforme (pl. XVII, 7), offre autour de la croix *Jodio comes;* de l'autre côté une tête barbue de face, autour de laquelle il semble que la légende voulait dire *Odo dei gratia rex.* Si la lecture est bonne, il sera avéré qu'il y avait d'autres seigneurs laïcs qui, à la manière de Charles de Lothier et des ducs de Souabe, forgaient la monnaie à son nom, marquée de l'autorité souveraine. Avec le temps les seigneurs laïques, dans les deux duchés de la Lotharingie, s'émancipèrent avec leur type, le firent indépendant, et le roi-empereur se vit dépouillé de la monnaie dans les Lotharingies.

Henri II, roi (1002-1013).

Au moment de la mort d'Otton II, on a pu remarquer que la branche saxonne de Bavière visait à la couronne royale et impériale. Le décès d'Otton III ouvrit le champ pour Henri le pieux, qui, vainqueur du parti contraire, occupa le trône de l'Allemagne et réunit pour quelques années le duché de Bavière avant de le donner à un duc particulier; puis il le reprit et le tenait sous son administration immédiate dans l'espace de douze ans (1002-1005; 1009-1017). Alors les hôtels des ducs de Bavière, devinrent royaux, la monnaie ducale y fut négligée et supprimée, et la monnaie royale seule y fût battue à Ratisbonne et à Augsbourg. La trouvaille de Trchêbougne comptait une assez grande quantité de cette monnaie, je donne trois exemples et la description des autres. (pl. XXI. 14-16).

De face, un profil droit barbu dans une couronne triglobulaire; sur la pièce gravée n° 14, devant la tête EИHRIC. Derrière IRX *Henricus rex;* sur les autres différemment. — Au revers dans le champ ceint des perles une croix; entre ses branches sont contreposés les trois perles et le coin avec un anneau; la légende sur la pièce gravée ✠ RTCIƧV CCNO
sur une autre ✠ ITCIƧVFCCNO
ce qui veut dire R Ī. C I S. *Regina civitas, Veccno* monetarius (Joach. 1. Suppl. 60, 61, 62).

Une pièce monstrueuse (pl. XXI. n° 15) offre de face un profil droit à la couronne triglobulaire; devant et derrière la tête, les débris de *Henricus rex;* de l'autre côté la croix cantonnée comme la précédente; dans la légende, : V Ↄ ⩦ . IO ⊭
dans le sens retrograde on demêle V Ↄ ⩦ N ⊭
Regina ci. défiguré et deux fois ré- *v c a. i or*
pété. *v c a n r*

De face et au revers, dans le champ le profil et la croix comme sur les monnaies royales précédentes, frappées à Ratisbonne. Par-devers la tête sur la pièce gravée (n° 16) ꞪINRICREX sur les autres ꞪNRRE ou ꞪRICRE. La légende autour de la croix sur la pièce gravée AVG ꝏ TACIV *Augsta civ.* Sur les autres OAVCꝏTACIV ou AꝏIIACVID *Astiacuig*, où l'on

trouve *Augusta civitas* Augsbourg (Mader IV, 39).—Henri II fit aussi battre à Augsbourg sa monnaie marquée de son profil couronné et d'un temple à quatre colonnes (Mader I, 49).

Cette monnaie royale en 1013 devait céder à la monnaie impériale, lorsque le roi Henri fut sacré. Cependant je ne sais pas indiquer des pièces impériales à l'empreinte bavaroise forgée à Ratisbonne et à Augsbourg : mais j'espère les faire voir à une autre.

Henri II se ressaisit aussi de la monnaie de plusieurs prélats. Mader a publié une pièce de Strasbourg (IV, 38) dont la couronne ou la chevelure est dressée en haut et le temple ou le bâtiment en forme d'une tour, coïncident avec le type des Ottons : malheureusement elle est fruste (pl. XVIII, 17).

De Cologne, on connaît des pièces offrant autour de la croix cantonnée des globules HEINRICHVS REX, de l'autre côté l'inscription ordinaire du nom de la sainte Cologne. (Joach. Grk. I. supp, 42; Wallraf, p. 14, 15, n° 9-14).

S
COLONIA
A

La monnaie de Dortmund offrait un profil barbé gauche couvert d'une couronne à deux ogives ✠ HEINRICVS REX, de l'autre côté une croix cantonnée de quatre boules ✠ THORTMANNE (Mader IV, 41). La pièce pèse 23 grains. Mader l'attribue à Henri III, mais la découverte de Trchébougne donna des pièces impériales de Henri à la même empreinte ; et puisqu'il n'y avait d'autre Henri empereur avant la date de l'inhumation du trésor de Trchébougne (1042) que Henri II, il est évident que cette empreinte, ce portrait, cette couronne et ce profil lui appartiennent, aussi bien que le même profil, un autre portrait aussi barbu, et une autre couronne triglobulaire figuré sur la monnaie de Bavière.

Henri II, empereur (1013-1024).

Le trésor de Trchébougne en donnant grand nombre des monnaies de Cologne, n'a pas manqué de celles de Henri II, empereur. De face on y voyait un profil droit découvert, ses cheveux sont jetés en arrière. De semblables chevelures sont anciennes et elles reparaissent encore sur la monnaie de Conrad II.

Sa légende portait ✠ HEINRICVS IMP   S
au revers en diafragme croisé *sancta*   III OIOↃ
Colonia à rebours et défigurée; sur les   A
autres plus correctement. Une pièce semblable est publiée par Mader (IV,43; Wallraf, p. 12, n° 1,2). On voit donc que Henri, roi et empereur, possédaient la monnaie de Cologne, de Strasbourg, d'Augsbourg, et le coin y méconnaissait les titres des prélats du lieu.

Joachim (1 suppl. Grk 57), donne une pièce ayant autour de la tête HEINRICVS IMPERATOR, au revers dans le champ une
croix cantonnée des quatre perles, au bout   B
de ses branches BONV et dans la légende   ᐅ ✠ O
TRΣADWXVAN où il croit voir Dortmund   N
et le nom de Brunon. Mader sur une semblable monnaie fruste (IV. n° 37. p. 57) n'a vu que BONV et de la légende de la tête que OL, d'où il conclut qu'elle est d'*Oddon*, frappée à *Bonne*. La trouvaille de Trchébougne m'en a donné quatre également frustes par la faiblesse de l'empreinte; je les ai comparées toutes les quatre et il me fut impossible de compléter les légendes à la manière de Joachim. Une de la meilleure empreinte est dessinée sur ma planche XXI, n° 1. Son profil gauche aux cheveux flottans ceints de diadème la rapporte non-seulement à Henri II mais aux temps de ses prédécesseurs Ottons. Les quatre lettres de la croix, prises de dedans Ə V N O de dehors ᗺ O N A donnent le nom de *Buno* Bennon, Benoit, Bernard; ou bien *Bona* nom du lieu, Bonne: mais que veut dire la légende ✠ HAVAAR ou THAVAAR qui est dans une direction inverse avec celle de Joachim et la légende de la tête ... ᗡOHRINEII est-elle suite des deux lettres vues par Mader O D et offre-t-elle le nom d'*Otton* avec ses titres, ou de *Henri* avec ses titres, ou de *Conrad?* Offre-t-elle un mélange, une transposition des lettres ou bien y a-t-il *com. Rinein*, ou *archiepisco Hrinein?* Je ne sais rien, et je rétracte toutes les conjectures que j'ai faites dans ma publication polonaise.

Je fis remarquer que le nombre des hôtels à l'est du Rhin s'est augmenté, parce que Henri II s'est servi des ateliers de Ratisbonne et d'Augsbourg. Il fit battre sa monnaie à Brême
(pl. XVIII, n° 32), marquée d'un côté de son   S
profil gauche et de son nom; de l'autre côté   B R E ꟽ
Sancta Brema y est inscrite, à la manière de la   A
sainte Cologne.

Il fallait espérer que le numéraire de Trchébougne devait nous indiquer les nouveaux hôtels qui apparurent en Saxe après les Ottons, mais je n'ai pas eu de satisfaction à y retrouver les espèces de Henri II, excepté de l'hôtel connu de Dortmund. — De face la monnaie avait un profil gauche, couvert de la couronne à trois globules, mais à deux ogives, (pl. XXI, 8). (La même couronne reparaît sur la monnaie de Conrad II). La légende offre ✠ HEINRICVS IMP au revers une croix cantonnée de quatre globules, entourée de THEROTMIN *Dortmund*. La lacune de notre pièce peut être remplie d'IMR *imperator*, par la comparaison avec une semblable représentée chez Joachim, (erstes Suppl. nº 53).

Monnaie de Henri II; obscure et enigmatique (1002-1024).

La monnaie d'Allemagne offre plus d'exemple de difformité que tout autre, elle a imité quelquefois l'enigmaticité anglo-saxonne, et le plus souvent elle n'a que les extraits, que les débris de la légende, et devient obscure à l'infini. Je crois qu'il y a des pièces qui ont les lettres mélangées sans but, sans raison et sans symétrie. Les énigmes anglo-saxonnes, ont plus d'invention, sont plus complètes et tiennent plus à la méthode compliquée et organisée. Les énigmes allemandes, sont plutôt les embrouillemens qui, avec leur obscurité brute, renchérissent sur toutes les autres. Des lettres y sont mélangées sans but, sans raison, sans symétrie. Les légendes sont tronquées et mutilées, et le petit nombre de lettres qui sont conservées n'est pas épargné sain et sauf, jusqu'à tel point que toutes les traces à déchiffrer disparaissent. Ce n'est pas l'incapacité de l'artiste qui fait tordre le cou aux légendes et aux lettres; mais son caprice, ou son inattention volontaire, et son inadvertance. Vous y voyez les lettres renversées cul par dessus tête. Tantôt elles se couchent sur leur dos, tantôt rampent ventre à terre; les unes marchent leur pied ferme, les autres tournées les jambes en haut tête en bas. Dans leurs continuelles culbuttes, elles se montrent boiteuses et courbées, leurs membres sont disloquées, fracassées, éparpillées. Nous avons vu les exemples, nous en verrons encore. Ils se reproduisent dans l'écriture qui n'est pas énigmati-

que et l'obscurcissent. Quels ténèbres ne jettent-ils pas dans les compositions énigmatiques, occultes!

Après une certaine expérience, nous pouvons réduire à quelques règles les cas de la défiguration pratiquée. La monnaie de Bavière en donne la clef, et c'est singulier que le résultat obtenu de l'analyse de la défiguration anglo-saxonne et de celle de Bavière est le même. Il peut servir de clef pour deviner et ouvrir le déguisement. La petite table suivante réunit la plus grande partie des variations nombreuses.

A. Λ. II. I.
V. II. I.
H. I⁻I. II. I.
N. AI. IV. VI. IΛ. II. I.
M. IVI. ΛΛ. IΛI. IV. ΛI. VI. ΛI. III. II. I.
E. L. F. Ŀ. Γ. Ŀ. L. ⊧. C. ⅂. Ⅎ. ⅃. ⅃. Ⅎ. ⅃. Ↄ.
D. ID. ɔ. CI. C.
R. IƧ. IↃI. IↃ. SI. ICI. ⅁I. I.
S. CIↃ. ↃIC. CↃ. ↃC. ⌓⌣. ⌣⌓.

Les lettres sont couchées ⊳ ⊣ ⊲ ≌ ⊑ ⊏ ∾ ⊟ ⊟; ou têtes en bas, ce qui fait prendre l'une pour l'autre A. V. V; V.A; L. Γ. ⅂; T. ⊥; Ʉ; ΛΛ. W, et cætera. Il s'y mêle des signes d'abbréviations qu'on pourrait prendre pour des lettres véritables ⌒ ◡ — O ∸ ⁼ ˙ Ī T TO. La signification des lettres devient incertaine, parce qu'on substitue l'une pour l'autre H N M; TD; LVA; CGOЄEL; ODPRBЄ; et comme on marquait les *a*, *v*, *h*, *m*, *n*, *r* par les deux traits perpendiculaires et même par un seul, il arrive que toute la légende change en traits, tous les indices se perdent, et le sens, s'il en a eu, disparaît. On ne peut pas être assez circonspect et prendre assez de précaution, dans les dévidages de ce labyrinthe.

Après ces préambules, nous entreprendrons l'analyse de deux légendes que nous avons sur la pièce dessinée sur notre planche XIX, 40. D'un côté autour de la croix.

I И I E N O I A I A D I

On y distingue *I N I E N O M I A D I*, d'où l'on peut composer l'invocation connue à la monnaie du XIe siècle, *in nomine domini amen.* Elle se trouve sur la monnaie de Swen en Angleterre (1011-1014), sur celle d'Olav, en Suède (1000-1020), de Bernard, en Saxe vers (1011), enfin nous la retrouvons ici. On voit dans l'arrangement des lettres, une certaine symétrie.

Le milieu y tient l'O; les N M lui sont accostés, puis viennent I E avec I A; puis I N et D I; ainsi que des deux côtés de l'O, on a par cinq lettres, fermées par le I, I. Pourquoi en a-t-on dérangé la suite des lettres dans la phrase? Je crois résoudre la question par des substitutions très en usage, et voici :

I A I A D I I N I E N O

m i v c i r n i e h dans la direction rétrograde *Heinricu im.* l'empereur Henri II.

L'autre côté de cette monnaie offre un autre genre de mystification. Autour du temple, sur la pièce que nous avons gravée, et sur les autres trouvées à Trchébougne où à Sierpov, on distinguait plusieurs variations :

I I ϴ I I Ͽ I M I . . I D	ou il y a	I I c I I g I m I . . I c
I o I o I I 6 I M I D I D		l o l o l l g I m I c I c
H O I I I O I M I 6		n o I I I g I m I g .

L'*m* y est essentiel et invariable, les autres changent de position et de forme, mais le *g*, reparaît aussi constamment. Je crois qu'on y débrouille le nom de Mayence, ainsi connu : Mo-Gon-Cia-Civ, où la première de chaque syllabe est à l'ancienne manière, signalée et intercalée par des traits. Sur l'autre MOGOII. CI. CI. sur la troisième MOGON. C. et toujours Mayence, où l'empereur possédait sa monnaie, et l'archevêque s'abstenait de la fabriquer à son nom épiscopal.

Sur les pièces qui se trouvent sur notre planche XXI, n° 23,24, on voit d'un côté la croix entourée de la légende

H II ⊨ II V II ⊣ II

où l'on rencontre les quatre lettres H. E. V. R séparées par des double traits perpendiculaires. Nous prévenons, que l'H peut servir également pour *n* et pour *m*; de même que le V, signifie aussi bien *v* et *a*, il y a donc, partant :

de droite à gauche	h E - i H - Ri - cVs	*HeInrICuS*
de gauche à droite	i H - p E - r A - to R	*ImPeRaTOr*

des quatre syllabes du nom, et des quatre du titre, *Heinricus imperator* on a pris par une lettre, celle qui se répétait respectivement dans les syllabes correspondantes des deux mots, ou qui, par sa forme, répondait à l'autre *n*, *m*, *a*, *v*; et on a inventé ce tetragramme.

De l'autre côté, autour de la croix recroisetée dans ses branches et perlée, j'ai remarqué dans la légende de différentes pièces plusieurs variations :

GII⋖II⊲ꟷIIDII *g. a. r. c.* Re-Gi-nA. Civ.
⊳I₀⊨III⊲IIDIII *a°. e. r. c.* RE-°gi-nA. Civ.
⊲I⋈II⊳IIIDI *a. x. r. c.* RE-Xi-nA. Civ.

Les variations consistent dans les lettres *e*, *g*, *x*. Cependant cela revient toujours au nom de *Regina civitas*, nom de Ratisbone. Dans la seconde légende une syllabe entière fut éliminée : il paraît que le compositeur en a réfléchi et l'a signalé par une marque d'abréviation °. Dans la troisième une *x* force à lire *Rexina*, cette dénomination de Ratisbone n'est pas étrangère à la monnaie bavaroise, qui y fut forgée.

Il faut supposer que le monétaire, choisissant le *g*, *e*, ou *x*, se rapportait à son nom propre, qu'il voulait exprimer et déguiser dans le même tétragramme, dans lequel il enfermait le nom du lieu. Cette monnaie était en grand nombre parmi celle de Sierpov et de Trchébougne, et elle se retrouve souvent dans la Pologne.

Il me semble qu'il existait une monnaie semblable de Henri, roi. Nous voyons sur notre planche XXI, n° 22, autour de la croix cantonnée des quatre anneaux :

—•— I°I ⊲ III I III ⋈ I°I *e. r. x.*

où il n'y a que trois lettres dans lesquelles on n'entrevoit que le titre *REX* et *hEnRiX*, où l'on a supprimé la quatrième syllabe et la quatrième lettre pour faire mieux ressortir les trois lettres du titre monosyllabe. De l'autre côté, autour de la croix largement patée, on voit comme sur les autres ⊲ II ⋈ II ⊳ IIƆII *Re-Xi-nA-Ci.*

Une autre monnaie (pl. XXI, 12) ne donne autour de la croix que des chevilles à la place de la légende; de l'autre côté elle a autour d'un temple une légende dont les deux parties sont composées de la répétition égale des i et des o:

sur la pièce gravée ✠ ° TOIOI °IЄIOIO I
sur l'autre pièce ✠ IIIIO IIIIOII .I

Cette monnaie est des ateliers de la France rhénane. Ne peut-on pas y reconnaître un Otton? On en rencontre cent autres semblables. Sur certaines on voit d'un côté ✠VOAVOAOAA, de l'autre ✠XAVAVO. Devine qui a du courage! Les légendes linéaires marquées avec de simples traits étaient en usage du temps des Ottons (Joach. erstes. Suppl. n° 36).

Les espèces de ce genre se rencontrent partout en grand nombre. Mader (I, p. 71-74.) nous a parlé de celles qui furent

trouvées à Grabow en Meklenbourg et à Lobau en Lusace; de celles qu'il a réunies en nombre assez considérable sans en être plus sage (ohne daraus klug zu werden). Elles ont été trouvées à Kaski, à Sierpov, à Trchébougne et ailleurs, dans toutes les fouilles qui datent de l'an 1040; elles se trouvent dispersées en Pologne jusqu'au-delà de la Vistule et par toute l'Allemagne. Leur grandeur est moindre que celle des autres. Ordinairement leur tranché est pressé et frappé, de sorte que les marges des deux côtés de la monnaie deviennent élevées et forment une espèce d'assiette, de plat, de patelle. Cette élévation du bord ne donne aucune attribution particulière à la monnaie. J'ai vu des pièces frappées, de Bernard, duc de Saxe, ainsi patellées. Cet aplatissement de rond reparut en Lorraine, en Allemagne, en Danemark, en Pologne à différentes époques, au XII[e] et au XIII[e] siècle.

Conrad II, le salique, roi (1024-1027).

Nonobstant que sa royauté fut de courte durée, il fallait espérer que la monnaie de Trchébougne offrirait quelques pièces royales de Conrad, mais je n'ai pas eu le bonheur de les trouver.

La monnaie de l'évêque Brunon n'empêcha point le roi Conrad de faire battre la sienne à Augsbourg. Elle était à la même empreinte que celle de son prédécesseur, son profil y fut couvert d'une couronne triglobulaire garnie de neuf boules, KVONRREX (Mader IV, p. 85). Peut-être usa-t-il du même droit à Ratisbonne.

J'ai vu chez M. Rigollot un denier de Mayence, qui offre d'un côté un temple de la forme connue sous les Ottons, ayant une croix sur sa devanture carrée, et autour ✠ MOVN.·. CI *Mouncia ci.* De l'autre côté autour de la croix cantonnée des quatre boules CONDRAER ✠ *Condrae rex.*

Le royaume de Bourgogne composait à certains égards une dépendance de l'empire. Le dernier roi Rodolf reconnut sa reversibilité et en 1025 céda d'avance au roi Conrad la ville de Bâles. La monnaie que le roi Conrad y forgeait (1025-1017) est connue par la publication de Schöpflin (Alsat. t. II, p. 458, tab. I, 7)

et de Mader (IV, 40, p. 83-89). Le nom de Bâles y est inscrit en deux lignes horizontales *Basilea*, et traversées perpendiculairement par une ligature des lettres C ✠ V ✠ S qui composent en descendant *civitas*. De l'autre côté autour de la croix, *Chuonradus rex* (pl. XVIII, 27).

C
B A ✠ S I
L E V A
✠
S

Dans un journal numismatique allemand, publié par M. Grote à Hannovre, j'ai remarqué (n° 185) une autre empreinte de Conrad à Bâles. La croix couchée sur un cercle cantonnée de quatre boules, autour CHONRADRX, au revers un temple entre B S L A I A *Basila*.

B ✠ A
S I
L A

Rodolf, roi de Bourgogne, mourant peu de temps après, en 1032, envoya au même Conrad empereur, la lance de saint Maurice, marque de la dignité souveraine bourguignonne, et les empereurs devinrent possesseurs immédiats de la Bourgogne, jusqu'aux bords du Rhône.

Conrad II, le salique, empereur (1027-1039).

Généralement, l'avénement au trône d'une nouvelle dynastie occasione des changemens sensibles au coin de la monnaie. Ces changemens ont eu lieu du temps de Conrad le salique. Ces couronnes prirent des formes variées de la nouvelle invention, en forme d'un chapeau, d'une barette, les têtes de face ont une physionomie particulière et leur nombre considérablement augmenté sont signalés par différentes publications et par les monnaies de l'empereur Conrad, dont nous a fourni Trchébougne.

Il y avait des deniers (pl. XVIII, 4) qui offraient un profil gauche, couvert d'une singulière couronne. Elle est en forme d'un chapeau. La légende à la renverse ЯOTAЯƎЯMI *imperator*. Au revers une croix cantonnée de quatre globules, et tout autour à la renverse ƧVƊAЯNOϽ *Conradus*. La grandeur des lettres y est démesurée, et dépasse l'orbite du flanc. Certaines pièces d'Otton le grand, frappées à Cologne, offrent un semblable exemple des lettres largement ramifiées avec ses membres. Sur

ces deniers de Conrad, l'indication du lieu est complètement négligée.

L'empereur Conrad avait sa monnaie à Cologne, et Trchébougne en donna de nombreux exemples. De face on y voit (pl. XIX, 31) un profil droit, son front ceint du diadème, et la chevelure semble être tournée en arrière; devant le visage une petite croix; la légende *Chuonradus im.* Au revers les traits S de *sancta colonia.* La pièce de Merle avait un OIOIII profil gauche (Wallraf, p. 17, n° 2). A

Mader donne sa monnaie de Cologne à une autre empreinte de face. La croix y est cantonnée à l'opposite de deux boules et de deux croisettes, et entourée de la légende ✠ CRONPMOADVS où l'on démêle *CONRADAS iMPeRAtoR* (Mad. I, n° 41).

Trchébougne comptait sa monnaie de Mayence. D'un côté elle avait une croix cantonnée de quatre globules avec la légende de son nom qui variait :

n° 1) ✠ H ◁ R C V H O H R E
2) C H V O H R A D V S I M
3) C H V N R A D I M

de l'autre côté, un temple marqué sur la devanture de la croix et dans la légende

n° 1) ✠ V I : I : I M O G V C H A
2) (lacune) C V H C I A
3) (lacune) I N O G V H (lacune)

le nom de Mayence *civitas Moguncia.*

Il y a des pièces qui offrent du côté de la croix *Conrad im. au.*; de l'autre côté sur la devanture du temple, un anneau, et autour le nom de Mayence (Harzh. e Scholtzio, tab. X, 30).

Les deniers royaux et impériaux de Conrad frappés à Mayence, dont nous avons signalé l'existence, étaient marqués d'un temple, mais le portrait paraît être en usage à Mayence, comme je crois le prouver par une pièce monstrueuse trouvée à Trchébougne (pl. XXI, 10). D'un côté un profil gauche couvert d'une couronne à deux arcs, autour C V H I. R O T V I *Cunrad im. au.* ✠; de l'autre côté autour de la croix ✠ OCVHMVL^c^IIA où l'on a *ocunmvgciia*, les lettres mélangées de *Moguncia civ.*

Un dessin a été communiqué à Mader (IV, p. 89), qui offrait autour de la tête CHVO MP., au revers, dans le champ,

l'inscription portait CCIAIRO ; n'est-ce pas *Coria* ou *Coira ci*, dans le pays des Grisons ?

Sous Conrad le salique et sous Henri, ses successeurs, à l'est du Rhin apparurent de nouveaux hôtels inconnus à ses prédécesseurs. Ils démontrent que la civilisation matérielle de la Saxe avançait, et que les souverains ont reconquis leur monnaie dans ce duché. Ils reprirent pleinement leur autorité monétaire dans les archidiocèses de Mayence et de Cologne ; de même, ils disposaient en propriétaires de la monnaie de Saxe.

Parmi les espèces de Trchébougne on a eu assez de monnaie de l'empereur Conrad frappée à Duisbourg. D'un côté elle offrait une tête de face barbue, couverte de la couronne à trois globules et de deux ogives ou arcs, ayant des pendans près des oreilles. Dans la légende de la pièce figurée (pl. XVIII, 5) on lit ✠CHVONRADVSIMP, sur les autres on voyait CHVOMRADIM, le non de Conrad tronqué de différentes manières. Au revers l'inscription croisée du nom de lieu *Duisburg*. Chaque canton de l'inscription est rempli de l'arc doublé. Mader (IV, p. 89) se souvenait d'avoir vu cette monnaie *in Raus Tafeln*. Duisbourg est une ville de Westfalie sur le confin du duché de Saxe, non loin du Rhin sur la rivière Ruhr.

B
V
✠ D I V S
R
G

Scholtz (apud Harzheim, tab. X, 4) donne une pièce ayant une tête de face à la couronne-barette, et autour CONRADMI *Conrad im. au.*, de l'autre côté une inscription qui paraît offrir en ordre retrograde IVIↃELIETOB *Boteile civi*, dont l'explication se trouve ci-après sous Henri III.

B
I I E I
N P
O

Henri III, roi (1039-1046).

La trouvaille de Trchébougne donna différens deniers de Henri III roi, et aucun du même Henri III empereur : ces deniers sont de l'an 1039-40-41. Sur ces deniers, Henri est représenté sous la même effigie, couvert avec les mêmes couronnes que son prédécesseur. La couronne-barette couvre sa tête royale imberbe

de face, à Strasbourg (Schöpflin, Alsat. I, 6; Harzh. è Scholtzio, suppl. tab. X, 5; Joach. Grk. I, supp. n° 46); à Cologne (Joach. Grk. 43; Wallraf, p. 13, n° 58); à Duisbourg (Joach. Grk. II, 3); à Botfeld, à Utrecht. La couronne-chapeau couvre son profil royal à l'œil gauche à Dortmund (Joach. Grk. I, supp. 51). La couronne a deux ogives, sa tête royale barbue de face à Dortmund (Joach. Grk. I, supp. n° 52, Mader, IV, 41).

Parmi le numéraire de Trchébougne nous remarquons une pièce dont la tête est couverte d'une couronne-barrette (pl. XXI, 7); la légende est pleine de lacunes, les lettres qu'on y distingue ✠ M R ⦣ E I N S I (lacune) X semblent indiquer qu'elles sont placées dans un désordre qu'on remarque très-souvent dans les légendes de la monnaie de cette époque : elles répondent au nom de Henri-roi. De l'autre côté on a dans l'inscription *Botiele* : c'est le nom du lieu où la pièce fut fabriquée.

B O
T I E L E

Les empereurs menaient une vie nomade; ils faisaient des voyages et changeaient continuellement de résidence ou plutôt leurs bivouacs, tantôt dans une ville pour expédier les affaires de l'état, tantôt dans leurs palais écartés, leurs maisons de campagne, leurs fermes, pour y chercher des distractions. Les empereurs de ce siècle aimaient à fréquenter les villes et les palais en Saxe. Le commerce et l'industrie y prenaient leur vie; la monnaie locale devenait nécessaire. Otton le grand fut le premier qui, dans les environs de Goslar, trouva les mines d'argent (Ditmar; Gottfr. Viterb. inter. scr. rer. Germ. Struvii, t. II, p. 326) et la tradition fit remonter leur découverte à Rammersberg près de Goslar, jusqu'au temps de Henri l'oiseleur (Würdtwein dipl. Mag. t. II, p. 146). Le pays fournissait le métal à forger la monnaie et il est surprenant peut-être qu'on n'en retrouve de plus ancienne que de Henri III et de son prédécesseur Conrad.

Le fréquent passe-temps de Henri III à Goslar, à Erfurt et dans d'autres lieux du pays, contribue infiniment à leur croissance. En 1043, Henri célébra la fête de l'annonciation à Goslar; en 1046, 1053, 1055, la noël, et en 1056 la naissance de la Vierge. Entre Goslar et Quedlimbourg, une prairie d'une extension très-considérable était garnie d'un palais et d'une métairie royale. Elle était entourée de forêts, où Henri s'adonnait à la chasse. Pour se distraire il alla en 1056 de Goslar à Botfeld, continuant et prolongeant les fatigues de veneur, et il y trouva la mort

d'amertume, selon le témoignage de Lambert d'Aschaffenbourg et autres contemporains. Là au palais de *Botfeld* il y avait une monnaierie où l'on battait monnaie, sur laquelle on inscrivait le nom *Botiele*. Elle était royale, frappée de son avènement au trône, car la monnaie existait à Botfeld sous son prédécesseur, et sa propre monnaie royale de Botfeld circulait en 1040 dans les pays ensanglantés de la Vistule.

Dans la trouvaille de Sierpov j'ai remarqué un denier, à mon avis très-intéressant, et je regrette de ne pouvoir donner son dessin. Il offrait d'un côté une tête couverte de la couronne-barrette, entourée de HEINRICVS. REX. *Heinricus rex ;* de l'autre côté sur la devanture du temple TRAIECTV *Trajectus*, et autour dans la légende XANA RARILGO *christiana religio.* Cette légende ancienne se montre en même temps pour la dernière fois à Cologne. Cette pièce à Utrecht est peut-être la dernière de la fabrique du souverain.

A Duisbourg la monnaie de Henri III portait la même tête de face à la couronne-barrette ✠ HEINRICVS REX, de l'autre côté une croix vidée au cœur et dans ses branches, cantonnée de DI VS BV RG (Joach. Grk. II, Fach. n° 3).

D I ‖ V S
══o══
B V ‖ R G

A Cologne la monnaie royale de Henri III, à la couronne barrette de face, est bien connue, elle offre de l'autre côté l'inscription de la sainte Cologne (Joach. Harz. Wallr. ci-devant cité).

S
C O L O N I
A

Tête de face à la même couronne-barrette, ayant autour HEINRICUSRC, *Heinricus rex;* de l'autre côté une croix cantonnée dans chaque canton de trois perles et le reste de la légende ... N A .. V ... *Argenti* N A *ci* V (Harzh. è Scholtzio, suppl. tab. X, 5) atteste qu'à Strasbourg existait la monnaie royale de Henri III.

La monnaie royale de Dortmund est connue à sa double empreinte. L'une offre un profil gauche couvert de la couronne-chapeau HENRICHS REX, de l'autre côté autour de la croix cantonnée de quatre boules TIЯMAINAM (Joach. Grk. I. suppl. 51). L'autre offre la tête de face barbue, recouverte de la couronne à deux ogives ✠ HEINRICHVSREX, de l'autre côté une petite croix cantonnée de quatre perles, autour ✠ THORTMANNE (Joach. ib. 22).

Les légendes de toutes ces pièces royales n'offrent que l'E

carré; mais l'Є rond comme en Bavière et ailleurs, commença vers ce temps à pénétrer en Allemagne, et il s'établit d'abord en Bavière. Henri III, qui tenait sous sa propre administration le duché de Bavière (1027-1040), certainement ne négligea pas de battre monnaie à Ratisbonne, et c'est à lui qu'on attribue les pièces où l'Є rond se fait remarquer. Voici quelques pièces trouvées à Trchébougne. Autour de la croix bavaroise, sur la pièce gravée (pl. XXI, 13) ✠ HЄINRTCVSEЄX, sur une autre ✠ HЄINRTCV∾ ЄX *Heinricus rex,* sur une troisième ✠ UVH-CV∾N REX. Au revers un temple, sur lequel on voit le nom du monétaire IƆƆIS *Sicci* (Mader IV, 25); la légende de PCTNA CIVITIAꙄ, sur une autre pièce le monétaire ECC et la légende RGIONACIVITASI *Regina civitas* (Joach. Grk. XI. 15); sur la troisième ENC et REICNVCIVTV∾ (Joach. ib. 34). Chez Joachim on peut voir les pièces à la même empreinte des autres monétaires AN≓. VVH. ⅃IƆƎII *Hecil* (ib. 16, 17, 18); chez Mader ELLN. Cette monnaie de Ratisbonne fut frappée du vivant de son père (1028-1039).

J'attribuerai au roi Henri III encore une monnaie trouvée à Trchébougne (pl. XIX, 41). Elle est connue par les anciennes publications (Joach. Grk. I. supp. 41, MOCONCIA CIVITAS) et elle fut adjugée aux Henri plus récens, même à Henri VI. Mais puisqu'elle est frappée à Mayence, et qu'elle se trouva dans le trésor de Trchébougne, il était nécessaire de l'attribuer au plus tard à Henri III (1039-1041). La tête y est de face, sa couronne triglobulaire, mais les deux ogives pointues s'élèvent entre les globules. L'image de la tête est à la façon byzantine, tient un sceptre qui ressemble à un bâton à la croix; la légende porte SREXHEIMRICIIV *Heimrichus rex*. Le revers présente un temple dont l'entrée est sous une arcade surmontée de trois croix. La légende porte ONCICIIVTIASCMO *oncicvatascmo,* Moconcia c'vtas. J'ai vu ailleurs ces lettres arrangées plus symétriquement et plus complètes :

o n c i c v a t a i s i c m o

Le règne de Henri III fut l'époque où les formes de l'ancien temple se décomposèrent et disparurent en différentes structures qui ornèrent le type de la monnaie locale. L'image byzantine de saint Venceslas, qui parut en Bohème (1037-1055) est de la même époque que l'image impériale de Henri, à Mayence. Le goût byzantin pénétrait en occident et devançait les croisades.

Les pèlerins traversaient déjà isolément la capitale grecque : précurseurs de l'invasion ultérieure. Le sceptre semblable se trouvait dans les mains de l'empereur byzantin, et du dernier roi anglo-saxon (1042-1066) contemporain de Henri III. Les sceaux d'Otton III attestent que les rois d'Allemagne le comptaient entre les attributions de leur dignité, et ce sceptre ressemble aux sceptres anglo-saxons et anglo-danois. La couronne enfin, que la monnaie de Mayence offre, n'est qu'une des modifications nombreuses des formes que la couronne triglobulaire prenait à cette époque dans les sceaux et sur les monnaies.

Henri III, empereur (1046-1056).

Pour les observations ultérieures, les trésors de Trchébougne de Sierpov ne nous donneront plus de renseignemens et je me renferme dans les publications seules que j'ai sous la main.

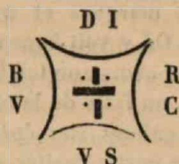
Wallraf (p. 13, 14, nº 6, 7) indique une monnaie impériale de Henri IIIII IVS IMPI marquée de la tête de face couverte de la couronne-barrette, et de la croix cantonnée de perles sans qu'il ait pu découvrir le nom du lieu : il conjecture que c'est la monnaie de Cologne. Une autre pièce de Cologne est supposée de ce même Henri III. D'un côté elle a un temple carré accosté de deux côtés de H N H N qu'on prend pour le nom de HeNric, deux fois répétés ; de l'autre côté un portail ou une porte de la ville à deux tours, dans la légende *Colonia Urbs* (Joach. Grk. I, sup. 44; Wallraf. p. 15, nº 15). Le nom double de Henri semble marquer Henri III et Henri IV, son fils couronné roi en 1054. Les monnaies contemporaines de l'archevêque Annon portent les premières la porte de la ville de la même forme.

Schöpflin (Alsat. I, 6) et Joachim (Grk. I, supp. 46) firent connaître une pièce offrant une tête couverte d'une couronne-barrette, de face, barbue chez Schöpflin, imberbe chez Joachim, sa légende HEINRICVSIMPAV *Heinricus imperator augustus*. Au revers *Argentina* cruci-formément inscrite, cantonnée de quatre tours.

A
R
T I G N A
E
N

Ces deux exemples démontrent que la couronne-barrette prolongea son existence pendant les deux règnes de Conrad II et de Henri III.

Mader (I, 44) donne une pièce de Duisbourg, qui offre d'un côté une tête couverte de la couronne à deux ogives, de face, le même portrait que celui de Conrad II. (v. notre pl. XVIII, 5) ✠ HEINRICHVSIM ✠ de l'autre côté dans le champ fermé par les quatre ogives arrondis en dedans, une croisette contonnée de quatre perles; les lettres D I V S B V R C cantonnées dans les quatre exergues coupés par les ogives.



J'ai pu indiquer la monnaie royale de Henri III, frappée à Strasbourg, Mayence, Cologne, Utrecht, Dortmund, Botfeld, et Ratisbonne; de sa monnaie impériale je ne pus citer que celle de Strasbourg, de Cologne et de Duisbourg. Cette diminution vient : 1° de la difficulté croissante de distinguer les espèces des différens Henri; 2° de la négligence et de l'embrouillement des légendes et des empreintes; 3° de la diminution réelle de la monnaie des souverains, auxquels force a été de céder le terrain aux prélats; la rigueur même de Henri III n'a pu résister efficacement.

Les Henri.

Il nous reste encore plusieurs Henri, sans parler de Henri VII (1307-1313) qui est trop éloigné des autres; les monnaies des Weibelingues, de Henri roi (1233-1247) et de Henri VI empereur (1190-1197) sont reconnaissables par leur apparence majestueuse; ils sont aussi séparés des Henri de la race salique qui offre le plus de difficulté. Joachim, Götz, Mader et les autres, firent des efforts pour les distinguer par les variations de leur couronne, ils se rapportaient avec plus ou moins de succès à des variations remarquées dans les sceaux : mais l'expérience démontre que ces comparaisons ne purent pas trancher définitivement toutes les particularités qui se présentent. Marchant sur

leurs traces, nous avons indiqué plusieurs combinaisons, et nous voulons encore faire quelques observations.

Joachim croyait que c'est peine perdue que de se rapporter aux sceaux. Certe des relations trop intimes n'existent pas entre les sceaux et les monnaies, comme plusieurs scrutateurs se le sont imaginés, mais au moins les sceaux ne laisseront pas anticiper certaines marques et quelquefois ils affirment l'explication proposée. On y voit la couronne-barrette et ogivée, et les variations de la couronne triglobulaire, radiée et trefflée qui sont en question, au faîte de la monnaie; on y voit les globes, les sceptres, les palmes, les épées qui reparaissent sur la monnaie, et offrent les particularités à des combinaisons du criticisme. Pour faciliter la comparaison j'ai tiré autrefois des ouvrages de Heineccius, de sigillis; et de Bessel, chronicon Gotwicense la forme variée des couronnes (tableau XXXII). Malheureusement on ne peut pas se fier à l'exactitude desirée de leur forme; celles tirées de Bessel sont mieux : généralement leur forme fut d'avance connue en Angleterre.

La couronne-chapeau fut une apparition éphémère; la couronne-barrette se montra plus répandue et d'une vie un peu plus longue. Ces couronnes prenaient leur origine dans la couronne triglobulaire, qui suivit encore ses métamorphoses par les ogives rondes ou pointues.

Sous Henri IV roi (1054-1061), elle subit une trop forte violence, lorsque ces trois globules se placèrent sur une seule ogive ou disparurent complètement. On peut voir une semblable couronne-calotte, couvrant un profil droit de Henri, de la monnaie de Strasbourg, à l'inscription croisée *Argentina* (Mader I, 46). Une semblable couronne paraît extraordinairement seule dans le champ entouré de *Heinricus rex;* au revers y est inscrite cruciformément *Argentina* (Joach. Grk. 1, sup. 47). La couronne y semble avoir, au lieu des globules, les treffles. Les monnaies de Duisbourg du roi Henri, offrent simplement les contours à une ogive sans globules, couronne-bonnet, qui couvre les profils royaux à l'œil droit: une au revers est empreinte d'un bâtiment cerné de murailles; l'autre porte les lettres D I V S B V R C placées dans les quatre cercles (Joach. Grk. I, sup. n° 50, 49). La monnaie à cette dernière empreinte circulait dans les pays limitrophes, encore en 1240, comme nous le ferons remarquer ailleurs.

Une semblable couronne-calotte couvre la tête de Henri, empereur (1061-1106) vue de face; elle a sur son ogive, sur trois points par trois globules. De l'autre côté dans le champ, une croix accostée d'alpha et omega *Colonia* (Joach. Grk. I, sup. 45, Wallraf, p. 13, 4). Les lettres de l'Éternel accostées à la croix, se montrent en même temps sur certaines monnaies de l'archevêque de Trèves (1068-1075).

La couronne-calotte apparaît dans le sceau d'Otton III, nous l'avons indiquée sur plusieurs monnaies de Strasbourg, de Duisbourg et de Cologne que nous croyons de Henri IV, elle est sur la tête de l'empereur Frédéric I (1066), garnie au lieu de globules, de trois croisettes (pl. XVIII, 7); et sur la monnaie de Duisbourg, qui circulait vers 1240. Une semblable couronne-calotte, à trois globules se trouve sur la tête de face d'un Henri plus récent (VI, 1190-1197) tenant un sceptre et une épée sur une monnaie que Joachim croit de Worms . . V R W A . . . (Grk. I, supp. 58); une autre semblable (pl. XVIII, 33) sur la tête de Henri plus récent (V. 1104-1125), vue de face accostée d'une lance aux lambeaux, et d'un bâton à la croix, de la monnaie de Dortmund où Mader (I, 45) a cru reconnaître HINRICVS PIuS. Cette pièce pèse 21 grains, (et les monnaies de Frédéric sont encore de 20 à 25; Mader I, 50-53).

Les anciennes formes des couronnes reparaissaient quelquefois dans les temps postérieurs; ainsi la couronne simple triglobulaire couvre le profil gauche de Henri VI (1190-1197) ayant par-devant un globe sur une monnaie de Mayence, pesant 17 grains (Mader IV, 55), et la couronne à deux ogives couvrait alternativement avec la couronne-calotte, le profil droit des Henri à Duisbourg. Une monnaie du roi Henri pesant 24 grains, offre au revers un bâtiment cerné d'une muraille en forme de tours; par la porte du bâtiment on voit, comme dans une niche, la tête du saint (pl. XVIII, 6; Mader IV, 42). La première apparition d'une tête de saint se manifeste à Cologne, vers 1080. (Wallraf, p. 48), et je crois que la monnaie des souverains n'était pas à même de devancer trop une semblable invention, et il est peut-être trop fort de reculer la monnaie de Duisbourg jusqu'à la royauté de Henri IV (1056-1061).—La couronne à deux ogives se fait voir encore sur la tête vue de face du roi Herman (1080-1087); il tient dans chaque main une croix; la monnaie est frappée à Goslar, car au revers elle a les images de ✠ S Sl-

MON S IVDAS (v. n. pl. XVIII, 34; Mader IV, 47). Cette couronne se combine en même temps sur certaines pièces (de 20 grains) de Goslar, de l'empereur Henri (V. 1105-1125), avec la couronne pointue qui se fit remarquer particulièrement à Goslar.



Un autre compétiteur à la couronne ébranlée, Ecbert (1088-1090, frappant sa monnaie à Goslar (pl. XVIII, 35) se couvrit d'une couronne pointue. Le revers offrait les deux têtes des saints et une légende bizarre ✠ EMNISHЄM (pèse 12 grains) (Mader IV, 63). Une pièce municipale de Goslar publiée par Seelânder (Zehn Schrif, p. 112, tab. C n° 8), signalant d'un côté les têtes et les noms S-SIMONIVO-A porte de l'autre côté ANOS-MIS-S *sas. Simon.* (Comparez à ces monnaies une fruste de Henri marquée de SEFA chez Joach. I supp., n° 55). Ce mélange capricieux a beaucoup d'analogie avec celui de la monnaie d'Ecbert, qui nomme SIMЄNNEN *unicum :* peut-être que le titre d'Ecbert *marchio misnensis* ne fut pas pour rien dans cette combinaison (Mader IV, p. 94). Revenons à la couronne. Puisque nous la voyons sur la monnaie d'un compétiteur et sur les espèces de Henri, il n'est pas probable qu'un compétiteur en donna exemple à imiter par le souverain contre lequel il se soulevait, il fut plutôt lui-même imitateur, et les monnaies trop renommées de Goslar frappées sous les auspices de saints Simon et Juda pour l'empereur Henri, sont évidemment de Henri IV (1061-1104). Il est remarquable que celles connues par les anciennes publications offrent le double titre *rex* Henricus *im*perator (Joh. Heineccius, sylloge numor. Golsar. p. 6; Van Loon, aloude Hollandsche histori, vol. II, p. 306); les pièces connues par Mader ne donnent que le titre de l'empereur.



Cette couronne pointue, cette thiare, se montre dans toute sa splendeur uniquement sur les espèces de Goslar, mais elle y prit possession de la monnaie bien solidement et sous différentes modifications, elle n'abandonna la monnaie qu'à la couronne à trois trèfles, vers 1250.

C'est une rareté reconnue que les deux têtes, sur les monnaies qui portent le nom de Henri. Une des plus remarquables est celle

u'on voit chez Mader (I, nº 47; voy. notre pl. XVIII, 36). Elle 'est pas de Henri empereur comme l'a cru Mader, mais en suiant la lecture qu'il propose HEINric rex. conrADIP. il est évilent qu'elle est de l'empereur Conrad III, qui fit couronner son ils Henri en allant à la croisade (1147-1150). L'image de la ainte Vierge SCAMAria la rapporte à Hildesheim, ou bien à Bamerg. Une pièce plus connue (Joach. Grk. I, supp. nº 56; de Reesse, pl. II, nº 3, p. 8; Mader I, p. 81, IV, p. 92) provoqua différentes opinions des scrutateurs : nous la rangeons à l'explication précédente. Autour des deux têtes elle offre ✠HENRICVSR.X le roi Henri (1147-1150); de l'autre côté une tête de face avec une crosse ✠ HEINRICVSESL' ce n'est pas un saint, mais il semble être un évêque EpiS. Leodiensis. L'évêque de Liége contemporain fut Henri II (1145-1164). Les têtes des souverains sur ces monnaies sont couvertes des couronnes-thiares, ou combinées avec l'ogive. — Wallraf (p. 16, nº 16) décrit une monnaie de Cologne inscrite de *sancta Colonia Agrippina*. Une autre semblable inscription la rapporte aux temps de l'archevêque Annon (1056-1075) (Wall. p. 32, nº 6). Elle offre de face deux têtes nues aux barbes pointues effrontées, autour IM. NSSIV. A. Ces têtes ne sont pas impériales, elles sont les images des saints, S.SIMON.S.IVDA. Mais d'où vient-il que ces saints se trouvent sur une monnaie de Cologne? les a-t-il inserré, Annon, en mémoire de son long séjour à Goslar et de son autorité dans l'empire?

S C
C O L O
✠ A G

Avec l'extinction des saliques, la numismatique de l'Allemagne ouvre pour la monnaie des souverains un vide dont il est difficile de déterminer les causes. On ne connaît aucune pièce de Lothaire II (1125-1138) pas même en bractéates. Peut-être le déréglement et le manque des légendes empêchent-ils de les débrouiller.

Monnaie des seigneurs séculiers jusqu'aux querelles au sujet des investitures. — BAVIÈRE.

Nous avons vu plusieurs monnaies des ducs Bernard de Saxe et des comtes ses parens : elles remontent aux temps des Otton

(pl. XXI, 2, 6, p. 123). Depuis, je ne connais aucun comte, duc, markgrave, qui aient battu monnaie en Saxe. Les souverains y érigèrent leurs hôtels à Dortmund, à Brême, à Magdebourg, à Botfeld, à Goslar; pour la plupart mal disposés envers les Saxons, ordinairement ils y résidaient, surveillaient la subordination des grands, l'oppression du peuple; empêchaient la formation de la monnaie particulière, et la monnaie du duc Bernard II qui prolongea sa vie jusqu'à 1061, ne pouvait bien prospérer à Luneбourg.

En Lotharingie au contraire, depuis les Otton, on n'a plus d'autres monumens monétaires que des ateliers particuliers des prélats et des ducs. Les ducs de la Lorraine forgeaient leurs espèces à Saint-Diey, à Saint-Pierre, comme nous aurons occasion d'indiquer des exemples des ducs Gérard (1048-1070). Peut-être y avait-il des comtes qui possédaient aussi leur coin. Mais le coin du souverain y est inconnu, il n'existe qu'à Aix-la-Chapelle, dont le nom ne figure nulle part sur la monnaie connue de cette époque.

De toutes les monnaies seigneuriales de cette période, celle de Bavière se distingue particulièrement par leur nombre et leur continuité. Nous avons vu la monnaie d'Arnolf (907-937) forgée par un monétaire COT (p. 122); une semblable de son successeur Berthold (937-948) fut fabriquée par OZI. Depuis, une suite assez nombreuse des Henri se succéda (948-1049), elle ne fut interrompue que par huit années d'Otton (975-983) et fut clôturée en 1049 par le nom de Conrad.

La monnaie d'Otton (975-983) frappée par les monétaires ƧIGI. ENG. ELLN. VVI (Joach. Grk. XI, n°s 13 et 14, Mader IV, 30, p. 70) diffère continuellement de celle d'Arnolf et de Berthold, qui a la croix cantonnée dans tous les quatre cantons, au lieu que celle-là fut cantonnée dans ses trois cantons. Il faut donc conclure que toutes les monnaies postérieures des Henri sont cantonnées dans tous les quatre cantons; et que celle de Henri qui est cantonnée dans ses trois cantons, fabriquée par les monétaires HEI. RAT. ADAL. MAO. ECCHO. ELLN. ELLIN. (Joac. 2, 3, 5, 6, 7; Mader IV, 24, p. 69) est du temps de Henri I (948-955) ou de son successeur. Les pièces de Henri I pèsent 25 grains, celles d'Otton 20 à 23. Je n'ai pas trouvé dans le numéraire de Trebebougne ni les pièces à trois cantons, ni les pièces d'Otton.

Les trois cantons furent remplis par les boules ou les anneaux, par des boules singulières, ou doubles et triples. Les quatre cantons unissaient quelquefois ces différences et y entremêlaient les coins triangulaires. On peut observer cette variété sur les pièces des Henri fabriquées par les monétaires ∽IC. W⊢I. ENC. VVIC. AI:IZ (Joach. XI, nos 4, 8, 9, 31, 33) O⊣I. IVAO. EIIC (Trchéb.). Cantonnées par quatre boules simples des monétaires RAT (Trchéb.) ENG (Joach. 10); et gironnées ou cantonnées de quatre coins des monétaires ECC (Joach. Fab. IV, n° 211) SIC. ELLN (Mader IV, n° 25, p. 70).

Le duc Henri IV fut en 1002 élevé à la royauté. Cette incidence occasiona une interruption grave dans la monnaie ducale qui se prolongea : Henri forgeait à Ratisbonne et à Augsbourg sa monnaie royale et puis crypto-impériale. Il fixa le cantonnement de la croix de manière que dans ces deux cantons à l'opposite fussent placées les trois boules, et dans les deux autres un anneau et un coin (pl. XXI, 14, 15, 16). Son seul monétaire qui se nomma fut VECCNO. Désormais toute la monnaie bavaroise portait ce cantonnement, et l'évêque d'Augsbourg Brunon l'accepta. Mais il est à remarquer que toute la monnaie de Henri II a ce cantonnement, et toute celle ducale qui la précède offrait invariablement le E carré, et désormais toute la monnaie ducale postérieure empreinte de ce nouveau cantonnement et la monnaie du roi Henri III entremêla l'Є rond : ce changement a donc eu lieu au plus tôt vers 1017 sur les pièces de Henri V Mosellan. On le voit sur les pièces ducales des monétaires AIↃII. OↃCO. MACC. (Joach. nos 11, 31, 32).

La monnaie de Bavière est utile à étudier pour se familiariser avec les contorsions auxquelles sont sujettes les légendes et les lettres. Elle dit toujours la même chose, mais elle offre d'innombrables monstruosités. Nous ne nous engageons pas dans une analyse trop minutieuse des pièces de la découverte de Trchébougne; nous remarquons en général, que d'un côté la croix y est cantonnée, des coins ou des triangles, des perles et des anneaux; de l'autre côté le temple est chargé sur sa devanture des lettres indiquant les initiales des monétaires. Voici les légendes de quelques pièces :

1° HEMRICVIV∽DVX	RAT	REONAICITA·S
2° ✠H∽IVNↃIↃVC	IVAO	ↄc'I\.·.AHVIV∽I
3° ✠IIↃIΠONIIVƎI	O-II	VVIC-I:✠II-IR

4° ✠ꝏ VϽTNϽNX : AI' ꝏ .·.₀XNϽVITIꟼ
5° ✠ : XVCꝏ VϽIΓIN∃H VVIC PEG-IIACIVITAꝏ
6° ✠VD ꝏ V∃ϽΓINCH ϽII∃ ꝏ .ATIΛICIVNϽEC
7° .XVCIꝏ VCϽN∃H ϽN∃ ꝏ ATIACIANϽ∃CI
Henricus dux *Regina civitas.*

(le n° 3 répond au n° 17 de la pl. XXI; le 4 au 18; et le 6 au 19; le n° 5 se trouve chez Joach. bair. XI, 31). Souvent il est difficile de décider si la pièce est royale ou ducale. Je ne peux pas admettre l'explication de Mader (II, n° 1, p. 147) d'ЄRICI INGACIT Frissinga ; je n'y vois que *Regina civici*. Chez Joachim il y a grand nombre d'énigme qui provoque l'explication générale mais non pas partielle.

Henri VI à peine devenu duc fut couronné roi en 1028, et il prit sur sa monnaie son titre royal *rex*, comme nous l'avons observé ci-devant (p. 165). L'empreinte ducale de la croix et du temple y était conservée et l'Є rond reparaît partout. Les monétaires connus de cette monnaie de onze ans furent IϽϽIS *Sicci*, ECC. ENC. ANZ. VVH. JIϽ∃H *Hecil*. Cette monnaie se trouvait au nombre du numéraire de Trchébougne.

Il est remarquable que tant de noms monétaires se répètent sur la monnaie d'Otton (975-985) et de Henri, et reparaissent cinquante ans après sous le roi Henri (1028-1040) *Ecc. Enc. Wi* ou *Wh. Sigi* ou *Sigci*.

Henri roi donna en 1040 le duché à Henri de Luxembourg, qui changea l'empreinte ; le temple resta dans sa forme, mais à la place de la croix le nom du duc avec son titre fut uniformément inserré. Cette empreinte fut inventée par l'évêque d'Augsbourg, Brunon (1009-1029) ; (Kœhler Münzbelust XXI, n° 6). Les pièces à cette empreinte sont plus légères que les autres, elles pèsent 17 grains (Mader IV, p. 72) et ne connaissent que l'*e* rond Є, C. Le trésor de Trchébougne a eu quelques pièces de cette monnaie, ou généralement le nom de Henri est réduit à HCINR. Au revers des deux pièces on distinguait

		
	D	D
	HI C I N ꓤ	H C I N R
	V	V
	X	X

H Ͻ O C N Ͻ H V ƨ R T H V Ͻ I Ͻ (pl. XXI, n° 20)
O C H C I C T V ꓤ T Ͻ N I Ͻ

Chez Joachim on voit d'autres monétaires AZO. ADALO. OϽϽV∃

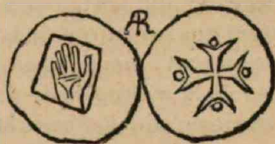
Lucco, CONR *Conrad*, OHƆƆƆ. HCCI. ꝗAꝗ (bairi. XI, n° 21-29).

On ne connaît plus de monnaie des Conrad, d'Agnes, et d'Otton; celle des Welfs prit une empreinte pittoresque muette qui différait essentiellement de l'ancienne, et appartient à une autre période, (pl. XXI, n° 25-29).

Monnaie anonyme et municipale, dans le XIe siècle.

Les pièces tétragrammes de Ratisbonne et de Mayence ne sont plus anonymes pour nous, dès que nous avons, par notre analyse retrouvé le nom de Henri et ses titres. Mais les monnaies dépourvues de lettres seront anonymes à jamais; les autres sont bien inscrites et nous les comptons parmi les anonymes, car elles n'ont de nom convenu, ni de souverain, ni de seigneur. Ces sortes d'espèces circulaient au XIe siècle, comme différentes trouvailles nous le prouvent suffisamment.

Parmi le numéraire de Sierpov, qui date de l'an 1042, nous avons remarqué différentes bizarreries anonymes. Elles furent certainement pour la plupart des ateliers allemands. La monnaie anonyme à la dextre, était assez nombreuse à Sierpov; elle se retrouve souvent en Saxe, (S. Christophe Beckman, histoire des Fürstenthums Anhalt, Zerbst 1710, fol. t. I, p. 554); sa croix et sa dextre servirent de type à la monnaie de Francfort sur le Mein (Achille Auguste von Lersner, der Frankfurt am Mein Chronica 1706. fol. p. 256, tab. I, n° 12; Kreutz-heller I, 4; VIII, 23, 24. Seeländer zehen Schriften, tab. C, ad p. 112, n° 11), et à certaines monnaies épiscopales.



Parmi le numéraire de Trchébougne qui circulait vers 1040, j'ai remarqué le denier sur lequel, dans les fragmens des légendes, on voit autour de la croix . . M A R I . . autour du temple SI RACICI . . Je crois que cette dernière nous donne le nom de Spire, *Spira civitas*, et la première *sancta Maria*, protectrice du diocèse de Spire, qui remplaça le patronage du

proto-martyre saint Étienne. Scholtz (chez Hartzh. tab. X, n° 22) connaissait une pièce qui offrait autour d'une tête OSC-A MARIA autour d'un bâtiment HIL DINESH où Mader (IV. p. 82) croit voir Hildesheim.



La monnaie de Magdebourg porte l'image de S -€ S MAVRICIVS (pl. XVIII, 46; Mader I, 46), elle pèse 26 grains, et son image ressemble aux portraits des espèces de Conrad II.

Le même numéraire circulant vers 1040, comptait le denier qui offrait un profil gauche, autour VSEIV✠CHAR. *Eiucharius;* au revers une croix cantonnée de quatre boules et d'une perle, autour METTISCIVITA ∽ Saint Euchaire fut anciennement patron de l'archevêché de Trèves et de ses trois suffragans; près de la porte allemande à Metz, était l'église de saint Euchaire, et à Metz on frappait avant 1040 la monnaie marquée de son image et de son nom (pl. XIX, 16).

Parmi le numéraire de Tronville, qui circulait vers 1100, on retrouva la monnaie de Metz *Mettis* qui offrait un profil gauche du saint, sans légende, anonyme; sur plusieurs pièces on voyait les légendes qui portaient S STEPHANVS, saint Etienne proto-martyre qui fut patron de la cathédrale de Metz.

En passant, nous remarquerons que saint Etienne fut jadis patron de la métropole de Mayence et de plusieurs évêchés de sa dépendance; saint Euchaire le fut de la métropole de Trèves et de ses trois suffragans. Au Xe siècle et après l'époque millenaire, lorsque le culte des saints reprit, et que la distribution et la translation des reliques des saints préoccupa la chrétienté, arrivèrent différens échanges des patrons. A Tournus saint Filibert fut remplacé par saint Valerian; à Mayence saint Etienne par saint Martin, et à Spire par sainte Vierge. La sainte Vierge devint patrone de Strasbourg et de Verdun; saint Pierre de Worms, de Trèves, de Touls et de Remiremont; saint Etienne remplaça saint Euchaire à Metz. Saint Servacius, patron de Tongres, céda son patronage à saint Lambert, protecteur de Liége. En partie la monnaie signale ces échanges.

Celle de Metz, sous les auspices des saints Euchaire et Etienne, est frappée par la ville, par sa municipalité. Mais on considère

les hôtels des monnaies de Remiremont, sous les auspices de saint Pierre; de Remilly sous les auspices de saint Etienne, pour épiscopaux des évêques de Metz; et l'hôtel de Sarrebourg sous les auspices des saints Etienne et Paul, tantôt pour épiscopal, tantôt pour celui de chapitre.

Par les soins des souverains saxons, les villes d'Allemagne s'élevaient, et les anciennes se relevaient; elles furent érigées en municipalités indépendantes, qui pouvait tenir tête à des aggressions de comtes, ducs et prélats. Différens évêques, déjà au XI[e] siècle, avaient des contestations rudes avec les bourgeois. Les villes favorisées et privilégiées forgeaient leur monnaie indépendamment à leur coin, négligeant les titres du souverain. Je crois que celle de Spire est municipale, comme celle de Metz. Au nombre des espèces municipales je compterais différentes autres anonymes. De Mayence, offrant une croix cantonnée des anneaux, et l'inscription *Sancta Mocon* (Joach. Grk. I, suppl. 25).

 •
MOCO
N

De Würzbourg, profil droit ✠ SCS KILIANVS, au revers un bâtiment ✠VVIRCEBVRC (Mader IV, n° 36). De Zabern, autrefois résidence des évêques de Strasbourg, qui offre dans la légende TAPERNA et dans le champ un anneau entouré d'un poisson, selon Mader; de l'autre côté un monogramme, ou plusieurs lettres accrochées à la croix ou cantonnées dans ses cantons (pl. XVIII, 39). Mader (IV, n° 32, p. 79, 80) n'y voit que les lettres C N . E P indiquant le nom de l'évêque Conrad. A mon avis le nom de *Taperna* y est répété symétriquement et au bas la ligature de C I V à la renverse. J'espère que les recherches ultérieures en feront connaître différentes autres.

A T A

VIƆ

Monnaie épiscopale sous Henri II, Conrad II, Henri III et IV
(1002-1106).

TOUL, VERDVN, COLOGNE.

Nous avons vu l'époque de la naissance de la monnaie épiscopale sous les Otton, vers 960. D'abord ce furent l'archevêque de

Trèves et l'évêque d'Augsbourg, dont la monnaie parut indépendante; les autres, en la forgeant à leur nom, ne négligeaient jamais d'y nommer l'empereur, comme autorité suprême. Ce n'est que vingt ans plus tard, que l'évêque de Metz en 984 s'émancipa, et plus tard encore vers 994, l'évêque de Liége, en imitant l'archevêque de Trèves, se servit du coin indépendant, avec toutes les attributions épiscopales du portrait et de la crosse.

Il est aussi avéré par les monumens incontestables, que la plupart des évèques obtenaient la prérogative de mettre leur nom à la monnaie, particulièrement pour leur propre personne, sans que cette prérogative fût accordée à leurs successeurs. A Mayence les rois et les empereurs successeurs des Otton, forgeaient leur monnaie; à Cologne, après la mort de Brunon, 965, Otton le grand ressaisit la monnaie, et la laissa à ses successeurs. Le même cas fut vers 991 à Strasbourg. A Utrecht Henri III jouit de son hôtel de monnaie. Différentes monnaies épiscopales disparurent, et dans les cités des cathédrales, elle fut remplacée par celle des empereurs et des rois qui rétablirent leur coin et son existence. La seule monnaie indépendante de l'évêque d'Augsbourg en Bavière, du métropolitain de Trèves et de son suffragant de Metz en Lorraine, offrent une suite des monumens de ces prélats, sans aucune interruption par la monnaie des souverains. Dans les paragraphes suivans j'entretiendrai les lecteurs de la monnaie de Trèves et de Metz séparément; dans celui-ci je veux rechercher les premiers monumens des autres prélats. Je commence par la Lorraine, par les deux autres suffragans de Trèves.

J'ai trouvé entre la monnaie de Trchébougne une pièce de l'évêque Brunon (pl. XIX, 18) dont le nom porte la légende autour de la croix .BRVNO. EPS de l'autre côté un temple, ou un bâtiment en forme d'une tour, et la légende ✠ EVCHAOIV; j'ai cru y reconnaître le nom de saint Euchaire, patron de Trèves et des trois évêchés; mais l'absence de la lettre *s* ne permet point d'accepter cette explication. La légende offre *Leucha civ*. La ville de Toul fut effectivement appelée Leucha, Leucorum civitas, la ville des Leuques qui habitaient le pays Toulois. Brunon, évêque de Toul en 1026, devenu pape en 1046, conserva quelques années l'évêché avant qu'il désigna son successeur, et même il le visita. Ce fut à l'avantage des droits que les évêques s'arrogè-

rent. Il inscrivit au nombre des saints l'évêque Gérard, son ancien prédécesseur, et il imposa à l'autorité du comte. Il frappa la monnaie à son coin indépendant, et l'altéra en 1036, sans se soucier que la monnaie et son coin dépendait du comte.

Son successeur Udon entra dans la jouissance de la monnaie indépendante, et on connaît de lui les deniers inscrits *Udo eps* ayant de l'autre côté un bâtiment et dans la légende LЄVCHA CIVITAS (voyez Calmet et Tobiessen Duby. M. de Saulcy a vu une pièce semblable et m'a communiqué le dessin).

V
D O
✠
E S
P

Henri III lui accorda le ban dans la ville de Bercheim en Alsace, la première année qu'il s'assit sur sa chaire en 1051, mais avec sa monnaie leucoise à Toul Udon de droit ne cessa de dépendre du comte. Ce n'est que dans les derniers momens de son épiscopat qu'il fut délivré de cette dépendance par une charte de 1069.

L'évêque Pibon (1069-1107) possédait donc le coin indépendant et personne ne devait plus s'ingérer dans ses dispositions. M. de Saulcy m'a communiqué sa monnaie inédite (pl. XIX 19), qui offre du côté de la croix ✠ PIBOEP—Ƨ *Pibo ep's;* de l'autre côté un temple en forme d'une tour et dans la légende TVLLVM Toul. C'est le même type que celui de Brunon. Ce type observa le temple ou un bâtiment et il se soutenait plus que cent ans (1026-1167) comme le prouve la pièce de l'évêque Henri (1127-1167), conservée dans le cabinet de la ville de Metz.

En juin 1832, on a trouvé à Tronville, près Mars-la-Tour, département de la Moselle, différentes monnaies lorrainoises qui avaient leur cours vers 1108. M. de Saulcy nous a donné une explication de cette découverte très-intéressante qui consistait pour la plupart de la monnaie des évêques de Verdun, Thierri (1046-1088) et Richer (1086-1107).

Cette découverte fit connaître quatre différentes empreintes de la monnaie de l'évêque Thierri, frappée à Verdun.

La première qui fut connue (Calmet, Tobiesen Duby) avait des deux côtés les inscriptions: d'un côté le nom de l'évêque y est inscrit en trois lignes *Teoderic ep's,* de l'autre le nom de la vierge cruciformément *Maria*

TEO
DERIC
EP - S

M
A
VIRGO
I
A

virgo, ainsi que l'R compose le cœur de la croix, et le centre de l'inscription épiscopale.

L'autre empreinte offre d'un côté la croix perlée au bout de ses branches, autour ✠ TEODERIC' EPS, au revers dans le champ *S Maria* cruciformément insérée autour de la légende VRBS CLAVORV *Urbs Clavorum*. Le pays verdunois fut autrefois habité par les Claviens, qui donnaient l'appellation latine de Verdun, Claba, Clabia, Clavorum urbs.

S
M /R I
A

La troisième empreinte (pl. XIV, 27) offre une tête voilée et nimbée de la vierge, en profil droit, environnée de la légende *Sancta Maria ;* de l'autre côté la croix simple ou cantonnée de quatre boules, ou pommetée au bout de ses branches, environnée de la légende *Tiedericus ep's*.

La quatrième empreinte présente le profil droit de l'évêque ayant par-devant une crosse, autour TIEDERIC' EPS, au revers un portail flanqué de deux tours, autour la légende ∴ VIR DVNV (pl. XIX, 26).

Le type de l'évêque Richer (1090-1107) est plus uniforme (pl. XIX, 28, 29), il offre d'un côté une croix, de l'autre un bâtiment, une tour flanquée de deux autres plus petites, ou un portail à deux tours. Dans les légendes le nom de l'évêque RICHERVS EPS et le nom du lieu. Les espèces de Richer nomment cinq différens lieux où cet évêque avait ses hôtels de monnaie. Aucun à cette époque n'en a eu autant. Verdun est marqué par MARIA VIRGO (n° 29); Dieulouard par DSOWART *Dislowart;* Dun par DVNVM; Hatton-Chatel par HATTONIS ou HATTONIS CASTEL; Sampigny par SAMPINIACVM (n° 28). Le même évêque Richer possédait encore un hôtel à Saint-Mihiel, qu'il engagea à perpétuité en 1099 à l'abbaye de Saint-Mihiel, à condition de recevoir l'investiture, c'est-à-dire les coins ou quarrés.

Le trésor de Tronville fut composé des monnaies de la Lorraine, savoir :

de Thierri, évêque de Verdun.	1046-1088
de Richer, évêque de Verdun	1090-1107
de Herman, évêque de Metz	1072-1090
de Pibon, évêque de Toul	1069-1107
de la monnaie de la ville de Metz.	
de Pierre (comte de Toul) à Saint-Pierre. . .	1096-1106
monnaie des dix ans	1096-1097

Dans son mémoire sur cette monnaie, M. de Saulcy a cru voir sur le denier de Toul le nom de Gérard (p. 25), mais j'ai déjà dit qu'une meilleure analyse l'a convaincu que c'est le denier de Pibon, que nous avons dessiné (pl. XIX, 19) et décrit ci-dessus (p. 179). Il n'y a qu'une seule monnaie de Pierre qui exige une attention particulière. Elle était peu nombreuse, il n'y avait que trois pièces. M. de Saulcy conjectura qu'elle est de l'abbaye de Moyen-Moutier, dont le patron était saint Pierre. Les trois pièces de Pierre offraient autour de la croix cantonnée des quatre boules PETRVS, de l'autre côté dans un cordon de perles, une tête, et autour ✠SPETRUS (XIX, 21). Elles sont assez semblables, poursuit M. de Saulcy, à une monnaie d'argent figurée dans don Calmet et portant les légendes *Gerardus eps.* et *S. Petrus* (p. 26 de son mémoire). Je fis mention de cette dernière et je fis remarquer qu'elle offre certaine difficulté : on se méfiait de l'exactitude de Calmet, qui tombait dans des méprises et suppléait ses connaissances par des conjectures. Pour connaître les difficultés, je ferai une excursion dans différens ateliers.

L'évêque de Toul, saint Gérard, en 974, obtint de l'empereur Otton II la monnaie de saint Diey. Calmet a dessiné une monnaie offrant d'un côté un temple marqué d'une ⌂ croix et autres ꝗ Є R A R ꝗ V Ƨ de l'autre côté profil gauche découvert, autour ✠ S D Є O D A T V S. Il a cru qne c'était la pièce de l'évêque privilégié. Riguet et Tobiesen Duby l'attribuèrent à Gérard d'Alsace, duc de Lorraine en 1048-1070. Leur opinion est pleinement confirmée par la monnaie de Thierri (1070-1115), successeur de Gérard : elle offre autour de la croix cantonnée des quatre pommes SCSDEODAT, de l'autre côté autour d'une S dans le champ, la légende TEODERICVS. Son empreinte (pl. XIX, 22) faite de l'exemplaire du cabinet de la ville de Metz, m'a été communiquée par M. de Saulcy.

Les ducs de Lorraine avaient leur monnaie à Diey, marquée du nom du patron, saint Déodat. On n'en connaît aucune le l'évêque, mais on sait que les chanoines y avaient aussi la leur, nommée monnaie de saint Diey : celle du duc était nommée monnaie de monsieur. La monnaie du chapitre était plus forte que celle de son altesse; six livres monnaie de Lorraine ne valaient que quatre livres et demie monnaie de Saint Diey. Les ducs de Lorraine supprimèrent enfin le coin de la monnaie de Saint Diey, par un traité avec les chanoines. Le privilége accordait la mon-

naie aux évêques, mais les hôtels étaient au duc et au chapitre; l'évêque avait la charte et le duc Gérard forgeait peu d'années avant que le trésor de Tronville fut enfoncé dans un égoût.

Le feu Marchant possédait une pièce qui avait d'un côté *Gerardus dux*, de l'autre côté *S. Petrus*. Il la donna en 1832 à l'empereur d'Autriche. Si la monnaie de Gerardus *eps* se trouvant chez Calmet n'est pas le fruit de conjecture et de présomption, il est nécessaire de convenir qu'au Xe siècle l'évêque saint Gérard et cent ans après le duc Gérard (1048-1070) fabriquaient leur monnaie où saint Pierre fut patron du lieu.

Un grand nombre de lieux adoraient le saint apôtre pour leur patron. Il s'agit de deviner celui de la monnaie. On supposait que c'est saint Pierre de Moyen-Moutier, je crois plutôt que c'est saint Pierre de Toul, de l'abbaye de saint Mansuy. » Saint Mansuy, dit Calmet, Écossais d'origine, fut envoyé de Rome : sa mission est prouvée par la tradition, par les monumens écrits, par le bâton de saint Pierre qu'il apporta dans son église. Du temps du pape Grégoire VII, 1075, et de Grimald abbé de Saint-Mansuy, quelques personnes illustres de la ville de Toul, étant allées à Rome par dévotion, pour visiter les tombeaux des saints apôtres, le pape ayant appris qu'ils y étaient, les reçurent avec honneur, et leur dit : ah! l'heureuse ville de Toul qui est honorée de la possession des reliques du glorieux saint Mansuy, mais plus glorieuse encore par les reliques des apôtres saint Pierre et saint Paul, que ce saint lui a procurée par ses soins, car nous savons qu'après Rome, qui a été arrosée du sang de ces saints apôtres, nulle ville ne possède tant de reliques et ne jouit avec plus de plénitude de l'honneur de leur protection que la ville de Toul. C'est pourquoi, ajouta le souverain pontif, il est inutile d'aller chercher bien loin leurs tombeaux (Calmet, hist. de la Lorr. t. I, p. XXXIV, XXXV; p. 316, 317). Néanmoins on s'agita à Toul, pour retrouver encore plus de reliques, que la tradition assurait y être cachées. Le triomphe fut remporté quarante ans plus tard, sous l'épiscopat de Ricuin, lorsque Theotmar, abbé de Saint-Mansuy, trouva dans le massif d'un autel les reliques cherchées. (Calmet, t. II, p. 347).

Nous avons remarqué que le pouvoir laïque s'ingérait dans la monnaie épiscopale de Toul, que le coin dépendait du comte qui relevait de duc. L'évêque Brunon avait des relations d'amitié particulières avec le duc et il disposait de sa monnaie que

nous avons vue, sans entraves. Pibon le suivit, et, sous la puissante protection de son prédécesseur, jouit assez librement de la prérogative; cependant il chercha à se délivrer de l'inspecteur opportun, et la charte de 1069 prononça sa délivrance. C'est à cette époque que le duc Gérard fabriquait sa monnaie dans le lieu privilégié de saint Diey; qu'il la forgeait à Toul, sous les portes, dans le couvent de Saint-Mansuy, riche en reliques de saint Pierre, seconde ville après Rome par l'ubérance des reliques, suffragant de la métropole qui avait pour patron saint Pierre. Le duc Gérard y forgeait sa monnaie.

Mais le successeur de Gérard, le duc Thierri (1070-1115) exerça encore le droit de fabriquer ses espèces ducales à Toul. Voici la pièce tirée du musée de la ville de Metz, dont le dessin m'a été communiqué par M. de Saulcy, elle offre autour de la tête DЄODORI et autour de la croix ✠ LEV cha urb SO ou ciS° (civitas); elle pèse 15 grains.



Le nom de Pierre à cette époque et dans les siècles précédens, était si extraordinaire dans le diocèse de Toul, qu'on ne voit ni abbé, ni évêque, ni duc, ni comte de ce nom, et cependant une monnaie qui avait son cours vers 1100, marquée de saint Pierre, par conséquent frappée à Toul par un Pierre, est retrouvée dans l'égoût de Tronville. Je ne sais pas expliquer cette singularité autrement que par l'intervention de l'autorité laïque, dans la monnaie de saint Pierre à Toul. Le duc y forgeait, mais il y laissait agir le comte. Le comte disposait du coin et le donnait à l'évêque, ou se le réservait à lui-même. Je vois en effet une apparition inattendue du nom de Pierre, parmi les signataires d'une donation de la comtesse Mathilde en 1096 à l'abbaye de Saint-Pierre-Mont: *comes Petrus* frater Rainardi Tullensis comitis; le même signa comme témoin la confirmation de la même donation en 1106: *Petrus comes* filius Friderici comitis (Tullensis). Ce Pierre comte, fils et frère des comtes de Toul, s'il ne possédait point le comté, peut-être fut-il investi pour quelque temps par le comte gouverneur, de la monnaie et de son coin. Et voici que sa monnaie se retrouve entre celles qui furent tirée de l'égoût de Tronville. Si cette explication était avérée, la monnaie du comte Pierre prouverait que, malgré la charte de 1069

qui délivrait le coin épiscopal, les comtes exerçaient encore leur ancienne autorité. Mais elle s'affaiblit, s'usa et disparut après. Le coin des évêques de Toul, qui depuis l'épiscopat de Brunon entra en route de l'émancipation, sortit libre et indépendant. Ainsi le métropolitain de la Lorraine et ses trois suffragans jouirent du type indépendant.

Les deux autres archevêques de la France rhénane parvinrent tardivement à l'indépendance de leur type. Nous avons vu la monnaie du roi Henri III (1039-1046), frappée à Mayence, et les archevêques n'y paraissaient point avec leur nom. On connait les pièces épiscopales anonymes offrant une crosse entre les branches de la croix et le temple, marqué d'un anneau ou d'une roue, qui sont supposées de Mayence, à cause dudit anneau. Elles sont proches de l'époque des Otton, de Conrad II. Le plus ancien exemple de l'émancipation à Mayence, est dans le denier de l'archevêque *Ruothard* (1088-1109).



Sur la monnaie de l'archevêque de Cologne nous avons plus de détails. Depuis la mort de l'archiduc Brunon, il s'est écoulée une longue suite d'années et les Otton et leurs successeurs y fabriquèrent leurs monnaies, sans qu'on y indique l'intervention de quelques archevêques. M. Rigollot possède un singulier denier d'Otton empereur, frappée à Cologne. Il offre autour de la croix *Otto imp' aug*. et autour de *S colonia A* quelques lettres, parmi lesquelles on ne distingue que l'H; de l'autre côté on ne voit que les fragmens. Que veut dire ce singulier entourage de lettres? je ne puis pas deviner. Je n'ose point proposer d'y retrouver le nom de l'archevêque Geron (969-976) ou Guarin (976-985) qui pouvait imiter son prédécesseur, et s'associer à l'empereur sur la monnaie de Cologne. Je ne sais pas donner d'explication à cette pièce; mais ce que je sais c'est que les successeurs des Otton frappaient leurs espèces nombreuses à Cologne, et nous avons vu que Conrad II empereur y fabriquait encore soixante-trois ans après la mort de l'archevêque Brunon (965-1027) qui le premier fit autrefois inscrire son nom sur la monnaie impériale. Cette première pratique sous



ledit empereur Conrad II, reprit l'archevêque Piligrin. Petit, bossu, mais ingénieux et facétieux, il regagna cette prérogative, et l'empereur Conrad II a vu dorénavant le nom de l'archevêque Piligrin accompagner le sien sur toutes les monnaies de Cologne. Les découvertes de Trchébougne et de Sierpov donnèrent un grand nombre de deniers frappées à Cologne et à Andernach après 1027, avant la mort de Piligrin 1036. Je veux en donner quelques exemples.

De face, le profil droit barbu, ceint d'un bandeau, entouré d'une légende ✠CHVONRADVSIM'P le revers offre dans le champ un temple et le nom de PILI GRIN inscrit en deux lignes, la légende qui l'entoure porte SANCTA COLONIA sur certaines pièces SANCTA COLO IMP *Sancta Colonia Mater Pacis* (Wallraf. p. 21, n° 1).

De face, dans le champ une croix, cantonnée par le nom de l'archevêque, la légende offre ✠ CHVONRADVSIMP.

P I | L I
G R | I N

Au revers un temple à cinq colonnes sur le perron; la légende ✠ SANCTA COLONIA. Ce type est comme chez Joachim (kolnische 2, 3) et chez Harzheim (hist. rei num. Col. tab. I, 9, II, 27, 28. Wallraf, n° 2-11).

De face, autour de la croix cantonnée de quatre boules
✠ CHVOIRADVSMP
sur les autres ✠ CHVONRADVSMP
Au revers le temple ayant sur sa devanture COLONIA dans la légende qui l'environne : PILI☐RINAPCHI PI
sur les autres PILI☐RINAPCHIE PP
On peut voir une pièce semblable chez le seul Harzheim (tab. X, 2).

De face, dans le champ entre les quatre arcs qui forment une croix sur lequel se trouve le nom croisé de l'archevêque, dont l'orthographe varie

I	I	O	
N	M	W	*Piligrinus*
PILIGR	PILIGR	ILOGP	*Piligrimus*
V	V	R	*Pilgrm*
S	S		

dans la légende qui l'entoure, on lit :

✠ CHVONRAEDVS	*Chuonraedus*
✠ CHVONRA DVS	*Chuonradus*
✠ C V RA D ON	*Cuonrad*

Au revers, un temple à deux colonnes au perron, et à une porte, accostée du nom du lieu perpendiculairement inscrit *Andernach*

AND ERN　　ANDE RNA　　EOR EO

La troisième pièce diffère en ce qu'elle a sur la devanture du temple une croix, que ses légendes et inscriptions sont raccourcies, les lettres mélangées, ou échangées, pour *Anderna* ANRAN, on a EOREO. La première des pièces comparées est gravée sur la pl. XIX, n° 32. De semblables sont chez Joachim (kôln. n° 4), chez Harzheim et Wallraf (n° 12).

L'argent de Piligrin offrait des négligences et des embrouillemens dans les légendes; celui de son successeur Herman (1036-1039) beaucoup plus. Voici quelques exemples tirés du numéraire de Trchébougne (pl. XIX, nos 33, 34, 35).

De face une croix cantonnée des quatre boules, entourée de la légende où on lit le nom et le titre de *Conrad* et *imperator* différemment insérés (Wallraf, nos 5, 11, 12, 13), de l'autre côté un temple sur la devanture duquel on voit en deux lignes COINA COLONIA et à peu de changemens près sur les autres. Dans la légende le nom de l'archevêque :

H E R I M A N N A I C H I E P S
H E R N H (lacune)
I H N R (lacune)　　P S (pl. XIX, n° 34.)
ꝏ V M A T　　A R C H I P (pl. XIX, n° 33.)

De face une croix cantonnée des quatre boules entourée de la légende ✠ C H V O R A I ꝏ I ⊲ P; au revers un temple sans marches, sur sa devanture une croix et quelques ornemens accosté d'anneaux; dans la légende défectueuse (Herman) ARC. HCP

L'épiscopat d'Herman se prolongeait depuis la mort de Conrad durant tout le règne de Henri III (1039-1056), et chose étrange, on ne connaît, autant que je sache, aucune pièce de sa monnaie marquée du nom de Henri. Il semble donc qu'à l'avènement au trône, l'archevêque Herman émancipa sa monnaie et supprima le nom du souverain. Le trésor de Trchébougne nous donne un exemple remarquable d'une semblable monnaie indépendante; elle fut l'objet de notre explication dans un autre mémoire sur la monnaie anglo-saxone et son influence sur le continent (p. 111) (v. pl. XIX, n° 35). Je ne répéterai ni la description du type, ni l'analyse des légendes, mais je ferai souvenir que la pièce ne porte pas de nom de souverain, mais elle est entourée simplement du nom de l'archevêque Herman et du monétaire anglo-saxon

ui y inséra ses titres *Lefwine writ-cal*, graveur-ouvrier. La mon-aie est donc au coin émancipé indépendant. Herman, fils d'Ezon alatin, et de Mathilde, fille de l'empereur Otton II, fut donc le remier des archevêques qui, depuis la mort de Conrad II en 039, forgea la monnaie indépendante.

Je n'ai pas trouvé d'autre variété connue de monnaie indé-pendante dans le numéraire de Trchébougne, l'autre étant plus récente (1040-1056). Elle offre son nom cantonné dans le champ de la croix et entouré de *cristiana religio;* de l'autre côté un temple à cinq colonnes, environné de *sca Colonia* (Joach. 5; Wallraf, nos 1-4, 14, 15).

HE | RIM
AN | VS

Mais son successeur, le tout puissant Annon (1056-1074), pour mieux maîtriser son souverain, retourna à la soumission avec sa monnaie. Il cerna son nom cantonné par HEINRICVS IMPER AVC, et plaçant au revers sur le temple *Agripina*, l'entoura de SCA COLONIA CIVIT (Harzh., tab. III, 4; Wallr. p. 32, nos 4, 5). — Sur les autres, le nom épiscopal cantonné fut cerné de HINRICVS INP, quelquefois très-défiguré, et le revers offrait une dextre ouverte, soutenant avec son pouce un bâton à la croix, la légende explique DEIMANNVSI-I *dei manus amen*, la main de dieu (Harzh. tab. II, 16, Wallr., nos 1, 2, 15; Mader, I, 83). Peu avant l'épiscopat d'Annon la monnaie de Bohème (1012-1037) donna une semblable explica-tion par la légende *dextera dei.*

A | N
N | O

A G R I
P I N A

Cette subordination de la monnaie ne pouvait plus durer à ja-mais. Annon supprima le nom de Henri, et d'alors le remplaça par la légende *sancta Colonia.* Au revers tantôt il répéta le nom de la sainte Cologne, par une inscription à la manière ancienne (Wallraf, n° 6), tantôt il mit la tête barbue de face du saint avec une légende bizarrement embrouillée, dans laquelle on voyait ✠ GENSTCO-MES (Harzh. tab. III, 9), ✠ GENSTEVSATES (Wallraf, n° 3). Mader y trouva SCIPSTRVSATES et voulut y démêler *scs Petrus a te* (II, p. 105, 106). Comparons les deux variantes de Wallraf et de Mader :

S C A
C O L
✠ A C

Wallraf ✠ G E N S T E V S A T E S
Mader S C I P S T R V S A T E S

nous y verrons l'R placé au milieu ayant six lettres de chaque côté, et voici leur suite quadrigramme toujours terminé par un S. Certainement on aura plus de confiance dans la lecture de Mader

✠	S	S
GENS	CIPS	CIP
TEVS	TRVS	STRVS
ATES	ATES	ATE
		S

S	
CI..	..P*s*
T.V.	TRVS
A..S	.*t*E.

et on y remarquera *scta*, S. CIVITAS angulairement rangée à travers le nom de *sts* PETRVS cruciformément réuni. Une colonne de cette composition mystérieuse est déroulée dans la légende. C'était imiter les inventions anglo-saxones dans une ville où travaillaient les réfugiés monétaires anglo-saxons et les ouvriers graveurs de cette nation.

Finalement Annon inventa et établit le coin archiépiscopal de Cologne en y plaçant dans le champ le portrait de l'archevêque dont la légende portait le nom; au revers il y construisit un bâtiment à trois tours ou coupoles indiquant la cité de Cologne dont la légende la signalait par *Colonia urps* (Joach. köln. n° 6, Wallraf, 7, 12) ou plus expressément *imago S. Colonie* (Wallraf, 13, 14).

Saint Pierre long-temps n'était qu'extraordinairement signalé sur la monnaie de Cologne, (entre 1060-1099, Wallraf, p. 31, n° 3; p. 35, n° 1; p. 48, n° 1; p. 53, n° 6), mais l'essentiel de l'empreinte archiépiscopale fut le bâtiment à trois tours et le portrait. Le portrait consistait dans un buste de face ou en profil crossé. L'archevêque Hildolf (1076-1079) qui suivit Annon, se fit figurer assis pontificalement, une crosse et un livre dans la main, quelquefois il couvrait sa tête d'une mitre, sur certaine pièce il tient une couronne, marque de son droit de sacrer les souverains. Il signala la sainte Cologne et nomma son image, le bâtiment son emblème, par la formule *eia* ou *ea Colonia pacis mater*. Cependant nous avons remarqué sur certaines pièces de Piligrin les initiales M. P. de *Mater Pacis*. Cette formule explique plusieurs mélanges des lettres ou énigmes.

Nous avons remarqué qu'Herman II faisait défigurer son nom, Hitolf l'imita singulièrement : ordinairement on ne trouve de son nom que HIT. HT. HII. IIT. Son titre *archiépiscopal* y est inséré plus au long et souvent mélangé. Voici un exemple (Wallraf p. 41, n° 18) de la légende environnant l'image du prélat ✠ICHEPS. VILIOINC où nous avons deux moitiés, dans la première HI. ✠

HEPS *Hi. archieps*, en même temps P✠CIS MAiEi *pacis mater;* ans l'autre COLONI. CIVI. *Colonia civitas.*

Une autre pièce (Wallraf, p. 41, n° 19) offre autour de la tête *Iit archiepiscopsi* et autour du bâtiment ✠ICAIVHIPEIECIAV l'où on extrait non-seulement *eia civvi a. paci. mate.* mais en même temps *Hit a.chiepi.c.pu.* On y remarque en outre dans chaque troisième I en chef. Je présume que l'I entre les deux E est un T, le centre de la composition ayant des deux côtés par sept lettres qui se répètent successivement, toutes sont doubles, excepté H. P. *Hitolf Præsul Mater Pacis* (1). Mais revenons à notre objet.

```
          ✠
        I C A   T
        I V H   E E
        I P E   P C
        I E C   I I
        I A T   H A
I C A I V       V V
  H I P         I I
  E I E         A C
  C I A V✠
```

(1) Une monnaie de la collection de Merle, attribuée à Hitolf par Wallraf (p. 36, n° 4) provoqua la sagacité de Mader, qui a cru y débrouiller *Roma caput mundi*, une expression inconnue à toute la monnaie de Cologne. Sa légende du bâtiment porte CA CO LONIA PAICMAT *ea Colonia pacis mater ;* de face l'évêque est assis tenant un sceptre au lys et un livre, autour on a +VTMNENACIOR (Wallraf ne diffère que par un P au lieu d'un R et par les lettres retournées). D'abord on y remarque une singulière symétrie autour de l'E central, qui se divise en AMENN et +VicTor. Puis vous avez MONETARIV. et les restantes N. C. Vous y retrouvez EA CO.ONIA PAIC MATER. On peut y extraire *imrerator* et les restantes NNCV vous donneront le nom de NENRICV. *Henricus :* je doute cependant que la pensée du monétaire ait été d'y insérer le nom de l'empereur. Enfin on y débrouille NERIMANV. ARCHIE. I. CO. V. Herman III archevêque (1089-1099) reste un T superflu nécessaire pour indiquer *mater.* On peut présumer qu'un P est caché dans l'R; mais on se demande pourquoi dans cette compositon aussi bien que dans les précédentes l'S toujours nécessaire, est soigneusement négligé?

```
 E
N N
M A
T C
V I
+ O
 R
```

J'analyserai encore une pièce, considérée pour une monnaie de l'archevêque Philippe (1167-1191). Sa légende offre +PILIIPVRSOACIOEPS (Wallraf, p. 81, n° 29); elle consiste évidemment des quatre tétragrammes, dont les deux du milieu offrent *urps pacis*, les deux autres *phil. epso*, Philippus episcopus. Mais ces deux formules se montrent plus intimement liées lorsqu'on y veut retrouver toutes leurs lettres, et voici : *ea Colonia urps pacis*, un P de trop, car le nom et le titre de l'archevêque en exigeaient un plus grand nombre; *Philippus archiepiscopus,* un O de trop, car le nom de Cologne l'exigeait.

```
P I L H
P V R S
O A C I
O E P S
```

Un autre exemple de la légende de Philippe porte +IECHEISILIOIVIC (Wallraf, p. 72, n° 2). Comment y retrouver un Philippe ou son titre s'il n'y a ni P ni R : il faut convenir qu'ils sont substitués par les autres signes, par les I. La légende se com-

Nous voyons donc que l'émancipation de la monnaie de deux archevêques retarda celle de Cologne jusqu'à 1040 et décidément vers 1060; celle de Mayence jusque vers 1090. L'archevêque de Mayence Rothard (1088-1109) suivit le type de Cologne: d'un côté on y voyait le portrait du prélat, de l'autre un bâtiment à trois tours (Würdtwein, Mainzer Münzen, p. 10, 11, n° 15). Ce type et le bâtiment, l'image de la ville, fut le modèle pour la plupart de la monnaie d'Allemagne, qui l'imita consécutivement.

Les autres prélats prirent différentes directions, les uns restèrent assujettis plus long-temps, les autres devancèrent leurs métropolitains. Plusieurs, en négligeant le nom du souverain, ne se sentaient pas assez forts pour s'arroger la prérogative d'y insérer le leur. Parmi les évêques qui prirent le devant sont ceux d'Augsbourg, d'Utrecht, de Liége, de Wurtzbourg, mais la monnaie la plus ancienne de ces derniers, à mon avis, est très-insuffisamment expliquée, et les difficultés n'y sont guère levées (Mader IV, n°s 64 et suiv.).

pose de deux membres inégaux, dont le premier IECHEI n'offre au nom de Philippe que la lettre H; il donne *erchie;* l'autre SILIOIVIC, ou plutôt SILpOpVIC, dans sa symétrie, fournit le reste pour *piscopus*, il n'y a que les L I superflus, nécessaires pour composer le nom de Philippe. Cette autre partie avec l'H du précédent compose *Philippus*, il en reste CO nécessaires pour *archiepiscopus* et pour *Cologne*. Car de la même légende nous extrayons *se Colonie civiiii*, où il n'y a ni P ni R, l'H répond pour l'N.

Joachim a publié de la collection de Madai une pièce qui portait autour du bâtiment EII-CO (*ea imago*) S COLONA; autour de la tête de face couverte d'une couronne à deux ogives +ETEHLR GANRC (Joach. köl. n° 10, Harz. supp. tab. IX). La lecture proposée par Joachim n'est pas juste, il faut lire +EIEHLR DANRC où l'on débrouille l'archevêque Réginald REINALD ARCHIE (1157-1167), le bâtiment répond exactement. Mader observe qu'on y voit ETEHLRED ANglorum RC+, le nom du roi d'Angleterre Etelred: peut-être c'est le pur hasard qui a composé cet anagramme. Dans les EN. CO il suppose le nom d'ENgelbert, comte de Berg, qui forgeait sa monnaie sous l'autorité de la sainte Cologne (1170-1192). L'évêque Reginald était déjà mort depuis plusieurs années avant qu'Engelberd fut mis en possession de son comtat, mais il se peut faire qu'Engelbert de la famille d'Alténa ait bien voulu témoigner par ce moyen indirect les obligations que sa famille devait au défunt archevêque Reinald.

	Sur une pièce de vacance qui offre d'un côté	S
N	le nom de Cologne, de l'autre	C O L O N I
C C	une tour flanquée de deux dra-	A
I I	peaux : la légende autour de la tour S T A I C N C I V C I S est in-	
A V	compréhensible à Joachim (IX, n° 44, p. 392) et à Mader (V. p. 125).	
T C I	Je crois qu'il n'y a que *sancta civitas* (p) *acis*, symétriquement	
S S	mélangé	

Brunon, évêque d'Augsbourg (1007-1029) se ressaisit du coin local possédé par plusieurs de ses prédécesseurs. Il chagrina le règne de son frère l'empereur Henri II, et il méconnut son autorité. Sa monnaie fut retrouvée à Trebébougne (pl. XXI, 21). Elle porte autour de la croix cantonnée, comme les autres bavaroises, de deux coins en regard, et d'un anneau en regard de trois perles PRVNOEP∞ *Prunoeps;* et autour du temple marqué des initiales du monétaire VVI, le nom du lieu AVG∞ TACIV (Joach. Grk. XI, n° 20; Mader IV, p. 72). Il inventa un autre type qui fut imité par les ducs de Bavière. Le nom de l'évêque y fut cruciformément inséré; de l'autre côté le temple d'usage (Köhler Münzbelust, XXI, 6). Ainsi, dans la ville d'Augsbourg où le roi Henri II entre 1002 et 1005 battait ses deniers, l'évêque le remplaça avec son type indépendant vers 1007, mais il n'a pas pu se soutenir continuellement dans la jouissance de son droit acquis, et il fut forcé de souffrir vers la fin de son épiscopat (1024-1027) le coin royal de Conrad, qui fut en plein exercice à Augsbourg (Mader IV, p. 85).

Une des pièces épiscopales très-singulières que je connais, est celle qui fut trouvée à Sierpov (pl. XX, 3), elle est donc antérieure à l'an 1040. D'un côté elle offre dans le champ la figure de l'évêque, de face presque aux genoux, en habit perlé, tenant dans sa droite la crosse, dans sa gauche un bâton à la croix; la tête est nimbée; la légende dit que c'est l'image de l'archevêque saint Martin. ✠ SCS.MARTINUS A·RCBIEA. De l'autre côté, on voit une muraille et une inscription enclavée dans la légende. La lacune, suite d'une imparfaite impression, excitera peut-être quelques incertitudes sur la lecture de l'inscription: elle me semble trilinéaire, *Sanctus Trajectus;* pour la légende reste BERNOLPHVS EBISCOPVS.

SCS
STRA
IECTV

Saint Martin, reconnu patron de la métropole de Mayence, y fut représenté la crosse et le bâton à la croix dans ses mains, comme est celui d'Utrecht. Les diocèses qui dépendaient autrefois de l'archidiocèse de Mayence, conservèrent le patronage de saint Martin et par cette raison il se manifeste sur la monnaie d'Utrecht, et il étend ses auspices sur les sceaux des évêques de cette ville. La cathédrale y était sous son nom, et elle fut restaurée depuis peu par l'Adrobald ou Aderbald, mort en 1027. Bernulf lui succéda, mort en 1054, enseveli près de l'église de

saint Jean et de saint Pierre, qu'il fonda lui-même : reconnu saint et canonisé, son corps trouvé et exhumé par les ouvriers qui fouillaient la terre près de l'église, fut relevé en 1675. Nous avons attribué à Henri III une monnaie royale d'Utrecht, frappée vers 1039, trouvée conjointement avec celle de l'évêque Bernulf; il est donc très-probable que cet évêque fut le premier qui commença à fabriquer la monnaie indépendante vers 1040. L'empereur Henri III donna en 1046, à ce même Bernulf, la ville de Deventer avec sa monnaie. Il est évident qu'il préluda avec celle d'Utrecht, et ne tarda pas depuis à profiter du don du souverain. Il y fabriqua sa monnaie indépendante, marquée d'une croix, d'un côté DAVENTRIENSIS et d'une crosse accostée des lettres de l'Éternel, de l'autre côté BERNOVDVS EPIS (v. notre pl. XIX, 4; Mader VI, nº 42, p. 237, 238; comparez Mieris munten van Utrecht 8º p. 164, tab. III, nº 4).

Son proche successeur Conrad (1076-1098) aima mieux instituer une autre empreinte suivie long-temps par ses successeurs. Elle fut composée d'un portrait crossé de l'évêque en profil, et au revers d'une croix qui fut modifiée consécutivement dans sa forme. (Mader VI, p. 238, conteste inutilement l'explication de Mieris, tab. II, 2).

Nous avons vu que l'évêque de Liége Rotger, préluda l'émancipation de la monnaie de son état. Je ne sais que dire de ses successeurs. De Renesse donne une monnaie de l'évêque Vazon (1042-1048), marquée du nom de l'empereur Henri, mais elle est du XIIIᵉ ou XIVᵉ siècle, elle n'est pas à Vazon ni à Liége. Je ne sais pas contester la monnaie d'Otbert (1091-1119), publiée par de Renesse, elle est purement épiscopale, indépendante.

Voici la suite des monumens de la monnaie émancipée des évêques, qui est parvenu à ma connaissance depuis le décès d'Otton III.

L'archevêque de Trèves ; l'évêque de Metz ;
Brunon, évêque d'Augsbourg. 1007-1024;
Brunon, évêque de Toul. 1026-1040;
Bernulf, évêque d'Utrecht, à Utrecht. . . 1027-1040;
le même. . . . . à Deventer. . . 1046-1054;
Herman, archevêque de Cologne. 1039-1056;
Annon, archevêque de Cologne. 1060-1076;
Thierri, évêque de Verdun. 1046-1088;
Conrad, évêque d'Utrecht. 1076-1098;

Rothard, archevêque de Mayence. . . . 1088-1109;
Otbert, évêque de Liége. 1091-1119;
Les évêques de Würzbourg.

Les archevêques de Brême, l'abbaye de Corbie, les évêques de Strasbourg et de Bâles ne marquèrent la monnaie de leurs noms qu'à l'expiration du XIIe siècle; les évêques de Cambray, ne signalèrent leurs noms que vers le milieu du XIIIe siècle; on ne connaît des noms des évêques de Münster, bien anciennement privilégiés, de ceux de Minden, d'Osnabrük et de Worms, qu'au XIIIe siècle. La monnaie des évêques de Trente fut muette et assujétie, encore au XIIIe siècle (v. notre pl. XIV, 64; Mader II, n° 31).

Avant de sortir de cet article, je signalerai un denier épiscopal difficile à expliquer (pl. XXI, 9). De face, profil droit découvert; la légende interrompue par deux lacunes · .RTO✠E B PV donne *Ba* rto eb*isco* pu. Au revers un temple élégamment sculpté, accosté de deux croisettes; la légende trois fois interrompue par les lacunes RTOMEH CI donne *De* rtomen*ia* ci *vitas*. Dortmund où l'évêque Barto forgea sa monnaie avant 1040, car cette pièce singulière se trouvait parmi les autres de Trchébougne. L'hôtel de monnaie de Dortmund fut très-actif en battant la monnaie impériale et royale, d'où vient qu'il fabriqua une monnaie épiscopale. Quel est l'évêque de ce nom? Aucun de ce nom parmi les voisins, aucun parmi les archevêques de Cologne, à l'archidiocèse desquels Dortmund appartenait. Il n'y avait que l'archevêque de Mayence, Bardon (1031-1051) qui a du rapport avec le nom de Barto. Son successeur Rothard en battant sa monnaie s'intitulait *episcopus:* mais qu'avait à faire l'évêque de Mayence Barto à Dortmund?

TRÈVES (965-1360).

Autrefois, Joachim (Grosch. kab. trier. n° 71) et Hontheim (prodr. hist. Trever. Augustæ Vindel. 1757, fol. n° 1, 2) attribuèrent à l'archevêque Thierri (965-975) quelques pièces offrant le nom de *Theoderic*, le buste mitré de face, et un temple, *Treveris*. Mader à cause de la mitre donna ces pièces à Thierri II

(1212-1242), mais dans la préface du deuxième volume de son ouvrage, il s'est rétracté, et il a établi les raisons qui l'ont forcée à attribuer cette monnaie à Thierri I. M. Bohl suivit cette opinion et il ajouta à ces pièces les autres qui offraient les mêmes légendes, et dans le champ un profil droit mitré et un temple flanqué de deux tours. Il croit qu'il est indispensable de les adjuger à Thierri I, car on y voit la lettre E carrée, et depuis Arnold (1169-1183) la lettre *e* se présente ronde Є. Par cette explication il laisse Thierri II dépouillé de sa monnaie (1). A ces argumentations M. Bohl ajoute dans une de ces lettres: « quoique le cardinal Bona prétende que la mitre n'apparait qu'après l'an 1000, cette monnaie ne peut être attribuée qu'à Theodoric I, et à l'appui de cette attribution vient le fait, que cet archevêque est représenté sur son sceau avec une mitre. »

L'argument tiré de la lettre E romain s'évanouit, lorsqu'on réfléchira que la forme en usage, quelques années avant, encore en 1183, pouvait très-facilement se reproduire trente ans après, avant d'être oubliée; lorsqu'on considère que la même forme est effectivement reproduite, soixante-dix-sept ans plus tard sous Henri (1259) et qu'elle revient encore cent quatre-vingts ans plus tard en 1362, avant d'être complètement étouffée par l'*e* monacal gothique.

L'argument de la mitre est plus grave, il parle contre et ne peut laisser aucun doute par la simple comparaison du type et de ses changemens que M. Bohl décrit si exactement. La pesanteur rapporte ces pièces de *Theoderic*, à Thierri II. Celles d'Arnold (1169) pesaient 14 à 10 grains; celles de *Theoderic* (Thierri II, 1212) pèsent 12 à 6; celles de Henri (1260) offrent 12 à 7. La physiognomie entière du type est du XIIIe siècle. Depuis Ludolf (993) jusqu'à Arnold (1169) durant tous ces cent soixante-seize ans, les têtes sont nues (unbedekte), quelquefois calottées; ce n'est que d'Arnold (1169) que M. Bohl donne le premier exemple des têtes mitrées, armées d'une crosse et d'un livre, et désormais toute la suite ultérieure offre les bustes mitrés tenant une crosse et un livre. Les pièces de *Theoderic*,

(1) Allein die Form des E hatte ihn (Mader) eines Bessern belehren sollen. Auf alles Münzen Theoderichs I, zeigt sich das reine römische E, (p. 8) keine Theoderich II, mit Bestimmtheil zugehörige Münze hat sich noch gefunden (p. 28).

offrent les bustes mitrés tenant une crosse et un livre, elles sont donc évidemment de l'époque de Thierri II (1212-1242).

Il est très-juste et même indispensable dans les recherches numismatiques de se rapporter aux chartes, aux sceaux, aux autres monumens, et une harmonie intime existe entre tous ces monumens : mais il ne s'en suit pas qu'il y ait une identité forcée. Les mêmes titres, les mêmes noms varient et diffèrent. M. Bohl en donne lui-même les exemples, et dans ce cas il est indifférent de voir *Teodericus* sur la monnaie et *Theodericus* dans les diplomes. Le graveur se permit d'éliminer l'*h*, par le manque de place. La mitre qui n'apparut sur la monnaie décrite par M. Bohl que sur les pièces d'Arnold (1169), qui ne s'avisa de la monnaie tréveroise qu'à la seconde moitié du XIIe siècle, s'établit bien avant sur les sceaux de Trèves. On peut même observer pour règle générale, que toutes les marques distinctives qui ont caractérisé la monnaie et les sceaux de différentes époques, précèdent dans les sceaux et repassent sur la monnaie; rarement elles apparaissent synchronistiquement. Les méprises ne sont pas aussi sans exemple dans les recherches de l'antiquité et un observateur voit ce que l'autre ne peut pas reconnaître; et quand au sceau de l'archevêque Thierri I, je n'eus pas le bonheur de le voir, mais qu'il y ait une mitre, qu'il me soit permis d'en douter.

Je n'ai plus à contredire les rectifications du savant Bohl, dans l'explication de différentes autres pièces, et j'adopte toutes ses autres opinions qu'il a énoncées sur la monnaie tréveroise. J'aurais été affligé de le contrarier dans l'explication de la plus ancienne monnaie épiscopale, si l'incomparable bienveillance de M. de Saulcy ne m'eût pas accouru présenter un monument qui remplit le vide occasioné par mes réflexions.

Dans le champ la croix, autour on voit ✠ TEODE... de l'autre côté TREV eris (pl. XIX, 1). Cette pièce, dit M. de Saulcy, ne peut pas être attribuée au duc Thierri (984), parce que Trèves fut déjà émancipée de sa juridiction et il n'y avait que l'archevêque Thierri qui pût y jouir de son privilége de battre monnaie (965-976). Si l'on ne retrouve pas le titre de sa dignité sur ladite pièce, il faut aussi observer que Ludolf, son proche successeur marquait sa monnaie simplement de son nom, sans y ajouter le titre.

D'après ces monumens, nous l'avons dit, les archevêques de Trèves devancèrent tous les prélats avec leur monnaie indépen-

dante. On ne connaît guère de monnaie où leur nom eût été associé à celui de l'empereur. Ludolf (993-1008) mit son portrait sur la monnaie, au profil gauche ayant par devant une crosse (pl. XIX, 2): c'était encore s'arroger les attributions souveraines. Il marqua sa monnaie du portrait à trois tours, environné de la légende *Alba porta :* c'était à l'opposite de Nigra porta de Besançon. La vieille porte de la cité de Trèves fut anciennement appelée porte Blanche (1).

Ludolf proposa ce type à ses successeurs : mais il subit des modifications remarquables dans son portrait, et le portail fut relégué en d'autres lieux, pour un temps assez considérable ; il fut relevé cent quarante ans plus tard et tout l'espace de la brillante période suivante, à Trèves, il fut remplacé par d'autres images.

Durant cent quarante ans (1016-1152) la monnaie de Trèves portait un portrait épiscopal en profil droit (1016-1102), vers la fin gauche (1102-1152), sa tête découverte, ayant une crosse ou un bâton à la croix, marque de la dignité épiscopale. Le nom de l'archevêque y était inscrit autour dans la légende, en toutes lettres, et son titre *archieps, archiepiscopus,* indispensablement inséré (voyez le tableau XXX).

Trèves fut appelée sur certaines pièces (1047-1068) *secunda Roma* (pl. XIX, 3) et elle affecta pendant cette longue période les honneurs du saint apôtre, auquel la monnaie fut vouée. La légende nommait le saint apôtre SPETRVS, et dans le champ, la main droite tenait les deux clefs, dont les fanons furent composés de ꞆE R, des trois lettres qui se trouvent dans le nom de saint Pierre, *spETRus*, et sont les trois premières du nom de TRE *ves* (pl. XIX, 3) ou une de chaque syllabe T*re*-*v*E-R*is*.

Cette empreinte variait quelquefois. On voit sur une pièce d'Udon (1068-1078) deux mains tenir les clefs, et sur certaines pièces d'Alberon (1130-1152) le buste de l'apôtre de face, tenant de la droite ses deux clefs et de la gauche distribuant les bénédictions. La légende environant les clefs et nommant le

(1) Hontheim, (prodromus hist. Trev.) par son dessin, défigura la monnaie de Teoderic n° 1. Les pièces que Hontheim n° 3, 4 et 5, et Joachim n° 75-78, attribuaient à Ludolf, à Eberhard et à Udon, sont reconnues par Mader et Bohl, pour la monnaie d'Arnold (1170-1181).

saint apôtre, fut souvent étendue par quelques additions dont les variétés sont les suivantes :

de Poppon	S PETRVS
d'Eberhard	Ƨ PETRVƧ ELOCCIV
	S PETRVS SCDAROMA
d'Udon	S PETRVS BEPSCTV
d'Alberon	..... RꝗETRVS

Celle qui porte *Se-Cun-DA Roma*, n'offre aucune difficulté, mais les trois autres exigent plus d'attention. On les a expliquées par *sanctus Petrus electus patronus civitatis :* mais elles sont différentes et elles ne s'appliquent guère à cette lecture. La première se lit plus simplement *sanctus Petrus ELOCium CIVitatis,* éloge, honneur et gloire de la cité. Je sais que cette lecture paraîtra extraordinaire, mais toutes ces légendes sont extraordinaires pour la numismatique de cet âge. La lecture que je propose de la seconde légende de celle d'Udon est plus compliquée. Elle dit : *sanctus Petrus* BE*nedicat* P*opulum* S*an*CT*æ* V*rbis* ou bien BE*nedicat* P*opulum* S*anctæ* CIV*itatis*, s'il n'y a pas de T mais un I comme donne la figure tirée de Hontheim (hist. Trev. dipl. t. II, p. 885, Joachim trierische nº 76, Bohl, p. 17). Comparons cette lecture avec la légende du sceau de la



ville du XIIIe siècle dont nous avons vu la description (la note de la p. 128) et nous trouverons une conformité singulière. La légende du sceau *Sancta Treveris* portait autour de l'image de Jésus, placé au milieu de saint Euchaire et de saint Pierre : *Trevericam plebem dominus benedicat et urbem.*—Je crois qu'il serait sans fruit de faire des conjectures sur le fragment de la légende d'Alberon trop endommagée.

Cette empreinte du saint apôtre fut quelquefois remplacée par une dextre divine, bénissante et placée sur la croix (1068-1124). Cette croix à dextre fut cantonnée des roses, des astres, d'alpha et d'oméga.

On connaît encore des pièces de Brunon (1102-1124) offrant un buste de face de l'ange ailé, sous lequel on lit : TEVER (pl. XIX, 5).

C'est le beau temps de la numismatique tréveroise. La monnaie

soutenait son poids environ 20 grains, de 20 à 18; et le type y fut animé et marquant.

Les archevêques avaient un autre atelier à Confluens, Coblentz, *Confluentia.* Le type y était différent, il avait dans son champ un portail ou un temple à trois tours, ou flanqué de deux tours; de l'autre côté, la tête de l'archevêque fut de face, avec la crosse et un livre ou l'évangile dans la gauche (pl. XIX, 4). La monnaie d'Eberhard 1047-1068 offre le premier exemple de cette particularité.

Les cent cinquante ans suivans 1152-1300 donnent une monnaie diminuée et déchue dans son poids et dans son type. Les marques et les manifestations de l'apôtre Pierre disparurent. On ne connaît qu'une pièce de Henri (1260-1286) ayant une simple clef à côté de S. P. (pl. XIX, 6). Le titre de l'archevêque, *archiepiscopus*, fut de nouveau absolument passé sous silence. Les noms des archevêques inscrits très-souvent fautivement, incomplètement, quelquefois à peine reconnaissables. Le portail, le bâtiment, les tours furent rétablis et très-souvent offrent de singulières constructions, posés sur un arc, sous lequel sont placés les croix, les astres, les croissans, les perles.

La tête de face ouvrit cette période (1152-1169), mais elle céda la place au profil droit, qui prédomina plus d'un siècle (1169-1286). Ce profil apparut dans l'appareil pontifical; il était couvert d'une mitre, tenant une crosse et un livre. Enfin l'archevêque se trouva de nouveau de face 1289-1299 (pl. XIX, 8), mais il ne quitta plus ni le livre ni la mitre. Le nom de *Treveris* est lisible sur toutes les pièces de cette période, mais on ne connaît pas de coin de Confluens.

La première moitié du XIVe siècle (1300-1362) est une transition à un nouveau type. Boemond I (pl. XIX, 8) (1289-1299) donna à certain égard l'impulsion à ce changement ultérieur. Il se tourna de face, comme nous l'avons dit, et l'attitude de face reste à l'avenir; il marqua certaines espèces des armes de l'archevêché, et les armes devinrent à l'avenir le principal objet du type.

Baldvin (1307-1354) et Boemond II (1354-1362) reprenaient le titre d'*archiepiscopus*, si long-temps délaissé, rétablissaient les marques de l'apôtre, et les clefs croisées ou adossés furent empreintes sur leur monnaie (voir monnaie-uniface, pl. XIX, n° 7). Sur certaines pièces de Baldvin, on voit une clef placée dans le champ avec un petit aigle éployé. Baldvin fut le dernier qui char-

gea son coin du portail : depuis, le portail disparut et ne reparut plus.

Ces deux archevêques frappaient leur monnaie à Trèves, à Coblentz, où ils eurent force contestations avec les citoyens. Ils marquaient leur coin non seulement de l'écusson diocésain, mais aussi de leur personnel.

Ces deux archevêques frappaient leur monnaie à l'empreinte anglaise-edwardine, et cette monnaie prit le nom de la monnaie anglaise. Elle offrait la croix edwardine, cantonnée des triples pommes; et la tête de face mitrée, mais bouclée à l'Edward.

Le buste de Baldvin ressortait à demi-corps, pontificalement vêtu, mitré, tantôt bénissant et tenant un livre, tantôt bénissant et tenant une crosse, tantôt tenant une crosse et un livre. Boemond II, mitré, tenant une crosse et un livre, s'assit sur son fauteuil en toute sa personne, et son successeur Cunon (1362-1388) se mit debout.

Sous Baldvin parurent les oboles, empreintes d'un seul côté. Boemond II commença à battre l'or et le gros tournois.

Depuis 1362, or, argent, gros, blanc, petit, obole marquée d'un seul côté; les différens titres de l'archevêque *coadiutur, archiepiscopus, administrator, vicarius ecclesiæ Coloniensis, sacri imperii per gallias archicancellarius, dei gratia;* l'archevêque pontificalement, de face, buste, mi-corps, corps entier; debout, le champ ogivé, fracturé, les armes toujours plus nombreuses, dans le champ, sur la poitrine de l'archevêque; saint Pierre mi-corps ou jusqu'aux genoux, de face sous une voûte gothique; saint Jean-Baptiste; l'écriture gothique, mais toujours éclairées par les lettres antiques romaines; la monnaie frappée à Trèves, à Coblentz (voy. celle de Cunon, pl. XIX, 9), à Oberwesel, à Offenbach am Mein, à Deutz am Rhein par l'administrateur de l'archi-diocèse de Cologne.

METZ (960-1360).

Nous avons vu la monnaie d'Adalberon, évêque de Metz, se ranger parmi les plus anciennes pièces épiscopales (960-964).

Elle est marquée de l'autorité impériale d'Otton, dont le nom y est inséré, et le type du souverain, le temple et la croix y sont figurés.

Une monnaie tout-à-fait analogue à l'adalberonne porte les légendes *Otto imp. aug.*, au revers *sca Mettis. Deoderic. eps.* Ici point de doute, dit M. de Saulcy dans une de ses lettres, la pièce est de Thierri I, puisqu'il est le seul de ce nom qui ait siégé sous les Otton (964-984). Thierri I trahit Otton III en 983; ce n'est donc pas son nom qui se lit sur sa pièce, Otton III n'était alors que roi et pas encore empereur. Restent Otton I et II. Le second de ces princes, poursuit M. de Saulcy, en accordant le droit de monnaie à Thierri en 977, n'exigea probablement plus que son nom parût sur la monnaie épiscopale. M. de Saulcy conclut par cet argument que la monnaie de Thierri I est frappée entre 964 et 977. Mais Thierri frappait évidemment sa monnaie au coin d'Otton, même après 977, puisque depuis peu il a été trouvé à Metz un petit trésor, composé particulièrement des monnaies de Charles de Lorraine (977-991), et de l'évêque Thierri au nom d'Otton (964-984). Or, le trésor y fut déposé vers 980 au plus tôt, lorsque la monnaie de Charles circulait à Metz, et alors il n'y avait de la monnaie locale messine, que de Thierri, accompagnant le nom d'Otton. Thierri établit aussi à Épinal un marché public et un atelier monétaire, confirmé par l'empereur en 983.

Dans une autre communication M. de Saulcy me décrit une monnaie d'Adalbero qui vient du cabinet Marchant. Au droit on y lit ✠ADALBERO PRESVL autour d'une tête barbare. Revers SANCTA METTIS autour d'un portail de l'église. Elle est d'un bon argent et pèse 18 grains. Je l'attribue, dit-il, au premier temps d'Adalberon II (984-1004) (son suppl. 20, 21).

Dans son ouvrage sur la monnaie des évêques de Metz, M. de Saulcy attribua à Thierri II (1004-1046) une pièce au buste tourné à gauche (pl. XIX, 13), mais une découverte récente d'une monnaie absolument analogue de Frédéric (1171-1173) (suppl. 99), l'a obligé de la reporter plus loin et de l'adjuger à Thierri III (1163-1171). Or, l'épiscopat de quarante ans de Thierri II reste chez lui sans monumens monétaires, et il s'en plaint dans son suppl. p. 18; relevant ainsi les plaintes d'Elvange et de Geneste, il remplit faiblement cette lacune par une pièce de Remiremont (nº 27).

Sur toutes ces pièces mentionnées, nous sommes complètement

d'accord avec M. de Saulcy, et nous adoptons ses explications sans réserves: mais sur plusieurs autres pièces au nom de Thierri et d'Adalberon nos conceptions se sont fortement désunies. J'ouvre ma discussion après avoir mûrement réfléchi, et profitant non seulement de l'ouvrage de M. de Saulcy, mais aussi de sa correspondance et de son supplément récemment publié, qui, tardivement arrivés, concourent à confirmer mes combinaisons. Tout en me séparant de l'opinion de M. de Saulcy, je suis consolé de me trouver sur certains points conforme aux idées de Dupré de Geneste, numismate instruit autant que laborieux, dont le recueil manuscrit servit beaucoup pour le supplément de M. de Saulcy.

D'après l'opinion de M. de Saulcy, Thierri frappait la monnaie à un temple ou à un profil gauche; au nom d'Otton ou simplement au sien propre, le poids de 20 à 16 gr.

Adalberon II, au temple et à l'image de saint Étienne agenouillé ou à sa propre tête, 23, 20 à 10.

Thierri II reste sans aucune pièce.

Adalberon III, au profil droit de saint Etienne, 18 à 13.

Herman, au temple et à la croix, à l'image agenouillée, ou au profil droit de saint Etienne, 21 à 14.

Poppon, au temple et à la croix, à l'image de saint Etienne agenouillé, 18.

Adalberon IV, à l'image de saint Etienne agenouillé, et à la main tenant une crosse, 13.

Etienne, à la tête ou au buste droit du saint, 16 à 11.

Thierri III et les autres qui le suivent, le buste gauche et la croix, 14 à....

Pour donner de la force à ce classement, M. de Saulcy fait observer, 1° que la pesanteur des pièces de Thierri I et d'Adalberon II est de 20 grains, les suivantes vont en diminuant; 2° qu'il était indispensable d'attribuer à Thierri I la pièce offrant un temple, puisqu'elle fut frappée à Epinal, où Thierri I établit un atelier, et une autre pièce d'Epinal à l'image agenouillée, à Adalberon II, parce que cet évêque se plaisait à passer son temps à Epinal, et témoignait beaucoup de faveur à ce lieu. — Cependant on aura raison de remarquer pour le premier, qu'il y a des pièces d'Herman qui pèsent 20 grains, et M. de Saulcy a reconnu les pièces d'Adalberon II et de Thierri de 16 grains et même de 10 grains; pour le second, que l'atelier d'Epinal fut aussi en activité bien plus

tard après, car on a des portraits d'Herman à l'image agenouillée et au temple frappée à Epinal, et on n'a pas de dates positives que la monnaie d'Epinal d'Adalberon II et de Thierri ait été retrouvée. Par cette insuffisance des argumens, je crois qu'il est plus rassurant de se restreindre tout simplement à l'observation et à la combinaison du type. Si donc de ce point de vue on regarde la série de M. de Saulcy, on remarquera des interruptions fâcheuses. L'image agenouillée parut sous Adalberon II, inconnue pour les deux épiscopats suivans, reparaît sous Herman; le profil droit de saint Etienne figure sous Adalberon III et sous Herman, puis il disparaît pour reparaître sous Etienne, et disparaître de rechef sous ses successeurs. Il y a d'autres semblables interruptions dans la manière de marquer le nom du lieu, dans les astériques; mais en voyant les deux principales de 68 et de 30 ans dans le courant de la période de 120 ans, on suppose ou l'inconstance du type, ou l'insuffisance et le manque des monumens monétaires de cette époque. Mais les interruptions ne se renouvellent point dans les périodes suivantes; le type messin changeait, et ne variait point alternativement et continuellement. Quant aux monumens monétaires il serait injuste de se plaindre à la numismatique messine. Je crois donc que l'inconvénient existe dans la distribution mal placée de certaines pièces d'Adalberon et de Thierri.

Si donc on rend 1°, à Adalberon III, toutes les pièces à l'image agenouillée pesant de 20 à 17 grains, que M. de Saulcy attribua dans son ouvrage à Adalberon II;

2° à Adalberon IV toutes celles au profil droit de saint Etienne, qui furent données par lui à Adalberon III;

enfin à Thierri II, les deux ayant un temple et un profil épiscopal à gauche sans Otton, qui furent assignées à Thierri I : on aura une suite compacte de toutes les nuances, de toutes les variétés de la période riche en monumens et en tableaux, qui ne seront guère contrariées par le poid.

Adalberon I et Otton, 960-964, temple et la croix (pl. XIX, 10).

Thierri I, *Deoderic* et Otton (964-982), temple et la croix, *sancta Mettis*, poids de 20 grains.

Adalberon II, *præsul* (984-1004), temple et la croix, et le nom de *sanctus Stephanus, sancta Mettis;* profil gauche épiscopal et la croix, 18 à 15.

Thierri II, *Deoderic* (1004-1046), temple et la croix (à Epinal); profil gauche épiscopal et la croix (à Metz), 19 à 16.

Adalberon III (1046-1072), saint Etienne agenouillé et la croix (pl. XIX, 11) (à Epinal, à Metz), 23, 20 à 10.

Herman (1072-1090), saint Etienne agenouillé et la croix (à Epinal, à Marsal); profil droit de saint Etienne et la croix; temple et la croix (à Epinal), 20 à 18.

Poppon (1090-1103), temple ou saint Etienne agenouillé, 18.

Adalberon IV (1103-1115), saint Etienne agenouillé et la main tient une crosse; profil droit de saint Etienne et la croix, 15 à 13.

Etienne (1120-1163), s. Pierre agenouillé à Remiremont; ailleurs profil droit de saint Etienne et la croix; certaines pièces offrent un buste du saint avec les mains levées, autres une main tenant une crosse (pl. XIX, 12), 16 à 11.

Thierri III, *Theodericus* (1164-1171) et saint Pierre agenouillé à Remiremont (pl. XIX, 13); ailleurs *Teodericus*, lui et ses successeurs (nos 14, 15), buste gauche épiscopal et la croix, 14 à . . .

Je ne sache pas qu'il y ait quelque difficulté à objecter: tous les changemens se développent, se suivent, se soutiennent. De cette disposition, j'obtiens les résultats bien déterminés, auxquels j'ajouterai encore quelques considérations sur certaines conjonctures.

Le poids de la monnaie épiscopale messine, depuis 960 jusqu'à 1090 se soutenait à 20 et 18 grains, retombait quelquefois à 16; depuis 1090, la baisse se manifesta à 15, 14 et consécutivement.

La monnaie épiscopale messine est d'abord marquée du nom d'Otton, depuis 960 jusqu'à 983.

Le temple est connu dans son coin depuis 960 jusqu'à 1103. Adalberon III n'a pas pu anéantir ce type, peut-être retrouverat-on ses propres pièces au temple (voy. tab. XXXI).

Sancta Mettis paraît depuis 964 à 1004.

Saint Etienne agenouillé (1046-1115) à Metz, à Epinal, après il se confond avec le buste.

Le nom de la ville de Mettis remplaçant le nom impérial, fut cantonné entre les branches de la croix; de même Epinal, Marsal et Remiremont, depuis 984

M | E
T | IS

S | PI
N | AL

M | ÆR
S | AL

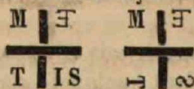
RO | MA
RI | CVS

jusqu'à 1170. Ce cantonnement fut d'abord accompagné (1046-1072) à Metz, à Epinal par les doubles légendes, intérieure et de la marge (pl. XIX, 11).

Ces dates sont d'autant plus nécessaires à être déterminées avec exactitude, qu'elles serviront à indiquer les temps de monnaies muettes de Metz, d'Epinal, de Sarrebourg, de Remiremont, de Remilly (voyez la table XXXI).

Parmi la monnaie qui avait encore son cours vers 1040, on a trouvé à Trchébougne les deniers de Metz, offrant d'un coté un profil gauche, entouré de VSEIV✠CHAR *sanctus Eiucharus;* de l'autre côté, la croix cantonnée des boules et la légende CIVITAS METTIS (pl. XIX, 16). Il n'y a donc rien de surprenant si en même temps dans la ville de Metz, Adalberon II et Thierri I se firent figurer au profil gauche à la manière de la monnaie de saint Euchaire.

La monnaie de saint Euchaire, nous l'avons observé, peut être considérée pour la monnaie municipale. Il paraît que son saint patron changea. En 1832, on a trouvé à Tronville près Mars-la-Tour en Lorraine, les monnaies épiscopales verdunoises avec quelques autres contemporaines de Metz, qui circulaient vers 1090 ou 1100. On y a observé avec les deniers de l'évêque Herman, les deniers anonymes simplement au profil gauche, sans aucune



incription; de l'autre côté la croix cantonnée de *Mettis*. Les autres expliquaient la signification de leur profil, qui était entouré de SSTEPHANVS *sanctus Stephanus;* au revers on voyait le nom de *Mettis* cruciformément arrangé, entre quatre astérisques (M. de Saulcy, note sur quelques monnaies trouvées à Tronville, Caen, 1833, in-8°; suppl. n° 95). Cette monnaie est aussi considérée pour municipale; mais il n'y a rien d'improbable qu'il n'y ait pas de la monnaie anonyme au buste des évêques contemporains qui suivirent Thierri II.

* M *
E T T
* IS *

Nous observons que cette monnaie municipale, par son profil a eu des relations avec les espèces nominalement épiscopales. Je vois encore d'autres particularités, qui rapprochent son type de celui des évêques. Cette insertion cruciforme de Mettis reparaît sur certains deniers que j'attribue à Adalberon IV (1103-1115). La découverte de Tronville offrant cette même insertion, offre

effectivement le numéraire de cette époque, qui circulait vers 1100.

Selon la distribution de la monnaie messine que j'ai proposée, Herman (1072-1090) plaça le premier sur sa monnaie épiscopale le profil de saint Etienne. Cela est clairement l'imitation des pièces municipales contemporaines, mais copiée à la renverse, et le profil y est droit. Ce profil droit, arrivé tardivement, prolonge son existence après la disparition de l'image agenouillée. Sa durée fut depuis 1072 jusqu'à 1143. Il est à remarquer que différentes pièces anonymes frappées à Metz (suppl. n°s 83, 90, 94), à Remilly, (n°s 43, 44, 46), *Rumeliacis, Rumelincus, Ruomilingis*, à Sarrebourg (n°s 47, 48), présente le profil droit de saint Etienne; on voit aussi un profil droit de saint Pierre à Remiremont (n°s 32, 33) et quelquefois de saint Paul à Sarrebourg (n°s 49, 50, 53) : toutes ces pièces sont à mon avis plus récentes (celle n° 33 frappée vers 1188). Elles offrent en outre les croix recroisetées au cœur, cantonnées des astérisques, des lunules, des mains tenant la crosse, particularités postérieures, comme nous allons le voir.

Les deniers municipaux offraient les astérisques, et on ne les voit guère sur ceux d'Herman. Ces astérisques furent accueillis par Adalberon IV (1103-1115). Ils accostaient la crosse qui tient la main, ils furent cantonnés entre les branches de la croix qui recroise au cœur une autre plus petite. Dorénavant ces astérisques se trouvent sur la monnaie d'Etienne et ils se communiquent à la monnaie de Thierri III et à toute la période suivante, à tous ses successeurs. Mais jusqu'à Thierri III ils étaient seuls : depuis Thierri III ils se trouvent conjointement avec les croissans cantonnant la croix deux à deux. Ainsi on a les astérisques transplantés de la monnaie dite municipale, sur la monnaie épiscopale (1103-1163); et depuis, les mêmes astérisques avec les croissans brillent sur la même monnaie épiscopale (1164-1260). On les voit encore reparaître au XIVe siècle avec les lunules (1327-1361). Si donc on les voit dans cet ordre sur certaines pièces anonymes de Metz, de Remiremont, de Remilly, de Sarrebourg et d'Epinal, ils serviront à déterminer l'époque dans laquelle ces pièces furent fabriquées.





La monnaie des évêques Adalbero IV et Etienne (1103-1163),

offre quelquefois une main tenant une crosse. Je crois que les pièces d'Epinal, celle à une main tenant la croix (suppl. 14) et l'autre de Metz à une main à la crosse (n° 90) sont de cette époque. Certaines pièces de Bertrand (1179-1212) offrent une attitude toute différente de la main qui tient la crosse (suppl. n° 110-112), la même attitude est de la monnaie anonyme de Sarrebourg, fabriquée à l'image de saint Paul, où elle tient une croix, et je crois que cette ressemblance détermine son époque.

M. de Saulcy a réuni plusieurs exemples de la monnaie de Sarrebourg, dans son supplément (n° 47-62); nous donnons un exemple tiré de la collection de M. Ducas (ma pl. XIX, 17). On y voit le buste gauche de saint Paul, avec son nom rétrograde SVLVAPS De l'autre côté une main droite sortant de la manche de l'aube, tient un bâton à la croix; la légende de plusieurs offre le nom du lieu SAREBOVRG SAREBORC SAREBOC mais les autres offrent les légendes dont M. de Saulcy n'a pas pu deviner le sens. La réunion trop forte des consonnes fait présumer ou des abbréviations ou une transposition de lettres. En dernier cas, on y retrouve *Petrus* l'apôtre; *Pertr*and. *epus* l'évêque Bertrand?

IOTIS
·IPOT·S
·EP TIS
EP TRSV
ED TRCV
.EP TRGV
EI TPVSV

A présent nous allons voir les périodes de la numismatique messine (voy. le tableau XXXI).

La première période de 86 ans (968-1046), a eu le type né de la monnaie royale. Le temple est son principal signe; la croix carlovingienne y fut conservée et le lieu marqué (pl. XIX, 10). Il se délivra de l'autorisation impériale, devint indépendant et les évêques qui méconnurent le nom du souverain Adalberon II et Thierri II, y plaçaient quelquefois leur propre profil gauche.

En même temps, la monnaie municipale existait. Elle offrait un profil gauche du saint patron Euchaire, auquel on a substitué le même profil de l'autre patron saint Etienne.

Dans la seconde période de 120 ans (1046-1163), c'est le beau temps de la monnaie messine; une variété singulière agitait le coin épiscopal; cependant il conservait toujours la croix carlovingienne, et généralement il fut empreint de l'image de saint Etienne. Le nom des évêques était insérés dans les légendes avec son titre *epi*, *epc'*, *ep's*.

Adalberon III, livrant sa monnaie à la protection du saint de sa capitale, le figura nimbé et agenouillé devant l'éternel (pl. XIX, 11). Pour insérer le nom du lieu, quelquefois il cantonnait ses lettres dans le champ de la croix.

Herman jouit de toutes les variétés du type. Sa monnaie offrait un temple, les lettres du lieu cantonnées, l'image de saint Etienne agenouillé, et il imita plus fidèlement le type municipal en figurant la tête de ce saint en profil droit.

Poppon fut donc possesseur du temple, du saint agenouillé, de son profil droit qu'on rencontre sur ses monnaies. Quelquefois il variait son coin par le portrait du saint de face et par un temple. Il fut toujours contrarié par l'empereur Henri IV, qui lui opposa jusqu'à trois compétens : cependant il devait y avoir entre lui et l'empereur un accord momentané, car on a des monnaies à saint Etienne agenouillé, offrant POPPO en diaphragme et ✠ HERICVS dans la légende (suppl. 74, 75). Ainsi s'écoule la moitié de la période.

L'autre moitié offre d'autres nouveautés : maintenant la crosse (pl. XIX, 12) et les astérisques cantonnés dans le champ, comme on les voit sur différentes pièces d'Adalberon IV et d'Etienne. Adalberon IV plaçait toujours sur sa monnaie l'image agenouillée ou le profil droit du saint; Etienne ne tenait plus qu'au profil du saint (pl. XIX, 12), mais il fit empreindre sur certaines pièces le portrait de l'empereur ou le sien.

Etienne fut nommé à son évèché en 1120 par le pape Calixte II; le schisme subsistant entre le pape et l'empereur Henri V, qui fut reconnu empereur contre le pape par la ville de Metz : Etienne ne se hâta point d'aller prendre possession de son évêché, il demeura auprès de Calixte. La paix entre le sacerdoce et l'empereur conclue, Etienne fit en 1122 son entrée dans la ville et prit possession du temporel. Ce moment de réconciliation avec le pouvoir souverain, est le moment le plus probable pour la monnaie où les noms de l'évêque Etienne et de l'empereur Henri V paraissent conjointement.

Les évêques de Metz furent tout-à-fait indépendans avec leur coin; dans tous les hôtels de monnaie à Metz, à Marsal, à Epinal, à Remilly, à Sarrebourg et à Remiremont. Les empereurs ne se réservèrent leur aucien droit que pour le moment de leur présence dans la ville de Metz. La chronique des célestins nous avertit là-dessus. « Quand il lui plaît d'y venir, il fait faire telle

monnaie, comme il veut et en telle fleur comme il veut; cette monnaie doit courre huit jour devant sa venue, étant comme il est dans la ville et huit jour après son allée; et cette monnaie doit on passer à telle vaillance qu'il le veut ». Mais la monnaie qui offre le nom des Henri IV et V, accompagnée des évêques Poppon et Etienne, n'est pas le fruit de cette clause impériale: les Henri n'étaient pas à Metz; elle doit avoir une autre origine.

Par l'accord entre Calixte II et Henri V, la séparation du sceptre de la crosse, du temporel de l'église fut prononcée et l'évêque Etienne a bien reconnu la monnaie pour l'objet temporel, appartenant au sceptre et à l'autorité souveraine. La même soumission a eu lieu sous son prédécesseur Poppon. Cette manifestation n'a pas eu de suite, les évêques revinrent sur leur terrain et se dégagèrent de la compagnie des souverains. Etienne voulut en outre séculariser sa monnaie. Il y plaçait quelquefois son propre portrait, son profil gauche, ce qui a eu un succès complet, car il servit de modèle à ses successeurs qui donnèrent congé à leur patron saint Etienne.

La troisième période de 100 ans (1163-1260), est très-stationnaire et uniforme, elle offre, sans interruption, le buste gauche de l'évêque à demi-corps; et de l'autre côté, une croix cantonnée des astérisques et des croissans. Les légendes offrent le nom du lieu et de l'évêque. Ce dernier y est inséré autour de la tête dans les distances inégales, sans que le titre *episcopus, eps* y soit ajouté (pl. XIX, 13, 14, 15).

Cette empreinte devint si prédominante, qu'à peine rencontre-t-on une seule reproduction de l'ancien type sur la monnaie de Bertrand, qui la marqua par la main tenant la crosse. Lui (pl. XIX, 14) et son successeur Conrad, se distinguèrent encore par la dextre qu'ils firent placer au cœur de la croix.

Leur successeur Jean donna commencement à la coiffure de la tête qu'il couvrit de mitre (pl. XIX, 15). La mitre parut tardivement à Metz, mais dès ce moment signala toutes les têtes des évêques postérieurs.

Saint Etienne, ne trouvant plus de place sur la monnaie épiscopale de ce siècle, se réfugia sur la monnaie municipale (suppl. 83, 91, 94). La plupart de la monnaie connue anonyme, appartient à la fin de la période précédente et au commencement de celle-ci. La monnaie de Remilli entre 1103 et 1115 (suppl. n° 44-46); celle de Sarrebourg offre trois à quatre dif-

férences: la première à l'empreinte de saint Etienne, fabriquée entre 1115 et 1163 (suppl. n° 47-48), l'autre de saint Paul à la croix, entre 1163 et 1180 (n° 50-53), la troisième, à la main tenant un bâton à la croix, entre 1180 et 1212 (n° 54-62), la quatrième la plus récente, offre un temple (n° 49); celle d'Epinal offre aussi trois différences: l'une à un temple tristile, date de l'an 1090 (n° 72, 73), l'autre ayant une muraille et la troisième une main portant une croix sont plus jeunes, entre 1103 et 1165 (n° 15, 14, comparez n° 149, 150); enfin celle de Remiremont avec saint Pierre agenouillé, entre 1120 et 1170, (n° 27-31), et avec son buste, plus récente, ayant son existence vers 1188 (n° 32, 33).

Il est bien difficile d'indiquer avec précision le commencement de la *quatrième période*. Depuis Jacques (1260), il y a presque 60 ans d'obscurité profonde dans la monnaie messine qui vient, ou de la destruction des monumens monétaires, ou de leur non-existence. Tout ce qu'on remarque, c'est qu'avec le commencement du XIVe siècle, la croix carlovingienne occupait toujours son champ; saint Etienne fut de nouveau restauré, agenouillé à droite; la personne de l'évêque fut représentée pontificalement vêtue, les armoiries remplissaient le champ, et dans les légendes le nom de l'évêque fut accompagné de son titre *eps, episcopus*. Les espèces furent améliorées, la petite et la grosse monnaie furent également battues.

Ademar (1327-1361) frappait sa petite monnaie encore à l'ancien type modifié. Son buste mi-corps, mitré tenant une crosse et bénissant, fut retourné à l'œil droit. De l'autre côté, la croix cantonnée des astérisques et des croissans.

Vêtu pontificalement, debout, de face, tenant une crosse et l'évangile, parut Renaud de Bar (1302-1319). Mais Ademar et ses successeurs aimèrent mieux, dans la même attitude, buste demi-corps, figure entière, bénir, et se servir de la seule crosse. Plusieurs employèrent la formule, *dei gratia*.

Les armoiries paraissaient partout au milieu, ou vers la fin du XIIIe siècle, et il n'y a rien de singulier si elles s'emparèrent de la monnaie messine. Mais il y a une particularité bien prématurée, les armoiries se trouvant sur une monnaie de l'archevêque de Metz, Thierri IV (1173-1179)?

La pièce de Thierri IV, me dit M. de Saulcy, porte la légende .... ODE .... un évêque mitré à gauche en buste, au revers,

l'écu de Lorraine, avec une crosse en pal. Cette pièce est à Bar-le-Duc, dans le cabinet de M. Fienne (on la voit dans le supplément n° 100, où M. de Saulcy croit reconnaître trois alerions). Je trouve aussi, ajoute M. de Saulcy, l'écusson de Lorraine de 1207 à 1213 sur les deniers du duc Ferri II.—Ainsi ça aura été la Lorraine où les armoiries servirent au type bien plus tôt qu'ailleurs. Je signale ce fait remarquable et élancé trop en avant; il réclame toute l'attention des scrutateurs judicieux. Cependant je ferai remarquer qu'il y avait au XIVe siècle encore un Thierri V, évêque de Metz (1365-1384); ses démèlés et ses alliances avec le duc de Lorraine occasionèrent peut-être sa monnaie aux armoiries de la Lorraine. Dans ce siècle les Pays-Bas et la Lorraine (1339-1342) firent des accords monétaires très-singuliers: nous les ferons connaître à la rubrique des Pays-Bas; en même temps (1330-1355) les évêques de Toul firent battre chez eux la monnaie au coin ducal.

La monnaie de Metz fut avec son type très-indépendante; et elle se laissa influencer moins que les autres; elle se créa un tout autre système, et ne courba point son coin aux empreintes étrangères. Mais elle ressemblait aux autres; son temple, ses têtes et ses bustes, sa dextre sur la croix, sa posture pontificale, ses armoiries, la mettaient en relations apparentes avec les autres. Le XIVe siècle a vu se répandre le type edwardin, la monnaie de Metz n'y participa que très-peu, et je crois attribuer le changement de la croix à cet évènement. La croix à branches sveltes et prolongée comme ailleurs avec certains accessoires, remplaça (1365-1555) l'antique croix carlovingienne.

Je terminerai ces considérations sur la monnaie de Metz, par un incident qui ne fit aucun changement dans le type épiscopal, mais qui occasiona un déplacement de son atelier.

Du temps d'Ademar, en 1353, l'empereur Charles IV, étant à Metz, usa de son droit et y fit faire sa propre monnaie. Il fut donc frappé en même temps trois monnaies différentes à Metz, impériale, épiscopale et municipale.

Mais la monnaie impériale fut éphémère, celle d'Ademar souffrait d'intervalles de son inanition. Dérangé dans ses finances, il céda son atelier de Metz en 1334, pour deux ans, à la ville, et il n'y avait que le numéraire municipal. Thierri V, en 1376, commença par engager à la cité son droit de frapper monnaie à Metz, pour dix années, et il n'attendit pas l'expiration de ce pre-

mier bail, pour en conclure un nouveau. Par ce nouvel acte d'engagement en 1383 il se réserva simplement la faculté de racheter quand il lui plairait, le droit de la monnaie qu'il vendit à la cité effectivement à perpétuité. Ainsi les évêques perdirent la monnaie de Metz et ne la frappaient qu'à Vic, Epinal et Marsal.

La cité de Metz ne se désista de son acquisition, et à la mort de Thierri V en 1384, publia un atour ou ordonnance sur la monnaie, dont la teneur donne notice sur l'empreinte et la valeur de la monnaie du temps: « Nous ly maistre eschevin etc. etc. avons atourneis et accordés que ne soit nulz etc. que ni preigne d'or en avant au paiement de danrée de dextes, d'ouvraige et de toutes auttres choses la nouvelle monnaie que ci après est escripte; c'est assavoir, le grand denier c'ont font à présent en nostre dite cité pour xii deniers messains où le corps saint Estenne serait emprain et le denier de iiij deniers pour iiij deniers messins où il y averoit ung demi saint Estenne; et le denier de ij deniers pour ij deniers messins où li chief saint Estenne serait emprain; et le denier d'ung denier pour ung denier messain où li chief de saint Estenne serait emprain. Et le grant denier c'ont ont autreffoix fait en nostre dite cité, où le corps de l'évesque Thiedrich est emprain pour xij deniers messins; et le denier de iiij deniers où il y avait ung demie evesque semblablement emprain, pour iiij deniers messins; et le denier de ij denier, où le chief du dit evesque est emprein, pour ij deniers messins; et le petit denier d'ung denier où il y ait une teste d'evesque pour j denier messins etc. etc. qui furent faites l'an de graice nostre signour (1383) MIII^c. IIII** et III, le xiij jour de feivrier. » (Hist. de Metz par les bénédictins; M. de Saulcy, sur la monnaie de Metz, p. 69-70).

Analyse du type épiscopal allemand.

Lorsqu'on compare l'histoire de la monnaie tréveroise avec la messine, on remarquera une singulière identité dans sa marche. Dès qu'elle sortit de son enfance (960-1000) à Trèves (1016-1152) et à Metz (1004-1163) elle atteignit son bel âge, qui offre un bon alloi et le type coïncident, car il était voué aux saints Pierre

et Étienne. Après, elle est tombée dans un affaiblissement : à Trèves-1152-1260) et à Metz (1163-1260) elle est petite, marquée de buste et de profil du prélat, qui se décida tardivement de se couvrir de sa mitre; son nom y est inséré, difficile à débrouiller et sans titre de sa dignité, les saints Pierre et Etienne n'ont plus de quartier. Après, vient à Trèves et à Metz une époque obscure, où s'opèrent les changemens pour une nouvelle ère, qui parut comme ailleurs vers la moitié du XIV[e] siècle, vers 1362, 1363.

Les trois évêques de la Lorraine, ceux de Metz, de Toul et de Verdun furent suffragans de l'archevêque de Trèves. Ils étaient indépendans entre eux et ils ne dépendaient point de leur métropolitain; l'archevêque se plaignait à Rome sans succès de l'insubordination de l'évêque de Metz : cependant il me semble très-raisonnable de chercher l'origine de l'harmonie qui se manifeste dans le type de la monnaie, dans les relations spirituelles et je crois que la marche du type toulois et verdunois ne démentira pas l'origine commune, et qu'il suit les mêmes phases. Aussi voyons-nous à la belle époque de Trèves et de Metz1004-1163, à Verdun la sainte Vierge; à Toul saint Pierre figurer sur la monnaie; le temple, le bâtiment prédominant à Toul tout cet espace (1026-1167). Certes la même période fut aussi déterminée pour les bâtimens de Verdun.

M. Bohl observe qu'au XI[e] siècle le type de la monnaie de Confluent (Coblentz), ressemblait plus à celui de Cologne. Au premier coup-d'œil, le type colonais se montre différent du tréverois, et sa marche prit les chemins disparates et ses changemens tombèrent sur les autres époques. Les plus beaux momens du type tréverois, sous les auspices du saint patron furent à moitié de son existence, lorsque la monnaie de Cologne à peine se délivrait de la subordination à l'empereur et inventait son type indépendant vers 1076. Le type tréverois croupissait depuis un demi-siècle, sur son petit métal et s'occupait de ses minutieuses variabilités du portail, lorsque vers 1208 le type de Cologne déploya ses drapeaux, rechercha les protections des saints et provoqua les autres à prendre les nouvelles routes. Au milieu du XIV[e] siècle, vers 1370, ils se rencontrèrent tous sur le même point et rentrèrent sur la même voie qui fut préparée à parcourir à la monnaie moderne.

La monnaie des métropoles de Trèves, de Mayence et de Co-

logne avec tous leurs suffragans, offre des différences bien fortes, mais elle sortait de la même souche, elle se ramifiait et végétait sur le même sol, car elle était épiscopale; elle verdoyait à la même saison, car elle était du moyen âge : ses divergences donc, sorties d'un point, doivent se rencontrer sur les autres. Il est important pour la numismatiqu ed'approfondir toutes les déviations et les rapprochemens. J'ai déjà dit que les dates me manquent, je veux examiner celles qui me sont connues.

Au moment de sa naissance, la monnaie épiscopale trouva sur le coin une croix carlovingienne, un portail ou un temple, l'inscription ou la légende, le nom du lieu, le nom du souverain et son titre, enfin la tête du souverain, et quelquefois du saint patron. La monnaie épiscopale hérita toutes ces marques monétaires, elle se mit à remplacer plusieurs par des nouvelles, de remanier les autres à sa façon.

La première manifestation patente de l'existence des espèces épiscopales fut annoncée par l'association du nom épiscopal avec celui du roi ou de l'empereur. On connaît ce genre de la monnaie mixte à Cologne (953-965), à Metz (960-983), à Strasbourg (965-991). Un évêque Arnolf s'associa à Adélaïde (960).

Dès que les espèces se délivraient de tout assujétissement, le nom du souverain fut méconnu et remplacé par celui du prélat. Nous avons déjà remarqué qu'à Augsbourg cet affranchissement a eu lieu de bonne heure, puis à Trèves vers 970. Les suffragans et l'évêque de Liége suivirent les premiers cet exemple. L'émancipation de Cologne et de Mayence arriva cent ans plus tard (1000-1088). Les premiers évêques de Trèves (970-1008) négligèrent de mettre leur titre, et les suffragans contemporains à Metz les imitèrent : mais dès qu'ils rayèrent le nom impérial de leur monnaie, ils commencèrent à insérer leur titre. Adalberon II (984-1004) prenait le titre de *præsul*. Ce titre reparut un peu plus tard sur la monnaie de l'archevêque de Reims (1033-1055) et de l'évêque de Meaux (1045-1082), mais généralement tous les prélats prenaient le titre *episcopus. eps. epc. archiepiscopus*, et les archevêques de Trèves les imitèrent (1016-1152).

Les prélats conservèrent l'insertion des lieux où furent les hôtels des monnaies, mais ils s'efforcèrent à les signaler d'une manière recherchée, surtout de leurs capitales. Ils leur donnaient le titre de sainte. Cologne fut appelée sainte aux temps des Carlovingiens (923-936). Il paraît que la monnaie du roi Otton (936-

961, p. 127) donnait ce titre à Trèves ; la capitale du suffragant, Metz, fut appelée quelquefois sainte (964-1004) ; la monnaie de l'empereur Henri nomme Brême sainte (1013-1024) (pl. XVIII, 32) ; l'évêque Bernulf donne ce titre à Utrecht (1027-1054) (pl. XX, 3, p. 191) ; Mayence s'en servait aussi (p. 176) mais ce titre fut délaissé, la Cologne seule se distingua par son épithète de *sancta*. Son évêque Piligrin, dans un lieu anciennement nommé *Colonia-Trajana*, fonda un couvent qu'il appela *Sancten* : de la réunion de ces deux dénominations sortit *Sancta-Troja* (Santen ou Xanten) où l'archevêque Herman (1035-1050) fabriqua sa monnaie (Mader VI, p. 190).

L'archevêque Ludolf (993-1008) nomma sa cité cathédrale *Alba-porta* et l'archevêque Eberhard (1047-1068) *Secunda Roma*. En même temps ses suffragans, Thierri (1046-1088) appelait Verdun, *urbs Clavorum ;* Brunon et Udon (1026-1069) leur Toul, *Leucha*. Ces noms dérivaient des anciennes peuplades des Claviens et des Leuquois. Cologne, outre son épithète de sainte, est aussi appelée *urbs,* et elle ajoute quelquefois *pacis mater* (1076-1167).

On avait encore un moyen très-ancien d'indiquer les villes monétaires par leurs saints patrons. Les villes, les empereurs, les ducs et les comtes employaient cette manière. On reconnaît Würtzbourg par S. Kilian ; Tongres par S. Servais ; Liége par S. Lambert ; Spire par sainte Marie ; Diey par saint Deodat ; l'abbaye de Mansuy à Toul par S. Pierre ; Metz par S. Euchaire (pl. XIX, 16) et S. Etienne ; Magdebourg par S. Maurice ; Goslar par SS. Simon et Judes ; Paderborne par S. Libor ; Soest par S. Patrocle ; Corvey par S. Vit ; plus récemment Aix-la-Chapelle par S. Charles. Mais les prélats, en inventant leur type, semblaient d'abord éviter cette manifestation religieuse et affectaient l'empreinte toute profane, souvent la croix même disparaissait de leurs espèces. Cette marche prenait le type de Trèves, inventé en 994 et celui de Cologne inventé en 1076. Mais ces prélats revenaient à ces marques de vénération qui étaient un ordre du jour pour toutes les populations. L'archevèque de Trèves vers 1016 imita au coin de sa monnaie saint Pierre ; ses suffragans, l'évêque de Metz vers 1046, saint Etienne (pl. XIX, n°s 11, 12), l'évêque de Verdun vers 1046, sainte Vierge, (n°s 27, 29), de Toul..... L'évêque d'Utrecht vers 1027 rendit de bonne heure l'hommage à saint Martin (pl. XX, 3) quelques archevêques se conformèrent à l'exemple de Trèves et

nommèrent sur certaines pièces (1035-1079) saint Pierre; les archevêques de Mayence vouèrent leurs bractéates à saint Martin (1060-); les autres prélats : de Liége, de Munster, et de Brême le firent bien plus tard au XIIe siècle ou au XIIIe. Les chapitres de Sarrebourg et de Munster marquaient leur monnaie de saint Paul (pl. XIX, 17); saint Paul fut patron de la monnaie du prélat de Brême, de Hervord, de Münster, de Cluny, de Riom. Les images de tous ces saints furent représentées, excepté de saint Pierre à Trèves, où son portrait apparaissait très-rarement et fut substitué par les clefs, emblème de ce saint apôtre (pl. XIII, 3).

Lorsque les prélats voulaient solidement établir leur affranchissement ils s'éloignaient de l'empreinte commune aux espèces d'état, ils cherchaient à inventer la leur propre distincte et caractéristique. Une des marques les plus distinctives fut leur nom et leur portrait. Les premières têtes épiscopales sont de l'évêque Arnolf (de Trente) vers 960; de l'évêque de Metz vers 984; de l'archevêque de Trèves et de l'évêque de Liége vers 993; de l'évêque d'Utrecht vers 1029, de l'évêque de Verdun vers 1046, de l'archevêque de Cologne en 1056; de l'évêque de Châlons-sur-Marne en 1060; de celui d'Utrecht en 1076; de celui de Laon vers 1108; plusieurs autres anonymes (p. 144 et suiv. 179 et suiv.)

Ils tournaient leur visage en tout sens; mais sa première apparition (960-1000) donna le profil gauche à Trente, à Metz, à Trèves, à Liége; la suivante (1016-1080) profil droit à Trèves, à Verdun, à Liége, à Utrecht; sa troisième manifestation fut de face vers 1050 à Trèves, à Cologne, à Châlons-sur-Marne, etc. Ces époques sont tirées de la monnaie émancipée, mais la monnaie dépendante offre quelques exceptions qui anticipent : elle suivait l'empreinte de la monnaie royale, et là, elle voyait indifféremment imaginés les profils et la face : elle figure vers 960 la tête de l'évêque Arnulf de Trente à l'œil gauche, celle de l'archevêque de Mayence Villigis vers 1000 de face.

Plusieurs types subirent de fréquentes permutations de la direction de la tête : mais les types de Trèves, de Metz, d'Utrecht, l'échangeaient à certaines époques. L'archevêque de Cologne, l'évêque de Châlons-sur-Marne, de Laon, de Cambray, tenaient continuellement à des têtes de face.

Le trois-quart du visage fut inventé par Etienne, roi d'Angleterre (1135-1154). Il a plu aux prélats du continent et on le voit durant un siècle à Cologne (1193-1297); dans le XIIIe siècle à

Mayence (pl. XIX, 42), à Utrecht (1226-1250) (pl. XX, 6), à Liége 1247-1274), dans le XIVe siècle encore à Munster (pl. XVIII, 14), à Mayence.

Il est difficile de distinguer une tête coupée à la gorge, d'avec celle au buste. Le premier évêque de Liége vers 990 apparut mi-corps. Les autres relevaient leurs corps bien plus tard : à Metz les évêques remontèrent à leur ceinture au XIIIe siècle depuis 1225.

Autant que je sache, ce fut le seul archevèque de Cologne, qui de bonne heure s'assit de face sur son siége en toute sa figure : Hildolf le successeur en 1076 de tout-puissant Annon. Cette attitude solennelle et majestueuse l'emporta sur le buste qui disparut, et ne reparaissait à Cologne que rarement (pl. XIX, 36, 37, 38). Les bractéates de Wurtzbourg, de Mayence, offrent les prélats assis vers 1140; sur la monnaie forte je vois les prélats dans cette solennelle attitude à Brême, à Paderborn, à Wurtbourg, vers 1180; à Worms et Mayence vers 1220. Je ne sais point si avant le XIVe siècle le prélat assis en toute sa figure apparut ailleurs.

La crosse, marque distinctive des prélats, comparut presque simultanément avec leurs têtes: mais d'abord elle ne fut pas aussi universellement répandue. Les premiers qui la placèrent sur leur monnaie sont l'évêque de Liège et l'archevêque de Trèves vers 994 (pl. XIX, 2, p. 147). A Utrecht elle se trouve d'abord vers 1030 dans la main du saint patron l'archevêque Martin (pl. XX, 3), et isolément dix années après à Deventer après 1046 ; enfin attachée au buste de l'évêque vers 1076. On la voit vers 1046 à Verdun (pl. XIX, 26), vers 1076 à Cologne et à Utrecht, comme nous l'avons dit. Au XIIe siècle elle se répand dans toute l'Allemagne: à Brême, à Paderborn, à Hervord, à Wurtzbourg, puis à Mayence, à Strasbourg, à Cambray. Toujours elle assiste à la tête comme un sceptre. A Metz elle n'a rempli cette fonction que vers 1225, lorsque le mi-corps tourné à gauche la prit dans la gauche (pl. XIX, 15).

La crosse servait aussi isolément comme symbole des hautes dignités des prélats. On la voit de cette manière isolée sur la monnaie des abbayes de Corbie bien avant 1272, peut-être vers 1050 (voy. p. 191 du premier mémoire, pl. VIII, 33), de la même manière sur la monnaie de l'évêque d'Utrecht, frappée à Deventer vers 1049 (pl. XX, 4; Mader VI, 237, n° 42; comparez Mieris,

pl. III, n° 4, p. 164) où elle est placée comme sur celle de Corbie entre alpha et oméga. Les monnaies de Noyon, de Tournay, de Meaux, de Langres, de Bâles, avaient la crosse solitaire ou double adossée (pl. XX, 19); à Toul le surhuméral fut suspendu à la crosse, comme on peut le voir par la pièce communiquée par M. de Saulcy (pl. XIX, 20) où on lit : *Giles aveskes Tullum* (Giles, évêque de Toul, 1252-1271). Les évêques de Metz, avant de la faire tenir à leur buste, figuraient dans le champ de la monnaie une main tenant la crosse (1106-1212). Un évêque de Meaux semblait les imiter (1119-1134 (pl. XIX, 12, VIII, 34). C'était le sceptre des prélats; quelquefois un bâton à la croix remplaçait la crosse (voy. p. 184-189 du premier mémoire sur la monnaie de France).

Une autre distinction de leur dignité fut la couronne, leur *mitre.* Les premières têtes furent découvertes ou calottées. La mitre ne s'installa pas instantanément sur les têtes des prélats. En 1052 Léon IX permit à l'archevêque de Mayence Lupold de couvrir la tête de cuphia ou mitre. Les autres l'obtinrent ou s'en emparèrent consécutivement. La plus ancienne apparition de la mitre épiscopale à deux cornes sur la monnaie est vers 1060 à Châlons-sur-Marne (pl. IX, 5) et vers 1076 à Cologne. Le type châlonnais était immuable, il faut donc présumer qu'elle y orna constamment les têtes des évêques. Mais les archevêques de Cologne, dans leurs permutations et variations du type, paraissaient nu têtes ou mitrés, alternativement selon leur bon plaisir. Depuis cette apparition, il s'est écoulé cent ans, et à peine peut-on retrouver ailleurs quelque exemple de la mitre.

Elle est vers 1155 à Laon. On la voit à Trèves en 1169, à Liége 1167, à Brême 1180, à Wurtzbourg, 1181, à Utrecht 1198; en même temps à Corvey et Hervorden; à Utrecht 1198, à Paderborn 1202; les évêques de Metz ne se couvrirent de la mitre que vers 1225, et les évêques de Cambrai en 1243 (pl. XX, 49), et c'est l'époque où à mon avis les évêques de Bâles la mirent aussi sur les têtes de leurs espèces unifaces (p. 223). La mitre faisait les mêmes progrès synchronistiquement dans la monnaie des prélats de France (voy. tab. VII du type des barons).

Il est à remarquer qu'à la première apparition de la mitre à deux pointes vers 1050 ou 1060, sa forme ressemblait à deux ⊾⊿ triangles rectangles couchés sur la même base, se touchant de leurs angles obtus, les deux autres élevés comme si la

mitre eût été vue de côté ; de cette façon elle était appliquée sans distinction à des têtes de face et à leurs profils. Cent ans après, vers 1150 elle parut tournée un peu de face, ainsi que la pointe de derrière ressortait fortement à droite ou à gauche. Enfin vers 1200 sur les têtes de face elle fut figurée de front, ainsi que la pointe de derrière devint invisible. Pour les profils et les trois-quarts l'art s'efforçait à rendre ses directions plus ou moins détournées.

Le *livre* ou l'*évangile* était aussi un symbole de l'autorité ecclésiastique. Les archevêques de Trèves tenaient quelquefois le livre dans la main sur leur monnaie de Coblentz dès 1047 (pl. XIX, 4). Les archevêques de Cologne apparaissaient plus souvent avec le livre depuis 1076. Long-temps c'était à Cologne et à Metz seulement que le livre figurait sur la monnaie. Les archevêques de Mayence le prirent dans leurs mains depuis 1160, et les archevêques de Trèves sur les pièces frappées à Trèves. Ailleurs je vois à Wurtzbourg et à Brème vers 1180, à Liége vers 1200, à Utrecht et autre part un peu plus tard; l'évêque de Metz ne releva son volume que vers 1302, avec beaucoup d'autres. Les deux archevêques de Cologne Herman III et Frédéric vers 1400, furent les premiers qui donnèrent sur leurs monnaies les bénédictions aux fidèles. Ses successeurs les négligèrent. Les archevêques de Mayence les imitèrent vers 1160 sur certaines bractéates. Mais cette grâce ne paraissait qu'extraordinairement. Les bénédictions de l'évêque de Liége parurent avec la mitre vers 1167 ; l'évêque de Trente vers 1220 sous Frédéric II (pl. XIV, 64) donnait déjà ses bénédictions. Les évêques anonymes de Cambrai et de Strasbourg (pl. XVIII, 22, XX, 28) les donnaient aussi au XIIIe siècle. Mais je crois que les archevêques de Trèves ne les distribuèrent que dès le commencement du XIVe siècle (1307); les évêques de Metz les imitèrent vers 1327. Cette grâce des pasteurs occupe la monnaie très-tardivement, leurs mains étant trop préoccupées des symboles de leur pouvoir et de leur puissance, d'une crosse, d'un livre, d'un bâton à la croix, d'un calice, d'un sceptre, d'une couronne, d'un diplome, d'une épée, d'un drapeau, d'un globe.

C'est au XIVe siècle que le prélat s'assit sur son siége. Depuis cent ans dans l'intérieur de l'Allemagne, il parut ainsi sur différentes monnaies : mais sur celle de Trèves en 1307, sur celle de Metz en 1327. Il se présenta aussi debout dans toute sa figure à Cologne

(1305), à Metz (1327), à Trèves (1362). Désormais on le voit debout ou assis dans toute sa figure; mi-corps, au buste, la tête seule et toujours pontificalement vêtu, mitré, tenant tantôt une crosse et un livre, tantôt une crosse seulè et bénissant. A Mayence, à Trèves, à Cologne, à Metz, ils changeaient le corps en proportion de la grandeur de la monnaie. Tout cela a eu lieu au XIVe siècle. Les évêques de Cambray, de Liége, d'Utrecht dans leur appareil pontifical ne mirent sur leurs espèces que leurs têtes et leurs bustes.

La croix, qui était indispensable pour la monnaie carlovingienne et pour la monnaie primitive de la Germanie, observée par la monnaie dépendante, mi-partie des prélats, même par quelques pièces de leur première indépendance, ne résista pas aux inventions de la plupart des types épiscopaux. Les évêques d'Utrecht, de Cambrai, de Metz, de Verdun, de Toul, conservèrent la croix, mais les trois archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, les évêques de Liége, de Strasbourg et les autres l'abandonnèrent. Elle reparut sur plusieurs monnaies postérieures des archevêques de Cologne en Westfalie vers 1200. Et si elle a repris sa place à Cologne et ailleurs au XIVe siècle, c'était à l'occasion de la monnaie anglaise, des esterlings et du type edvardin (pl. XIX, 9). L'archevêque de Trèves, à une époque, plaça la dextre sur une croix (1068-1124) et il fut imité par ses suffragans de Metz (1179-1224) et de Toul (1252-1271), (pl. XIX, 14, 20). La main divine à Cologne était chargée d'un bâton à la croix (1056-1075) ou placée dans le bâtiment (1089-1131).

Les prélats trouvèrent *le temple* sur la monnaie royale. D'abord toutes les espèces épiscopales se servirent du temple, du portail, et de la tour; la construction de leur bâtiment, variait bientôt, mais elle prenait son origine de l'empreinte royale. Les évêques d'Utrecht, de Metz, de Toul (1026-1167), de Bâles et peut-être quelques autres délaissèrent tout bâtiment; l'archevêque de Trèves le négligea quelque temps sur sa monnaie fabriquée à Trèves (1016-1152), mais il y revint; les autres archevêques de Cologne, de Mayence, et les évêques de Liége, de Cambray, de Strasbourg, de Verdun et les autres dans l'intérieur de l'Allemagne, ceux d'Osnabruk, de Paderborn, et de Würtzbourg, se servaient constamment du bâtiment (pl. XVIII, 16, 18-26, XIX, 2, 4, 8, 10, 18, 19, 32-38, 42, XX, 27).

Le temple, dans l'empreinte des évêques, se confondit singulièrement avec le portail, et le temple dégénéra bientôt en bâtiment tourriforme et en différentes structures tourcelées, représentant les villes *imago, constructus*. L'évêque de Cambray et l'évêque de Strasbourg dans leur monnaie muette, observaient plus scrupuleusement un bâtiment flanqué de deux tours. Les bâtimens de Trèves, de Cologne et de Mayence variaient continuellement. L'église vue de côté dans sa longueur, ou flanquée de constructions différentes, est à mon avis l'œuvre du XIVe siècle. A Trèves depuis 1152 le bâtiment très-souvent fut posé sur une voûte (pl. XIX, 8); à Cologne saint Pierre qui se plaçait quelquefois dans la porte du bâtiment (1076-1089-1167), se domicilia depuis (1208) sous cette voûte, y grandit à tel point, qu'il fit sauter en l'air tout le bâtiment; il l'enleva sur son nimbe, vers 1230, et garnit la niche de petites tourelles et aiguilles, dans tous les trois archevêchés vers 1370.

Aperçu historique du type épiscopal et quelques détails particuliers du XIIIe siècle. COLOGNE, *etc.*

Le terrain de la monnaie des prélats était assez étendu; sans y compter leurs espèces mi-parties d'Aquitaine, de Chartres et de l'Italie, il s'étendait des pieds des Pyrénées baignés par les flots de la méditerranée, jusqu'à la mer glaciale; une ligne tirée le long des chaînes des Cevennes, suivant le cours de la Loire avant de rencontrer les embouchures de la Marne, de l'Oise et de la Somme, retraçait ses limites de l'ouest; sur certains points il franchissait les Alpes et se dirigeait jusqu'à Ravenne; au nord, il enclava toute la Scandinavie; vers l'est il s'étendait partout où la nationalité allemande s'établissait, à Breslau, et à Riga, et il rencontra une forte opposition et se perdit sur le sol de la Pologne (p. 70, 71).

Dès que le coin épiscopal fut émancipé et sa monnaie bien établie, son type cherchait à prendre un caractère particulier et local, qui le distinguait des autres. C'est ainsi que l'archevêque de Trèves marqua ses espèces, par les clefs de saint Pierre (1016-1152) et son suffragant évêque de Metz, de l'image de saint Etienne agenouillé (1046-1115) ou de son buste (1072-

1165). La crosse dans la main et une dextre bénissante sur une croix, y sont les types secondaires, mais le principal de ces deux diocèses est celui des clefs et de l'image de saint Etienne. Les autres suffragans de Trèves, celui de Verdun et de Toul, avaient leur protecteurs dans la sainte Marie et dans le saint Pierre, mais ils tenaient plutôt à la croix et aux bâtimens (1026-1167). Les archevêques de Mâyence et de Cologne trouvèrent mieux, tenant au temple, de se faire figurer eux-mêmes leurs portraits de face, leurs bustes, leur personne pontificalement assise. Leur exemple entraina et l'archevêque de Trèves et l'évêque de Metz, qui vers le milieu du XIIe siècle (1152-1165) donnèrent congé aux clefs et à l'image de saint Etienne et y mirent leurs propres bustes; et l'évêque de Toul quitta son bâtiment vers 1167, pour le remplacer par une crosse au surhuméral (pl. XIX, 20). Le type épiscopal semblait être partagé à cette époque entre la crosse simplement imaginée, ou placée entre les lettres de l'éternel; et le portrait des prélats monnaieurs. La crosse dominait au midi et à l'occident sur la monnaie mi-partie d'Aquitaine et du Bourbonnais; sur celle du Languedoque et de Bourgogne, à Carcassone, à Arles, à Viviers, à Valence, à Lyon, à Bâles, à Langres, et plus loin encore, à Meaux, à Noyon, à Corbie, à Tournay; elle pénétra jusqu'à Toul et Utrecht. Le portrait des prélats prédominait au contraire au nord et à l'orient, à Brême, à Hervorden, à Paderborn, à Würtzbourg, déjà au XIIe siècle et ailleurs dans l'intérieur de l'Allemagne; il dominait à Utrecht, à Liége, à Cologne, à Mayence, à Trèves, à Strasbourg, à Metz, à Verdun, à Cambray, à Laon, à Chalons-sur-Marne; il pénétra jusqu'à Souvigny. Ce n'est qu'au XIIIe siècle et plus tard que les portraits des prélats chargèrent certaines monnaies du midi à Lodève, à Viviers, à Saint-Paul-trois-Châteaux, à Embrun, à Bâles, et en Italie, où partout il se montra en mitre pontificale. Ces portraits au XIIIe siècle firent leur tour dans toute l'Allemagne, à Münster et ailleurs, ils pénétrèrent en Dannemark.

Vers le milieu du XIIe siècle (1150) il s'en suivit dans toute la monnaie épiscopale de la Lotharingie et de la France rhénane un changement remarquable ou plutôt une négligence des artistes qui étendit sur la plus grande partie des pièces de ces temps et du XIIIe siècle un nuage qui rembrunit leurs empreintes et l'enfonça dans un sombre brouillard. La monnaie précédente offrait généralement les noms et les titres exactement insérés

en toutes lettres. Mais depuis le milieu du XIIe siècle les artistes graveurs de leur côté, réduits à des petits coins, par suite de la diminution du flan, négligeaient l'insertion des titres et des noms. Ils les réduisaient à des initiales et donnaient aux lettres une forme accourcie, large et épaisse. Les ouvriers forgeurs n'améliorèrent point leur œuvre et l'empreinte fut toujours imparfaite. Par le concours de ces défauts tout devint indistinct, indéchiffrable. Ajoutons à cela les fautes des graveurs, commises plutôt par caprice que par négligence. Nous avons des exemples de semblables pièces sur nos planches de Willebrand, évêque d'Utrecht (1226-1236, pl. XX, 6), de l'archevêque de Trèves, Boemond (1286-1299, pl. XIX, 8); mais les autres ne se distinguent pas beaucoup mieux par leur fabrication.

L'altération et le dérangement des espèces se fit sentir partout et les plaintes élevaient leurs voix dans la Lorraine et sur les deux côtés du Rhin. La petite monnaie retomba jusqu'aux bractéates, qui envahirent singulièrement toutes les dépendances de la métropole de Mayence. D'Erfurt jusqu'à Mayence, elles se multiplièrent infiniment (1). Leur empreinte varia, ainsi que l'empreinte de l'argent dépravé; leur nombre monta, ainsi que le nombre de différentes monnaies qui ressortirent sur différens points. L'empereur Frédéric II chercha à réprimer ce désordre, par ses dispositions réitérées qu'il proclama à Mayence en 1220, 1222, 1223; il reconnaissait les droits des évêques monnayeurs, mais il exigeait que leur monnaie fût à l'ancien pied, du même alloi et au même type (2). Ces dispositions restaient sans force: du sein de la confusion sortirent les nouvelles empreintes, les nouvelles monnaies ou les types peu connus jusqu'à ce

(1) Voyez Gudenus hist. erfurt I, 10; Würdtwein diplomataria maguntina T. II, p. 148, 149; le même, Mainzer Münzen 13-49, 60-63; Leukfeld Nachricht von Bracteaten; Schlegel de numis Heresfeld; Seeländer zehen schriften; Mader, Versuch über Bracteaten. Pour bien connaître la monnaie de l'Allemagne, il est indispensable d'étudier les bractéates, qui sont si nombreuses à Mayence, à Würtzbourg, à Hervorden, à Fulda. à Marpurg, à Pegau et à Erfurt. La surface plus considérable de cette monnaie, permit au type de se développer avec plus de richesse et d'invention, et le type de la monnaie souvent y puisa ses modèles.

(2) Nec ipsi ea infringemus, nec ab aliis ledi permittemus modis aliquibus, utpote monetas turbari et vilificari similitudinibus imaginum, quod penitus prohibemus (Guden. codex dipl. Göttibg. 1743, 4, T. I, p. 470).

temps, et différentes améliorations ou nouveautés à l'avantage de la monnaie. Nous voulons les effleurer.

Précédemment nous n'avons pas pu citer des monnaies incontestables de Bâles, de Strasbourg, de Cambray, de Munster, de Paderborn, etc.; elles sont mieux connues, plus fréquentes et mieux déterminées au XIII[e] siècle. De la monnaie des évêques de Cambray, je parlerai dans l'article des Pays-Bas; de celle de Liége, je discuterai séparément : je ferai seulement remarquer pour le moment que la monnaie de Liége avait pour son emblême particulier le perron (pl. XX, 57), mais il n'empêchait point que le type ne porta d'autres objets connus ailleurs, un temple, un cavalier et un lion.

Sur la monnaie de Bâles une notice se trouve dans Schöpflin. On y voit (n° 3) un denier dont le flan se rapproche d'un carré; il offre d'un côté un champ carré et l'inscription bislinéaire BAS. *Basilea;* de l'autre côté dans un champ rond une croix .EA dont les branches s'enfoncent dans les quatre ogives, de la légende fruste où on distingue ..B..EN.. Les ogives qui cernent la croix semblent rapporter cette pièce vers la fin du XIII[e] siècle à Henri IV (1274-1288). Sa tranche ou sa barbe difforme s'accorde avec les espèces uniface qui vont nous occuper.

Il semble que les Bâlois repoussèrent les bractéates de leurs foyers : mais ils appliquèrent leur coin uniface à leur argent. Schöpflin fit connaître plusieurs pièces de ce genre, dont en voici trois que j'ai ciselées d'après son dessin :



Elles sont carrées, frappées d'un seul côté, sur un flan assez épais. Le coin y est fortement enfoncé. Celle du n° 1 est d'Ulrich ou de Valdric (1207-1215), elle offre dans le champ une petite croix et dans la légende, selon l'assurance de Schöpflin, il y avait un astre et deux petits poissons. Cette pièce nous en explique une autre singulière que j'ai trouvée dans la collection de M. Ducas

à Lille (pl. XVIII, 29). Elle offre les deux têtes accolées par derrière, au-dessus on remarque une quadrifeuille, et au-dessus du profil droit une petite figure qui répond aux deux poissons; puis les trois lettres du nom d'VlriCH; les trois autres du milieu disparurent de la pièce au reste bien conservée.

Une autre pièce copiée de Schöpflin offre un buste mitré de face, et autour le nom de *Lutold* (n° 2, p. 223). Je crois que c'est Lutold II (1238-1248).

Les autres pièces publiées par Schöpflin ne portaient que des lettres isolées, placées devant et derrière un profil gauche, ou d'une crosse bâloise; quelquefois le profil est assisté de cette crosse, qui désormais est devenue armes de Bâles. Les lettres qu'on y voit sont H *Henri* H. B. *Henricus Basileensis*, B. *Berthold* ou *Basilea*. Ces monnaies semblent être de Berthold (1248-1252) et de ses successeurs Henri III (1252-1274) ou IV (1274-1288).

J'ai trouvé dans la collection de M. Ducas à Lille une pièce muette (pl. XVIII, 30), par sa configuration et sa fabrique indubitablement de Bâles; elle offre un profil gauche mitré au-dessus duquel le buste de l'ange déploie ses ailes. Cette empreinte singulière a des relations avec beaucoup d'autres monnaies qui sont marquées d'un ange.

L'ange apparut autrefois éphémérement (1102-1124) à Trèves, et il est connu sur différentes espèces dans sa figure entière, tenant un bâton à la croix; et on le voit sur une bractéate (pl. XVIII, 28). Justement de la même façon, on le voit sur une monnaie épiscopale publiée par Schöpflin n° 9, où de l'autre côté le buste de l'évêque inconnu tient une crosse et bénit. Schöpflin accorde cette monnaie aux évêques de Strasbourg (comparez notre pl. XVIII, 23).

L'opinion généralement répandue attribue aux évêques de Strasbourg différentes pièces épiscopales muettes, qui sont imprégnées d'un type très-varié, dont les marges sont larges et vides, sans aucune insertion, ni de noms, ni de lettres, ni de signes quelconques. J'ai réuni plusieurs exemples que j'ai eus de la collection de M. Ducas à Lille (pl. XVIII, n° 21, 22, 23) et de celle de M. de Saulcy à Metz (n° 18, 19, 20, 24, 25, 26). J'y ai remarqué une pièce qui offre une légende, elle cerne un portail, et elle est entourée de cette marge vide qui est un des caractères de cette monnaie. La légende porte le nom de *Heinricus*.

C'est donc l'évêque Henri et son buste diadémé tenant une crosse et un livre (n° 25). Dans l'espace de 80 ans (1180-1260) il y avait à Strasbourg quatre évêques Henri, dont trois sont du XIIIe siècle. Ce nom de Henri semble donc renforcer l'opinion généralement acceptée sur les espèces considérées pour strasbourgeoises et fréquemment retrouvée en Alsace et aux environs.

Pour la plupart cette monnaie offre d'un côté un buste épiscopal, de l'autre un portail flanqué de deux tours. On y remarque une particularité qui la distingue très-souvent, c'est la couronne triglobulaire semblable à celle que la monnaie des Otton et de Henri II offrait à Strasbourg. Cette couronne se trouve dans la main de l'évêque, ou placée au-dessus du portail (n° 19, 26). Indique-t-elle les droits du souverain, ou est-elle emblème de l'autorité profane de l'évêque, je n'ose point en donner mon opinion. (Les archevêques de Cologne tenaient quelquefois une couronne). Parmi ces pièces que notre planche a réunies, on en voit une (n° 33) à l'ange portant le bâton à la croix, marquée de l'autre côté d'un buste à la couronne triglobulaire, tenant un sceptre et un globe, surmonté d'une croix; il semble que c'est une pièce purement royale ou impériale, anonyme.

Outre le portail, le type offre un agnel, un cavalier, un navigateur, un lion (n° 20, 24, 25, 26). La même configuration, la même fabrique et le mélange d'autres marques de toute cette monnaie, forcent à considérer comme espèces sorties du même marteau et que toutes ces pièces sont strasbourgeoises et épiscopales, quoique certaines aient un caractère tout profane. Ces variétés sont assurément la suite des nouveautés que la confusion du XIIIe siècle engendrait. Cette variété du type donna à la monnaie un aspect très-pittoresque qui la rapproche à certains égards des manières pittoresques de la monnaie bavaroise et de celle de Bohème, qui devança toutes les autres en inventions et diverses conceptions.

La monnaie baloise et strasbourgeoise fut pour la plupart anonyme; celle des évêques de Spire et de Worms aussi, et très-souvent elle était uniface. On n'a pas encore réussi à distinguer leur dissemblance. Des espèces qui portent le nom des évêques, à peine a-t-on retrouvé les pièces unifaces des deux évêques de Worms, de Henri II (1220-1234) et de Ludolf (1243-

1247) (pl. XVIII, 44); elles sont du XIIIe siècle comme celles de Bâles, marquées des noms épiscopaux.

La monnaie des évêques de Würtzbourg est assez nombreuse, mais, malgré les remarques très-judicieuses de Mader sur l'ouvrage de Schneidt (Abhandlung von den Münzen der Würtzburgischen Bischöfe, dans thesaurus juris Francorum) et malgré ses nouvelles découvertes (IV, p. 224-250, n° 64-84, n° 54, p. 105; I, n° 110, p. 190; II, n° 34, p. 118-163), elle n'est pas délivrée de l'obscurité et des incertitudes qui couvrent sa première jeunesse. Cependant le type würtzbourgeois offre plusieurs questions importantes pour la numismatique.

1° Le patron de la monnaie saint Kilian est le premier saint qui figure sur la monnaie de l'Allemagne centrale, depuis les Otton. Mais la monnaie des évêques n'a pas eu de prédilection pour ce saint. Il a trouvé quelquefois une place sur leurs bractéates (1147-1151), sur leur monnaie il fut nommé dans des temps très-modernes.

2° La monnaie épiscopale de Würtzbourg possédait un monogramme qui se perd dans la nuit de l'ancienneté, et reparaissait jusqu'à la fin du XIVe siècle, lorsqu'il fut un peu défiguré. Il est juste de remarquer qu'il ressemble beaucoup avec le monogramme de Brisgau (voyez la monnaie de l'évêque Herman 1225-1252, pl. XVIII, 40). Toutes les explications qu'on a proposées n'ont pas réussi (Mader II, p. 118, 119, 120). L'empreinte faible des pièces permet de lire ℞ dans cette composition énigmatique, et d'y débrouiller *Herbipo*Ns (finalement Mader est de cet avis VI, p. 66), mais le nom d'Herbipolis pour Würtzbourg n'apparut sur la monnaie que vers 1302, et le monogramme remonte au XIe siècle.

R
ℰ ◇ S
N

3° Les évêques de Würtzbourg observaient cependant un autre type qui fut l'imitation de deux archevêques, c'est-à-dire le bâtiment et le portrait, d'abord profil à l'œil gauche, puis constamment de face. Mais l'ancienneté de cette imitation n'est pas déterminée.

4° Les bractéates modelées sur celles de Mayence semblent devancer la monnaie. L'évêque Embric (1125-1147) y est aussi pontificalement, une crosse et une épée dans la main, par la grâce de dieu *dei gratia* évêque. La formule *dei gratia* se répan-

dait singulièrement sur les bractéates dans ce siècle (1), et l'épée devint l'emblème particulier de l'évêque.

5° Les pièces de la monnaie bien déterminée des évêques de Würtzbourg suivent le type des bractéates modifié par les inventions de l'empreinte rhénane et surtout de celle de Cologne. On y voit sur les monnaies de Reinhard et de Henri II (1181-1196) le buste sous une voûte, tenant un rameau, un drapeau, le bâtiment à trois tours et à cinq tours.

6° L'épée que nous avons mentionnée a eu des relations avec le pouvoir ducal que les évêques de Würtzbourg exerçaient dans la Franconie. La monnaie de Reinhard (1181-1189), offre déjà le titre *Regenhardus epc. Wirce. dux;* celle de Godfrid II (1196-1198) (Mader IV, 69), semble y ajouter quelque chose de plus, et la monnaie de Conrad (1190-1202) .ONRAD EI... ANCEH (Mader IV, 70) vient à suppléer les lacunes de la précédente. Mader croit que Godfrid et Conrad y prirent leur titre EPc. frANConiEdux. Ledit évêque Conrad porte l'épée dans la main, et dorénavant l'épée figurait très souvent sur la monnaie de Würtzbourg, mais plus de lettres qui fassent allusion au titre ducal, quoique les monumens monétaires du XIIIe et XIIe siècle ne manquent pas, empreintes des portraits de face, de bâtiment, de monogramme et des armoiries.

Au nord de l'Allemagne, dans les Pays-Bas et dans la Westphalie, le voisinage et les relations plus intimes avec l'Angleterre, établirent des rapports particuliers entre les types locaux. Les prélats qui imitaient Cologne en plaçant leur portrait sur leur monnaie, suivirent certaines manières de la monnaie anglaise. La monnaie des prélats du nord est connue avec plus de certi-

(1) *Dei gratia* parut sur les bractéates de Würtzbourg (1125-1147, 1207-1223); de Hildesheim depuis 1130 continuellement, excepté l'évêque Otton au XIIIe siècle; de Fulda, continuellement dans le XIIe et XIIIe siècle; des deux abbesses de Quedlimbourg (Beatrix et Adelaid 1138-1184); de deux archevêques de Mayence (Wichman 1152-1192, et Rudolf 1252-1260); de trois archevêques de Mayence (Arnold 1153-1160, Conrad 1184-1200, Werner 1259-1284); de l'évêque de Halberstadt (Dietrich 1181-1193); d'un markgrave de Missnie (1189-1195); d'un landgrave de Turingie (1190-1215). Toute cette apparition continuelle ou extraordinaire fut sur les bractéates. Sur la monnaie d'argent et d'or, cette formule se manifesta bien plus tard : à Trèves, 1362, à Mayence, 1396, à Cologne, 1463, à Liége, 1419, à Quedlimbourg, 1457, à Brème, 1499; à Brandebourg, dans le Palatinat, etc., (voyez Mader III, p. 191).

tude au XIII[e] siècle, à l'époque où, avec la clôture du XII[e] siècle et à l'ouverture du XIII[e], la mitre pontificale fut généralement adoptée, et prit une attitude conforme à la direction de la tête du prélat.

En même temps le trois-quart du visage arriva de l'Angleterre pour prendre possession de différens coins de l'embouchure du Rhin jusqu'à Mayence, et le type de Cologne lui donna une large hospitalité.

Le champ trilatéral de l'Angleterre (1180-1272) apparut instantanément à Brème sur la monnaie de l'archevêque Sifrid (1179-1183) (pl. XVIII, 43), et de Conrad abbé de Corvey (1174-1184) frappée à Hervord (pl. XVIII, 42); il s'établit sur la monnaie de Hervord (1174-1275); puis il apparut sur celle d'Osnabrük (1265-1275) et sur celle de Cologne (vers 1310) (1).

La monnaie de Brème et de Hervorden plaçait son commun patron saint Paul apôtre, dans ce triangle, de face, et la monnaie connue de Münster (1260-1391) (la pièce de notre planche XVIII, 14, tirée de la collection de M. Rigollot est de Louis de Hesse 1310-1359) configurait le même portrait de saint Paul, en y ajoutant quelquefois un epée. La façon du portrait de plusieurs lieux coïncidait singulièrement avec le culte que ce saint apôtre trouva à Londres : ce qui occasiona une singulière et servile imitation du coin anglais. Outre les espèces épiscopales, le chapitre de Münster les frappait particulièrement. L'image de saint Paul y servit aussi de type, et de l'autre côté un bâtiment ornait le champ environné de la légende *Monasterius*. Ce bâtiment par l'imitation bizarre vers 1250 fut souvent remplacé par une croix des Plantagenets à doubles traits, cantonnées de quatre croisettes; je dis par l'imitation bizarre, car on connaît des pièces sur lesquelles on lit autour de la croix, au lieu de *Monasterius*, une copie servile de la lēgende monétaire anglaise, où on trouve ✠ h ЄNRI. ON. LVND (Mader VI, 10, 11, p. 135) (2). Il ne faut pas oublier que les légendes de saint Paul y sont très-souvent monstrueusement défigurées PAVLS. PAVS. TAS. Cette

(1) On le voit sur la monnaie de Lippe vers 1280, sur les monnaies impériales à Dortmund, de Rudolf 1275, de Louis de Bavière 1315 (pl. XVIII, 11).

(2) The penies with S. Paul are clearly of the time of Henri III or later, having a cross and pellets on the revers. Some are struck at *Munster* (Pinkerton).

imitation du type anglais se fit voir à Corvey sur la monnaie anonyme du couvent. Elle n'était pas si servile et si bizarre que celle de Münster, mais adaptée et mariée à l'empreinte locale. D'un côté on y voyait un profil gauche dans un champ à quatre ogives et une légende ✠ SANCTVS VITVS, de l'autre côté la croix plantagenette à deux traits ouverte, posée sur un champ à quatre ogives CVR BEI ACI VIT (Joh. Frid. Falke, codex tradit. Corbeiens. Lips. 1752 fol. n° 3).

Différentes monnaies de Westphalie diffèrent des autres allemandes, et se rapprochent de celles des Pays-Bas, par la petitesse de sa dimension et par l'épaisseur du flan. Cette épaisseur distingue aussi la monnaie d'Osnabrük de celle de Mayence, toutes deux ayant le même emblème, une roue qui servit d'armes depuis. La monnaie connue d'Osnabrük (1265-1380) frappée à *Osenburg*, et à *Widenbruk* est empreinte le plus souvent d'une roue. Elle imita les bâtimens de Cologne et de Mayence, elle déploya (depuis 1275) les drapeaux à la manière de Cologne, mais n'oubliait pas sa roue (pl. XVIII, 45, pièce de Conrad 1275-1298).

Le XIIIe siècle dans lequel la monnaie des prélats d'Allemagne devenait plus nombreuse, établit sur les espèces les armoiries. Ce changement du type s'est opéré en Allemagne à la même époque qu'ailleurs : mais les bractéates et les autres espèces d'Allemagne furent très-emblématiques, et il n'y a rien de surprenant si quelquefois l'image qui servit depuis pour les armoiries, fut bien avant l'objet d'un emblème chéri. Les roues remplissaient singulièrement toutes les espèces des archevêques de Mayence, surtout celles frappées à *Erfurt.* Celles d'*Amânebourg* offraient deux roues; enfin une roue paraît sur celles frappées à *Mayence* même et à *Miltenbourg*. Toute cette apparution a eu lieu au XIIIe siècle (Mader I, p. 113). En même temps Mayence (depuis 1225) prit le titre d'aurea *Moguntia* (Würdtw. Mainzmünz, p. 15, n°s 50 et suivans).

La monnaie connue de Paderborn (Mader V, n° 65, 69; p. 104, 123; I, n° 102, 103; p. 178, 180) est de la même époque (depuis 1176) que les autres dont nous résumons l'existence. Sifrid (1176-1186) monnayait à Wartbourg (Mader V, p. 104) et certainement à Paderborn. Son type portait un évêque assis et un bâtiment à trois tours, mais certaines pièces de Paderborn variaient, car son successeur Bernard (1186-1202) au lieu du bâ-

timent y plaçait une croix cantonnée de AV et de deux boules, et il y insérait le nom de saint Libor (défiguré en NIRLIVS Mader I, 103). Encore un successeur plus récent Bernard IV (1226-1287) se servait de la même empreinte avec cette différence que dans un canton de la croix il remplace une boule par un petit écusson des armoiries qu'on voit sur ses pièces fabriquées à Brachel (Mader V, 65, comparez 66). Cette monnaie des évêques de Paderborn, eut en même temps une extension considérable par des circonstances graves qui furent une époque infiniment importante pour la numismatique de l'Allemagne.

En 1180 Henri le lion fut mis au ban, et ses vastes domaines devinrent la proie de la prêtrise et des petits seigneurs laïques. Les prélats érigèrent dans leurs nouvelles possessions les hôtels des monnaies, et tel des nombreux comtes qui naguère n'a jamais pensé à monnayer, imitait ses voisins avec lesquels il a eu différentes relations, multipliées par la guerre intestine et l'anarchie. Pour en avoir une idée nous signalerons la complication des monnaies de Cologne et de Paderborn, et leur développement.

L'empereur Frédéric I[er] donna en 1180 à l'archevêque Philippe une partie du duché d'Engern; le comte de Lippe Bernard II, soutenait obstinément le parti de Henri le lion, et ses domaines furent aussi livrés à l'archevêque qui en fut possesseur (1180-1185). Cet agrandissement subit suggéra à Philippe de modifier le type monétaire. Il rappela sur sa monnaie l'insertion horizontale de la sainte cité (Joach. X, 21; Wallraf, p. 81, n° 29, voyez la note p. 189 ci-devant de notre mémoire) négligée depuis un siècle (1175-1180) qui devait désormais servir de signe pour sa monnaie fabriquée dans différentes villes et bourgs. Effectivement il marquait de ce signe sa monnaie anonyme qu'il fit frapper à Lippe et à Lemgo (1180-1185, Joach. X, 41, 42; Wallr. p. 97, n° 11, 12). Cependant il ne manque pas de pièces de Lippe, offrant autour de la rose quintefeuilles, symbole de Lippe ✠ LIPPECIVITAS et autour de la croix dans la légende ✠SANCTA.COLONIA (Mader V, 87).

S
COLONIA
A

La monnaie de Lippe prit donc sa naissance sous l'autorité de Cologne; et la monnaie de Berg a eu un semblable commencement. Les comtes d'Altena dépendaient de l'archevêque; le fils cadet du comte d'Altena, Engelbert comte de Berg (1170-

1193) ouvrant sa monnaie plaçait son nom ENGELBERTVS autour de la figure impériale, assis l'épée et le globe en main; de l'autre côté il la marquait de l'antique signalement de la sainte cité (Wallraf, p. 98, nº 13, p. 99, nº 1, Mader I, p. 1163). Cette pièce est donc frappée entre 1180 et 1193, (voyez les conjectures de Mader sur une pièce de Reinald, chez Joach. X, 10, ci-dessus, p. 190 de notre mém.).

S
COLONIA
A

Le successeur de Philippe, Adolf (1193-1205), témoigna son respect au roi Otton IV (1197-1209) par une monnaie particulière inscrite de son propre nom et de l'autre côté autour de la croix du nom royal ✠ OTTOREX (Joach. X, 129, Wallr. p. 85, nº 12). Il déploya aussi les deux drapeaux qui flottèrent sur le bâtiment, emblème de la cité.

S
COLONIA
ADOLFVS
EPS

Theoderic (1208-1214) conserva et transmit à ses successeurs les drapeaux, rappella saint Pierre sur sa monnaie, et le placa sous la voûte pour donner de l'appui à la sainte cité (Joach. X, 23, 24, 25; Wallr. p. 86, nº 1, 6, 12). Sur la monnaie d'Andernad il affronta son portrait avec la tête du patron local, inscrivant le nom du lieu cruciformément (Joach. X, 26, Wallr. p. 90, nº 13). Il forgea une monnaie à la croix à Soest SHVSAT. SHOSAT. SAHSAT (Joach. X, 28, 33, Wallr. p. 92, nº 15, 18, 20, 21), et une autre à trois tours à Wolkmarsen (Wallr. p. 90, nº 11) où il hérita de la monnaie de l'abbaye, possédée depuis plus d'un siècle par ses prédécesseurs (1090, Wallr. p. 53, nº 7). La monnaie d'Attendorn .... TERION offrait un bâtiment à cinq tours (Wallr. p. 89, nº 10) c'était imiter les cinq tours impériales d'Aix-la-Chapelle, qui figurent sur certaines pièces de l'empereur Frédéric (Mader IV, 50).

N
A
N D E Я
Я
A

Théoderic soutenait la cause de l'empereur Otton IV et fut entraîné dans son infortune. Il fut dépouillé de son archevêché par le pape; une longue vacance (1214-1216) intervint et les adversaires ne manquèrent point à réaliser leurs avantages.

Bernard II, évêque de Paderborn, se trouvant renforcé par les dépouilles de Henri le lion, envahit plusieurs villes de l'archevêché. On a une monnaie anonyme de Soest, où le revers offre la légende ordinaire SHVSAT CIVIS et l'avers le prélat assis

SCSSLIPOPIVS (Joach. X, 34; Wallr. p. 93, n° 19). C'est le nom de saint Libor patron de Paderborn qui remplaça le nom de l'archevêque et du patron local, en témoignage que l'évêque de Paderborn y était le maître vers 1213-1214 (Mader V, p. 123).

Au moment de la vacance on forgeait dans l'archi-diocèse les espèces anonymes, mêmeon négligeait l'image épiscopale. A l'occasion de ce long interrègne (1213-1216), S
Cologne, Arensberg ARIBVRG MONETA, COLONIA
Soest, et les autres villes monétaires frap- A
paient la monnaie sous le timbre de la sainte cité. Un bâtiment, et l'antique inscription marquaient cette dépendance (Joach. X, 35, 40, 44; Wallr. p. 94, n° 1, 6, 8, 9, 10; voyez ci-dessus p. 190). A la même marque et à la même empreinte frappait sa monnaie COMSES FRIDERI Fréderic comte d'Altena, dont la monnaie dépendait de Cologne (Joach. X, 43; Wallr. p. 96, n° 7) il était neveu d'Engelbert comte de Berg.

Jusqu'à l'époque de la chute de Henri le lion, et de ce grand ébranlement qui bouleversa l'Allemagne, on ne connait guère de monnaie des seigneurs du second ordre : il est juste de présumer que même les abbés qui eurent le droit de forger les bractéates, la monnaie légère brune, ne pouvaient pas battre la blanche, moins encore y mettre leurs noms. Depuis cette époque leurs noms commencent à paraître extraordinairement. C'est ainsi qu'on a retrouvé la monnaie de l'abbé de Corvey Conrad (1181-1189) qu'il fit forger dans le monastère d'Hervord, comme proviseur et protectenr ; son proche successeur l'abbé Herman (1123-1257) usa du même droit (Mader V, 77, 79): mais en même temps il était permis à l'abbesse du lieu Gertrud d'insérer son nom sur certaines monnaies fabriquées dans son couvent d'Hervord (Mader V, 76). Le même abbé Herman battait sa monnaie dans sa propre abbaye de Corvey, et c'est la première pièce de Corvey connue, marquée du nom de l'abbé (Joh. Fred. Falke codex traditionum corbeiensium, Lipsiæ 1752 fol.; Mader V, 74, p. 113); elle offre d'un côté l'abbé assis, ✠HERMAN... de l'autre côté la tête du saint (Vit) ✠CORVEIE CIVIT. Une pièce du même abbé présente son nom associé avec le nom de l'archevêque de Cologne, de qui dépendait le couvent ou la monnaie : d'un côté l'archevêque assis ✠CONRADVS EPC (1238-1261); de l'autre l'abbé sous une tour flanquée des drapeaux ✠HERMANNVS ABAS (Falke, cod. trad. corb.).

Nous avons signalé une pièce de vacance frappée à l'empreinte de Cologne à Arensberg, mais on retrouve de la même époque les monnaies d'Arensberg ARNESBERCHCIVIT dont l'autre lé-légende porte GODEFRIDVSCOM le nom du comte Godfrid dont le nom se suivit assez long-temps (1195-1277). On y voit une personne majestueusement assise tenant les drapeaux; le bâtiment du revers est garni des drapeaux ou des bâtons à la croix (Mader V, n° 84, p. 126). Il est évident que les archevêques cédèrent leur droit au comte d'Arensberg, et ne le recouvrirent qu'en 1368 par l'achat du comté.

Je doute que les comtes de Lemgo ou de Lippe qui bâtirent vers 1150 Lippstadt, aient eu l'idée de fabriquer leur monnaie avant la chute de Henri le lion (1180). Voyant que dans leurs villes l'archevêque au moment de l'invasion (1180-1185) battait monnaie, ils y établirent depuis leurs hôtels. Toute la monnaie connue de Lippe marquée du nom de Bernard, frappée à *Lippe, à Blomberg*, est à mon avis du comte Bernard III (1230-); on connaît les pièces de son successeur Simon I (vers 1280), forgées à Lippe, et de Simon II à *Horn*. Mais la monnaie des comtes de Lippe n'était pas complètement libre de la suprématie ou de l'invasion des prélats, car on connaît une pièce battue à Lemgo aux armoiries où figure l'évêque (Mader V, n° 85-88, p. 130, son explication ne s'accorde pas avec le dessin qu'il a donné).

C'est à la même époque, vers 1200, qu'on retrouve les premières pièces de Clèves, de Juliers; les comtes de Ravensberg obtinrent le droit de fabriquer leur monnaie à Bielefeld en 1225; celle de Mark n'est connue que vers 1250, de Berg sous l'autorité de Cologne vers 1180 (1). Toutes ces monnaies ne semblent pas appartenir au système dont nous suivons la marche, mais elles ont sur différens points des relations singulières avec la monnaie épiscopale (2).

(1) J'ajouterai au synchronisme de cette époque, les premières pièces connues du comte Adolf de *Waldek*, vers 1260, frappée à *Corbach;* de Berthold, seigneur de *Rauschenberg*, vers 1249; de Sophie, duchesse, veuve en 1246, qui administrait Turingie et Hesse, tutrice du jeune landgrave, ses monnaies frappées à *Frankenberg*, à *Marbourg* (Mader IV, n° 91, 92, 93, p. 255-259).

(2) La plus ancienne pièce connue des comtes de Mark est d'Engelbert I, EGETBERTVSC (1249-1277) MONETA IN HAMONE frappée à *Ham;* l'autre de son frère Otton

Engilbert I (1216-1225), qui après la longue vacance remplit le siége archiépiscopal, fabriquait sa monnaie sans être contrarié à Cologne, à Attendorn, à Soest, à l'empreinte ordinaire; à la mort de son neveu comte de Berg, il se saisit de l'administration du comté (1221-1224), et cet incident ne put que renforcer la suprématie monétaire de la sainte cité.

Il céda le comté de Berg à son neveu Adolf V (1224-1256) qui soutenait des relations avec les métropolitains de Cologne, car on connaît des monnaies sur lesquelles on lit ADOLFVS COMES DEMONTE et de face CONRADVS ARCHIEPC, son nom est donc associé à celui de l'archevêque Conrad (1237-1261) (Mader I, p. 163). On connaît la monnaie d'un autre comte Adolf plus récent, qu'on croit Adolf VIII (1310-1348) frappée à Wipperfurt WIPPERVVRDENSDENARII sur laquelle on voit un évêque assis, la crosse ou le drapeau dans la main (Mader VI, p. 145; Götz, n° 8664). Cependant la monnaie connue du comte de Berg Guillaume (1295-1308) frappée à *Mühlheim*, et à *Berchem* et ses tournoises sont sans la concurrence des autorités étrangères.

Les nombreux monumens monétaires attestent une immense croissance de la monnaie de Westphalie au XIII[e] siècle, et de celle de Cologne. On retrouve particulièrement une énorme quantité de numéraire de l'archevêque Conrad (1237-1261) frappé à Cologne, à Wolkmarsen (Wallr, p. 134, n° 53; Plato, Schreiben die Hofgeissmarische Münze betreffend; Mader V, p. 116), à Attendorn, à Brilon (Mader V, 83, p. 122 au portrait profane), à

(1249-1262) qui a eu son partage, frappée MONETAINLO à *Iserlon* (Mader VI, p. 163, 164; II, p. 21; Plato, n° 36). Engelbert hérita le partage de son frère (1262-1277) et y forgea sa monnaie à Iserlon. Le buste tient un sceptre au lis et une épée ou un rameau; de l'autre côté un temple flanqué des drapeaux LO SI ou LOM. CIVITAS. COMIT (Mader I, 90; II, p. 21) ou bien: ..NCTA.. (Wallr. p. 99, n° 2), peut être encore une marque de la dépendance de la sainte Cologne. J'ai le dessin d'une très-belle pièce inconnue d'Eberhard II (1308-1328); elle se trouve dans la collection de M. Rigollot. Le comte y est assis majestueusement, l'épée et un rameau à trois branches ou feuilles dans les mains + ЄVЄRhARDVSC au revers un bâtiment, une tête dans sa porte, dans la légende je crois distinguer ...VRA CV. ƆЄRII... sans oser tenter l'explication. On a chez Joachim la monnaie de ses successeurs, d'Engelbert II (1308-1328, suppl. 86), d'Adolf VI (1328-1347, suppl. 85); les monnaies portent les armoiries, sont frappées à *Ham*, à *Unna*, à BV... à ..ELB... etc. (Mader VI, p. 165). Mader en a retrouvé une de Theoderic (1368-1398) frappée à *Dinslaken* (Mader VI, p. 177, n° 22, catal. numism. d'Annone, 1806, p. 78). (Voy. ci-dessous p. 240 de mon ouvrage.)

Soest où la monnaie était marquée du nom de saint *Patrocle* (Mader I, 91, 92, p. 164; Wallr, p. 121, n°s 45-48, comparer p. 109, n° 9, a, b); enfin à Corvey, conjointement avec l'abbé Herman (voy. ci-devant p. 232).

A la même époque, un autre prélat Simon, évêque de Paderborn (1253-1275), se fit connaître par son activité dans la fabrication de la monnaie. On connaît ses pièces frappées à Paderborn, à Büren, à Brakel, à Warbourg, à Dribourg (Mader I, 102; V, 67, 68, p. 106, 107), à Hofgeismar (Joach. IX, 14); à l'extérieur, devenu en 1267 tuteur de l'abbaye de Corvey, il prêta son nom à la monnaie de Corvey et à celle de Hervord qui dépendait de Corvey (Mader V, 75, 78); mais il forgea sa monnaie même à Wolkmarsen, où les abbés et les archevêques de Cologne battaient la leur (Mader V, p. 115; Plato, n°s 17, 18).

Nous avons remarqué l'influence de la monnaie de Cologne sur toute autre en Allemagne: un évêque assis, le bâtiment emblème de la ville en différente structure, les drapeaux, tout se communiquait aux évêques, abbés, comtes et petits seigneurs. C'est avant 1200 que l'archevêque de Cologne a dû prendre dans ses deux mains les drapeaux, symbole de sa puissance temporelle, qu'il réunit avec sa pompe pontificale (1); quelquefois (depuis 1225) il les confia à ses saints protecteurs, ou bien les fit flanquer sur les murs et les tours de sa métropole, qui ornait les espèces de ses nombreux hôtels de monnaies. En même temps, une épée, un sceptre, un rameau, une couronne, un globe, marques distinctives de la souveraineté, commencèrent à être usurpés par les seigneurs laïques, et les prélats ne répugnaient pas à investir quelquefois leur monnaie et leurs portraits de ces signes profanes.

Nous avons aussi remarqué l'apparition simultanée de différens saints patrons sur les espèces des prélats; nous avons vu la tête de saint Paul à Brême, à Hervorden vers 1180, et sur la monnaie du chapitre de Münster; l'évêque de Münster suivit ce modèle depuis 1260. La tête du saint fut de face, nimbée. Saint Libor, reconnu vers 1200 patron sur la monnaie de Paderborn, y

(1) Les drapeaux parurent à Würtzbourg (1181-1189), à Osnabrük (1275-1298), à Mayence (1286-1288), à Paderborn (1277-1304); chez les comtes d'Arensberg, de Rauschenberg, de Hesse à Marburg vers 1250, de Berg vers 1270.

a eu son image de face nimbée vers 1280; saint Vit à Corvey vers 1230 (Mader V, p. 69, 74).

L'archevêque de Cologne vers 1208 rappela le saint apôtre Pierre et l'ange gardien vers 1237 pour protéger ses espèces ; ils apparurent avec leurs attributions, nimbés, souvent sous les voûtes de l'église, ou placés au-dessus du toit de la sainte cathédrale. A Soest vers 1240 l'image de saint Patrocle fut placée par derrière le temple, (Wallr. p. 131, n°s 45-48). Saint Cassius ne prêta son nom à la monnaie de Bonne que vers 1305.

A Strasbourg, à Bâles, l'ange gardien déployait quelquefois ses ailes au XIIIe siècle. L'évêque de Cambray salua la sainte Vierge depuis 1243. Les espèces des prélats de Bourgogne nommaient leurs saints, et la monnaie de Lodève aux pieds des Cévennes inscrivit le nom de saint Fulcran vers 1200. Mais les prélats de l'ancienne Gaule conservaient plus constamment que les autres, leur observance pour les habitans célestes.

En Lorraine, les chanoines de saint Diey avaient leur monnaie sous les auspices de saint Diey, mais ils la cédèrent par un traité au duc de Lorraine. Le chapitre de Metz exerçait avec plus de succès son droit de battre monnaie à Sarrebourg à l'empreinte de saint Paul (vers 1200, pl. XIX, 17).

Quant au dévouement de la monnaie aux saints chez les autres, on a suivi l'exemple plus généralement vers le XIVe siècle. Les archevêques de Trèves reprenaient quelquefois la clef, l'emblème de saint Pierre (vers 1260 et depuis 1301); plus tard ils firent graver le portrait de ce saint apôtre à la manière de Cologne. Saint Etienne agenouillé fut en même temps (depuis 1327) rétabli sur la monnaie de Metz. Saint Lambert prit sa place (vers 1300-1400) sur certaines pièces de Liége. Les autres monnaies de Liége offrent le nom de saint Pierre (depuis 1345), du nom du faubourg de la ville de Mastricht, sans aucune image, mais la monnaie de saint Pierre en or et en argent offrant l'image du saint, fut connue (vers 1320) dans le Brabant et particulièrement à Louvain. A Mayence, saint Martin (négligé vers 1200, même par les bractéates) apparut vers 1373 ; saint Pierre y arriva plus tard vers 1397 à l'imitation de Cologne et de Trèves. Saint Martin à Utrecht, et saint Maximilien à Cambray prirent leur place très-tardivement, l'un vers 1433 sous Rudolf; l'autre sous l'évêque Maximilien.

Je ne m'étendrai plus sur la monnaie épiscopale du XIVe siècle:

elle fut en or (les florins sous les auspices de saint Jean-Baptiste), en argent de différente grandeur, de billon, de cuivre; quelquefois elle imita les esterlings ou au moins ses portraits à la chevelure bouclée, ou ses croix dont les branches traversent les légendes; ornée souvent des images des saints, elle l'était beaucoup plus par les portraits des prélats, de leurs têtes, bustes, mi-corps, figure entière, vêtus pontificalement, assis, debout; mais ce qui la distinguait universellement dans ce siècle et les suivans, ce sont les armoiries qui remplissaient en différens sens la monnaie, placées dans les champs ogivés, fracturés, sur la poitrine des portraits, en bas, en haut, ou à leurs côtés.

La monnaie des évêchés lotharingiens s'affaiblissait. Les évêques de Metz se désistèrent en faveur de la ville en 1383; de temps en temps ils frappaient leur monnaie à Vic, à Marsal, et lorsqu'il leur plaisait à Epinal. L'évêque de Toul, Thomas de Bourlémont (1330-1383) se souciait peu de sa monnaie, et il permit à son monnayeur de fabriquer toute sorte de monnaie au nom du roi et au nom du duc de Lorraine, et même des florins petits et grands, en payant à l'évêque certain droit par chaque marc; l'évêque de Toul, Bertrand, en 1355, accorda la même faveur.

Mais la monnaie des prélats de l'Allemagne était mieux consolidée, elle prenait toujours plus de force et de croissance en nombre et variété. L'évêque de *Cambray* la forgeait à Cambray, à Lambres et dans le Cateau-Cambresis, comme évêque et séparément une toute profane comme comte. L'évêque de *Liége* fabriquait la sienne à Liége, à Florennes, à Mastricht, à Tongres, à Fosses, à Huy, à Currange, à Weert, et comme comte de Loos, une monnaie laïque à Hasselt, à Saint-Trond. L'évêque d'*Utrecht* fit battre la sienne à Utrecht, à Deventer, à Vollenhov, Hasselt sur Vechte, Campen, Zwoll. L'archevêque de *Trèves* frappait sa monnaie à Trèves, à Ober-Wesel, à Coblentz, à Offenbach sur le Mein, enfin à Bernkastel, (vers 1500). L'archevêque de *Cologne* à Cologne, à Deutz (Tvien), à Bonne, à Soest (Susat), à Rilei ou Rüle; on n'en retrouve pas d'autres, car l'immense activité des hôtels de Deutz et de Bonne suffisait au besoin; les hôtels de Mühlheim, d'Arnsberg, de Werl, de Recklingshausen, de Dorten, furent en mouvement dans les siècles suivans; vers 1315 fut aussi fabriqué une monnaie inscrite du nom de Vérone (voy. ci-dessus monnaie d'Italie, p. 36, note). L'archevêque de Mayence

comptait au nombre de ses hôtels de monnaie Mayence, Miltenbourg, Amenbourg, Bingen, Eltvil, Höchst, Bischofsheim, Nüwenstadt, Oberlanstein, Solme, Heilgenstadt, Erfurth, Weissembourg am Nordgau (à l'empreinte d'un cerf vers 1230. Joach. IX, 13, p. 23; Mader I, p. 167; Wallraf, p. 154, n° 25).

J'ai dit plusieurs fois qu'il me manque des monumens suffisans pour établir avec certitude tous les changemens du type épiscopal en Allemagne. La monnaie épiscopale fut en Allemagne singulièrement prépondérante et laissa des souvenirs très-mutipliées et compliqués que les recherches précédentes des scrutateurs habiles n'ont pas encore réunis.

La monnaie de Cologne, de Trèves, et de Metz, me donna des dates mieux déterminées et nombreuses, et elle m'a mis à même d'arranger chronologiquement sa marche historique, comme on le voit par les tableaux XXIX, XXX et XXXI de l'Atlas. Peut-être on exigera de moi des résultats généraux et un semblable tableau chronologique pour le type épiscopal en général dans son ensemble; peut-être qu'on attendra de moi l'observation et la détermination plus détaillée, plus exacte sur différens points, par exemple sur la variété infinie du bâtiment monétaire. Je sais que ces exigeances sont à faire: mais n'ayant pas pu compléter des données particulières de beaucoup d'évêchés, je ne me suis pas hasardé de tirer des couclusions irrévocables, et je remets les combinaisons définitives pour le tableau chronologique et pour différentes particularités jusqu'au moment où je serai plus assuré d'avoir toutes les sources possibles analysées et observées de mes propres yeux.

La monnaie de Cologne est certainement une des plus riches en monumens monétaires, cependant elle n'est pas suffisamment connue et elle retrouvera des pièces qui rectifieront les connaissances des numismates. Pour en donner un exemple j'indiquerai une particularité concernant l'archevêque Hildolf. On a parlé, dans différentes publications d'un nombre assez considérable de sa monnaie; particulièrement Wallraf en a donné une description de quinze pièces qui se trouvaient dans la riche collection de Merle, et toutes ces pièces offraient le nom de Hildolf, marqué seulement par les initiales, comme si cet archevêque n'eut jamais signalé son nom en toutes lettres. Cependant ce caprice prématuré des archevêques de Cologne, d'embrouiller leurs nom, ne fit point disparaître le nom de Hildolf de la monnaie jusqu'à

sa dernière pièce. M. Van der Meer de Tongres, m'a apporté de sa riche collection une superbe pièce de ce Hildolf (1076-1079), créateur du type archevêchal, dont je donne ici la figure croyant qu'elle aura assez d'intérêt par sa confection correcte et par la construction de son bâtiment et de son portrait. Le buste de l'archevêque tient une crosse et une petite croix, sa poitrine est croisettée, et tout autour ✠ HILTOLFVS ARCHIPS le nom entier de l'archevêque, de l'autre côté autour du bâtiment à deux tours ✠ SANCTA COLONIA le nom de la sainte cité.



A l'occasion de cette belle monnaie j'en ferai remarquer une autre défectueuse, qui a occasionée une méprise au catalogue numismatique de M. Dinget de Coblentz. Elle se trouve actuellement dans le cabinet des antiquités de feu de Renesse considérée pour une pièce d'Utrecht. On y voit un évêque de face tenant une crosse et un bâton à la croix, les lettres qui restent de la légende, donnent le nom du prélat CONRAd; de l'autre côté autour du bâtiment on ne distingue que AECTV d'où l'on a conclu que la pièce est frappée à *Trajectus*, Utrecht, et qu'elle est de l'évêque Conrad (1075-1099). Mais le premier coup d'œil dit assez que le type est tout-à-fait étranger à la monnaie d'Utrecht, ni le portrait, ni le bâtiment ne s'accorde avec l'empreinte Utrechtoise; ils sont évidemment du coin de Cologne. M. Bohl conjecture qu'il peut y avoir une méprise, qu'on a pris E pour N, et on a cru lire *traectu* au lieu de *sanctv* (*a*). Les monnaies de l'archevêque Conrad (1237-1261) indiquées par Wallraf et les autres écrivains, offrent généralement les figures du prélat assis : mais il ne s'ensuit pas qu'il eût eu négligé le buste si fréquent chez ses prédécesseurs.



Avant de terminer ce long article qui s'occupa beaucoup de la monnaie de Cologne, j'indiquerai le rapprochement de deux monnaies des archevêques qui séparément embarrassaient la curiosité des amateurs sans succès. Elles sont décrites par Wallraf,

p. 104, 15, p. 148, 10; signalées par Mader V, p. 125, elles sont en apparence très-différentes et sont attribuées aux différens archevêques séparés d'un nombre assez considérable d'années.

Une d'entre elles mieux conservée offre le buste du prélat mitré, tenant une crosse et un livre fermé, on lit autour ✠ SIFRDVS <:> ARCHIEPIS, de l'autre côté autour du bâtiment à trois tours et à deux bâtons à la croix on a ✠ ..SEGENORNIO.. légende bizarre qui n'est pas sans lacune. Sigfrid fut l'archevêque depuis 1275 jusqu'à 1297. — L'autre monnaie offre un prélat mitré assis, tenant une crosse et un livre fermé, dans la légende on déchiffre ENGEI..ITVS.. de l'autre côté, une croix cantonnée de deux boules et de deux astérisques en regard, la légende qui l'environne donne plusieurs lettres en désordre ✠ NOZEI...VGE les autres y sont détruites. Cette monnaie fut attribuée à l'archevêque Engelbert I (1216-1225).

Malgré cette dissemblance apparente il est à remarquer que le désordre de la légende du revers offre une singulière répétition de couples de lettres qui forcent à présumer que ce double désordre a puisé l'origine dans la même source. S'il a fallu donc attribuer une pièce à l'archevêque Engelbert, il convenait mieux de l'attribuer au second de ce nom qui, entre 1264 et 1275, précéda immédiatement l'archevêque Sifrid. Mais d'après le coin de celle-ci elle n'est pas de la sainte Cologne, car elle offre une croix dans le champ, elle ne donne aucun titre de l'archevêque, elle nomme simplement *Engelbert*. Des mélanges des lettres on peut extraire *signum Verone*, titres de la ville de Bonne : mais rien n'indique que la monnaie soit de cette ville, qui s'illustra en peu de temps par son hôtel. Enfin le nom d'Engelbert peut être le nom d'un laïque, qui dépendait avec sa monnaie de l'archevêque pontificalement assis. L'archevêque Sifrid forgeait sa propre monnaie dans le même lieu où certain Engelbert fabriquait sous la dépendance cléricale. Du temps de Sifrid, vivait encore, entre 1275 et 1277, Engelberte comte de Mark, de la famille d'Alténa, qui dépendait, comme nous l'avons vu page 233, des archevêques de Cologne : n'est-il pas conséquent de considérer toutes ces deux monnaies pour les monnaies du comte de Mark ? Je laisse à décider aux autres plus habiles.

1	2	3	4	5
SE	GE	NO	RN	IO
NO	ZE	I		VGE
3	1	5		4 2

SE	GE	NO	RN	IO
ZE	GE	NO	.V	I.

LIÉGE, LOOS, HEINSBERG,

et quelques particularités des Pays-Bas.

De Renesse-Briedbach, possédant une collection richement approvisionnée dans les monnaies du pays, amateur d'une vaste connaissance, publia un ouvrage spécial sur la monnaie de Liége. Il a réuni tout ce qu'il a trouvé chez les amateurs instruits. On peut considérer sa publication pour un ouvrage exécuté par les forces réunies de plusieurs savans, particulièrement connaisseurs de la monnaie de Liége, et il y a de la témérité de ma part d'oser contester leur opinion.

Mais l'ouvrage si recommandable donne plutôt les matériaux qu'il ne les discute au fond. On y voit à la tête un savant essai, qui offre les observations générales sur la numismatique de Liége; au reste l'ouvrage donne simplement la description des figures, et n'entre ni dans leur explication, ni dans les discussions pour motiver l'opinion de l'auteur : il l'a énoncée, et il laisse au lecteur d'apprécier d'après les dessins qu'il a donnés. Dans la description, le poids n'est pas marqué, le billon n'est pas distingué de l'argent, le dessin n'entre guère dans de minutieux détails de la difformité de l'art. L'auteur lui-même nous avertit de l'insuffisance du dessin, lorsqu'il dit : « comme il s'est glissé quelques inexactitudes dans les légendes de quelques planches, nous prions le lecteur de vouloir recourir au texte, qui est conforme aux originaux. » Je crois par exemple au texte p. 6, que la monnaie accordée à Théodvin (p. II, n° 1), offrait les initiales THE; mais le dessin n'a pas même laissé de place pour les trois lettres; autre part le dessin remplaça les poissons par les croissans et les cornes. Avant de connaître la monnaie liégeoise en nature, j'étais réduit à faire mes combinaisons sur des sources si incertaines; elle m'a fatigué plusieurs veilles sans succès définitifs, et elle arracha des plaintes infructueuses. Cependant mes plaintes sont calmées en partie. Au moment où je livre cet article à la presse, arrive de Tongres M. Van der Meer qui m'apporte les pièces liégeoises les plus anciennes, qui font l'orgueil de sa riche et nombreuse collection, et il m'a procuré l'avantage de comparer plusieurs originaux. Ami de feu de Re-

nesse, il ne m'a pas refusé ses lumières pour établir les doutes et rectifier l'insuffisance des combinaisons proposées par de Renesse.

J'observerai d'abord 1° que le premier qui a battu la monnaie à un type nouveau fut l'évêque Jean IV de Flandre (1282-1292), il y plaça ses armoiries; 2° que le premier gros d'argent connu frappé à Huy, fut de Hugues III (1296-1301). Mais la monnaie de Gui le postulé (1292-1294) ressemble assez à l'ancien type. Dans la monnaie attribuée par de Renesse à Thibaud de Bar (1303-1313), on voit encore les traces de l'ancien type, même sur ses pièces majeures (pl. VI, 2). De Renesse a bien trouvé encore une pièce plus récente d'Adolf de la Mark (1313-1314) à l'ancien type (pl. VII, 2). Il en résulte que malgré l'introduction des armoiries et de la grosse monnaie entre 1282-1296, l'ancien type se soutenait jusqu'au commencement du XIV[e] siècle. C'est le moment de sa disparution complète. Les successeurs d'Adolf de la Mark le méconnurent au point que dans les siècles suivans, à peine trois ou quatre fois vers 1450, en 1546, 1585, etc., le perron reparut sur le cuivre, le perron qui fut l'emblème liégeois et servit depuis pour les armoiries. Nous avons donc affaire avec tout l'espace de temps qui s'étend depuis la naissance de la monnaie liégeoise jusqu'à son nouveau type (1282 et 1344).

De Renesse remonte avec sa monnaie jusqu'à Hugues I (945-947), il retrouve un nombre considérable de pièces antérieures au gros d'argent (1300), et il les distribue aux seize évêques. Une telle suite eut été un grand avantage pour la numismatique si elle eût été bien préservée de toute contradiction.

Les noms de plusieurs évêques se répètent, la monnaie à leur nom se ressemble; la monnaie qui offre les têtes mitrées, les noms marqués incomplètement par les initiales, par les lettres détachées ne peut pas être si ancienne : par conséquent j'ai cru convenable d'attribuer à Hugues II (1200-1229) les pièces placées sous la rubrique d'Hugues I (945-947); la ressemblance, l'identité l'exigent.

Les six pièces de la planche première, de Rotger (971-1008 et la septième du supplément (pl. LXXVII, 1), sont de l'évêque Robert (1240-1246). Comparons le type de la planche première avec celui de la planche quatre, nous y remarquerons la même attitude, la même coiffure des têtes; l'oiseau, le bâtiment se

ressemblent, enfin le nom est également marqué ROBZ. ROP. ROZ. RO. La vue des originaux constate leur identité.

La pièce de Henri I (1075-1091) frappée à Duisbourg ressemble plutôt à une monnaie impériale.

Si cette appréciation du type n'est pas suffisante pour convaincre, je ferai remarquer que pour la plupart cette monnaie fut retrouvée dans les décombres de la cathédrale de Liége, enfermée dans une urne. Certainement cette urne avec la monnaie y était fichée au moment de la reconstruction, lorsqu'elle était en circulation. La monnaie locale qui circule sur le lieu est ordinairement toute récente, et il est impossible qu'elle compose une collection curieuse d'antiquité de plus d'un siècle. Voyons maintenant le compte des années de la monnaie, tirée des décombres de la cathédrale de Liége,

selon de Renesse		et selon ma supputation :	
Huges I . . .	945- 947	Hugues II . . .	1200-1229
Rotger . . .	971-1008	Robert	1240-1247
Henri I . . .	1075-1091	Henri III . . .	1247-1274

Il résulte du calcul de De Renesse qu'elle fut dès l'an 947 jusqu'à 1074 une réunion éparse au moins de 138 ans; du mien depuis 1229 jusqu'à 1247 il ne s'écoula que 19 ans. Il est évident que la monnaie est du XIIIe siècle et qu'elle y fut mise au milieu du XIIIe siècle. J'ai cherché dans les histoires de Liége quelque date analogue à cet évènement, et voici ce que je lis dans la Gaule chrétienne, vol. III. « Henricus III, anno 1250, cal. maiis aram principem Lambertani templi (de la cathédrale) *recens restaurati*, consecrari curavit per Petrum Rothomagensem sedis apostolicæ legatum. » La cathédrale fut donc en 1250 récemment restaurée, et cette restauration donna occasion à ce dépôt de la monnaie courante. La restauration devait durer quelque temps, et il est plus que probable que l'urne avec la monnaie y fut déposée du vivant de Robert, et que la monnaie de Henri frappée à Duisbourg n'est pas épiscopale, comme nous le remarquerons plus bas; pour le moment j'observerai que les deux pièces de Robert et de Henri, frappées à Duisbourg sont très-rapprochées de l'an 1247, et selon l'explication de De Renesse elles sont séparées de septante ans.

De Renesse adjuge une pièce royale de Henri à l'évêque de Liége, et particulièrement à Henri Ier (1075-1091), mais cette assertion ne sera guère affirmée par l'histoire; durant l'épisco-

pat de Henri Ier, il n'y avait pas de Henri-roi; Henri IV fut déjà depuis 1061 sacré empereur, et Henri V devint roi en 1099; la monnaie cependant offre indubitablement *Henricus rex*. Elle est plutôt de l'évêque Henri II et du roi Henri, fils de l'empereur Conrad (comme nous l'avons remarqué à l'article des monnaies des Henri d'Allemagne, p. 171). Le dit Henri fut roi entre 1147 et 1150.

De Renesse indique une autre pièce mixte, impériale de l'évêque Wazon (1042-1048) (pl. 77, n° 2 du supplément). Le buste droit y tient une crosse et sa tête est nue; on y distingue VAZO E P S. De l'autre côté le buste de l'empereur; sa tête couverte d'une couronne triglobulaire conique; dans la main un rameau; les lettres h Є N I signalent le nom de Henri. Wazon vivait en bonne intelligence avec Henri III, homme savant et désintéressé. Mais une semblable image de l'empereur tenant un rameau, et toute sa coiffure rapportent cette pièce plutôt aux temps de Henri VI ou même de Henri VII. Cette monnaie fut trouvée avec beaucoup d'autres pièces, dans un ancien égoût de la ville de Tongres et c'est M. Van der Meer qui la possède. J'ai vu l'original et je pris le dessin, mais pour le moment je n'ose hasarder aucune explication, j'énonce mes doutes.

Quant aux espèces de l'évêque Volbodon (1018-1021) elles semblent très-douteuses, par l'aveu même de l'auteur et par le dessin donné par lui. Il nous dit: « Cette pièce avec environ trente pièces *pareilles*, ont été trouvées dans le tombeau de cet évêque, placées aux pieds du corps sur un plat en verre, ce qui m'a fait *supposer* que ces pièces pourraient bien avoir été frappées par cet évêque, quoique la plupart de ces pièces fussent *très-frustes et les lettres effacées* ». Ailleurs il dit: « Pour ce qui regarde la pièce que *j'attribue* à l'évêque Wolbodo, *celle que je possède est très-fruste*, mais *j'en ai vu une* sur laquelle les lettres W O L ... se trouvaient *très-distinctement* ». C'est donc d'après ses souvenirs que l'auteur disposa le dessinateur à insérer les trois petites initiales WOL ... à la place des autres effacées. Volbodon mourut dans l'odeur de sainteté, les fidèles se portaient en foule pour visiter son corps, et il fallait placer ses restes commodément dans un temple, où un tombeau lui fut érigé. Certainement qu'il était érigé plus tard et il est à retrouver l'époque de sa construction, pour mieux apprécier les monnaies trop frustes. La pièce publiée, offre de face

derrière la tête une tour, et au revers, au dessus du bâtiment un astre et un croissant. Les astres sont connus sur les monnaies de Hugues II (1200-1229); une tour accostée à la tête est visible sur la monnaie de Thibaud (1303-1312) ainsi que la pièce attribuée à Volbodon convient mieux au XIIIe siècle avec toutes ses attributions : sa mitre, son astre, sa tour, son croissant et même ses lettres où peut-être on a vu très-distinctement *Wil*helmus, mais je ne veux pas conjecturer; l'exemplaire d'une semblable monnaie bien conservé se trouve dans le cabinet de M. Van der Meer. Il est d'une fabrique très-grossière, mais il est muet et ôte toute espérance de retrouver quelque lettre sur les autres.

Maintenant viennent les monnaies accordées par De Renesse à Théodvin (sa pl. II, 1-4). Leur coin offre les têtes mitrées, justement comme les têtes de Robert ou de Jean; au revers sont les bâtimens (voy. ci-dessous, p. 248 n° 6) et sur l'une on voit le perron accosté de deux oiseaux justement comme le perron accosté de deux tours de la monnaie d'Adolf (1301-1302, voy. ci-dessous, p. 252), les deux oiseaux sont connus au XIIIe siècle sur la monnaie de Robert et de Jean III (1274-1282) qui les plaçaient à côté du même perron (voy. ci-dessous p. 248, n°s 4, 5). Les légendes des têtes offrent selon De Renesse T h Є O D Є P S Ƶ h Є O D Є P S juste comme on voit sur un liard de cuivre de Thibaud de Bar (1303-1312) où l'on a T h Є O Debald. La monnaie liégeoise incontestablement du XIe et du XIIe siècle écrivait les lettres h, t, dans leur forme antique carrée droite T H; le nom de *Theod* offre le ʒ arrondi, et l'h minuscule; on voit cette forme sur les monnaies du XIIIe siècle de Jean, de Robert, de Hugues III. Dans le voisinage du pays liégeois, sur les sceaux des évêques d'Utrecht, le Ƶ arrondi parut vers 1215 et les n, h, minuscules vers 1267. La pièce au perron, figurée chez de Renesse (pl. II, 3) se trouve dans le cabinet de M. Van der Meer; sa légende offre THЄ OD Є PI qui ne s'accorde pas tout-à-fait avec celle donnée par De Renesse. C'est une pièce menue, la crosse y est courbée comme celle de Théodebald (De Ren. pl. VI, 2), la mitre à deux pointes dressées en trois-quarts, tous les traits à l'antique. Toutes ces considérations me font supposer que la monnaie inscrite *Theod.* (voy. ci-dessus, p. 248, n° 6), est de Theodebald de Bar, évêque, en 1303, jusqu'à 1312; qu'il fut, l'avant dernier des évêques, qui a observé le type ancien sur sa petite monnaie; sur la grosse même,

j'ai remarqué l'ancienne manière dans la tour placée à la droite de son portrait.

L'ancien type partout cédait la place sur la grosse monnaie au nouveau et se soutenait plus long-temps sur le billon et sur la petite monnaie. A Munster et ailleurs on le voit résister jusque vers la fin du XIVe siècle.

Après avoir terminé notre critique sur l'explication de différentes pièces, je veux récapituler la suite de la monnaie épiscopale connue dès son origine jusqu'à 1344, et distinguer deux différentes périodes du type liégeois, calottée et mitrée.

L'empereur Louis IV (899-917) donna aux évêques de Liége, « jus telonei et monetæ in Trajecto (Mastricht). »

Otton le grand a dû accorder un privilége de la monnaie à l'évêque Richaire. Je laisse aux curieux de bien vérifier les dates de Locrius, de Bouille et de De Renesse.

Notger, nommé évêque en 972 par l'empereur Otton le grand, se distingua singulièrement parmi ses contemporains. Il érigea des écoles; l'empereur Otton II l'honora de sa confiance; les princes de l'Allemagne lui confièrent l'éducation d'Otton III; Henri II se servit utilement de ses conseils.

L'empereur Otton II, en 980, accorda à l'évêque Notger le droit de battre monnaie à Fosse, « in loco Fossis nuncupato; » il lui céda Huy et Tongres, où sa monnaie impériale fut fabriquée.

J'ai indiqué une pièce d'Otton qui se trouva à Trchébougne, frappée à Tongres au nom de saint Servais (pl. XX, 2); elle peut être de la fabrique épiscopale en vertu de priviléges, mais elle n'offre pas de nom épiscopal. Cependant l'évêque Notger ne tarda pas de profiter de son crédit auprès des empereurs successeurs d'Otton le grand, et il fut un des premiers qui frappa sa propre monnaie sans y nommer l'empereur et au coin purement épiscopal.

Sa monnaie ouvre la période de 170 ans que j'appelle *calottée*, car elle n'offre que des têtes épiscopales nues ou calottées, (993-1167). Je reproduis ici la monnaie copiée d'après le dessin de De Renesse mais rectifiée, car elle y fut rendue un peu infidèlement, elle y a au revers COD. Cependant l'original conservé par M. Van der Meer offre très-visiblement

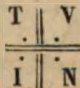


COL M€HL. M. Van der Meer observe que l'évêque Notger érigea à Malines un collége, et Malines fut long-temps sous la dépendance des évêques de Liége. La monnaie a donc été fabriquée à Malines, *COLlegium MEHLinense.* Ailleurs, en parlant de la première monnaie en Allemagne (p. 147), nous avons établi l'époque de cette monnaie vers la fin de son épiscopat, entre 991 et 1008.

Ses successeurs immédiats l'imitaient-ils? Les monumens monétaires nous manquent pour résoudre cette question. Je crois qu'ils ne se désistèrent pas de leur jouissance. Leurs têtes furent en profil ou de face; le bâtiment prit une forme particulière et offrait son côté oblong, ses tours et ses grandes coupoles; il était garni d'une plante ou des rameaux. C'est à cette empreinte qu'est la pièce de Henri I (1075-1091) dont l'exemplaire de M. Van der Meer offre autour du profil gauche non crossé, couvert d'un bonnet, le nom de l'évêque en toutes lettres H€IN RIC€ *Heinric .e.*

Otbert ou Obert fut nommé évêque en 1091 par Henri IV. Il fut un des prélats qui demeurèrent inviolablement attachés à l'empereur Henri IV; en 1101 il le reçut avec les honneurs dûs à sa dignité; en 1105, il ouvrit une retraite chez lui à cet infortuné. Après sa mort en 1106, il fit sa paix avec Henri V à Aix-la-Chapelle. Et malgré toutes ces relations on ne connaît pas de monnaie d'Obert marquée de nom souverain. La monnaie d'Obert est marquée d'un profil droit, avec la fraction de son nom OB EP· ses revers offrent ou un bâtiment à trois tours, ou un oiseau, un aigle se mettant au vol, avec la légende VICTRIX Aquila. Cette dernière se trouve chez M. Van der Meer (De Renesse, pl. III).

Appel (Münzen and Medaillen ans dem Mittelalter, IV Bandes 2 Abt. 12 Taf. n° 15) donne une pièce ayant une tête découverte de face avec la crosse et un rameau au-dessus OBERTVS, de l'autre côté une croix vidée cantonnée de TVIN, sa dimension est plus petite que des autres que nous signalons dans cette période.



De Renesse donne deux pièces d'Alberon (1123-1129), dont une offre aussi une tête de face accostée d'une crosse et d'un rameau, où il a remarqué les lettres . L . . R O . .; de l'autre côté on y voit un bâtiment : toutefois je ne répondrais pas de l'exactitude de sa gravure. (Une autre nous occupera sous les Albert.)

M. Van der Meer possède une monnaie différente, qui est d'Alberon (1136-1145) : elle offre d'un côté une tête de face calottée et crossée, autour ALBER, le reste de la légende manque; au revers un bâtiment aux coupoles, près duquel un rameau.

Toute cette monnaie est indépendante, mais comme ailleurs aussi, à Liége la souveraineté du chef de l'empire reparaissait à certaines occasions, et nous avons observé que l'évêque Henri II (1145-1164) a réuni le nom du roi Henri, fils de l'empereur Conrad (1147-1150) avec le sien sur la pièce à deux têtes, qui a intrigué Joachim, Mader, De Renesse et différens autres numismates. (Voyez ce que nous avons dit dans l'article des Henri de la monnaie d'Allemagne, p. 171.)

L'autre période de 170 ans (1167-1344) s'appelle *mitrée*, car la mitre couvrait généralement les têtes épiscopales jusqu'à l'époque de 1378, où les prélats de Liége jugèrent à propos de faire disparaître leurs portraits de la monnaie. Rudolf (1167-1194) semble être le premier qui se mit une mitre sur sa tête. Sa monnaie bien conservée se trouve dans le cabinet de M. Van der Meer; on y voit une tête mitrée, à sa gauche une crosse, la main droite élevée bénit, autour RAD ϵ PI, de l'autre côté un perron entre deux tours, au-dessus duquel D ϵ O. Le perron servit de type toute cette période et contribua à varier l'empreinte qui ne négligea les anciennes manières.

La tête mitrée de face bénit de la droite, à gauche une crosse est entourée de A . . (de ALB selon De Renesse, qui y voit Alberon) ϵ P S, de l'autre côté un bâtiment ou coupole entre les deux tours, un oiseau descend et touche de son bec la coupole. Cette monnaie compose aussi la collection de M. Van der Meer, et à mon avis elle est d'un d'Albert (1191-1194-1200).



On a des empreintes très-variées de l'évêque Hugues II (1200-1229), mais toujours elles offrent de face une tête de face mitrée et crossée; la mitre de plusieurs est garnie de rubans, dont il n'y a pas de vestiges dans les précédentes; les lettres H V ou HVGO$_{E}$P marquent le nom de l'évêque. Au revers, on voit tantôt un bâtiment immense à plusieurs étages, tantôt un perron entre les deux étoiles, avec l'inscription ✠ LEODIEN (n° 1), tantôt un animal, un cheval attaché à un arbre, où l'on remarque les lettres OI sur la pièce de M. Van der Meer. De Renesse y a cru voir encore un H et y retrouver le nom de *Hoi*, Huy.

Hugues II en 1215, au concile de Latran, à Rome, apparut à la première séance en habit laïque avec un manteau, une robe d'écarlate et un chapeau vert, en qualité de comte; à la seconde il avait une chape verte à manches, comme duc; à la troisième enfin, il parut avec les ornemens épiscopaux. En comparant ces variations de costume avec les variétés du type, ces dernières ne doivent point étonner. Mais toutes les variétés du type, tours, têtes, oiseaux, bâtimens, temples, quadrupèdes, sont également marqués sur la monnaie fabriquée à Liége, à Thuin, à Huy; le seul perron fut la marque distinctive de Liége (mais au XVe siècle il a plu à l'évêque de le placer sur la monnaie toute étrangère de Hasselt). Toute cette variété se manifeste sur la monnaie de Robert.

Robert de Torote de Langres (1240-1246) se fit imaginer comme ses prédécesseurs de face, mitré, tenant une crosse, au revers on voit un bâtiment ou un aigle en repos (n° 2), un lion, un perron accosté de deux lys (pl. XX, 57).

M. Van der Meer a une de ces monnaies confectionnées à l'antique. Elle offre une tête de face frisée à l'ancienne manière des archevêques de Cologne, à droite une espèce de sceptre, on y distingue les petites lettres RO ЄPC, au revers un aigle en repos et une plante, justement comme celui qu'on voit de nos six figures n° 2.

Une pièce forgée à Thuin (n° 4) offre un profil gauche couvert d'un bonnet, tenant une crosse ROB EPS, au revers entre deux oiseaux, et dans l'exergue TVIN.

La monnaie de Huy est plus curieuse encore. La tête épiscopale de face y a à sa droite un profil droit ROP EPS, au revers un aigle en repos avec la légende FAC HY *facta Hoyes*, dans l'exergue un profil droit couché. — Les autres pièces (de Liége n° 3) ont d'un côté une tête épiscopale de face et à sa gauche un pro-

fil gauche; de l'autre côté un perron entre les deux profils droits, dont un tient une lance, l'autre lève l'index de sa droite. Peut-être un sens mystique est-il à découvrir dans cette singulière multiplication de têtes, mais il paraît que ce sont les dignités nombreuses du prélat, du duc, du comte, de l'évêque, qu'on a voulu personnifier et signaler.

Mais la monnaie de cette époque a laissé encore une particularité que les amateurs de singularités historiques ne manquent pas de vérifier avec les autres preuves écrites. L'évêque de Liége forgeait une monnaie à Duisbourg. Il y a des Duisbourg dans les Pays-Bas, mais ces bourgs sont aussi éloignés des possessions des évêques de Liége que la ville de Duisbourg, placée au-delà du Rhin et renommée par sa monnaie impériale. Certes, l'évêque Robert, présent au concile de Lyon, où Frédéric II fut déposé, ne devait pas posséder de faveurs inaltérables de cet empereur, mais il a pu profiter du moment de ses relations plus amicales avec le souverain. On a une monnaie où l'évêque y est en profil droit ROber3ЄPC, et de l'autre côté l'empereur de face dans sa couronne, tenant un sceptre ou une croix INPeraTR (De Renesse, pl. I, 6). Supposant les meilleures affections du prélat avec l'empereur, on ne peut pas admettre qu'il ait rendu son coin liégeois à l'autorité impériale. Cette monnaie sémi-impériale a dû être fabriquée ailleurs; peut-être à Duisbourg.

L'évêque de Liége, maître de la monnaie de Duisbourg, n'a pas cru à propos d'y conserver la subordination de l'empreinte à l'empereur, il la fabriqua à son propre type, d'un côté la tête de face mitrée tenant une crosse ROberZ EPC, et de l'autre dans quatre cercles des perles *Duisbourg* (voy. pl. XVIII de l'Allemagne, n° 13).

DI VS
✠
BV RG

Son successeur Henri de Gueldre (1247-1274) battait-il la monnaie de Duisbourg? Voici à mon avis la question qui n'est pas résolue. Le buste droit tenant une crosse, y est couvert d'une espèce de couronne, et tout à l'entour la légende y est régulière et on y a reconnu HEN... S. R.. peut-être *HENricus imperatOR* ou *HENricuS Rex*. Cette pièce avec les autres de Robert et de Hugues II fut trouvée dans une urne placée au fond de la structure de l'église cathédrale de saint Lambert lorsqu'il fut reconstruit avant 1250. Il se peut que cette pièce de Henri soit de Henri VI (1190-1197), ou de la révolte momentanée de Henri,

fils de Frédéric II (1233-1234). Toujours par ces pièces impériales de Henri et de l'évêque Robert, il est avéré que l'intermiscence des évêques de Liége à la monnaie de Duisbourg a eu lieu.

Il existe des monnaies du coin liégeois anonyme dont l'empreinte est rude. Une d'entre elles offre un profil gauche, tenant une crosse et ayant une tour par derrière, et au revers un bâtiment triparti; au-dessus une étoile et un croissant; l'autre porte une tête mitrée de face tenant une crosse et un livre, de l'autre côté un bâtiment à deux tours au-delà duquel s'élève un perron surmonté d'un drapeau et d'une étoile. M. Van der Meer possède ces deux pièces (De Renesse a bien voulu deviner que la première est de Volbodon, l'autre de Hugues II, n° 3); elles sont d'un petit volume. Les pièces qui offrent le nom de Jean sont aussi menues.

D'après mon opinion toute cette petite monnaie est de Jean III d'Enghien (1274-1282). Les pièces que j'ai vues de la collection de M. Van der Meer offrent le nom IOIIS près d'une tête mitrée, une crosse et un livre dans la main; de l'autre côté un aigle éployant ses ailes et autour OI·C. LЄOD *EPisCopus LEODiensis* (De Renesse, pl. IV, 1). — Les autres pièces ont le nom IOh'S près de la tête mitrée et crossée, et au revers un perron entre les deux oiseaux... IЄ HSЄS, je crois *Tuienses*. De Renesse y a lu *Leoden*, comme on peut voir sur la figure que je reproduis p. 248, n° 5. — Il est juste d'attribuer à ce même Jean ou à son successeur, la pièce d'une autre fabrique qui offre un profil droit IOhS et un homme sur un cheval avec les lettres méconnaissables. (De Renesse, pl. 4).

On a une belle pièce de Jean IV de Flandre (1282-1292) au coin nouveau. Son écusson avec un lion, une épée dans la pate, *Joannes epc*, et de l'autre côté la grande croix écartelant la légende *Leodiensis*, cantonnée de hOyI, *Huy*.

Guy le postulé (1292-1294) aima mieux les anciennes manières, mais étrangères au pays liégeois. Son argent offre un profil droit couvert d'une calotte, ✠ GVI : ЄPiscopus : DЄSignatus : ՇON sensu : LЄOdiensium : de l'autre côté dans le champ, la croix carlovingienne et la légende commencée par un petit lion MON ЄTALЄODIՈ. Son cuivre offre de même une croix carlovingienne et la légende commencée par un lion GVI.єPiscopus ELectus. COՈsensu. Leo Diensium.

Hugues III (1196-301) battait la grosse monnaie à la légende

benedictus sit nomen dei, etc. et au portail tournois. Il frappait l'or et y plaçait ses armoiries et l'image de saint Lambert.

Toute la monnaie des évêques de Liége fut tout-à-fait indifférente à des manifestations religieuses, mais à certaines occasions la petite monnaie anonyme frappée à Liége, recevait saint Lambert sur son coin. On connaît des pièces anonymes où la tête du saint nimbée, est armée de la crosse et au-dessus SCS LAMBertus; au revers un bâtiment à trois tours. Cette pièce ne paraît pas très-ancienne, mais elle devance de beaucoup la monnaie de Hugues III.

Il s'est écoulé vingt-deux ans depuis Jean III (1281 jusqu'à 1303) jusqu'à l'avènement de Thibaud à l'épiscopat. Les monumens monétaires de la petite monnaie, respectés par le temps, sont en petit nombre; ils montrent les débris de l'ancien type, et prouvent qu'il n'était point abandonné. Je présume que Thibaud forgea ses petites espèces encore à l'ancien coin, qu'il figurait ses têtes mitrées, ayant au revers les bâtimens (p. 248, n° 6) ou un perron entre les deux aigles et les deux lettres L. D. *Leo-Dium*. Ces pièces furent attribuées aux temps reculés de Théodvin, mais je ne puis trouver d'argumens pour cette conjecture.

Adolf de la Mark (1313-1344) fut le dernier qui frappa la petite monnaie à l'ancien type. Voici celle qui est publiée par De Renesse; elle est marquée du perron, entre les deux tours *Adulfus epcpus* et au revers autour de la croix carlovingienne *moneta Hoyes*, Huy.



L'évêque Adolf de la Mark, chassé de sa capitale par les liégeois, transporta en 1324 son siége à Huy et y frappait sa monnaie de différente grandeur. L'hôtel de Huy était déjà assez renommé, et il le devint beaucoup plus. Mais on connait aussi les espèces d'Adolf forgées à Liége et au faubourg Avroie. Ses successeurs fabriquaient leur monnaie au faubourg saint Pierre de la ville de Mastricht, à Tongres, à Fosses, à Hasselt, qui fut une acquisition nouvelle, lieu très-connu par la monnaie des comtes de Loos.

Le dernier comte de Loos, Loon ou Borchloen, n'ayant pas

d'enfans, légua ce comté aux évêques de Liége; mais les évêques n'entrèrent en possession du comté que plus tard. De Renesse se proposait de publier les monnaies des comtes de Loos : ses notes restent inédites. La monnaie connue de Loos commence par Arnold (1280-1323), dont on a différentes sortes. Il frappait ses espèces même à l'empreinte hollandaise (justement comme Jean, duc de Brabant, et Reinald, duc de Gueldre, pl. XX, 10, 56) : on y lit autour de la tête *Arnoldus co's Los;* et entre les branches de la croix, *in nomine dni* (cabinet de M. Van der Meer).

Mader a donné deux pièces (esterlings) du même comte Arnold, une offrant une croix cantonnée des quatre trèfles, ses branches traversent la légende SAR NOL DUSC O ⁓ Є (la variante de M. Van der Meer donne une autre partition RNO LDVS CO⁓ Є SA) *Arnoldus comes ;* de l'autre côté l'écusson porte les armoiries d'Heinsberg et de Loos S✠C O ⁓Є S D : LO *comes de Los.* — L'autre pièce offre une tête de face entourée de ✠ COHES-AR ИOLDVS, de l'autre côté une croix cantonnée des douze boules, entrecoupant la légende HOИ ЄTA CO⁓I TIS. Ces pièces pèsent de 22 à 24 grains (Mader VI, 25, 26, p. 180).

J'ai trouvé une de ces belles monnaies chez M. Ducas à Lille : elle est frappée à *Hasselt* et offre un chevalier lorrainois (pl. XX, 52). C'est encore à ce même Arnold, à mon avis, que peut être attribuée une pièce un peu fruste que j'ai tirée de la collection de M. Serrure à Gand (pl. XX, 54) : il me semble qu'autour de l'aigle à deux têtes il y avait : *moneta Arnoldi comitis*, et autour de la croix dans la légende intérieure : *comitis Loensis* (1).

Le dernier comte de Loos, Thierri d'Heinsberg (1336-1361) frappait la monnaie plus imposante encore par sa grandeur. M. Van der Meer possède une grande pièce qui offre une aigle à deux têtes, ayant sur sa poitrine les armes de Loos et de Bar apparenté à la maison de Heinsberg; tout autour on lit ✠ Th

(1) On voit sur ma planche encore une pièce du comte Arnold, n° 51 ; on y lit autour de la croix-feuillue, *Arnoldus comes ;* de l'autre côté un lys est accosté de deux OO, au-dessous les trois lettres TPO, la légende porte ✛ ⁓ONETA ∴ HOVO *hovo*, *movo* ou *novo*. Arnold de Loos possédait Neufchâteau. Les trois lettres sont connues sur un sceau de Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V le long; elles sont expliquées par *tempus per omne* (trésor de numismatique, gravé par les procédés de M. Achille Collas). Mais je doute que cette explication puisse être appliquée à la monnaie, ou que la monnaie puisse être attribuée aux comtes de Loos.

EODRIC' .COMES' LOSSESIS* de l'autre côté autour de la croix l
légende intérieure porte ✠ MONETA HASSELT, et la légend
marginale *benedictus sit nomen dni nri Jhu Xp.*

J'ai tiré une autre monnaie à peu près de la même dimensio
de la collection de M. Rigollot d'Amiens (pl. XX, 53), on y li
dans la légende intérieure entre les branches de la croix, ThE
RVC'* COMES, de l'autre côté autour du lion ✠MONETA* LOSEN'
Cette empreinte fut transmise aux prétendans.

Geofroi de Dalembrouk son neveu, héritier et prétendant
contesta aux évêques la possession du comté de Loos, et vendit
ses droits en 1363 à son parent Arnoul d'Oreilli, seigneur de Rumigni, fils de Guillaume et de Jeanne, fille d'Arnoul VI. Le prétendant Arnoul imita l'empreinte connue par la dernière monnaie de Loos, sans y prendre les titres prétendus. Sur la pièce qui se trouve dans la collection de M. Van der Meer on voit exactement la même empreinte, la même bordure (que sur celle de Theoruc, pl. XX, 53), et on y lit autour du lion ✠ MONETA* RUMED'. de Rumigni et dans la légende de la croix Ω*DO MNI. ARN O'.OV *domini Arnoldi Oreilli* ou *OreYe*.

L'évêque fut plus fort, et le prétendant Arnold se décida en 1367 à renoncer à ses droits. L'évêque Jean d'Arkel se mit en possession paisible de tout ce comté. Jean VI de Bavière (2390-1418) fut le premier évêque qui fit placer sur ses monnaies le titre de comte de Loos; il frappait ses florins d'or à Saint Trond (Alkemade, p. 114, 120). La première monnaie épiscopale de Hasselt que De Renesse indique, est de Jean VIII de Heinsberg (1419-1456), et il donne une longue liste de toutes les pièces de ses successeurs qui monnayaient comme évêques et comtes de Loos.

Je tiens de M. Van der Meer une note d'une petite pièce intimement liée avec la monnaie de Loos. Elle offre autour de la tête LVDWDELOSCOHOL, au revers autour de l'aigle à deux têtes DOMINVSPROTECT. Louis II, comte de Loos (1195-1218) épousa Ada, fille de Thierri VII, comte de Hollande. A la mort de Thierri VII en 1203, il voulut faire valoir les droits de sa femme et de ses héritiers, et il entra en Hollande, mais il fut chassé par son oncle Guillaume. Je n'ai pas vu la monnaie extraordinaire de Louis : cependant plusieurs difficultés se présentent pour adhérer à l'opinion qui l'attribue audit Louis II. J'aimerai mieux proposer une autre conjecture. La maison de Loos nourrissant ses

prétentions à la Hollande, l'a vu occupée à la mort de Jean en 1299, par les comtes de Hainaut, et certe elle n'a pas manquée de protester. Guillaume de Hainaut (1304-1337) réunit à ses titres monétaires, les titres de comte de Zeeland et de Frise, négligeant encore le titre de celui de Hollande : c'est alors que Louis IV, comte de Loos (1323-1336) jugea peut-être à propos de prendre ce titre comme prétendant, ou bien, ce Louis fit sa monnaie en manifestation de ses droits, du vivant de son père en 1299, car sans affectionner le titre du comte de Loos, il se nomme simplement *Louis de Loos, comte de Hollande*.

La monnaie de Heinsberg a eu aussi ses relations avec celle de Loos (Mader VI, p. 178, 180). Godfrid II (1332-1361), en a eu une petite au portrait hollandais, portant dans la légende GODDNS DE HENSB et entre les branches de la croix, *in nomine dni*, ou *signum crucis*. — Sa monnaie plus forte est à la nouvelle empreinte, on y lit ✠ GO· ·DFRI· ·DVS. triparti autour de l'écu, offrant quatre lions répartis dans quatre champs; au revers une croix feuillue et la légende ✠ MONETA. hENSB ERG. — Le gros d'argent au portail *Turonus civis*, anonyme, ayant dans la légende intérieure de la croix *dns. Heinsber*. est de ce même Godfrid II.

Godfrid III de Dalembrouk a été prétendant au comté de Loos, comme nous l'avons dit; il fit des démonstrations de son droit (1361-1363) par un coin allemand, où l'on voit une personne debout, dans une attitude majestueuse, le sceptre et le globe dans la main, la tête couverte d'une couronne, un écusson portant un lion à ses pieds, dans la légende GOFRID. D. LOS. DNS. DHEINSB. De l'autre côté, la légende marginale porte *Xpc. vincit*, etc., et celle de l'intérieure *moneta Heinsb* (Marschalch. Münzverzeichniss p. 130, n° 258).

Il y a une autre monnaie de ce même Godfrid, non moins singulière. Au revers elle porte entre les branches de la croix MONETA HINTBS. XPS VINCIT etc., et de face elle offre une personne debout, comme sur la monnaie précédente, la légende HERGDERTE ERVANHENB en langue vulgaire *Her G*odfrid *derte erbe van Henberg* : seigneur Godfrid trois héritier de Heinsberg (1361-1395).

Le nouveau coin n'est pas l'objet de mon ouvrage il se lie cependant avec l'histoire de l'ancien et entraine notre curiosité. C'est pourquoi, avant d'entammer la discussion générale sur la

monnaie des Pays-Bas je vais signaler, quelques particularités plus récentes. — L'empereur en 1282, donna aux comtes de Gueldre la monnaie de Rolduc. Les comtes y forgèrent leur monnaie vers 1326 où l'on voit cantonnés les aigles et les lions, et on y lit dans la légende entrecoupée par les branches de la croix REИO D.DИI ROVO ROEИ, de l'autre côté le champ offre un lion dans une rosace à six feuilles et dans la légende on lit ✠MOИETA: ROVODENSIS (Appel Müenzen und Med. aus den Mittelalt. Wien, 1829, IV. B. p. 794. tab. XI*, n° 3). Appel explique *Rovoroen*, et *Rovodensis* par Rolduc. Je n'ose ni combattre ni défendre son opinion : Je signalerai seulement une autre monnaie, juste à la même empreinte, elle ne diffère que par ses légendes qui portent celle du lion ✠IOhAИ : VAИ : RVИRe : IOИA, l'autre de la croix ИOИE SDИC ĿDeC VИRE. Cette pièce singulière se trouve dans la collection de M. Bohl à Coblentz. Ce n'est plus le comte de Gueldre qui y est nommé, c'est un Jean de *Runre*... de *Cunre* qui se sert de la langue du pays, et qui vivait dans la première moitié du XIVe siècle (1).

Les comtes de Gueldre quiont eu leurs hôtels de monnaie, à Arnheim (pl. XX, 11, 12), à Rolduc, à Vollenhoven (pl. XX, 56), fabriquèrent leur billon dans leur château de Born, placé près de Mastricht sur les confins de la Gueldre. Je tiens cette notice de M. Van der Meer, et j'ai vu cette sorte de monnaie qu'il possède. Elle ressemble exactement à celle qu'on voit sur notre planche XX, n° 50, mais elle porte dans les légendes MOИeTABORII *moneta Born* répété de deux côtés; dans le champ d'un côté une croix, de l'autre *Reinir* inscrit en deux lignes : c'est le nom du comte ou du duc Reinard, Renaud.

Reı
ИIR

Nous avons signalé ces particularités sur la monnaie de Loos, de Heinsberg, de Gueldre, parce qu'elles sont peu communes ou tout-à-fait inconnues.

(1) Plusieurs gros de Hainaut du comte Guillaume vers 1305 offrent dans le champ entre les branches de la grande croix, les deux aigles et les deux lions placés alternativement. Van Alkemade observe que l'aigle est une marque de l'empire ; qu'à l'aigle il y est donné le point d'honneur, la première place, le premier champ lui est réservé. La même réunion de l'aigle avec le lion reparaît sur certaines pièces de Marguerite (p. 75) et d'Albert (p. 89); le duc comte Guillaume V vers 1356, se servait quelquefois simplement des aigles.

MONNAIE DES PAYS-BAS.

(Pour les figures, voyez toute la planche XX, le n° 12 de la XVIIe et les pages 119, 147, 246 et suivantes; tableaux chronologiques XVI, XVII).

Les Pays-Bas embrassent un territoire spacieux à droite et à gauche du Rhin, qui s'y ramifie avant de perdre son lit. Considérés en entier ou en partie, ses bornes sont incertaines et indéterminées. Lorsque le gouvernement autrichien voulut connaître l'histoire de la monnaie belgique des derniers siècles, et lorsqu'il proposa là-dessus, vers 1775 ou 1777, plusieurs questions, les réponses embrassèrent une étendue plus ou moins spacieuse du pays. Ces questions engagèrent plusieurs écrivains à faire des recherches, et furent l'origine des titres de différens mémoires. On s'efforça, d'après les monumens monétaires et d'après les documens écrits, d'énumérer les hôtels de monnaie qui existaient autrefois en Belgique; et l'opinion des écrivains varia sur le nombre, car elle n'était pas d'accord sur l'étendue du pays. Le manuscrit que possède M. Roover, de Bruxelles, ne dépassa guère les limites de la domination autrichienne, étant la réponse immédiate à des questions faites par le gouvernement. Ghesquiere, en 1786, comprit dans les Pays-Bas le Cambraisis, l'Artois, le pays liégeois. Peu après, en 1787, l'académie de Bruxelles couronna le mémoire de Heylen, chanoine et archiviste de Tongerloo, qui, dans le sens proposé par la Société Teylerienne d'Harlem, traita des monnaies qui circulaient dans les Pays-Bas pendant les XIVe et XVe siècles (Antwoord van den A. Heylen op vraeg-stuk : aen te toonen de steden der Nederlanden in de welke geld-specien doen slagen geduerende de XIVe en XVe eeuw, etc. Aen de welke de academie van Brussel den Palm-Tak heéft toegeweézen tèn jaere 1787; Mémoires sur les questions proposées par l'académie, Bruxelles, 1788, in-4°). Dans ce mémoire, Heylen négligea les pays précités et Namur et le Hainaut; il y comprit cependant la monnaie de Valenciennes et de Luxembourg. Cette discordance résulte de l'instabilité et de la confusion des événemens qui agitaient le pays.

Les Pays-Bas furent anciennement habités au nord par les Frisons, au centre par les Bataves, au midi par les Belges, qui

donnèrent leur nom à la Belgique; mais, pour la numismatique, on ne peut pas prendre la Belgique d'après l'étendue que lui donnaient les Romains et la géographie ecclésiastique. Les circonstances ultérieures restreignirent ses frontières et les placèrent à un point de permutation qui ne permet plus à la numismatique du moyen-âge de tracer des limites fixes et déterminées. Je crois cependant que les recherches numismatiques exigent d'étendre les frontières méridionales jusqu'à la Somme, l'Oise et la Moselle.

Cette partie de la Belgique romaine fut la première des provinces gauloises envahie par les Francs, qui s'y établirent, et Tournay devint le siége de leûr chef. Peut-être réussira-t-on à déterminer avec certitude les monnaies qu'on y fabriquait à cette époque, nos recherches ne remontant que jusque vers 550, époque à laquelle la monnaie franque émancipée apparut. Nous avons eu la satisfaction de réunir plusieurs notions plus ou moins certaines sur les espèces mérovingiennes des Pays-Bas. Autour de Tournay, les monnaieries de Gantoviano (Gand), de Cambrai, de Lucidunum Castrum (Mons), de Nivelles, de Cannac (Ciney), de Boulogne, de Vic, de Vermond (Vermandois), sont des indices que la Belgique faisait des progrès. Les monnaieries de Dorestad et d'Utrecht, d'Andernach et de Cologne étaient séparées par des forêts vierges; il n'y eut que la monnaie d'Aix-la-Chapelle qui communiqua avec celle de Cologne (1).

C'est encore du sein de la Belgique, d'Heristal, que sortit une nouvelle dynastie de France, qui prescrivit la loi au monde latin. Si le nombre de monumens peut signaler le degré de civilisation de ce siècle, il est évident que la Belgique faisait des progrès remarquables. Les monumens de la monnaie carlovingienne des autres provinces de la Gaule comparés avec ceux des Mérovingiens, démontrent une diminution des hôtels de monnaie; et pour les provinces entre la Seine et l'Escaut une multiplication

(1) Je ne puis admettre les conjectures de Ghesquiere sur Auchy-aux-moines, Hesdin, Beaumont-sur-Oise, Bavai, Gemblours, Sefiniac; ni celles sur Thuin, Valkenburg, Arschot (Mémoires sur trois points, p. 52-57). Quant aux monnaies d'Adgillus, second roi des Frisons, frappées à Stavoren, et de Gondobald, sonfils, frappées en 739 à Doccum, publiées par plusieurs écivains hollandais; elles sont reconnuees controuvées et d'une invention très-maladroite (Mieris bisschopl. munt van Utrecht' in-8°, p. 92 et suiv.; fol. p. 23, 24).

remarquable. Je puis, dans l'intérieur de la Somme et de la Moselle, nommer treize lieux où l'on battait la monnaie mérovingienne et avec plus de certitude trente de celle des Carlovingiens (750-888).

Aire.	Chièvres.	L'Estine.	St.Gaucher.
Aix.	Cologne.	Maestricht.	St.-Quentin.
Arras.	Condé.	Maubeuge.	Terouenne.
Bavai.	Courtray.	Melantois.	Utrecht.
Bonne.	Duersted.	Mons.	Valencienne.
Bruges.	Gand.	Nivelles.	Viset.
Cambrai.	La Loeuve.	Quentovic.	Walcheren ?
Cassel.			

Les Ardennes sauvages laissaient toujours une lacune, un vide impénétrable sur la carte numismatique; au nord, les forêts sombres ne cessent de séparer les hôtels de Duersted et d'Utrecht enfoncés au-delà du Rhin. Il n'y a que la route vers Cologne qui est plus animée par les hôtels de Maestricht, de Viset, d'Aix.

Les amateurs de la numismatique désirent voir l'existence continuelle de tous ces hôtels, mais les fastes des Pays-Bas s'obscurcissent avec l'astre des Carlovingiens. Au moment où il s'évanouissait, à peine peut-on nommer Cambrai et Cologne parmi les villes qui nous ont laissé de la monnaie, comme nous avons eu occasion de le remarquer par les pièces battues vers 900 par Sventibald et Louis d'outre-mer (*v.* monn. d'Allemagne, p. 112).

Une obscurité toujours plus profonde s'étendit sur la monnaie de ce pays. Celle de Cologne fut toujours dans un état actif. On a des deniers de Cologne, frappés au nom de Henri l'oiseleur, des Otton, de l'archevèque Brunon (953-965), archiduc de la Belgique, des empereurs Henri II, Conrad II : la monnaie de Cologne est une des plus riches de l'Allemagne. Nous renvoyons aussi à l'Allemagne la monnaie d'Aix-la-Chapelle, dont le type resta toujours aux souverains.

Dans les Pays-Bas, je n'ai réussi à retrouver, de cette époque, que les pièces suivantes :

du roi Otton, à Tongres (952-962) (pl.XX, n° 2).

du roi-duc Charles, carlovingien (977-991), des deniers à deux types (pl. XX, n° 1, XVII, 12), peut-être frappés à Bruxelles, où il tenait sa résidence au quartier de St-Géry.

de l'évêque de Liége, Notger (p. 147, mon. d'All.) (994-1008).

du roi Henri III, à Utrecht (p.164) (1039-1040).

de l'évèque d'Utrecht, Bernulf (pl. n°s 3, 4, p. 191), frappée à Utrecht et à Deventer (1040-1054).

Je compte avec ces pièces les deniers de ce siècle de Montreuil et d'Abbeville (*v.* ma pl. VIII, 28, 29 de la monnaie de France).

Il faut croire que les évêques d'Utrecht et de Liége ne négligèrent pas de profiter de la prérogative acquise et qu'ils forgèrent continuellement leurs espèces. Van Mieris fit connaître une pièce de l'évêque d'Utrecht, Conrad (1076-1098), offrant un profil droit crossé et une croix. Quant aux évêques de Liége, d'immenses difficultés se présentent contre différentes explications hasardées par M. de Renesse. Ce qui est certain, cependant, c'est que la monnaie de Henri (1075-1091) et d'Obert (1091-1119) enrichit très-insuffisamment le siècle qui s'écoula depuis Charles le Carlovingien (199-1091). Nous avons donc le bonheur de remplir ce vide par quelques pièces : mais elles sont si isolées, si dispersées, qu'à peine elles donnent une idée de la monnaie du siècle. Les évêques d'Utrecht, de Liége, de Cambrai, possédaient le privilége, mais possédaient-ils seuls la monnaie des Pays-Bas, sans concurrence des seigneurs séculiers? On se le demande vainement lorsqu'on passe à un siècle bien plus obscur.

1080-1180.

L'obscurité devient infiniment plus grande au XIIe siècle, et la numismatique est dénuée des monumens monétaires de cette époque. Les diplomes constatent l'existence de différeutes monnaies : d'Utrecht, d'Epternach, en 1023; de Bruxelles, en 1071; de Valenciennes, en 1119; de Nivelles, en 1125; de St.-Omer, en 1127; d'Anvers, en 1124; de Cambrai, en 1142; de Cateau-Cambraisis, en 1145; de Stavelot, en 1152; de Thuin, en 1155; de Louvain, en 1156; de Namur, en 1181 (Ghesq., p. 100-110); de la monnaie d'une quinzaine de lieux dont on est privé de monumens. Les espèces des évêques d'Utrecht, qui les forgeaient à Utrecht et à Deventer, sont aussi inconnues dans ce siècle et on ne peut deviner qui les fabriqua dans les quinze lieux indiqués.

Ce manque de monumens peut être réel ou apparent. Le pays qui, par sa position et sa force vitale, malgré la confusion, se peuplait et avançait en civilisation, luttait continuellement avec les adversités qui le travaillaient : par son immense activité, il a

dû voir périr les monumens anciens lorsque les nouveaux prirent naissance, et la main industrielle en détruisit plus que les temps orageux. Mais le manque de monumens monétaires peut être apparent si la monnaie est anonyme et muette, et n'offre pas de marques parlantes qui déterminent son âge, alors elle est méconnue. L'une et l'autre cause contribuèrent beaucoup au vide qui caractérise cette sombre époque de la numismatique des Pays-Bas.

On connaît de petites pièces attribuées avec raison à la Flandre; car elles s'y retrouvent particulièrement. Elles offrent, d'un côté, un guerrier tenant dans la main droite une épée levée, et, dans la gauche, l'écu tricorne; de l'autre côté, une croix. La pierre sépulcrale du comte Guillaume Cliton (1127-1129) offre la même attitude (Olivier de Wree, les sceaux des comtes de Flandre; Bruges, 1641, fol., p. 9). On a donc conclu que la petite monnaie était de ce même Guillaume Cliton; mais les pièces publiées et celles qu'on voit sur notre planche sont plus récentes. Cependant la conclusion peut être certaine, qu'un guerrier à l'écu, tenant une épée, et de l'autre côté une croix, composaient un type de la monnaie de Flandre, qui date de la première moitié du XIIe siècle, et fut consécutivement fabriquée par différens comtes.

Sans avoir vu les grandes collections des Pays-Bas, je ne puis dire si effectivement on a retrouvé la monnaie anonyme de cette époque (1080-1180); mais je suis d'avis que le système de la très-petite monnaie, des menus oboles, particulier aux Pays-Bas, prit naissance dans ce siècle; qu'il se distingua par les nuances de l'empreinte locale; que la croix y fut universellement conservée, excepté chez les évêques de Liége.

Il y eut quatre évêques qui firent battre et circuler leurs espèces : l'évêque d'Utrecht, dans le nord, possédait les plus anciens hôtels au-delà du Rhin; à l'est, l'évêque de Liége dominait avec sa monnaie les parties wallonnes du Lothier; du midi, l'évêque de Cambrai étendait sa surveillance au centre, et son numéraire muet circulait dans le Hainaut et dans le Brabant; enfin, l'évêque de Noyon, chargé de deux crosses, de celle de Noyon et de Tournai, imposait sa monnaie à la Flandre et au Vermandois. La séparation en deux évêchés fut décidée en 1146, et l'évêque de Tournai exerça en Flandre les droits de ses prédécesseurs à double crosse, et battit sa monnaie quand il lui

plut. Il n'y a pas de motifs pour admettre l'existence de la monnaie des autres prélats; mais l'abbé de Corbie répandait la sienne anonyme dans le Ponthieu. Aussi, il n'y a pas de motifs suffisans pour admettre quelques monnaies particulières des autres abbayes du Lothier. Aucun monument ne nous autorise à conjecturer leur empreinte particulière; s'ils forgeaient les espèces et en tiraient un profit pécuniaire, ils forgeaient à l'empreinte des seigneurs du pays, des comtes ou évêques.

Le Lothier déchut de son ancienne étendue et se réduisit au duché de Brabant. Les monnaies de Bruxelles (1071), de Nivelles (1125), de Louvain (1156), connues par les chartes du siècle, furent certainement au coin des ducs. L'empreinte du coin était anonyme. Certainement que les comtes leurs voisins, de Hollande, de Hainaut (à Valenciennes), ne manquèrent pas de se distinguer par leur coin. Le comte de Flandre fut dans une position plus apte pour distinguer le sien, car il dépendait d'un autre souverain. Nous avons observé que la monnaie de Ponthieu et du Vermandois fut aussi muette.

Mais depuis que l'impression de mon mémoire sur la monnaie de France est terminée, M. de Saulcy m'a communiqué une exception qui apparut sur les confins des Pays-Bas, comme avant-coureur de la monnaie signalée par un nom. Adelaïde, héritière du Vermandois, fut mariée à Hugues le grand, fils de Henri, roi de France. Ce Hugues, mort en 1102, frappa la monnaie où il il inscrivit son nom et son titre, *Hugo comes Vermunden.* C'est la monnaie de billon. L'empreinte dont on voit la figure plus usée que faible, ne m'a pas permis de voir s'il y avait dans le champ un portail ou quelqu'autre chose. Je crois que c'est un portail.

Ainsi la famille de France donna l'exemple d'une empreinte nominale. Il est probable que Raoul, fils du comte Hugues (11 6-1152) et Raoul II, son petit-fils (1152-1167), suivirent son exemple. Mais ce qui était permis à la famille du sang, était illicite pour les autres.

Or, j'ai retracé cette géographie numismatique et j'ai fait une excursion dans le Vermandois pour mieux saisir les variétés de la monnaie que nous allons analyser, et qui ouvriront la période suivante.

1180-1280.

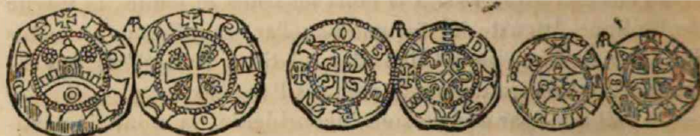
Philippe d'Alsace, comte de Flandre, réunit à ses domaines le comté d'Alost, qui était de l'empire; par suite, il devint protecteur et avoué de l'évêque de Cambrai; il épousa Isabelle, petite-fille d'Hugues et héritière du comté de Vermandois. Par cette possession, il consolida sa suzeraineté, qui s'étendait sur le Ponthieu, et rencontrait sur les bords de la Somme celle du duc de Normandie. Sur les délabremens de l'antique grandeur du Vermandois déchu, il étendit sa domination dans l'intérieur de la France. Partant pour la croisoide, en 1175, il institua sa sœur Marguerite, comtesse de Hainaut, héritière du comté de Flandre. De retour, il unit en 1180, par les liens du mariage, Isabelle sa fille, à Philippe-Auguste, fils de Louis le jeune, et il donna pour dot a sa nièce, Arras, St.-Omer, et les villes en-deçà de la Lys. A la mort de Louis le jeune, la tutelle de Philippe-Auguste lui fut confiée. Par ces différens incidens Philippe d'Alsace se vit dans des relations multipliées qui influèrent sur le coin de la monnaie des Pays-Bas.

On sait que, par une cession inconsidérée, la monnaie particulière de Philippe-Auguste apparut à Arras (pl. VI, 32) et à St-Omer (1180-1192). Elle était royale : Philippe y plaçait le titre de roi, *rex Francorum :* mais elle était locale et marquée de son nom, comme celle du Vermandois.

C'était Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui possédait le Vermandois, conjointement avec sa femme Isabelle (1167-1182). Si, de son vivant, il n'a pas joui pleinement de la monnaie vermandoise, qui signalait le nom du comte, au moins il s'en mit en jouissance immédiatement après sa mort, en 1182, lorsqu'il voulut se maintenir dans la possession du Vermandois. Effectivement, il la fabriqua à St.-Quentin, y inscrivant son nom, *Philippus comes* (pl. VII, 32), et à Péronne. M. Rigollot a publié une monnaie de Péronne qu'il a dans sa collection, à Amiens. Elle offre d'un côté une tour posée sur une arcade ✠PhILIPPVS; de l'autre une croix recroisetée au cœur par quatre rameaux ✠PЄRONIA voyez la figure sur la page suivante. On y voit une troisième monnaie du même Philippe frappée à Amiens, dont les initiales AMBiani sont entourées du nom PHILIPVS mais je ne sais que dire des fragmens LPLL°OA de la légende de la croix.

Un seigneur puissant qui frappait la monnaie à son nom dans ses états secondaires, qui voyait une autre dans les villes détachées de son état central fabriquée par son pupille, qui dirigeait les affaires de son souverain comme tuteur, ne devait point rester indifférent sur la contrainte anonyme des espèces muettes de son comté principal. Cependant on ne connaît pas de monnaie de Flandre empreinte de son nom. Il se montra plus rebelle envers l'empire dans l'exercice de la monnaie, car il frappa à Alost ✠MONЄTA:ALOST le gros d'argent ceint de lys, en manière de gros tournois qu'il inscrivit, dans la double légende de la croix, de son nom Ph*ilippus* ⁝ E*lsaciæ* ⁝ COM*es* ⁝ FLARD'*riæ* ✠GRACIA ⁝ DOMINI ⁝ DЄI ⁝ NRI ⁝ FACTVS ⁝ SVM (Le Blanc, p. 174.)

Ses voisins n'allèrent pas si loin : ils ne forgèrent point de la grosse monnaie, mais c'est l'époque où apparurent simultanément chez eux les espèces marquées de leur nom.



Philippe-Auguste, roi à Arras et à St.-Omer. . .	1180-1192
Philippe d'Alsace, comte de Flandre, à Alost. . .	1068-1191
à St.-Quentin.	1182-1183
à Péronne. .	1182-1183
à Amiens. .	1182-1183
Éléonore, comtesse de Vermandois	1183- —
Jean, abbé de Corbie.	1172-1185
Étienne, évêque de Noyon.	1188-1221
Renaud, comte de Boulogne.	1190-1212
Jean, comte de Ponthieu.	1147-1191
Floris III, comte de Hollande (notre pl. nº 8). . .	1157-1190
Balduin, évêque d'Utrecht (nº 5).	1178-1196
Hugues II, évêque de Liége (p.). . .	1200-1329

Avant cette époque, toute cette monnaie, à l'exception des deux dernières, était muette.

Isabelle, femme de Philippe d'Alsace, mourut en 1182, et Éléonore, sa sœur, revendiqua l'héritage du Vermandois. Philippe-Auguste força le comte de Flandre d'évacuer en faveur

d'Éléonore; puis négocia la cession à la couronne, à laquelle Éléonore se décida bientôt. Par cet acte, le Vermandois et l'Amiénois furent réunis à la couronne. Saint-Quentin, Amiens et Péronne furent du nombre des villes acquises par Philippe-Auguste, et la monnaie locale cessa.

Celle d'Artois prolongea son existence. En 1192, Philippe-Auguste donna l'Artois à son fils Louis, qui y monnaya. Sa monnaie a été récemment retrouvée par M. Cartier.

L'Artois, depuis 1237, devint le partage de Robert, fils du même Louis. A ce Robert ou à son fils, Robert II (1250-1302), doit être attribuée la monnaie publiée par M. Rigollot, qui offre, d'un côté, une croix dont les deux branches sont traversées par des SS, dans la légende ✠ROBERT; au revers aussi une croix, vidée en losange au cœur et à ses branches, cantonnée de quatre S, dans la légende ✠VEDASTE (*v.* p. précédente). Arras fut renommé par son temple de S. Vaast, et ladite monnaie de Robert dut y être fabriquée. Depuis, Arras fut plusieurs fois possédée éphémèrement par les comtes de Flandre.

Revenant à la monnaie des Pays-Bas, à l'apparition synchronistique des espèces nominales, vers 1180 et 1190, nous remarquerons que personne n'osa imiter le comte de Flandre, dans la fabrication du gros d'argent, pas même ses successeurs; que si les évêques d'Utrecht et de Liége reprirent l'usage de marquer leurs espèces de leur nom, ils ne le négligèrent plus, et on a une suite de leur monnaie de ce siècle qui en est une preuve; que les abbayes de Corbie tenaient aussi à cette prérogative une fois acquise, et les évêques de Noyon retombèrent dans l'obscurité de l'anonyme; que, parmi les seigneurs laïcs, les comtes de Boulogne, vassaux du comte de Flandre, les comtes de Ponthieu et de Hollande furent les seuls qui ne négligèrent plus désormais d'insérer leur nom sur leur monnaie, si ce n'est en toutes lettres, du moins par les initiales. Théodoric VII, comte de Hollande (1190-1203) (pl. n° 9), Guillaume I (1223-1235) (Alkemade, p. 39), Florent IV (1223-1235) (pl. n° 10) et Guillaume II, qui fut roi de Rome en 1247, et ses deux successeurs. A ce comte Guillaume (1223-1247) appartient une pièce marquée d'un lion, sur laquelle nous reviendrons, que van Alkemade attribua à Guillaume Ier.

Si les comtes de Flandre observaient aussi soigneusement l'usage de marquer leurs espèces de leur nom? il faut en douter.

On retrouve en grand nombre la monnaie même de Flandre, et elle est généralement anonyme. Les espèces de Flandre consistaient alors en très-petite monnaie blanche. Le diplome de 1194 parle de livres et de sols en proportion ancienne, connus du temps des Carlovingiens, car 100 sols équivalaient à 5 livres (Ghesquières, p. 183). Cette évaluation précise, faite à l'antique, fait présumer que les termes de sols, aussi bien que de livres, indiquaient une monnaie fictive, pour déterminer le poids, la valeur, la somme, et que le numéraire réel était composé de petites pièces qui se retrouvent si souvent.

Dans ce siècle, le comté de Hainaut, qui dépendait des évêques de Liége, se trouvait réuni au comté de Flandre (1191-1280) : cependant, on ne connaît point de monumens de la monnaie du Hainaut. Les chartes attestent son existence (1198) ainsi que celle du comté de Namur, qui dépendait de celui du Hainaut. Cette monnaie était muette comme celle de Flandre. Je crois que l'argent menu qui offre une figure semblable à celle qu'on a depuis appelée le monogramme de Hainaut, est une décomposition du portail, et une marque distinctive de la monnaie muette du Hainaut (pl. n° 41). Les comtes de Hainaut succédèrent à Philippe d'Alsace et persistèrent à garder l'anonyme même dans la Flandre. Sur cent pièces de petite monnaie de Flandre, que j'ai vues çà et là, à peine ai-je eu le bonheur d'en retrouver deux frappées à *Gand*, qui offrent B. COMES, l'initiale et le titre du comte Baudouin VII (1191-1194), ou IV (1194-1206) (pl. n° 15). Un peu plus tard, le comte ou marquis de Namur donna aussi l'exemple rare du nom signalé sur la monnaie. Baudouin de Courtenai possédait le trône impérial de Constantinople, et, pour le soutenir, il s'absentait de son marquisat de Namur : sa femme, l'impératrice Marie, le remplaçait dans les incidences fâcheuses du marquisat, et dans l'administration oppressive (1237-1263). Je crois que c'est elle qui, à cause de sa dignité suprême, inscrivit l'initiale de son nom sur la petite monnaie blanche (pl. n° 42) qui offre d'un côté une croix vidée et écartelée par une croix perlée, séparant de ses larges branches les quatre lettres NAMV *Namur*; de l'autre, un chevalier brabançon de profil droit, couvert d'un bouclier, et tenant une épée élevée de la main droite; sous les pieds du cheval MAR' *Maria*. A la persuasion de Louis IX, roi de France, elle vendit le marquisat à Gui de Dampierre, comte de Flandre.

Les ducs de Brabant observèrent aussi l'anonyme, et leur argent menu fut muet. Il faut scruter sans fruit par centaines les petites monnaies brabançonnes, avant d'espérer de rencontrer l'initiale du nom du duc. Je n'ai retrouvé qu'un seul exemple, frappé à BAST, qui offre H. DUCIS, initiale du duc Henri III le débonnaire (1248-1261) (n° 36). Les quatre lettres *Bast,* qui signalentle nom du lieu, semblent nommer Bastogne, mais cette ville n'était possédée par aucun duc Henri vers la fin du XIII° siècle, et l'empreinte rapporte cette monnaie à cette époque. Les autres pièces muettes à l'ancienne empreinte offrent BATI (n° 35) qui semble rapporter le nom latin du lieu à Batenbourg, où l'on fabriquait encore la monnaie en 1415 (Heylen). Mais une pièce portant un chevalier brabançon offre plus complètement le nom BASTINI (pl. n° 34). Après des recherches inutiles, je ne retrouve, dans tout le Brabant, que le seul nom de *Wastine* qui s'accorde avec ce nom (Jacques Le Roi, topograph. Gall.-Brab., p. 215); sur différentes pièces, au lieu de H. DVCIS on voit : N. ·A· ou bien ·V· ·N· Je ne saurais en dire la signification. Le successeur de Henri III, le duc Jean I le victorieux (1261-1294) suivit son exemple peut-être plus fréquemment, et marquait ses petites et grandes espèces d'un lion; il cantonnait la croix de I. DVX (n° 37).

On découvre tous les jours un grand nombre de petites pièces de monnaie de Flandre et du Brabant; et voici ce que nous lisons sur cette monnaie dans le second supplément au recueil d'ant. rom. et gaul., de J. de Bast; Gand, 1813, in-4°, p. 180-191.

« On a déterré, il y a environ deux ans et demi, à trois ou quatre pieds de profondeur, un nombre prodigieux de petites monnaies d'argent, à Essche en Brabant, sur l'ancien chemin de Gand à Bruxelles; ce village est situé dans les environs de la ville d'Alost. La valeur intrinsèque de ces espèces montait à deux mille francs au moins. Un ami a bien voulu me céder (poursuit de Bast) quatre-vingt treize. Le poids de chaque pièce est de sept à dix grains; elles sont bien conservées; il y en a plusieurs dont le revers est différent; mais elles portent toutes au milieu une croix plus ou moins façonnée, suivant l'idée de l'artiste qui en a gravé les coins. Six représentent un aigle éployé; deux un cavalier armé d'une épée qu'il tient haute et de la main gauche, portant un bouclier; trois un agneau ou mouton, sans inscription; seize représentent la façade d'une église, surmontée de trois croix; on voit au milieu de la porte une crosse. C'est, sui-

vant toute apparence, la monnaie de quelque évêque de la Belgique, qui jouissait alors du droit de battre monnaie. Est-ce celui d'Utrecht, de Cambrai, de Tournay, etc.? C'est ce que nous ignorons. Onze ont un lion dans un écusson. L'on voit sur les trois autres une espèce de forteresse. Treize portent une fleur de lis au milieu d'un cercle. Huit représentent un homme armé d'un bouclier, chargé de barres et levant une épée : elles ressemblent à une autre petite monnaie rapportée par Vredius, p. 15, dans son traité sur les sceaux des comtes de Flandre, et par Duby, pl. 19 (monnaie attribuée à Guillaume Cliton). Quatre portent le double aigle, qui forme les armoiries de la Flandre impériale, ou du comté d'Alost. On lit sur huit pièces de ce dépôt, entre les quatre bras de la croix, GANT; on voit de l'autre côté une espèce de haume. Onze représentent un homme couvert d'un harnois et portant une bannière. Je n'essaierai pas, dit de Bast, d'indiquer les princes sous lesquels toutes ces pièces ont été frappées, ou de fixer les époques auxquelles elles appartiennent. Je vois bien sur quelques-unes *des lettres initiales* et même sur huit le mot GANT, Gand; j'observe sur plusieurs autres les armoiries du comté d'Alost, et sur seize le signe de l'évêque : mais quel comte de Flandre fit battre ces petites monnaies à Gand? quel prince fit mettre les armoiries du comté d'Alost sur ces monnaies? quel évêque s'est servi des marques distinctives dont ces pièces sont chargées? je l'avoue franchement, je n'ai pu le découvrir, ni dans notre histoire, ni dans nos diplômes du moyen-âge. » (Comparez le catal. de Goesin Verh., nos 4819-4836).

On voit toutes ces empreintes dessinées d'après les originaux tirés du cabinet du musée de Bruxelles ou des collections de MM. Ducas et Rigollot (nos 13-36 de notre planche).

De l'aveu récent d'un écrivain, il est donc certain que jusqu'à présent on n'a pas su, je dirai même pas essayé de distinguer et déterminer les petites espèces de la Belgique : à quel évêque, à quel prince, à quel pays sont-elles? Cependant, on voit des noms de ville, des titres, des signes distinctifs, et même des initiales de certains princes. Toute muette que soit cette monnaie, elle balbutie quelquefois de petits contes sur son origine, et il n'est pas à désespérer qu'on parviendra, sous ce rapport, jusqu'à un certain point. Voici ce que j'observe pour le moment.

Petite monnaie de Hollande. La monnaie de Hollande exista jusqu'à sa réunion avec le Hainaut (1180-1299) à la même em-

preinte (Alk., p. 27-66) (nos 8, 9, 10). Elle était d'accord avec l'empreinte des évêques d'Utrecht; elle était inscrite du nom des princes depuis 1180, et du lieu de sa fabrication depuis 1256; elle portait un profil du prince et une croix carlovingienne; cette croix élançait ses branches à travers les légendes depuis 1247 et quelquefois elle était cantonnée de quintefeuilles ou nèfles. Le type de Hollande imitait quelquefois le type de Flandre; il ajusta le haume au profil du comte vers 1203-1223, et attacha des trèfles ou des lys aux bouts des branches de la croix vidée vers 1247; à la même époque (1247), il plaça dans son champ un lion, un aigle. Vers le même temps, la monnaie épiscopale d'Utrecht, de l'évêque Otton (1236-1249) parut, marquée d'un aigle et d'un lion.

On remarquera que je ne suis pas d'accord avec Alkemade sur certaines circonstances. Toute ma discordance se réduit à deux points. Je crois que toute la monnaie attribuée à Florent IV appartient à Florent V (1256-1296), car elle ressemble plus à celle de Jean (1296-1299) qu'aux précédentes. Elle nomme des noms de lieu, Dordrecht, Medemblik, comme celle de Jean, et on ne connaît aucun Guillaume, prédécesseur de Florent V, qui ait signalé le lieu de la fabrication : tous disent simplement *Hollandia*, ou avec ellision de l'*n*, le mot *Holla'die*. Si Florent V et son successeur Jean frappèrent le gros tournois, *turonus civis*, ils durent aussi avoir leur petite monnaie.

Le comte Guillaume II, en 1247, fut élu roi et empereur. Dès ce moment, il changea lui seul ses titres et son coin. On y voit un aigle éployé, un aigle de l'empire à deux têtes, un lion sur l'écusson, l'aigle et le lion sur un écusson, une croix feuillue, une croix aux branches prolongées à travers la légende, l'appellation de *moneta*; dans la légende *Guilelm romanorum rex, comes Wilhelm romanorum rex*. Il convient donc d'attribuer au même Guillaume la monnaie ayant autour de la croix feuillue, *moneta Wilhem*, et autour d'un lion placé dans le champ ogivé *Wilhelm de Holl.* Le type coïncide avec ses autres monnaies; la formule des légendes est extraordinaire et différente de celle en usage chez les autres comtes. Cette pièce est attribuée, par Alkemade, à Guillaume Ier. Il connaissait toute l'importance de ses conjectures, lorsqu'il observe qu'elle est la première des monnaies hollandaises qui offre un lion; il chercha à appuyer son opinion par un sceau de ce même Guillaume, qui a sur l'écu du comte

un lion (1). Mais cette apparition du lion dans le sceau n'est pas suffisante pour inventer une double exception pour deux Guillaume, lorsqu'aucun Florent, ni Jean, n'ont figuré le lion sur leur monnaie, comme le fit le premier et le seul Guillaume II (1247-1256) qui, à l'occasion de son élection à la souveraineté de l'empire, marquait son coin d'un lion et d'un aigle, tantôt réunis, tantôt séparément.

Petite monnaie de Belgique. Dans la trouvaille d'Essche, on ne voyait guère de monnaie hollandaise, mais celle de Flandre et du Brabant dont le caractère distinct me paraît bien fortement prononcé (nº 13-36). Plusieurs portent des lettres qui signalent le lieu TINE, ce qui veut dire *Tienen* ou Tirlemont; BAS, BAST, BATI, BASTINI, *Wastine;* on en voit qu'elles sont brabançonnes. Elles offrent une croix largement pâtée, ses branches artistement ornées dans toute leur surface, et elles sont cantonnées de lettres. Sur les autres, nous voyons GANT, *Gand;* IPRA, IPRE, *Ypres;* LILA, LI, *Lille;* CVRT, *Courtrai;* ARAS, *Arras.* Toutes ces monnaies sont évidemment de Flandre, et on y voit constamment une croix qui pousse ses branches prolongées, sans ornemens, à travers le cercle du champ, jusqu'au grenetis, et elles séparent les quatre lettres de la légende. La monnaie d'Arras offre une croix au bout tréflé, comme celle de la monnaie réputée de Guillaume Cliton. De cette distinction, et des comparaisons réitérées, qui m'offraient constamment les mêmes combinaisons, résultent les règles suivantes pour la monnaie belgique :

La petite monnaie brabançone offre une croix fortement pâtée; ses branches, sur toute leur surface, artistement ornées, toujours cantonnées dans tous ses cantons : des boules, des anneaux, des perles, des rameaux, des croisettes, de petits couples à trois

(1) Deze penning, die allereérst de hòllandse léëuv doet zien, geeft doorlugtige stöffe tòt één onderzoek van't begin ende opkomste der wapenen; die veelen, ten onregte, òuder maaken danze waarlin ziin; dòg alzòò hier van elders wiidluftig bi ons gehandeld zal werden, zullen we alléénliik verzekeren, dat bi ons gezien is het waare en onvervalste zegel van deze prins, in bîe-was gedrukt, hangende med des zefs gròòt en tegen-zegel aan één pergamene-brief der Riinsburgse abdie van den jaare 1205, alwaar de prins gewapend te paard gezien werd, hebbende den hòllands en léëuw zòò wel op zii schild als boven op den helm; welks afbeeldsel nevens méér andere ontwifelbaare òudheden ten beste staan gegeeven te werde (Alkemade, p. 41).

rayons, et quelquefois des lettres de lieu. De l'autre côté le type avait un bâtiment accosté par deux tours, un temple ouvert, dans sa porte une crosse; un évêque de face, la tête couverte d'un bonnet, tenant une crosse et bénissant; un duc armé sur un cheval, une épée nue dans la main droite, et un bouclier dans la gauche; un agneau, un aigle, un lion; un lion sur un écusson tricorne (*v.* n°s 23-36 de la planche).

Cet évêque à l'empreinte brabançone est incontestablement un évêque de Cambrai. Un portail à trois tours servait d'armes à la châtellenie de Cateau-Cambraisis, où l'évêque avait son hôtel de monnaie. Au XIIIe siècle, l'évêque Nicolas y fabriqua la monnaie marquée de son nom et d'un portail dans le champ (Tribou., rech. sur la numism. cambresienne, pl. I, 8). La monnaie épiscopale muette, au portail, semble donc être de Cateau-Cambraisis, et celle à la tête épiscopale de face, de Cambrai. Dans les siècles suivans, lorsque les évêques marquèrent les espèces de leur nom, ils y conservèrent leur portrait de face. La plus grande partie de la petite monnaie muette, à la tête épiscopale de face, offre une croix simple sans ornemens. Au premier coup-d'œil, cette croix semble appartenir à la famille des croix de Flandre; mais elle diffère essentiellement d'elle, et se rapproche décidément de celle du Brabant par son attitude libre, dégagée; sans être couchée sur le cercle du champ comme la croix de Flandre, elle est, sans exception, cantonnée dans tous ses cantons d'astériques, d'anneaux, de perles, de lettres, comme celle du Brabant. Les lettres qu'on y retrouve sont des SS et des TT, ou TOTO (pl. n°s 28, 29). Je ne hasarderai point de les expliquer; je remarquerai seulement que l'évêque de Cambrai restait sous la vouerie des comtes d'Alost; que son évêché, à l'instar du comté d'Alost, prit pour armes l'aigle à deux têtes; que la petite monnaie d'Alost à l'aigle à deux têtes offre quelquefois des lettres qui ressemblent à de doubles *t*, OTIO ou OTTO (pl. n° 23). La tête de l'évêque est accostée de l'astérique, du croissant, ou d'une figure ꝏ qui ressemble à un *m*, et cet *m* se trouve sur la même pièce où les *toto* sont cantonnés. Au reste, la monnaie épiscopale muette cambraisienne offre plusieurs variétés qui font espérer qu'on parviendra à déterminer l'ancienneté de différentes pièces : mais pour y réussir, il faut avoir une multitude de pièces sous les yeux.

La petite monnaie flamande ou de Flandre offre une croix dont

les branches prolongées traversent le cercle cernant le champ, et avancent dans le tour destiné pour la légende. Ses branches sont très-légèrement pâtées ou non pâtées. De l'autre côté, sur les pièces plus récentes, les armes des villes ou du pays, des écussons offrent un lion; les pièces plus anciennes portent : à Lille, un lis, un triangle, deux triangles cléchés, et peut-être une plante, car le nom flamand de Lille, *Riessel*, signifie branche; à Gand, un profil gauche, la tête haumée, ou mi-corps d'un porte-enseigne, un anneau et une perle placés derrière lui, dans le champ (n°s 13-19, 20-22, 55). Au nombre de cette monnaie, je compte derechef celle qui porte un guerrier de bout. Elle a une croix bien différente et variée : ses branches sont fleurdelisées ou losangées. Les croix losangées sont cantonnées de quinte-feuilles ou nèfles comme dans la monnaie hollandaise. La croix fleurdelisée se reproduit sur la monnaie épiscopale, qui offre d'un autre côté les deux crosses adossées, accostées de deux lis. C'est le type des évêques de Tournay, qui retinrent dans leurs armoiries les deux crosses connues chez leurs copartageans de Noyon. Les évêques de Tournai fichèrent dans leurs armoiries deux crosses sur la tour de Tournay. Peut-être que les évêques de Tournay ne furent pas aussi actifs que leurs collégues des Pays-Bas : mais ils défendirent fortement leurs droits dans toutes les contestations que la ville leur suscita. L'évêque Michel, dans sa charte de 1286, disait : « C'est a savoir que nous evesques de Tournay deseure dis, et notre successeur evesque de Tournay ferons battre et forgier monnoye en la chité de Tournay et ou destroit, toutes les fois kil nous plaira etnous loira a faire a nous et a nos successeurs sans debat et sans contredit, dont li doi denier vauront un parisi bien et loialment. » La petite monnaie que nous indiquons semble être postérieure à cette déclaration de l'évêque. Cependant, il est à croire qu'il n'a plû que rarement aux évêques de battre et forger leur monnaie dans la cité de Tournay, et qu'ils la négligèrent bientôt : c'est pourqui, dans la période suivante, nous n'aurons plus d'occasion de revenir sur la monnaie épiscopale de Tournay, que nous avons signalée.



La découverte d'Assche offrait presque toutes ces variétés de la monnaie brabançone et flamande. Il s'agissait de déterminer de quelle époque était son numéraire; mais on n'y pensa guère.

Plusieurs pièces offraient des lettres isolées qui nous sont inconnues : je ne ferai guère des conjectures qu'il y ait des lettres de Baudouin 1194, de Marie 1237, de Henri 1248, de Jean 1261, je remarquerai que de toutes ces différentes empreintes (temple, portail, évêque de face, agnel, guerrier debout, chevalier, lys, haume, aigle, aigle à deux têtes, lion, écusson avec un lion) celles qui portent un temple, un portail, un évêque de face, sont les plus anciennes; les autres à l'aigle et au lion plus nouvelles; celles à l'écusson offrant les armoiries parfaites, les plus récentes. La monnaie de Hollande nous détermine l'apparition de l'aigle à deux têtes et de l'écusson armorial, vers le milieu du XIIIe siècle (1247-1256), et il est impossible de faire remonter beaucoup plus cette empreinte héraldique.

Les héraults et la tradition vulgaire des écrivains n'osèrent s'enfoncer trop loin dans les siècles reculés avec la naissance des armoiries des Pays-Bas. On croyait que le lion fut apporté de la croisade en 1191 par le comte de Flandres, Philippe d'Alsace, en commémoration du prince d'Abissinie Nobilion. Le fait est qu'au XIIIe siècle le lion et l'aigle furent les symboles des pays, qu'ils marquèrent les sceaux et les enseignes, et au moment où la monnaie muette et obscure ressortit au grand jour, elle trouva comme ailleurs la concurrence de l'aigle avec le lion, qui se débattaient le droit de posséder le coin, jusqu'à ce que le lourd lion forçât l'aigle, son concurrent, à s'envoler. Le lion (les armes flamandes) parut très-éphémèrement sur la monnaie de Hollande (1247-1256); en même temps il se cantonna solidement dans le Brabant; il apparut à Utrecht vers 1249, à Liége vers 1240 à 1247, à Gueldre avant 1282. La monnaie de Hainaut dès qu'elle proféra les noms de son existence le reçut à l'écusson et l'introduisit en Hollande en 1299. Le lion de la monnaie de Flandre est de la même époque ou un peu plus récent vers 1305.

La monnaie de Flandre a un guerrier debout, est à mon avis trop précipitamment attribuée sans distinction en masse à Guillaume Cliton : en général elle est bien plus moderne. Beaucoup de pièces qui ont une croix losangée offrent sur le bouclier ou l'écusson du guerrier un lion (n° 18). Ce signe les rapporte vers la fin du XIIIe siècle. La croix losange se trouve sur la monnaie muette de Fauquemberg, qui est une imitation de celle de Flandre au guerrier. Cette monnaie offre d'un côté une personne debout, tenant un faucon, de l'autre côté la croix losan-

gée. A Fauquemberg, la comtesse Alix ou Eléonore frappait la monnaie à son nom vers 1315. Cette autre muette antérieure ne peut pas être beaucoup plus ancienne que celle de ladite comtesse. Cette comparaison et ce rapprochement rattachent la monnaie flamande du guerrier debout, à l'autre moitié du XIIIe siècle au plus tôt.

Prenons en considération l'autre croix de cette monnaie, la croix fleurdelisée (n° 17). Nous la voyons reparaître sur une petite monnaie de Philippe, comte de Flandre (1384-1405) frappée à Ypres (n° 55), aussi bien que sur la petite monnaie d'Arras avec les lettres cantonnées ARAS, et au revers les armoiries parfaites de l'Artois. M. Ducas de Lille m'a communiqué une autre petite monnaie offrant une croix vidée anglo-hollandaise cantonnée de ARTh *Arthesia ;* au revers sont les mêmes armoiries, parfaitement dressées, autour desquelles on voit tri-latéralement ME hA VT le nom de *Mehaut*, comtesse d'Artois (1302-1329). Cette pièce curieuse, comparée avec l'autre, fixe l'époque de celle à la croix fleurdelisée. Elle est certainement du XIVe siècle ou de la fin du XIIIe : c'est le temps de la croix tréflée ou fleurdelisée qui paraissait aussi vers le milieu du XIIIe siècle sur la monnaie royale de Hollande. Il faut donc conclure par cette monnaie flamande au guerrier debout, que la monnaie d'Assche fut de la seconde moitié du XIIIe siècle, que toutes ces différences du type existaient alors dans leur perfection, et se répétaient continuellement dans la croix flamande et brabançonne, qu'elles le distinguaient : il n'y aurait que le lion et l'écusson qui vers la fin du XIIIe siècle provoquaient à l'identité du type les monnaies de Hollande, de Flandre et de Brabant.

Par la lettre B du comte Baudouin (1194-1206), par la comparaison du haume gantois de ce même Baudouin avec le haume hollandais de Guillaume (1203-1223), plusieurs pièces de Flandre et leur type flamand en qualité de la petite monnaie, remonte jusqu'au XIIIe siècle. Les espèces de Gui Dampierre de Namur (1263-1297, n° 3), de Philippe, évêque de Cambray (1306-1309), de Thibaut, évêque de Liége (1303-1313), d'Arras, de Godfroid de Heinsberg (avant 1333), de Juliers, de Gueldre (vers 1339, n° 56), d'Arnold, comte de Loos (1280-1323), de Jean III, duc de Brabant (1313-1355, n° 38), (ces cinq derniers au type hollandais,) prouvent que l'argent menu et son type antiquepro-

longeait son existence au moins jusque vers le milieu du XIV[e] siècle.

Le type lui est propre et local, mais il n'est pas sans relations avec les autres voisins : au XIII[e] siècle il les resserra avec le type anglais. Les types flamand et hollandais ornèrent leurs croix de feuilles et de lys à la manière de la monnaie royale de France; le hollandais devança les autres, en ce qu'il partagea en arcs et ogives le cercle du champ à la manière anglaise; le brabançon et le flamand se montrèrent amateurs des variétés pittoresques; ils abondent en figures humaines, animales, végétales et même en tableaux de l'action : à cet égard ils sont en consonnance étrange avec un type épiscopal obscur et éloigné des Pays-Bas. C'est un mystère de la numismatique que les observations ultérieures réussiront peut-être à percer. La monnaie épiscopale muette, dont on voit une longue suite sur la planche XIX, 18-26, qui est très-répandue, très-fréquente en Alsace, en Lorraine, monnaie bien ancienne, du XII[e] ou XIII[e] siècle, qui est attribuée aux évêques de Strasbourg, qui ne m'a donné que le seul nom de l'évêque Henri (1200); cette monnaie, tout étrangère aux Pays-Bas, où elle ne se retrouve point, offre dans son type le temple, les têtes épiscopales de face, une couronne royale, un agnel, un lion, un ange, un chevalier, un guerrier debout dans le navire: objets de la monnaie des Pays-Bas et particulièrement du Brabant, où l'on a vu les têtes épiscopales de face, un temple, un agnel, un chevalier, un lion dans les espèces brabançonnes. D'où vient-il qu'un évêque obscur précéda et accumula tant de particularités et les inventions qui se placèrent sur différens coins? D'où vient cette singulière coïncidence? L'agnel de saint Jean-Baptiste est l'empreinte de plusieurs monnaies de Bourgogne : comment a-t-il cheminé en silence par l'Alsace jusqu'aux Pays-Bas? Précurseur de la domination des Bourguignons dans ces pays, où ils vinrent tondre leur toison d'or. Quel vent favorable apporta l'ange gardien aux angelots d'or des Flandres? Par quels détours naviguait le guerrier sur le tillac de son navire pour arriver au commencement du XV[e] siècle en Flandre, à Gand et en Angleterre? Comment se fait-il que toutes ces variétés du type épiscopal qui se dérobe à la curiosité des scrutateurs, se répètent comme un écho dans le Brabant et les Pays-Bas?

Nous avons observé que malgré les inimitiés qui existaient

entre les évêques d'Utrecht et les comtes de Hollande, leur monnaie tenait aux mêmes bases. Les évêques de Cambray et de Tournay restaient aussi en harmonie avec les autres de leurs pays. Mais les évêques de Liége marchaient les chemins tous différens. Par les querelles, par leur position et les relations tant ecclésiastiques que politiques, ils appartenaient au système des Pays-Bas, mais eux seuls méconnurent la croix, qui fut une marque distinctive de toutes les espèces dans les Pays-Bas. Ce n'est que le comte de Flandre devenu évêque (1282-1292) qui le premier fit empreindre la monnaie épiscopale de Liége de la croix et des armoiries. Mais le coin liégeois, par la variété du type s'approchait du type brabançon. On y voit, outre le perron liégeois propre à ce coin, les têtes des évêques, les temples ou portails, un oiseau ou l'aigle, un chevalier, un lion. Toute cette monnaie fut petite.

Nous avons déjà signalé la grosse monnaie que le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, fit battre à Alost vers 1180 à l'instar du gros tournois du roi Philippe-Auguste. Je crois qu'il sera déplacé de conjecturer l'existence continuelle depuis cette époque du gros d'argent dans les Pays-Bas: avec Philippe d'Alsace, cette monnaie disparut. J'aimerai mieux attribuer l'introduction de la grosse monnaie dans les Pays-Bas au roi Guillaume de Hollande vers 1250. Le module de ses espèces fut en grande partie plus considérable, et son successeur, Florent V (1256-1296) forgea le gros tournois *turonus civis*, au portail touronnais (Alkemade, p. 55).

En même temps l'évêque de Cambray, Nicolas (1243-1273) améliora le pied de sa monnaie et changea le type, qui trouvant plus d'espace sur le flan plus spacieux, rompit son silence et marqua son nom. Ses successeurs l'imitèrent. L'empreinte fut modelée sur celle de l'Angleterre, mais l'art cambraisien a su rendre plus régulièrement la croix et l'image de l'évêque. La croix vidée fut fermée aux bouts par les traits; couchée dans le champ dont les cantons furent remplis par douze boules, chacun par trois, les branches traversaient la légende intérieure CA ME RA CV. La seconde légende de marge avait ✠ AVE MARIA GRATIA PLENA en honneur de la sainte Vierge, protectrice de la cathédrale de Cambray. De l'autre côté, la tête de l'évêque, mitrée de face, les petites boucles des cheveux entourent ses oreilles; le menton est couvert de la croissance de sa barbe; la

mitre est richement brodée. Autour, la légende portait le nom et le titre de la pièce qui est sur notre planche ✠ INGERRANNVS ЄPISCOPVS (1273-1285, n° 49). L'évêque Nicolas, qui le premier frappa à cette empreinte, distingua celle du Cateau-Cambraisis, où il n'y avait que le portail ✠ CARTRI : ИCA ∾ ЄRACЄSIO, de l'autre côté dans le champ une croix cantonnée des lettres C A S T*rum* dont chacune entre trois perles, et dans la légende ✠ ИIChOLAVS : ЄPISChOPVS (1243-1273).

Pour la Flandre quelques monnaies et le manuscrit écrit vers la fin du XVe siècle, vendu à la mortuaire d'Antoine Sanderus (Messager des sciences et des arts, Gand 1823, nos 9 et 10, p. 348-353) donnent des renseignemens des espèces plus grandes. « En l'an mil IIe LXXVI (1276) dit le manuscrit, la contesse Marguerite et le conte Guy son filz envoyerent en France consulter aux maitres de la monnaye du roi comment et pour quelz cas les délinquans en faict de monnaye faisoient a punir et il leur feust repondu que quant on trouve quecs boistes ayt faulte en lassey de IIII d. jusques a grain et demy c'est a dire en la demy once quattre grains de faulte, lon arreste les boistes jusqs ad ce que le maistre en ayt fault aultant de larges; et se la faulte en lassay de IIII d. est de deux grains est asscavoir de six grains en la demy onze, on prent le maistre et ses biens et est la mercy du prince. — Ou meisme an LXXVII (1277) la dicte contesse bailla ses monnoyes a Clays Dekin bourgeois de Bruges sur la coherano et paine dessus pour trois ans. Et se forga lors la monnaye pour Flandres a sainct Bavon à Gand et Alost, et pour Haynnault à Valenchiennes. »

Cet intéressant manuscrit prouve qu'en Flandre on se rapportait à la monnaie de France, il donne la comparaison de sa valeur. Le même système fut au Brabant, si l'on considère le même poids des très-petites espèces flamandes et brabançonnes. Les Bourguignons s'emparant consécutivement de tous ces pays, n'avaient guère besoin de changer la marche ordinaire de la monnaie de ces deux états, lorsqu'ils forgèrent pour la Flandre et le Brabant au même poids toute sorte d'espèces.

Le manuscrit ne remonte avec la monnaie blanche ou grosse d'argent que jusqu'à Marguerite. « Madame la contesse Marguerite, dit-il, feist forgier ung denier d'argent dont les trois valoient en poix et en aloy et de taille à lafferant de deux tournois le roy. » Un exemple de ce denier frappé à Alost peut-être par Clays Dekin, possédait Bast (second suppl. au recueil d'antiquités ro-

maines et gauloises, p. 87, pl. II, 6, p. 52). Il donne son dessi et sa description; il observe qu'il y avait deux Marguerite qu possédaient Alost : Marguerite, sœur de Philippe d'Alsace, mor en 1194, et Marguerite dite de Constantinople, qui termina s carrière en 1279. De son aveu, il n'avait sur la monnaie aucun marque distinctive en faveur de la première plutôt que de la se conde : par conséquent il a cru qu'il n'est guère possible de don ner des notions certaines sur cette monnaie, et de détermine à laquelle des deux princesses il faut l'attribuer. Il devait cepen dant prendre en considération l'empreinte qui s'approche de cell du XIVe siècle et le caractère qui offre les m, n, e, c, y arrondi et fermés, qui ne laisse guère de doute que la pièce est de Mar guerite de Constantinople. Elle représente d'un côté le doubl aigle éployé dans un cercle à quatre ogives, et de l'autre un grande croix où l'on voit dans le champ ALOS cantonné, les lé gendes portent ✠ MARGARETA CO MITSSA ✠ FLANDRIE : AC hAYNONIE.

1280-1380.

Cette période de la numismatique des Pays-Bas, offre un richesse vraiment imposante. Le nombre des différentes mon-naies s'accrut considérablement par la nouvelle monnaie qu apparut au Hainaut, à Namur, à Gueldre (depuis 1282), à Ju-liers, à Herstal, à Heinsberg, à Crèvecœur, à Serain, à Loos, à Saint-Paul, à Fauquemberg, à Luxembourg (la seule de Hollande s'évanouit), sans y compter grand nombre d'hôtels de monnaies qui se font connaître par les diplomes ou les pièces sauvées de la destruction. Les espèces blanches, plus grandes, plus grosses que les précédentes, introduites et multipliées dans tous les ate-liers monétaires; le gros tournois, les esterlings edwardins, les cavaliers lorrainois imités; la complication de l'existence des différens états entre eux et différentes circonstances qui agglo-méraient différens titres sur les mêmes têtes, et préparaient la future domination et puissance bourguignonne : tout cela in-fluença la monnaie et son coin, et contribua à leur richesse.

L'évêque de Cambray donna l'exemple à l'imitation du coin anglais, lorsqu'il inventa son type. Ses vasseaux le suivirent. Valéran de Luxembourg, sire de Ligni (1280-1288), possédait dans le Cambraisis, Serain, fief des sires de Crèvecœur. Il y éta-blit son hôtel de monnaie et forgea les esterlingues. Sa tête cou-

ronnée fut d'abord enfermée dans un triangle en manière des têtes royales des plantagenètes; des trois côtés du triangle ses titres furent insérés G *Valéran* DOMINVS DE L*igni*. Au revers une croix cantonnée de douze boules, couchée sur le champ, perce la légende de MONETA SERAIN (Duby). Cette empreinte était connue en Angleterre depuis long-temps, et elle fut en usage même chez Edward après 1272. Mais Edward dressa mieux ses boucles et trifeuilla plus parfaitement sa couronne; les cantons de sa croix furent mieux remplis de douze boules, globules ou pommes convenablement grasses; la couronne fut quelquefois remplacée par les trois roses: et tous ces détails des esterlings artistement façonnés, trouvèrent des imitateurs nombreux. Le même Valéran, sire de Ligni (1280-1288), forgea de cette manière ses autres esterlingues à Serain, insérant dans les légendes *G. dominus de Liny, moneta Serene* ou *Serain* (Duby).—Gui de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur (1263-1297) fabriqua les esterlingues à la même empreinte pour le namurois, *G. comes Flandre, marchio Namur* (Ghesq.. pl. IV, 3; Duby). — Le comte de Loos Arnold (1280-1323), *comes Arnoldus, moneta comitis*, ne négligea pas la même empreinte (Mader VI, n° 26). — Jean, duc de Limbourg et de Brabant (1282-1294), fut aussi un des premiers fabricans, *J. dux Limburch. dux Brabantie.* (cabinet de M. Van der Meer).—Jean d'Avesnes comte de Hainaut (1280-1304) et de Hollande, le fit aussi à Valenciennes et à Mons, *J* ou *Johs comes Hanonie, Valencnencis* ou *moneta Montes* (Alkem. p. 63, Ghesq. pl. IV, 4).—L'évêque de Cambray, Guillaume (1286-1296) à Cambray *Guills episcopus Cameracensis* (Tribou, pl. II, 6; Duby). Jean de Louvain, seigneur de Herstal *Johes de Lovanie, monet Harstal* signala aussi sa domination vers 1300 par les esterlings (Mader VI, n° 28) — Ces quatre derniers, duc de Brabant, comte de Hainaut, évêque de Cambray, et seigneur d'Herstal, cernèrent leur front de trois roses.

Dès cette première apparition des esterlings qui date de l'année (plus ou moins) 1280, leur type reparut successivement en Flandre du temps du comte Robert de Bethune (1305-1322) à Alost et à Gand; chez le comte Porcien sur les confins du Cambraisis vers 1314 (pl. IX, 1). L'empereur Louis de Bavière (1314-1347) les fit battre à Aix-la-Chapelle (voy. pl. XVIII, 12). Tous les trois couvrirent leurs portraits des couronnes treflées. Je ne m'enfoncerai plus en Allemagne, où ce type trouva des imitateurs, je

ferai seulement connaître les esterlings singuliers du Luxembourg et de Mérode.

Les esterlings du Luxembourg furent servilement copiés et frappés au nom du roi anglais Edward, comme s'il y avait sa domination. Mader les a publiés (VI, p. 116, n° 4). M. de Saulcy possède ces esterlings, qu'il m'a communiqués, et dont on voit un dessin (n° 46); les légendes y varient par les fautes des graveurs.

✠ ЄDIWARINIS REXB LVCЄMBRGЄNVILЄ

✠Є IWAR E SDNS & REYB LOCЄNB GЄNSIS (n° 46)

Voici les esterlings edwardin à l'usage du Luxembourg. Mader y voit *Eiwanes dns et rey Bohemie*, allusion au nom du roi Jean, *Jvan* sous lequel (1309-1346) ces esterlings furent fabriqués.

A une semblable empreinte le même Jean IOHAESDEIGRA REXB frappait ses esterlings MONETAMERAVD à *Merode* qu'il possédait (Mader VI, n° 32, p. 197). Il en fit forger d'autres encore dont on a le dessin (n° 47) de l'original qui se trouve conservé au musée de Bruxelles (voyez Mader VI, p. 115, n° 3).

La reine Grifine, veuve du roi de Pologne, Lesc le noir, mécontente dans son pays, alla en 1290 en Bohème et y vendit au roi de Bohème ses prétendus droits à la couronne élective de Pologne. A ce titre ridicule d'achat, les rois de Bohéme prétendaient à la couronne de Pologne et prenaient le titre de roi de Pologne. Jean, comte de Luxembourg, homme très-répandu dans les affaires du monde, devenu roi de Bohème en 1311, hérita de ces prétentions; il ne se désista de ses titres qu'après les traités en 1335 et 1339, lorsque Casimir renonça aux droits à la Silésie. C'est dans cette époque (1311-1339) que Jean forgea dans son comté les esterlings au nom de la Pologne, qui n'ont jamais vu cette terre étrangère à Jean, mais qui circulèrent dans le comté de Luxembourg. Ces esterlings portent dans leurs légendes: ✠ IOhAИЄ ✠S : DЄI : GRA*cia* RЄX BOЄ*miæ* ЄT POL*oniæ* ✠ (n° 47). Les aigles placés dans les légendes sont les armes de Pologne. Mader repousse cette explication et croit y voir l'aigle de l'empire, qui ne se retrouve pas sur les autres espèces (1).

(1) M. Ducas de Lille possède un esterling un peu fruste à la même empreinte de la tête couronnée et de la croix à douze pommes avec la légende *signum crucis;* dans la légende de la tête, je puis distinguer +DYSDЄL (deux ou trois lettres détruites) OV ЄNGIЄ peut-être *dux de Lotorengie.* Il serait un esterling anonyme de Brabant.

Je ne dirai plus rien des autres imitations de l'empreinte anglais qui remplaçaient les têtes par d'autres signes, dans la Flandre à Alost sous Gui de Dampierre (1280-1305) par un aigle à deux têtes *G. comes Flandrie: civitas. Alost* (Duby); à Liége (1313-1314) par un aigle et les armoiries épiscopales; dans le Brabant à Bruxelles, *J. dux de Brabantia moneta Bruxel* (vers 1312) par un portail propre à la Belgique, construit à trois tours (voyez la figure de cette monnaie, p. ci-après, 293 nº 1); enfin une monnaie anonyme de Mastricht, *moneta traiecten. signum crucis.* porte la même empreinte et le même portail. Cette dernière pièce de Mastricht, anonyme et plus légère que celle de Bruxelles, qui égalait un esterling, a induit Ghesquier dans des conjectures mal conçues (p. 169, pl. V, 9). Toute l'empreinte de cette pièce et sa légende la renvoient au XIVᵉ siècle.

Les mêmes petits seigneurs qui couraient sus au type anglais, en inventaient en même temps un autre où ils firent voler un cavalier de Lorraine. D'un côté leur monnaie offrait un cavalier armé, sa gauche couverte d'un bouclier, et dans la droite une enseigne abaissée en avant; monté sur un coursier en vol, drapé et tourné à l'œil gauche; sa légende porte le nom et les titres. De l'autre côté, une croix dans le champ, cernée de deux légendes: celle de l'intérieur se rapporte à la croix et porte *signum crucis,* l'autre extérieure dit *moneta nova....* de tel ou tel lieu : de Valenciennes, d'Elincourt, Asseletensis (nº 52 de la collection de M. Ducas à Lille), Crepicordie, Serenensis, Castelli in Cam. Le coursier du Hainaut était tantôt à droite, tantôt à gauche: le cavalier à gauche à la place d'enseigne tient une épée (à la brabançonne).

Les premiers seigneurs qui fabriquaient à ce type furent :

Jean, comte de Hainaut	1280-1304,
Gui IV, comte de Saint-Paul et d'Elinconrt .	1292-1317,
Arnold, comte de Loos, à Hasselt	1280-1323,
Jean, sire de Crèvecœur, vers	1313-1325,
Valéran, sire de Ligni et de Serain, vers. .	1313-1353,
Pierre III, évêque et comte de Cambray . .	1310-1323.

L'évêque Pierre III sur cette monnaie chevaleresque ne prend point des titres ecclésiastiques, mais simplement il se nomme *Petrus comes cameracensis*.

Dans le nombre de ces seigneurs il y eut le sire de Serain et le sire de Crèvecœur qui s'établirent avec leur monnaie dans le

Cambraisis. Guillaume de Flandre, second fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, et de Mahaut de Béthune, forma la branche de seigneurs de Tenremonde, vicomte de Chateaudun. Son père lui avait donné la seigneurie de Crèvecœur et Aleux, avec la châtelenie de Cambraisis, et il les transmit à Jean de Flandre, qui forgea sa monnaie à Crèvecœur et à Aleux. La première dont nous avons parlé offrant un chevalier lorrainois est découverte par M. Rigollot, l'autre, dont on voit la figure est une belle découverte de M. Ducas. Elle doit trouver une place plus convenable pour les nouveautés, dans l'ouvrage sur la monnaie du Cambraisis, que M. Ducas se propose de publier incessamment, cependant il m'a permis de la faire connaître d'avance et voici sa figure: *Joh'es de Flandr. moneta nova Alues :* mais revenons à notre histoire et à nos chevaliers.



La sirerie de Serain dépendait de celle de Crèvecœur, et Valeran de Luxembourg, sire de Ligny, imitait son seigneur en forgeant la sienne à Serain, comme nous l'avons dit. Un autre sire de Vallaincourt relevant aussi de celui de Crèvecœur, se mit à la même fabrication. Tous ces ateliers, établis de lieue en lieue de Cambrai, inquiétèrent l'évêque. En 1313, il a ordonné à Jean, sire de Vallaincourt, de cesser de battre monnaie à Vallaincourt. Le sire Jean de Vallaincourt s'excusait que Jean de Flandre, sire de Crèvecœur, battait, ainsi que Valéran de Luxembourg, sire de Ligny, qui était son homme du fief de Seraing l'avait fait aussi à Seraing et par chou, que nos sire et hons leffaisoient, nous cuidions avoir bon droit de le faire (les additions préliminaires de l'éditeur de Duby, p. XLIV).

Ce type ne se transmit guère aux successeurs de ces seigneurs sans dérangement. Jean, sire de Crèvecœur, mourut en 1325, et sa veuve transporta au roi en 1327 les sireries de Crèvecœur et d'Aleux : alors la monnaie de Crèvecœur cessa et certainement celle des vasseaux de Serain disparut. La monnaie de Loos aima mieux chercher d'autres types. Chez les évêques-comtes de Cambraisis et chez les comtes de Hainaut, il y avait une interruption dans l'emploi de ce type chevaleresque. Lorsque le chevalier reparut sur la monnaie de la comtesse Marguerite (1345-1356) et

du comte Guillaume (1356-1389) dans le Hainaut, et sur la monnaie de Robert, évêque-comte de Cambray (1368-1372) *Robertus dei gratia eps et comes camerac.*; et sur les ridders d'or de Louis de Male, comte de Flandre (1346-1384) : alors le cavalier rejeta son bouclier et son petit drapeau, saisit une épée, et il apparut dans l'attitude et l'appareil de l'ancien cavalier de la petite monnaie de Brabant et de Namur. Par ce rapprochement il est évident que la conjecture de Ghesquière, (p. 157) contre l'explication d'Alkemade (p. 74-78) de la pièce de Marguerite n'a pas de fondement.

Toutes ces particularités sont bien déterminées et caractérisent la monnaie du siècle. Elles reparaissent sur les espèces du Cambraisis et des évêques de Cambray. La numismatique épiscopale de ce pays est riche à cette époque; elle a été il y a dix ans l'objet des études d'Auguste Tribou, elle occupe à présent les loisirs de M. Ducas à Lille. Ses efforts réuniront ce qui est publié ou inconnu, et jetteront un nouveau jour sur ce point des recherches.

On conçoit que par l'introduction des nouveaux types étrangers, l'ancien type national devait souffrir et se perdre. Différentes circonstances contribuèrent encore plus à sa perte. En 1299 les comtes de Hainaut héritèrent du comté de Hollande, et la monnaie de Hollande pour un temps assez considérable, disparut : ils ne forgèrent que dans le Hainaut, à Valenciennes, à Mons, à Vetteville; ils y réunirent les titres de comte de Zeeland et seigneur de Frise depuis 1337 et de comte de Hollande depuis 1356; et ils négligèrent les espèces hollandaises et leur empreinte. Cependant elle trouva des imitateurs et prolongea sa vie sur certaines petites pièces des différens pays limitrophes.

Mader nous assure qu'il a vu à Vienne chez M. Appelt, un petit obole d'Arnold, comte de Clèves, au type semblable à celui de Gérard de Juliers, c'est-à-dire à celui de Hollande. Le dernier comte de Clèves, Arnold, mourut en 1218; il serait donc évident que l'imitation du type hollandais remonte à cette époque reculée, lorsqu'il y avait un Gérard IV, comte de Juliers, mort en 1218; un Godfrid seigneur d'Heinsberg, mort en 1208, dont les noms sont connus sur les oboles de la même empreinte. Je n'ose pas contester l'observation de Mader, mais je ne sais pas jusqu'à quel point allait la ressemblance remarquée, et je vois la ressemblance de Gérard et de Godfrid et leur conformité presque

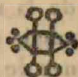
identique avec les pièces de la même empreinte bien plus récentes des ducs Jean de Brabant et Rainald de Gueldre. Les oboles de Gérard et de Godfrid prirent pour devise *in nomine domini* ou *signum crucis :* la première, connue chez les évêques d'Utrecht au XIV[e] siècle (1341-1370), la seconde apparut dans le Hainaut en 1280; elles rapportent les oboles de Gérard et de Godfrid à ce temps.

Je crois donc que c'est dans les années où le type hollandais fut négligé dans son pays, qu'il se répandit ailleurs et prolongea son existence à l'étranger. A cette empreinte on a des pièces d'Arnold, comte de Loos (1280-1323) ARNOLDVS CO'S LOS avec la devise IN NOMINE DNI (le cabinet de M. Van der Meer à Tongres); de Jean, duc de Brabant (1294-1312, n° 38); de Gérard V, comte Juliers (1297-1329, Mader, VI, 13) et de son fils Jean, tué dans une bataille près de Stavelot (Harzheim, tab. VII, 1-3); de Godfrid, seigneur de Heinsberg GOD DNS DE hENSB (mort 1333 avec IHNOHINE DNI (Mader VI, 23) ou SIGNVM CRVCIS; enfin du duc de Gueldre, Rainald (1339-1361, n° 56) frappée à WOIEI' NMONETA Vollenhove. Les évêques d'Utrecht fabriquèrent leur monnaie à Vollenhove, et on connait encore la monnaie de Jean de Diest (1322-1340, Mieris, p. 203, tab. VI, 2), mais le même évêque nantit la ville de Vollenhove avec son atelier de monnaie pour une certaine somme au comte de Gueldre, qui prit le titre de duc en 1339. On voit sur toute cette monnaie un profil et une croix façonnée à la manière hollandaise plus récente, où on ne voit plus des boucles rangées en étages. Les quintefeuilles ou les nefles autrefois marque distinctive des différentes espèces de Hollande, s'y reproduisent aussi, et ils sont (Mispelbloem) les armes de Gueldre sur le sceau de 1203 et de la monnaie frappée à Arnheim par Otton III (1229-1271) (voy. notre pl. n° 11, Mader VI, 36, W. A. van Spaen, oordeelkundige inleiding tot de historie van Gelderland, Utrecht, 1802 in-8°, t. II, p. 71, 72).

Peu avant que la monnaie hollandaise fût engloutie par celle de Hainaut, Marguerite de Constantinople sépara le Hainaut de la Flandre en 1280, et le comte de Flandre, Gui de Dampierre fut forcé de détacher en 1297 le marquisat ou comté de Namur de ses domaines. Cette séparation eut des suites pour les espèces muettes de Hainaut et de Namur: désormais elles furent marquées des noms de leurs comtes. Vers le même temps (1282) le Lim-

bourg fut occupé par le duc de Brabant et le coin limbourgeois entra en possession de l'empreinte brabançonne. A la même époque, vers 1288, la monnaie luxembourgeoise nomma ses comtes, et imita le type brabançon.

La petite monnaie disparaissait graduellement, elle fut remplacée par une plus grande mais très-mince, ou bien par le billon, quelquefois tout noir. Le billon fut frappé à Namur, en Flandre, à Liége, en Gueldre, dans le Hainaut et le Cambraisis. Peut-être que ce billon date de l'année 1282 (noire dehors du royaume, dit l'ordonnance de Philippe III, Ghesq. p. 182) mais je n'ai pas eu le bonheur de le rencontrer de la date si ancienne. J'ai vu de la collection de M. Ducas de Lille, un tiers de Hainaut, pièce noire offrant d'un côté autour du monogramme *Guille comes hanonie;*



de l'autre une croix cantonnée de deux lions dans les contrecantons et traversant de ses branches ⁜ *mon etat erci alis* (vers 1337). J'en ai vu dans le cabinet du musée de Bruxelles, une de Philippe, comte de Namur (1336-1337) et on peut en voir, sur notre planche, nº 45, une autre de son successeur Guillaume. En même temps, à la même empreinte les évêques de Cambray forgeaient un billon noir anonyme à Lombres (nº 50) : j'ai vu plusieurs pièces de cette monnaie dans la collection de M. Serrure à Gand.

J'ai déjà signalé la disparution consécutive de l'ancien type de la petite monnaie blanche, en Hollande, dans le Hainaut et le Namurois vers 1300; à Cambray vers 1310, à Liége et dans le Brabant vers 1313; à Juliers, à Gueldre et ailleurs, elle observa plus long-temps son type ancien. La monnaie menue dans sa dernière existence, offrait en grande partie l'influence du nouveau type : les croix brabançonnes, artistement façonnées, cédaient à une croix simple; les croix flamandes variaient, les hollandaises visitaient les espèces belgiques. On y voyait les autres signes nouvellement adoptés, de la tête ducale, de la main à la crosse, des écussons et l'appareil armorial, comme on le voit très-distinctement sur les petites pièces de Gui de Dampierre (1263-1297) frappées à Namur (nº 43), où l'on a un lion couché sur une traverse ou un baston; sur la petite monnaie d'Arras, nommément sur celle de Mahaut (1302-1329) où l'on voit l'écusson très-sciemment blasonné. Partout l'ancien type s'en allait, cédait sa place aux types étrangers ou nouvellement composés. L'ancien bâtiment à trois tours faisait place au portail

tournois; le cavalier brabançon, au moins un instant, au cavalier de la Lorraine; toutes les croix brabançonnes, flamandes, hollandaises disparurent: les croix anglaises, françaises ou d'autres inventions les remplacèrent. Le seul type du Hainaut se soutint jusqu'au XVe siècle, sa marque locale, soit nommée monogramme, garnie d'ornementure. Toutes les anciennes marques locales s'évanouirent. Les nouvelles se communiquaient réciproquement, se confondaient et occasionaient cette ressemblance des espèces flamandes, brabançonnes, hainautiennes, luxembourgeoises, que les Bourguignons trouvèrent à leur arrivée. Le lion accepté presque dans tous les Pays-Bas, fut le point de ralliement de la ressemblance.

La monnaie de Flandre resta pendant long-temps sous la dépendance de la France. En 1274 l'hôtel de monnaie fut établi à Bruges, et le roi de France y avait son inspecteur de la monnaie (Heylen, p. 71). Les comtes cherchaient à se soustraire de cette dépendance; le roi désavouait quelquefois cette monnaie, et il la reprenait de nouveau sous sa suprématie. Cette monnaie était bonne, elle égalait l'escalin et elle était acceptée. Mais le roi Philippe III en 1282 l'a qualifiée d'étrangère et ordonna que quiconque aura en son royaume baudekins (monnaie fabriquée par le Brugeois Dekin) ou valentiennois (de Hainaut), ou autre blanche monnoye, ou noire de hors du royaume, quele que ele soit fors que esclins, et ne l'aura fete percier dedens un mois après ce que cestes ordenance aura esté criée, il l'aura desores-en-avant perdue et forfete (Ghesq. 182). Une autre fois il ne la désavoua point et déclara en 1289 que nonobstant les résolutions du comte de Flandres il voulait que ses ordonnances concernant la monnaie fussent observées en Flandre, et les dispositions du comte durent s'y conformer (Du Cange, gloss.).

L'évêque de Tournay en 1286 promettait de se conformer bien et loyalement avec son denier, au denier de Paris. Le comte de Flandre jugea aussi à propos de se rapporter encore à la France et de répondre aux exigeances du souverain. Voici ce que dit le manuscrit de Sanderus. « Le conte Guy prinst ses francs monnoyers, leurs femmes maismes en sa saulvegarde et leur donna telz privileges et franchises, que les royes de France ont donné aux francs monnoyers du serrement de France; est asscavoir, quilz seront francs et quictes de toutes gabelles et coustumes, soit pour raison de marchandise ou aultrement ensemble, de

toutes servitutes, ouvrans ou non ouvrans, marchandans et non marchandans. Et veult quilz nayent à respondre par devant aultre juge que le prevost de la monnoye, fors de trois cas seullement, est asscavoir, rapt, murdre et larchin. Et se faict ung contract avec eulx, comment et par quele manniere ilz devront servir en ses monnoyes par ses lectres de l'an mil IIe IIII^xx XVII (1297). » Le même manuscrit, après avoir dit des deniers de la comtesse Marguerite, poursuit : « Depuis le conte Guy son filz (1280-1305) forgea monnoye blanche que nous appelons clayskins; aussi feist le conte Robert son filz (1305-1322). » Selon le même manuscrit : « En l'an mil IIIe IIII (1304) Jehan de Namur rewaert (tuteur) de Flandres feist pour la guerre et povrete du pays forgier monnoie plus legiere que jammais conte navoit faict et ce par ladveu de cincq villes de Flandres, dont ceulx de Gand prinsdrent de luy lectres de non prejudice. » Les cinq villes de Flandre furent : Gand, Ypres, Courtrai, Lille, Bruges.

Mais cet affaiblissement de la monnaie ne durait pas longtemps, car le comte Robert forgea la même monnaie que ses prédécesseurs, les deniers, les esterlings, nommés clayskins, du Brugeois Clays Dekin, et ils égalaient les esclins. La monnaie blanche de Gui et de Robert (1280-1322) nous donna les esterlings au type anglais ou à un semblable. Nous avons déjà parlé de cette imitation servile des espèces étrangères d'Edward, et de la monnaie au cavalier qui furent le fruit de la concurrence monétaire des petits sires des Pays-Bas. Nous voulons encore faire quelques remarques sur la direction que prit le nouveau type national.

« Le conte Loys de Cressi (1322-1346) dit le manuscrit de Sanderus, forga deniers dargent divers et entre aultres ung denier sur lequel estait dung coste escript *Gandavum* et de laultre coste *Lovanium*, et ce pour une alliance qu'il avait faict avecq le duc de Brabant. »

Je ne sais pas si les espèces de cette monnaie mixte sont retrouvées, mais j'y vois les indices des relations intimes qui influèrent sur les types de tous les Pays-Bas. Cette alliance fut conclue en 1339, le 3 décembre, à Gand. Les deux états devaient avoir une monnaie commune; de la part des princes et des villes monnayeures de celles du Brabant : Louvain, Bruxelles et Anvers; et de celles de la Flandre : Gand, Bruges et Ypres, les déléguées devaient s'entendre et marquer la valeur de la monnaie

qui pouvait circuler dans les deux états (1). De semblables conventions furent faites entre les autres seigneurs. Le roi de Bohème et comte de Luxembourg en 1342 avec Henri, comte de Bar, s'associèrent de faire monnaie ensemble d'un poid, d'un alloy et d'un prix en nom de nous et de nos armes, lesquelles monnaies nous roi et comte avons en convent l'un à l'autre en bonne foi, de faire et recoursables leurs monnaies : c'est à savoir pour nous, roi de Bohème, l'une en notre ville de Lucemburg, et l'autre en notre ville de Danvillers ou ailleurs en notre comte de Lucemburg ou ressort là où mieux nous plairait, et pour nous comte de Bar l'une en notre ville de Sten ou ailleurs, et les wardes aes dites monnoies seront mises par le commun accord de nous deux (Ghesq. p. 191). On connaît aussi une convention de ce genre entre le comte de Luxembourg et l'archevêque de Trèves, contractée vers 1371 (Hontheim, hist. Ttrèv. t. II, p. 255). Par de semblables conventions, toutes les espèces particulières des Pays-Bas se rapprochaient; les espèces flamandes qui suivaient le système français, fraternisaient avec les brabançonnes qui furent de l'empire; leurs types se raccommodaient réciproquement, je le fis déjà remarquer plusieurs fois, et je veux indiquer quelques exemples. Je crois cependant inévitable d'admettre d'avance la précédence de la Flandre et du Hainaut dans toutes les innovations qui parurent sur les espèces des Pays-Bas, et de placer, dans cette catégorie, le Brabant en second. Cette observation dérangera plusieurs combinaisons et conjectures

(1) Voici l'article 5 de la convention cité par Ghesquière, p. 189. « Item hebben wy gheordonneert, omme die coopman schepe ende neeringe te houden binnen de voorsz twee landen, datmen ordonneren ende slaensal *eene gemeene munte* goet ende weerdich, die haeren loop hebben sal in beyde de landen voorsz. De welcke sal blyven staende in een poinct sonder verwandelen t'eeûwelycken daghe, oft het ne ware by gemeene consente ende overeen draghen van beede de princen, ende van beede de geele landen boven gheseyt. Ende daer toe salmen nemen ende kiesen twee persoon uut elck van de drye goede steden van Brabant voornoemt, dats te wetene Leuvene, Bruessel ende Antwerpen; ende van Vlaenderen, dats te weten, Gendt, Brugghe en Ypre, die waerdeyne daer af wesen sullen... En sullen haer assaye doen loyalyk ende in goeder trauwe, ende op den eedt die zy daer af doen sullen, tallen tyden datmense ver maken of vernieuwen sal. Daer by is t wetene, dat, alle andere munte, sonder dese, d ie loop hebben sullen binnen de voorsz, twee landen, gepryst ende gewardeert sullen wesen naer haere rechte weerde en de pryse vander ghemeener munte voornoemt.

faites sur la monnaie du Brabant par Ghesquière, mais à mon avis elle est très-fondée.

Nous avons dit que l'imitation du type étranger ne fut point inconnue en Flandre. Guillaume d'Alsace imita le gros tournois vers 1180. Florent V, comte de Hollande vers 1256, et Jean I (1295-1299) le copièrent plus scrupuleusement, car ils y conservèrent le portail tournois. Ces exemples sont détachés et le gros tournois ne s'assit jamais solidement dans les Pays-Bas et s'échappa à l'est du Rhin. L'époque qui établit simultanément plus solidement le gros dans différens pays voisins, ne date que vers 1290. Walram, comte de Juliers (1247-1300), avait ses gros tournois; aussi les comtes de Berg Wilhelm (1300-1304, 1328-1356) *Turonus civis, Juliecensis civis, Durensis civis, Berchemensis civis, Dulkensis civis, moneta Dulkensis, moneta Reagn* (Remâgen); et le duc de Juliers Wilhelm (1356-1361) *Turonus civis.* Ces *Turonus civis* gros des comtes et du duc Wilhelm, Alkemade attribua à Guillaume III, comte de Hainaut, et à Guillaume V, comte de Hainaut et duc de Bavière: mais Mader remarque très-bien que la monnaie de Guillaume III généralement porte le nom de Guillaume par G, et que sa grosse monnaie est à une autre empreinte; celle de Guillaume V de Bavière inscrit le nom du duc indifféremment par G ou W, mais réunit toujours les titres de comte et duc. Par suite de cette observation il n'y avait pas dans le Hainaut des gros à l'empreinte de *Turonus civis.* — Ailleurs Hugues III, évêque de Liége (1296-1301); Pierre III, évêque de Cambray (1310-1327), Adolf, comte de Berg (1295-1308), *Turonus civis* et Wilhelm son successeur (1308-1310), *moneta Mulhemensis;* Jean, comte d'Oldenbourg vers 1300, frappèrent les gros tournois marqués de leurs noms. Les autres les forgèrent anonymes: le seigneur de Heinsberg (Mader VI, p. 178), le comte de Ligny (Mader V, 22), le comte de Schauenbourg *Turonus civis, moneta Hggenb.* (Hagenbourg). Enfin ce n'était que par des relations avec l'Allemagne que Mons a vu son gros tournois *Ludovicus imp. Turonus de Mote*, à l'empreinte du portail touronais, lorsque l'empereur Louis de Bavière, époux de Marguerite, comtesse de Hainaut, y exerça son autorité (1345-1347), Joach. Grk. suppl. n° 93, p. 90 (1).

(1) Dans la collection de Mader (Verzeichnis der in der Münzsammlung des Herrn Joseph von Mader vorkommenden Stücken, Prag, 1818, in-4°, n° 2600) j'ai remarqué

La monnaie de Hainaut, négligeant le type touronais, affectionna singulièrement la bordure du gros, composée de fleurs de lys ou des feuilles, mais les Guillaume (1304-1345) au lieu du portail touronais plaçaient le prétendu monogramme de Hainaut, qui de fait fut un portail local défiguré, ou bien ils y figuraient un lion, plaçant au-dessus de sa tête dans la légende un petit aigle (Alkmade, p. 67, 71). Marguerite (1345-1356) mit dans le champ un aigle portant sur sa poitrine le prétendu monogramme; dans la légende au-dessus de la tête elle laissa une croisette (p. 75). Sur le gros de Guillaume de Bavière (1356-1389) qui offre un lion dans le champ, on remarque dans la bordure au-dessus du grand lion un petit lion (p. 79), ce qui n'était point de l'invention des comtes de Hainaut, mais de ceux de Flandre.

Louis, comte de Flandre, remplaça aussi le portail par un lion. Il le cerna au lieu de lys, par des feuilles, et dans leur cercle il plaça un petit lion au-dessus de la tête du grand. Cette pièce est attribuée à Louis de Male (1346-1384; Ghesq. pl. IV, 10, p. 165, 166). Il est donc nécessaire d'attribuer un semblable gros de Jean, duc de Brabant, trouvé aux environs de Malines (Ghesq. pl. IV 7, p. 163) à Jean III (1312-1355). On en connait un semblable frappé à FIL*fo*RD, Vilvorde, par la duchesse Jeanne qui lui succéda (1355-1404, Ghesq. pl. V, 2 p. 169) et j'en donne encore un semblable par sa bordure feuillue ou treflée avec le petit lion, de la même Jeanne, conjointement avec son mari Venceslas, où l'on lit dans la légende marginale le nom et les titres de Venceslas (voy. n° 39 de la pl.) au lieu de *benedictum sit nomen dni nri J. Xpi* qu'offrent les gros précités.

Les gros empreints d'un lion trouvèrent la faveur chez différens seigneurs. On en voit sur notre planche n° 53 un semblable de Thierri, comte de Chini et de Loos (1336-1340). M. Van der Meer possède à la même empreinte le gros d'argent du compétiteur au comté de Loos, Arnold d'Oreilli (1363-1367) frappé à Rumigni. Un lion servit aussi de type aux gros de Bohème et de Saxe, et y fut peut-être le modèle pour celui de la Belgique.

un tournois de la baronie de Perwez (Pervais), située en Brabant sur les confins du Namurois. Il est anonyme, mais certainement il ne devance pas les autres. La baronie de Perwez fut donnée en apanage à Guillaume, fils du duc Geofroi III, en 1190. Vers la fin du XIIIe siècle, Perwez entra dans la maison de Horn. Gérard, seigneur de Horn et de Perwez, fut connu en 1316, et c'est de lui que vient ledit tournois, dont l'empreinte nous est inconnue.

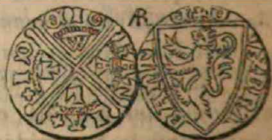
La formule *dei gratia* est introduite dans la monnaie des Pays-Bas par le comte de Luxembourg, Jean roi de Bohème (1311-1353) qui en qualité du roi l'employait (voy. pl. n° 47). En Flandre elle apparut sur les espèces de Louis de Male (1346-1384); dans le Brabant sur la monnaie du duc Jean (Ghesq. pl. IV, 8, p. 164). A mon avis c'est Jean III (1313-1355) qui fut aussi marquis de l'empire comme ses prédécesseurs. Ses successeurs Jeanne et Venceslas employaient aussi cette formule (1355-1406, Ghesq. pl. V, 3, p. 170, voyez notre pl. 39). Dans le Hainaut Albert de Bavière fut le premier qui fit insérer *dei gratia*.

Par la réunion renouvelée à plusieurs reprises, des différens comtés dans les mêmes familles : la réunion de plusieurs titres sur la même monnaie devait être une conséquence naturelle : mais cette réunion se manifeste tardivement. Le roi Guillaume comte de Hollande, fut le premier qui en donna l'exemple (1247-1256); en même temps Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut (1244-1280) fut la seule qui imita le roi-comte son voisin, mais personne ne les a compris. Gui de Dampierre, comte de Flandre et marquis de Namur (1280-1305) renouvela cet exemple, il inséra ses deux titres sur sa monnaie, et encore il n'a pas trouvé d'imitateurs. Le roi Jean, comte de Luxembourg, en qualité du souverain, s'intitulait sur ses espèces roi de Bohème et de Pologne (1311-1339). Je ne sais pas s'il fut le modèle pour les comtes de Hainaut, mais possesseurs de plusieurs pays, ils réunirent enfin leurs titres nombreux sur leurs espèces : d'abord vers 1337 ils y inscrivirent, comte de Hainaut, de Zeeland et seigneur de Frise, et vers 1356 ils y ajoutèrent comte de Hollande. Aussi le duc Jean inscrivit *dux Lotaringiæ Brabantiæ, Limburgiæ et marchio imperii* (Ghesq. pl. IV, 5, 7, 8, p. 162-164). Je crois que cette multiplication des titres est de Jean III (1313-1355) auquel succéda Jeanne qui s'intitulait duchesse de Lotaringie et de Brabant, et avec elle Venceslas, qui se disait duc de Luxembourg et de Brabant (voy. la planche n° 39) ou *Romanorum et Bohemiæ rex* (Mader VI, 7).

Le petit lion dans la bordure feuillue du gros d'argent brabançon, la formule *dei gratia*, les titres multipliés, parurent à mon opinion sous Jean III, et furent retenus par ses successeurs sans interruption. Ses prédécesseurs ne prenaient d'autres titres que simplement *dux*, ou bien *dux Brabantiæ* et on retrouve grand nombre de leurs espèces blanches de toute sorte de gran-

deur; d'un côté un lion brabançon, ou un écusson portant le lion, inscrit à ses trois bords; de l'autre côté une croix à l'antique vidée, ou à des branches élancées à l'edwardinne, cantonnée des lettres du prince ou du lieu traversant la légende qui offre *moneta* ou le nom du pays. Cette empreinte est la métamorphose de l'ancien, car le type nouveau du XIVe siècle de tous les Pays-Bas, fut *en nom de nous et de nos armes*, comme disait le roi Jean, comte de Luxembourg, dans sa charte.

Voyez sur notre planche la petite monnaie de Jean duc de Brabant (1261-1294, n° 37), la petite monnaie d'Otton comte de Gueldre (1229-1271) frappée à Arnheim (n° 12, Mader VI, 36, 37, 38). On voit l'écu au lion encore sur la monnaie même de Louvain en Brabant, d'Ypres en Flandre, où encore Philippe le hardi (1384-1405, n°s 55, 22) fabriqua les espèces menues. Mais la même empreinte fut appliquée à toute sorte de monnaie. Voir sur notre planche la monnaie de Henri, comte de Luxembourg (1288-1309, n° 48); la monnaie de Namur du comte Jean (1297-1330 ou 1330-1335) frappée à VILL'SIS (Villers près de Namur ou Villers-Potteries près de Charleroy, n° 44); la monnaie d'Antoine, duc de Bourgogne et de Brabant (1405-1415, n° 40). A la même empreinte existent les monnaies d'Arnold, comte de Loos (1280-1323, Mader, VI, 25), de Jean de Flandre, évêque de Liége (1282-1292) ou les lettres cantonnées hOYI indiquent que la monnaie est frappée à Huy. On a encore à la même empreinte les monnaies de Godfrid II, seigneur de Heinsberg (mort en 1333, Mader VI, 24); de Henri, seigneur de Herstal (mort en 1310, Mader VI, 27), où l'on voit les lettres cantonnées PETR ou bien SCGI qui indiquent les noms propres de *Petrus* Pierre, apôtre, et de *Sc. Gislenius*, auteur du culte des saints apôtres dans son couvent de Celle. Les pièces brabançonnes de cette empreinte offrent plutôt les lettres des lieux, BRVX LOVA ANTW RODE de Bruxelles, de Louvain, d'Anvers, de Rolduc ou Herzogen Rode. La monnaie du duc *J. dei gratia* Jean III (1312-1355) en a les quatre *Walt* qui commencent aussi le nom d'une ville, bourg, faubourg. — Ce type fit des progrès en Allemagne.



Lorsque la grandeur de la grosse monnaie lui offrait assez d'es-

pace, le champ armorial fut divisé en quatre parties. La grosse monnaie de Hainaut faisait cantonner sa croix des symboles héraldiques. Elle était imitée: plusieurs petits seigneurs trouvèrent cette manière bonne. Mais ce n'est pas ma tâche d'aller poursuivre la marche héraldique; j'ai outre-passé mon plan.

Voici encore deux figures de la monnaie de Jean de Brabant



(1312-1355) qui varia comme les autres dans son empreinte.

La première est l'esterling au portail, ci-devant mentionné (p. 281); l'autre offre une riche croix française et un ange.

Brabant devança les autres états des Pays-Bas avec la monnaie d'or (1). Le florin d'or à l'agnel, appelé mouton d'or du Brabant, suspendu à l'ostensoir de l'église de saint Michel et de sainte Gudule à Bruxelles, avait son existence vers 1333, du temps du duc Jean III. Il avait dans ses légendes : *agnus dei qui tollis peccata mundi miserere nobis; Xpc vincit, Xpc regnat, Xpc imperat,* texte connu par la monnaie de France, ainsi que l'empreinte qui est modelée sur celle de France. Le duc y a placé son nom sous les pieds de l'agneau IOHannes DUX. On sait que la monnaie d'or avait un type plus recherché, plus solennel, qu'elle étalait les titres et la majesté des princes, et cependant le duc Jean y est nommé simplement dux, sans aucune autre addition. Il semble donc que la formule dei gratia et les titres nombreux qu'on voit sur sa monnaie blanche, sont d'une invention postérieure.

(1) Le premier qui frappa la monnaie d'or dans les Pays-Bas fut Jean, roi de Bohème, comte de Luxembourg; mais il frappa cette monnaie comme roi de Bohème. M. Norblin conserve dans sa collection un florin d'or à la fleur de Florence et à l'image de saint Jean. Les légendes portent une petite couronne tritreflée, et puis *Johes R Boem;* de l'autre côté *S. Johannes . B.* et un lion à double queue, les armes de Bohème. — On voit un florin d'or sur le titre de cette partie de l'ouvrage. Selon mes conjectures il est luxembourgeois ou bohémien (voy. son explication table XXXVIII).

La même empreinte du mouton servait pour l'argent, et réciproquement l'empreinte de saint Pierre, qui fut d'abord par le duc Jean III appliquée à l'argent, et fut depuis transférée par Jeanne et Venceslas sur l'or. L'ange éployait ses ailes tantôt sur l'or, tantôt sur l'argent (1).

De la monnaie d'or en Flandre le manuscrit de Sanderus dit : « M. le conte Loys de Male feist forgier heaulmes de Flandre (ou noble) de LXVII au marc de XXIII carras et demi; lyons rampans de XXXV. ʒ au marc de XXIII carras; aultres lyons (lion haumé) de XLIIII au marc à XXIII carras et demi; angelotz de Flandre (ange d'or) de XLIII au marc à XXIII carras; escus de Gand de LIIII au marc à XXIII carras; escus de Malines de LIIII, XXIII et demi; il faist aussi forgier francs à pied. » Ces écus de Gand et de Malines furent certainement les riders d'or nommés aussi francs à cheval, frappés vers 1348, et les francs à pied, je crois, sont les louis d'or de Flandre frappés vers l'an 1356 (Ghesq. p. 136, 137), comme toutes les autres monnaies haume, lion, ange, vers le même temps 1356, toutes sous Louis de Male (Ghesquière a retardé trop l'apparution de l'ange jusqu'à 1385). Louis de Male prend sur ses espèces d'or le titre *Ludovicus dei gratia comes et dominus Flandriæ*.

Mais je le répète, ce n'est pas ma tâche de m'enfoncer plus longuement dans la monnaie d'or, ni même d'analyser la grosse monnaie d'argent du XIVe siècle, j'ai touché quelques points à cet égard, pour signaler la disparution du type ancien, pour certifier quelques faits numismatiques qui ont des rapports avec les types des autres pays. La numismatique des Pays-Bas infiniment riche dans certaines époques, sensiblement privée des monumens dans les autres, mérite d'être particulièrement étudiée et approfondie par les hommes du pays, qui possèdent des collections nombreuses, qui ont le moyen de les approcher, et qui sont forts de leur connaissance et de leur expérience.

Pour se faire une idée de la richesse que cette partie de la nu-

(1) Heylen dit de Jean III (1312-1335) : Van de penningen onder huw gemunt, zyn enkelyk tot myne kennisse gekoomen de goude moutoenen oft lammen, ende goude schilden; beneffens de zilvere moutoenen, Peeters, groote, halve en penningen. — De la monnaie de Jeanne et de Venceslas (1355-1405), il dit : Gulde of lovensche, Peeters, engelen, lovensche torens, schilden; zilvere Peeters, labayen, faulgien, vliechuyten en groote.

mismatique peut offrir, je donnerai encore une liste des lieux où la monnaie des Pays-Bas à différentes époques fut fabriquée. Elle est composée en ordre chronologique, d'après les chartes qui signalent l'existence de la monnaie du lieu; d'après les monumens connus, et quelquefois d'après les priviléges qui très-souvent n'avaient point de valeur ni d'exécution.

1023 Epternach.
1030 Utrecht, évêque.
1046 Deventer, évêque d'Utrecht.
Montreuil.
1071 Bruxelles, Brabant.
1119 Valenciennes, Hainaut.
1124 Anvers ou Antwerpen.
1125 Nivelles, Brabant.
1127 Saint Omer.
1142 Cambray, évêque.
1146 Cateau Cambraisis, évêque de Cambray.
1152 Stavelot, (privilége.)
1155 Thuin, évêque de Liége.
1156 Louvain ou Lowen, Brabant.
1167 Saint Quintin.
1168 Alost.
1181 Namur ou Namen.
1183 Péronne.
1185 Douai.
1190 Boulogne.
1194 Flandres.
Gand, Flandre.
Ypres, Flandre.
Courtray, Flandre.
Lille ou Russel, Flandre.
Tirlemont ou Tienen, Brab.
Wastini, Brabant.
1198 Hainaut.
1206 Liége, évêque.
1206 Huy, évêque de Liége.
1200 Arras.
1213 Gembloux, (privilége.)
1215 Hollande.
1236 Luxembourg.
1237 Vedaste à Arras.
1256 Dortrecht, Hollande.
1256 Medemblik, Hollande.
1274 Bruges, Flandre.
1280 Mons ou Bergen, Hainaut.
1280 Maubeuge, Hainaut.
1280 Loos ou Borchloen.
1280 Hasselt de Loos.
1280 Serain.
1280 Crèvecœur.
1282 Limbourg.
1282 Arnheim, en Gueldre.
1282 Rolduc ou Hertogenrode, Gueldre, Limbourg et Brabant.
1286 Tournay ou Doornik, évêque.
1292 Fosses, évêque de Liége.
1297 Juliers.
Düren, Juliers.
Dulken, Juliers.
Berchem ou Bergheim, Juliers.
Remagen ou Rheinmagen, Juliers.
Herstal.
Heinsberg.
1303 Florennes, évêque de Liége.
1310 Mérode.
1313 Avroie à Liége.
1313 Wallaincourt.
1313 Saint Paul.
1313 Elincourt.
1313 Fauquemberg.
Perwez.
Born, Gueldre.
1330 Villers, Namur.
1337 Vetteville, en Hainaut.
1337 Lambres, évêque de Cambray.
1341 Vollenhoven, évêque d'Utrecht puis Gueldre.
1341 Campen, évêque d'Utrecht.

1341 Zwoll, évêque d'Utrecht.
1341 Zutfen.
1342 Damviller, Luxembourg.
1342 Bovigne, Namur.
1345 Saint Pierre à Mastricht, évêque de Liége.
1353 Saint Pierre à Louvain.
1364 Tongres, évêque de Liége.
1364 Hasselt sur le Vechte, évêque d'Utrecht.
1364 Chiny.
1366 Marche, Luxembourg.
Flimain.
Nimegen.
Rechem.
1371 Schonvorst *.
1374 Bois-le-Duc ou Hertogenbosch, Brabant.
1375 Vilvorde, Brabant.
1388 Mecheln.
1390 Renen.
1393 Gertruidenberg, Hollande.
1406 Ruremonde, Gueldre.
1415 Batenbourg.
1418 Wezemael.
1417 Leuvarden.
1418 Saint Trond ou Truïen de Loen.
1419 Currange, évêque de Liége.
1423 Valkenbourg ou Fauquemont.
1429 Sevenbergen.
Rummen, Namur.
Dendermonde.
Vronhoven.
Vianen.
Bethune.
Gronsfeld.
Horn en Weerd.
1450 Megen.
1477 Duerstede.
1482 Weert, évêque de Liége.
1489 Bommel
1490 Gröningen.
1492 Sluys.
Kulenbourg, etc.

* L'avers offre un écu parsemé des bazances, cerné de trois ogives fracturés; la légende porte ✠RЄ ИARD. DИS. DЄ SCO VORSTZ SICh. Le revers présente les branches sveltes d'une croix, traversant une double légende. Celle de l'intérieur porte MOИ ETA SCOV ORST et celle de la marche AИИOD OMIИI ~CCC: ·LXXII (Mader V, 39, p. 157). Un des seigneurs de Schonvorst et de Sichem dans le Brabant, commanda en 1371 la cavalerie brabançonne dans l'affaire contre Guillaume, marquis de Juliers. L'année suivante il signa l'ordonnance ducale publiée contre les fonctionnaires. Sa monnaie de la même époque offre plus d'intérêt, d'abord en ce qu'elle est très-particulière, puis qu'elle porte un millésime. C'est le premier exemple de millésime connu, par conséquent c'est aux Pays-Bas qu'appartient cette importante invention. On a cru retrouver les dates plus anciennes : mais la méprise y est reconnue (même dans celle de la monnaie de Danemark de 1220; sans dire des pièces postiches qui furent quelquefois mises en jeu). Le second exemple offre la monnaie d'Aix-la-Chapelle, à l'empreinte de saint Charles. Elle porte les années 1405, 1411, 19, 20, 21, 22, 30, 49.

Aperçu historique du type allemand, considéré en général.

La monnaie d'Allemagne et de Lotharingie prenait son origine de celle des Carlovingiens, mais par suite des différentes modifications du type, elle se partagea en différentes branches, et dans sa fabrication elle tomba dans les défauts qu'ailleurs elle a évités. Les poinçons confiés aux artisans du monnaiage rencontraient une multitude d'inconvéniens défavorables à l'impression et à l'ouvrage des graveurs. L'aplatissement des lames était plus défectueuse qu'ailleurs. Il semble que sans avoir de laminoir, on aplatissait négligemment à force de marteau. Le flan coupé de ces lames ne pouvait accepter l'impression que très-imparfaitement et inégalement. Lorsque les poinçons furent d'une gravure peu creuse le type faiblement pressé s'empreignait partiellement sur la surface du flan, inégale, çà et là concave; lorsqu'ils furent fort creux, alors la subtilité du flan courbé n'était pas en état de remplir suffisamment tous les enfoncemens de la gravure. Peut-être le carré même du poinçon n'était pas bien aplani. A tout cela il faut ajouter que le marteau appliqué par les artisans multipliait le défaut. Ce mal affecta presque toute la monnaie allemande durant plusieurs siècles. Il arrive souvent qu'on réunit une dixaine de pièces du même type, et l'imperfection de son impression est telle, qu'il est impossible de compléter le type dans tous ses détails. Très-souvent on ne rencontre pas la moitié de ses traces. Les espèces allemandes se présentent avec des lacunes nombreuses et elles ont leur type éminemment défectueux. Ce défaut n'est pas étranger à la monnaie de France, mais il n'est pas si familier et si durable que dans la monnaie d'Allemagne, où les seuls ateliers de Bavière font une première exception, et ailleurs quelques pièces singulières.

Il arrivait que la grandeur du flan ne répondait pas à la grandeur du carré, alors le grénetis et les têtes des lettres restaient en dehors. Il semble aussi que dans beaucoup d'endroits on manquait le coupoir, et les ajusteurs défiguraient la rondeur du flan, dont la barbe est très-inégalement rognée; quelquefois elle se rapproche à un carreau, comme certaines pièces de Toul, plus

tard la monnaie uniface de Bâles, la monnaie plus récente de Bavière. Pour remédier à l'inégalité et préserver l'empreinte du frottement, on inventa et appliqua une espèce de cordonnet vide, qui pressait et aplatissait la tranche, et changeait la monnaie, comme nous l'avons observé, en une sorte de patelle. Il y a de la monnaie ainsi cordonnée et patellée en Lorraine, en Saxe, en Bavière, dans la France rhénane, de différentes époques, et depuis en Danemark et en Pologne.

L'art de la gravure généralement fut à cet âge très-abâtardi. Je ne dirai pas des artistes nombreux, inhabiles, sans talens, sans connaissances, qui par leur ignorance défiguraient le type, boursoufflaient l'écriture et ciselaient leurs monstruosités : en tout temps il ne manque pas d'ignorans et d'inexperts : mais je veux parler de ceux dont l'ouvrage, dans la décadence de l'art est pour ce siècle passable, de mérite ou éminemment bon. Leur burin suivit différentes méthodes : des uns il est fort creux, quelquefois rude, quelquefois gros et enflé, et il aimait réduire son dessin à des alignemens ou traits convenus, communiqués aux graveurs par tradition ou par habitude des temps très-reculés. La première monnaie de Bavière suivit particulièrement cette école, mais elle n'était pas étrangère ailleurs.

Le burin des autres se manifeste doux, régulier, également achevé, doucement arrondi, quelquefois très-plat. Cette méthode s'accommodait admirablement avec la subtilité du flan; mais malheureusement, nous l'avons observé, les forgeurs ne répondaient pas aux vœux des graveurs, et tout leur ouvrage s'évanouissait sous le marteau. Ce n'est que par les fragmens qu'on peut apprécier leur talent et leur adresse. Entre les autres, ceux de la Lorraine excellaient dans les détails minutieux qu'on remarque dans les bâtimens et les têtes gravées, par exemple sur les deniers de Verdun et de Toul. L'artiste y a su rendre les replis de la voile, il s'efforça de creuser au juste l'élévation des joues, et aplatissait doucement la couche du nez, des lèvres et du menton : mais les yeux furent toujours contourés par des sillons tranchans. Peut-être qu'il y avait peu de travailleurs à cette méthode, que la Lorraine seule se distinguait sous ce rapport : mais cette méthode se perpétua, prit le dessus sur l'autre et traça au XIIIe siècle les idéales rudes, mais régulières et systématiques.

888-960.

Le type carlovingien fut suivi par la monnaie allemande, qui fut composée alors de deux grandes portions de la Lotharingie et de la Germanie propre. Les hôtels de la Lotharingie et de la France rhénane forgeaient les espèces royales; dans la Germanie, les ducs de Bavière et les évêques d'Augsbourg fabriquèrent leur monnaie particulière. Elle était indépendante; celle des ducs de Souabe mixte, sous l'autorité royale. La croix et le temple, l'insertion des noms propres du lieu et du souverain ou seigneur qui faisait battre la monnaie, composaient le type. Le nom était inséré en toutes lettres, les titres furent souvent par abréviation. La forme du temple fut double, à quatre colonnes sur les espèces royales, portant le nom monétaire en Bavière; l'autre plus simple, carré sans colonnes. Otton introduisit la tête dans le type.

960-1070.

Dans le second siècle la monnaie allemande se sépare du type carlovingien. Son empreinte grossière et souvent monstrueusement négligée, ou mystérieusement énigmatique, prend un caractère local; elle est sensible à l'influence étrangère, particulièrement anglo-saxonne, qui affecta les espèces rhénanes, de Saxe, de Bohème. Le numéraire particulier mixte ou indépendant se multipliait. Les souverains ressaisissaient leurs hôtels: mais la monnaie épiscopale, par les efforts réitérés, a bien réussi de s'émanciper consécutivement dans tout l'empire. La monnaie royale et impériale reparaissait presque dans tout l'empire, même en Bavière: excepté la Bohème qui avait sa monnaie toujours indépendante, et la Lorraine, qui devança les autres duchés par son activité monétaire.

Le type carlovingien fut sensiblement affaibli par différentes constructions qui remplacèrent l'ancien temple, surtout par un

portail ou bâtiment à trois tours, depuis 993; vers 1056 il fut reconnu pour l'image de l'état, *imago civitatis;* les temples à quatre colonnes et carrés tombaient en désuétude. Le type carlovingien fut aussi affaibli par l'apparution de la dextre, *dextra dei*, *manus dei*, *in nomine dei*, la formule *christiana religio*, reparut pour la dernière fois entre 1035 et 1056.

Les noms des lieux des princes et des seigneurs particuliers furent toujours en toutes lettres. Les images des saints, et plus encore les têtes des princes à tout moment plus fréquentes, dérangèrent le type carlovingien. La croix conservait sa figure sans altération et, long-temps considérée comme indispensable, céda d'abord depuis 903 sur les espèces épiscopales aux portraits des prélats. La croix se trouvait très-rarement dans le champ ouvert, ordinairement elle était placée dans le champ cerné d'une chaînette perlée ou d'un cercle; pour la pluspart elle était cantonnée de boules, des coins, des anneaux, des lettres. Les têtes qui s'emparèrent du coin germanique ne ressemblaient guère aux têtes très-rares des carlovingiens, elles venaient de l'Angleterre ou de Bizance. Otton le grand, après la conquête de l'Italie en 952, fut le premier qui fit graver son portrait; les prélats et le duc de Saxe l'imitèrent à l'envie. Sur les deniers des souverains le portrait remplaçait le temple; sur ceux des prélats il prit la place de la croix. Le premier se distinguait par un diadème ou une couronne, l'autre par une crosse. Un sceptre près de la tête est une chose extraordinaire vers 1040, à Mayence.

Les deux grandes sections de l'empire, la Lotharingie et la Germanie propre, se séparaient alors en plusieurs duchés, qui circonscrivaient l'étendue de différentes empreintes.

Dans la Lotharingie, l'archevèque de Trèves donna l'exemple d'une monnaie émancipée (XIX, 1-4). Ses suffragans imitent son exemple (XIX, 10, 11, 16, 18, 19, 26, 27). Les images des saints, le portrait à la crosse, le portrait du seigneur, les bâtimens en forme d'une tour, ou un portail à trois tours, y sont à observer. La dextre à Trèves prend différentes attitudes. Sur les graveurs monétaires nous avons déjà donné notre opinion (p. 298). — La monnaie royale ne reparut plus dans la Lorraine.

Le duché de Souabe, auquel l'Alsace était adjointe, a eu sa monnaie mi-partie. Si elle n'était pas rebelle elle offrait les noms réunis du duc ou de l'évêque de Strasbourg avec celui du souverain (XVIII, 37, 38, 39, 16). Le monogramme méconnu par

toute la monnaie germanique, trouva l'acceptation sur la seule monnaie d'Alsace et de Souabe dans ce siècle, et se réfugia dans un coin du centre, à Wirzbourg, où il s'établit isolément pour long-temps. — Dans le duché de Souabe la monnaie des souverains reprenait son empire (XVIII, 17, 27).

Le duché de Lothier a vu la monnaie mi-partie d'un carlovingien duc-roi (977-991) qui portait un monogramme de Karle, une dextre, mais elle fut subordonnée aux titres du souverain (XX, 1, XVII, 12). Finalement la monnaie royale céda ses hôtels aux évêques de Liége vers 999; et d'Utrecht vers 1040. Ce duché fournit peu d'autres monumens monétaires.

Le palatin résidait dans la capitale de l'empire à Aix-la-Chapelle, et étendait son administration en remontant le Rhin bien haut. L'autorité royale y était trop surveillante pour qu'il puisse jouir des priviléges monétaires acquis ailleurs. Aux archevêques même de Cologne et de Mayence il était difficile de profiter avec tout l'avantage des faveurs dont ils jouissaient. Brunon, archevêque et archiduc vers 953 et quelques autres de ses successeurs plus récens associaient quelquefois leurs noms à celui du souverain, et observaient strictement sa suprématie. Toute cette période offre la monnaie de l'état incontestablement active et en vigueur (XVII, 17, 18; XVIII, 4, 5; XIX, 30-34, 39, 40, 41; XXI, 1, 10). Par conséquent l'empreinte antique y a eu plus de force. Le temple conservait sa forme ancienne, surtout carrée; le portrait diadémé s'y maintint plus long-temps, et le portrait de face dominait plus qu'ailleurs. (A Strasbourg, à Mayence, à Bonne, à Cologne, à Duisbourg, à Utrecht, l'hôtel de monnaie de Dortmund en Saxe suivit la marche de l'empreinte rhénane). Le nom du lieu est très-souvent inscrit cruciformément ou quadripartis. La croix y semble être presque indispensablement cantonnée des quatre boules; les titres des saints méconnus; enfin à Cologne, l'œuvre de l'archevêque Herman fut finalement accompli par Annon, et la monnaie archiépiscopale de Cologne fut à la fin décidément émancipée, ce qui entraîna l'émancipation de l'autre à Mayence.

Le duché de Saxe s'approchant à l'ouest du Rhin, n'avait pas de limites à l'est, et se perdait dans le labyrinthe des petites peuplades slaves. Confié à l'administration des Billung, il eut sa monnaie ducale, des comtes rebelles et des souverains qui y recouvraient à tout prix leurs droits monétaires. Le temple était

étranger pour le type saxon, son empreinte se réduisit à la croix; les ducs aimaient à y placer d'abord la dextre, et puis ils y faisaient quelquefois graver leur tête diadémée. Depuis que la monnaie d'état s'installa plus nombreuse en Saxe, à Dormund, à Brême, à Botfeld, à Goslar, le type rhénan y pénétra et peupla le coin saxon des têtes, par conséquent l'idéal à la couronne-barrette y apparut. Mais le coin royal de Saxe inventa vers 1027 un autre idéal en profil barbu; un nez saillant courbé, fortement séparé par une échancrure du front rehaussé. Cet idéal fut appliqué à l'image de saint Maurice à Magdebourg, et les saints commencèrent à béatifier les espèces saxonnes.

Le coin bavarois méconnaissait les saints et se distinguait par son temple à la vénitienne inscrit sur sa devanture; ses croix furent cantonnées indispensablement des boules, des anneaux, des coins ou triangles, qui les caractérisent particulièrement. Les têtes furent pour lui étrangères et il était toujours indépendant. Ce n'est que le roi Henri, lorsqu'il administra lui-même le duché et fut en possession des hôtels de monnaie à Ratisbonne et à Augsbourg, qui fit graver son profil barbu avec les inscriptions par devers la tête de haut en bas, à la manière grecque ou de Rome. Le type bavarois, tout latin-allemand qu'il était, cherchait à s'allier avec les voisins de l'orient et du midi. Son exécution par les graveurs fut peu élégante, même très-incorrecte, mais forte et finie; la gravure plutôt creuse et l'impression régulière (XXI, 15-24).

La monnaie de Bohême de cette époque (XXII, 1-13, 15, 16) suivit sa route : indépendante, elle marqua les têtes de ses princes; d'abord elle prit le temple bavarois, puis elle le remplaça par une croix; elle aima la dextre de différentes attitudes, anglaise, tréveroise; les couronnes ételredines, les images des saints à la byzantine, un prince à cheval, un prince tenant un drapeau, une lance, assis sur un trône, un saint qui bénit, les deux personnes debout, un faucon rendant la monnaie bohémienne de cette période extraordinaire: et elle ne cessa pas de l'être dans la période suivante.

1070-1180.

Dans ce siècle de la lutte du pouvoir ecclésiastique avec le

pouvoir séculier; du souverain avec les seigneurs usurpateurs; de l'antique autorité impériale avec la liberté: la monnaie ecclésiastique déploya ses voiles, celle des empereurs-rois ramassait soigneusement ses débris; la monnaie des prélats se décora de toutes les distinctions du pouvoir, et celle des empereurs-rois renchérissait dans cet appareil par un vain faste des marques de l'autorité ébranlée; en imitant les archevêques de Cologne, les prélats au fur et à mesure s'armaient de la crosse, se munissaient du livre de l'évangile, se vêtissaient d'ornemens pontificaux, d'un pallium, d'un habit de l'office, se couvraient d'une mitre à deux cornes, et se mettaient sur une chaise des cérémonies ecclésiastiques; les empereurs-rois conservaient toujours leurs couronnes et leurs portraits; de temps en temps ils saisissaient une croix, un sceptre, une lance ou un drapeau (1080-1125), enfin depuis 1152 ils s'assirent en toute leur pompe sur leur trône, un sceptre ou une épée et un globe dans la main, quelquefois ils vibraient une palme de paix.

La séparation de la monnaie était décisive. A peine rencontre-t-on quelques exemples extraordinaires de la monnaie mixte

d'Etienne, évêque de Metz, et de l'empereur Henri V, vers 1122.
de Henri II, évêque de Liège, et de Henri roi, fils de l'empereur Conrad III (1147-1150).
de Henri III, évêque de Wirzbourg, et de l'empereur Henri VI (1190-1196).
d'Adolf, archevêque de Cologne, et de l'empereur Otton IV (1197-1205).

On connaît encore une pièce de Robert, évêque de Liége (1240-1246) inscrite d'un titre impérial *imperator*. Une encore d'*Azo* ou *Vazo eps* et de Henri roi ou empereur qui tient une palme et un globe enclavé dans un cercle (dans la collection de M. Van der Meer, voyez l'article de Liége). Au reste les souverains continuaient à jouir de leur droit par intervalle à Cologne, à Mayence et ailleurs : mais leurs hôtels dans lesquels aucun particulier ne s'ingérait furent à Dortmund, à Aix-la-chapelle, à Duisbourg, à Goslar (XVIII, 6, 7, 9, 33, 34, 35).

Grand nombre de la monnaie fut muette et répandit une sombre obscurité: il semble que différens prélats s'abstenaient de marquerleurs espèces deleurs noms propres. Dans ce siècle apparut la monnaie légère, appelée bractéates: il semble que plu-

sieurs abbés, évêques, qui ont eu le droit de les fabriquer, n'étaient pas à même de le faire pour les espèces blanches.

Le coin des bractéates jouissait de plus de liberté que la monnaie blanche, et il la devançait dans différentes innovations. Généralement différentes constructions, murailles, tours, s'y combinaient avec les images des saints, les portraits et les figures des empereurs et des prélats. Depuis que la monnaie impériale d'Aix-la-Chapelle épousa les manières ecclésiastiques, depuis qu'elle grava vers 1152 une tour, trois tours, cinq tours, et le nom de saint Charles, toutes ces généralités prirent force et consistance dans les espèces blanches et bractéates, dans les espèces des prélats et communales. Désormais l'activité de l'empreinte animée chercha d'immiscer au type général des symboles locaux, des emblèmes. Le seul coin des seigneurs laïques se distingua d'avance par ses tableaux, symboles, et attributions (XIX, 23, XXI, 25-29, XXII: 17-23).

L'art n'était pas trop avancé, mais il a perdu sa grossièreté. Il commença à s'efforcer de rendre les détails minutieux. Il multipliait différentes particularités sur les bractéates, mais ce n'était pas son champ où il s'exerça : c'était toujours le métal fort qui provoquait le talent des graveurs : malheureusement le marteau ne cessait pas de frustrer l'impression, et il y a force de monnaie de ce siècle où d'un et même de deux côtés à peine quelques légers fragmens de l'empreinte sont visibles. Les savans allemands nommèrent cette sorte de monnaie très-improprement semi-bractéates.

Malgré l'assiduité des graveurs de rendre les petits détails, on remarqua très-souvent, surtout dans les légendes, une négligeance affectée, et peut-être par suite de l'ignorance. Les noms propres très-souvent furent tronqués, étrangement défigurés, ce qui assombrit même les espèces parlantes.

Si nous considérons les grandes portions territoriales de la monnaie de ce siècle, nous y remarquerons des différences, des dissimilitudes bien prononcées.

Le duché de Lorraine méconnaissait complètement la monnaie impériale. Les ducs y fabriquaient (Thierri II, 1070-1115, p. 183, Mathieu, 1138-1176 ; la pièce faite à Nancy, de la collection de M. de Saulcy, pl. XIX, 23), mais la monnaie des prélats y a eu plus de force, surtout celle des archevêques de Trèves et des évêques de Metz (XIX, 5, 12, 13, 14, 28, 29, p. 197); vers

1150-1160 elle déclina de sa valeur, sa grandeur et son empreinte se réduisirent beaucoup, l'empreinte devint toute profane, privée des saints, de mitre, des titres, la crosse seule y resta debout.

Il manque des monumens monétaires du Lothier : il n'y en a que des évêques de Liége (Henri, Obert, Alberon, Rodulf, p. 247, 248), et moins de ceux d'Utrecht (Conrad, Balduin, pl. XX, 5).

Pour la Souabe je ne connais pas de monumens monétaires de ce siècle.

Dans cette immense partie de l'Allemagne, où la nationalité des Francs se heurtait continuellement avec celle des Saxons, dans ce siècle une confusion rembrunit cette noble émulation. Les limites qui séparaient les deux nationalités s'affaiblissaient; la Saxe opprimée par la résidence des Saliques ne regagna plus de prépondérance après leur décès, lorsque les Welfs y établirent leur autorité (1136-1180). La monnaie des ducs de Saxe de ce siècle est inconnue; celle des empereurs après le décès des Saliques semble chanceler au point de disparaître. On ne connaît guère de monnaie de l'empereur Lothaire II (1125-1138). Toutes les espèces du duché de Saxe furent le produit de leurs relations intimes avec les espèces rhénanes. C'est une identité. La monnaie forte rhénane et saxonne existait sous l'influence de celle de Cologne; les bractéates fragiles étaient sous l'influence de Mayence. Les bractéates prirent leur consistance singulière dans le centre de l'Allemagne. Mayence, la Franconie, la Turingie, le pays d'Engre, furent inondés de ces futiles espèces; elles envahirent le Danemark et la Suède de bonne heure. Cologne ne les a pas admises, et continua à renforcer ses monnaies adhérentes de Wurtzbourg, de Magdebourg, de Mayence et autres (XIX, 36; XVIII, 46). Le type de Cologne négligea l'image de la croix, et par la coopération de l'archevêque Hiltolf il négligea les saints: il consistait dans l'attitude pontificale de l'archevêque assis et dans un bâtiment à trois tours, l'image de la cité du diocèse. Les noms des prélats et du lieu furent marqués, et Cologne se qualifiait *sancta, pacis mater*. Ailleurs les bractéates seules se permirent de modifier cette empreinte, d'y réunir les figures des saints; la monnaie blanche observait plus scrupuleusement le modèle de Cologne.

Le duché de Bavière, gouverné toute cette époque par les Welfs (1071-1180), offre pour la numismatique un phénomène

très-remarquable: une monnaie toute particulière (XXI, 25-29), qui ne ressemblait en aucune manière à la précédente bavaroise et différait infiniment d'autres contemporaines. Elle est muette : à peine remarque-t-on quelque signe semblable à une lettre qui s'égare inopinément dans de nombreux ornemens du type. Le type y est décoré des feuilles, des fleurs, des têtes, des astériques, des croisettes, des perles, des cernemens courbés, ogivés, fracturés, il est tout historique, tout pittoresque: on y voit têtes, bustes, figures entières sous différens costumes, à différentes attributions; tenant un sceptre, une crosse, une croix, un drapeau, un faucon, assise, monté sur un cheval, luttant contre les animaux, remplissant leurs fonctions, certaines solennités; on y voit les anges, les sujets religieux, les scènes du monde, des évènemens et peut-être des objets satyriques; les symboles, les animaux et surtout un lion, emblème de la maison des Welfs.

L'art y était provoqué à un soin particulier et à l'assiduité qui fut pour la plus grande partie frustrée sur le flan de la dimension plus ample que les monnaies contemporaines, mais tenu, et l'empreinte y est faible. Si d'un côté elle est un peu plus forte, de l'autre côté elle ne reparaît qu'en fractions, ce qui fait supposer que la pile et le trousseau ne furent point simultanément appliqués, mais séparément, et l'autre postérieurement frappé, ne pût pas être rendu à la même force. Long-temps cette monnaie était inconnue et la numismatique de Bavière souffrait un vide immense, jusqu'à ce que les découvertes dans le couvent de Reichenbach en 1746, et près de Reichenhall en1753, enrichirent la science. Les observations savantes, et les explications ingénieuses d'Obermayer ont donné du jour pour ces découvertes, mais ne furent pas suffisantes pour pénétrer le mystère de la monnaie, et tous les nœuds d'énigmes qui la remplissent.

La monnaie de Bohème arriva à cette époque au même point de vue que celle de Bavière, mais graduellement sans agrandir son flan (XXII, 17-23). Elle a cet avantage sur celle de Bavière, qu'elle est mieux empreinte, que ses graveursfurent plus habiles et qu'elle offre les légendes. Jen erépéterai plus ce que j'ai dit de cette période, sous la rubrique particulière de Bohème (p. 55, 56).

1180-1280.

La monnaie d'Allemagne était en train des différentes variétés, en symboles et en marque des différentes attributions, lorsque la puissance des Welfs se vit ébranlée et dépouillée des deux énormes duchés. Le champ fut ouvert et tout le monde se mettait en campagne pour profiter des riches dépouilles, pour tirer avantage dans ce revirement universel. Le mouvement excité sur un point gagna toute l'Allemagne et partout la croissance de l'autorité particulière prit force : et par suite la monnaie particulière devait prendre sa consistance et son développement.

Les Weibelingues, qui, en marchant sur les traces de leurs prédécesseurs, accordaient à pleine main les priviléges de la monnaie aux prélats et seigneurs de Bourgogne, depuis qu'ils se sont engagés dans la lutte avec les Welfs, confirmaient en Allemagne les anciens, et multipliaient les nouveaux. Leur propre monnaie souffrait une grave perturbation. Les monumens monétaires donnent un faible souvenir de son existence : elle était forgée çà et là éphémèrement. Vers 1220, Frédéric II se plaignit du désordre général auquel il voulut remédier par les ordonnances réitérées qui obligeaient à rétablir l'ancien pied et l'ancien type. A l'opinion des savans scrutateurs allemands, Frédéric II battait très-peu de monnaie en Allemagne. L'évêque de Trente fabriquait la sienne où il insérait le nom de Frédéric II (pl. XIV, 64; Mader II, n° 31, où l'on voit dans les champs un T et une croix). On connaît la monnaie de Frédéric II fabriquée en Autriche (Mader II, 5, 6) et je crois que la monnaie à la légende ROMA CAPVT MVNDI supposée de la fabrique d'Aix-la-Chapelle offre tout le caractère de la monnaie de Frédéric II (XVIII, 8). Lui et ses successeurs prenaient souvent au lieu d'un sceptre une branche, peu en usage avant cette époque. Les seuls hôtels d'Aix-la-Chapelle et de Dortmund résistèrent à l'invasion étrangère; l'atelier de Duisbourg ne fut pas préservé de l'agression de l'évêque de Liége vers 1240 (pl. XVIII, 13). Guillaume de Hollande qui fit assez de bruit par sa monnaie, à l'occasion de son élection à l'empire en 1250, montra à l'Allemagne le blason, qui cependant restait

encore long-temps étranger à la monnaie impériale. Le type impérial admettait tardivement les nouveautés qui s'installaient dans la monnaie de cette période.

Ce siècle, sous beaucoup d'autres raisons encore, est très-obscur pour la numismatique allemande. Force de la monnaie par toute l'Allemagne est obstinément muette, elle marque maintefois très-timidement les initiales des seigneurs; généralement elle se trouve indépendante, mais il ne manque pas de pièces sujettes à une autorité supérieure en second. Le coin est hardi, il prend toutes les attributions de la souveraineté; on y voit toutes les marques distinctives des seigneurs et des princes, tous les signes chevaleresques et féodaux ; on y voit les emblèmes locaux et des familles, qui, transportés sur le blason vers la fin du XIIIe siècle et postérieurement, servirent d'empreinte. L'art avance et se corrige, mais généralement la négligence rend beaucoup d'espèces de ce siècle méconnaissables. La dimension est partout petite, et souvent les petites pièces sont privées de la légende, car elle reste dehors de flan.

Le type de la monnaie de cette période se partage en deux grandes portions. Celle de l'occident embrasse la Lorraine, les Pays-Bas, les pays rhénans, la Souabe, la Franconie et une partie de l'ancienne Saxe, qui perd son ancien nom. Ici la masse de la monnaie muette au fur et à mesure prend le langage; le type s'exerce en différentes combinaisons, il est sensible à l'influence étrangère, surtout celle de l'Angleterre, il est riche et animé, même lorsqu'il se couvre du blason. — L'autre portion contient toute l'ancienne Bavière, la Bohème et la Saxe de deux côtés de l'Elbe. L'art y est singulièrement déchu et dégradé, il n'y a plus de ces riches tableaux qui occupaient la monnaie de la période précédente; on y voit les personnes avec leurs attributions et leurs distinctions, les symboles particuliers, enfin les blasons, mais tout cela avec une expression simple et obscure.

Nous avons indiqué le terrain des bractéates. Alors ces sortes d'espèces légères et noires offusquaient quelquefois l'existence des blanches. Elles s'enracinèrent et fleurirent depuis Mayence jusqu'à Erfurt. Les perturbations qu'elles occasionèrent dans des relations monétaires prirent une immense extension dans la portion orientale de l'empire. Toute la Saxe de deux côtés de l'Elbe, et la Bohème furent abîmés par les bractéates, et leur type y influença plus l'empreinte pauvre dela monnaie blanche qu'ail-

leurs. Elles furent repoussées par la Bavière et par la Souabe, méconnue à Cologne, dans la Lorraine et dans les Pays-Bas.

Dans la Lorraine la monnaie des prélats, réduite à une empreinte toute profane, privée de l'assistance des saints, sans mitre, sans titre, baissa et languit stationnaire, uniforme et négligemment travaillée (pl. XIX, 6, 7, 8). Celle des ducs semble profiter de sa faiblesse. Elle sort au grand jour, marquée des figures chevaleresques des ducs et de leurs armoiries (voy. la pièce de Ferri III (1250-1304, pl. XIX, 24). La monnaie de Trèves en rétablissant le portail et le bâtiment, fit un pas décisif pour s'approcher de celle de Cologne et de Mayence.

Je ne peux pas déterminer l'état des espèces de Souabe et d'Alsace. Pour la plupart ecclésiastiques et anonymes, elles n'indiquèrent que rarement les noms des prélats, et laissèrent influencer leurs empreintes par les manières étrangères. Elles repoussèrent les bractéates, mais inventèrent les pièces unifaces; à ses anges, à ses signes particuliers, elles admettaient à Worms et à Spire un évêque pontificalement assis; elles s'accordaient souvent avec les autres dans la construction des bâtimens (pl. XVIII, 18-26, 29, 30, 44).

Dans les Pays-Bas, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, par ses relations intimes avec la maison royale de France, donna l'élan à la monnaie. Lui-même forgea le gros tournois : mais personne n'osa ou n'a pas eu de ressources pour l'imiter. La monnaie resta petite et pour la plupart muette. Les seuls comtes de Hollande avec les deux évêques d'Utrecht et de Liége marquaient leurs noms : les autres n'osèrent pas le signaler, et les noms de quelques-uns ne figurent qu'extraordinairement et d'une manière subreptice par les initiales. La monnaie de Flandre, de Brabant et Batave du nord, variait dans son type, mais la croix à la façon locale est observée partout. Les relations continuelles, l'influence réciproque, engendrèrent des combinaisons qui rapprochaient et amalgamaient les variétés. Guillaume de Hollande, devenu roi en 1250, mit sur la monnaie le blason, et désormais l'écu armorial vers la fin de cette période, s'installa sur différente petite monnaie des Pays-Bas (pl. XX, 11, 12, 18, 22, 36, 43).

La dissolution du duché de Saxe occasiona la ségrégation de tout le pays entre le Veser et le Rhin. Ce pays, habité anciennement par les Cherusques, les Angres, les Fales, puis par les

Francs, ensuite par les Saxons, reçut dans les temps modernes le nom de Westfalie, Westphalie. Ce type à l'époque de la déchéance des Welfs, fut déchiré singulièrement et vit naître différentes monnaies des prélats et des petits comtes et seigneurs. Cette monnaie était pour la plupart liée avec celle de Cologne, non seulement par l'identité du type, mais par des relations aggressives ou de dépendance. Ces relations ne furent pas les seules qui contribuèrent à y introduire le type de Cologne; nous avons observé que naguère il y prit de l'ascendance, et se répandait dans toute la France rhénane et dans la Franconie. Depuis les frontières de Souabe et de la Bavière, tout ce qui descendait vers Liége et Brème jusqu'à l'embouchure du Veser dans la mer septentrionale, fut empreinte dans ce siècle du type de Cologne dans sa perfection. Ce type était bien plus bavard que tout autre, il signalait les noms et le titre des prélats et des comtes, il appelait le lieu et les saints patrons; maintefois il nommait les subordonnés conjointement avec leurs supérieurs. Les prélats et les comtes de quelque rang que ce soit se faisaient représenter dans une mitre ou dans une couronne, assis pontificalement et majestueusement avec les marques de l'autorité suprême. La crosse n'y était pas touchée par les mains profanes, ni l'évangile, ni les bénédictions: mais toutes les attributions du pouvoir séculier repassaient mutuellement des mains des princes laïques dans celles des prélats: sceptre, globe, épée, drapeau, tous ces signes indiquaient le pouvoir dont les prélats furent induits dans l'empire, qu'ils exerçaient dans différens comtés, districts et duchés. Le bâtiment tourelé sous différentes formes, représentait tantôt la catédrale, tantôt la résidence et l'état gouverné; il fut garni des enseignes et souvent il était soutenu par les bras d'un saint, ou d'une personnification de la force dominatrice; il couvrait quelquefois les symboles du lieu. Ce bâtiment en fut si généralement répandu, qu'à peine dans certaines monnaies les images des saints sûrent le contrebalancer avec succès. Ils remportèrent ce succès dans la Westfalie, où l'on peut encore observer dès le commencement de cette période, l'influence du type anglais. Les armoiries y apparurent aussi comme ailleurs, et furent accueillies avec plus d'empressement par les comtes, que par les prélats (pl. XVIII, 13, 40, 41, 42, 43, 45, XIX, 37, 42).

La Saxe rentra dans la maison d'Ascagne infiniment délabrée, et transplantée sur les terres des Slavons, où elle établit son type

particulier de la monnaie. Les noms du duc Bernard (1180-1212) et des Albert (1212-1298) sont signés sur leurs bractéates (Beckman hist. Anhalt, t. II, p. 554) mais on ne voit point ces noms sur aucune pièce blanche, pas même des lettres initiales (excepté le seul A du XV[e] siècle, d'Albert III, 1418-1423, voyez Bohmen Grk. XII, 12), toute la monnaie publiée est complètement muette, mais les ducs et les landgraves ne furent pas les seules qui y forgèrent leur monnaie : les prélats, les comtes, les markgrafs partagèrent ce droit (Beckm. l. c., p. 554; historische Beschr. des Brandeb. Berlin, 1753, fol. t. II, p. 147, 170; Beehr, Westphalen, etc.). De ce nombre une particulière de *Brene* BRENE porte le nom du lieu qui en 1290 entra dans la maison d'Ascagne. Peut-être que les recherches ultérieures en découvriront plus d'exemples : les bractéates et la monnaie blanche offrent également les princes debout, assis, à cheval; drapeaux, différens sceptres, l'épée, faucon, lances, l'écusson et autres objets dans leurs mains; le bâtiment à deux tours ou d'autres constructions, les oiseaux, l'ours, l'aigle, les croix cantonnées et ornées différemment; un haume, un cœur (de Brene) et les blasons de la maison d'Ascagne et locaux (Böhmen XII, 11-30; 33-42). Je ne peux pas dire si toutes ces particularités sont de ce siècle qui nous occupe, si plusieurs n'ont pas une origine plus récente. Pour en dire quelque chose avec sûreté, il vaut mieux étudier les monumens monétaires. Les publications sont insuffisantes pour ces études, et la monnaie de ce genre encombre souvent les collections négligées comme un objet de peu d'importance.

La monnaie de Bohème de cette période est aussi obscure et peu déterminée (pl. XX, 14, 24, 26, 28), muette à la manière de celle de Saxe, elle partageait son coin entre les espèces blanches et les bractéates. Premislav-Ottocar cherchait à faire valoir ses droits sur les possessions des provinces qui composèrent depuis l'Autriche. Il occupa consécutivement la marche autrichienne en 1251, la Stirie en 1259, la Carinthie en 1259, et il ne les quitta qu'en 1276; il a dû y fabriquer sa monnaie et peut-être qu'on la connait muette (Mader II, 7, 8, 9) : elle offre le buste royal et les armoiries des provinces.

La monnaie d'Autriche portait le caractère général des espèces de l'est de l'Allemagne, mais sous certains points elle fraternisait particulièrement avec la bavaroise, et n'admit pas dans sa confidence les bractéates qui furent aussi étrangères à la Bavière. Il

est très-naturel de voir cette alliance de la monnaie des pays d'Autriche avec celle de Bavière, vu que ces pays faisaient autrefois partie intégrante de Bavière. Cependant l'influence étrangère s'y fit quelquefois ressentir, et on y rencontre des pièces inscrites à l'empreinte plus minutieusement détaillée. Voire une pièce de Bernard, duc de Carinthie (1201-1256) frappée à l'AI BAC Laybach (Lublin en Slavon), dont nous avons reproduit la figure sur notre planche XXI n° 11. Elle fut publiée plusieurs fois avec une autre semblable dont la légende fut mieux déchiffrée (par Köhler Münz Belust, X, n° 26; par Böhme Grk. XII, 9, 10; sur une planche des chursächsischer ältester Münzen; et dans les nova acta eruditor. 1745, p. 362); partout cette pièce fut reconnue pour saxonne: Weinhofer et Mader (II, p. 122) en ont remarqué cette méprise. Plusieurs autres pièces de Bernard, duc de Carinthie, portent LEIBACENSES DEnar. On a rencontré aussi les pièces qui offrent les bustes autour desquels on lit OTAKER ou RVDOLF (Mader II, p. 158, n° 10), les noms d'Ottokar (1251-1276) et de Rodolf d'Habsbourg (1276-1292).

La maison de Wittelsbach fut mise en possession du duché de Bavière. Sa monnaie changea le type, l'anima quelquefois très-faiblement par des lettres initiales et le titre *dux*, et le réduisit à des têtes ou bustes des évêques ou des ducs. Les Wittelsbach conservèrent dans leur empreinte la figure du lion, qui servit depuis pour les armes du Palatinat (Böhme Grk. XII, 6, 7, 8). En voici un exemple de la monnaie du duc Henri XIII, qui a eu son partage dans la Bavière basse ou proprement dite (1253-1291). L'empreinte ainsi réduite à très-peu de chose, pour la plupart muette, frappée sur le métal de la dimension amoindrie, se distingue singulièrement par une particularité: l'empreinte ronde est cernée quelquefois d'un carreau. Ce carreau naît de la pression des marges de la monnaie, ainsi que le type encadré se trouve plus élevé. On a discuté beaucoup sur le but et la manière comment on encadrait cette monnaie (Mader II, p. 98-104; Obermayer et les autres): je crois que la manière devait être très-simple, et au lieu de compter les coups par les quatre traits inégaux, il est plus simple de croire qu'on rendait la monnaie empreinte, à un poinçon troué en



forme d'un carré et que d'un seul coup on aplatissait les quatre exergues. La visibilité des traits dépendait de la force du marteau et de sa direction : quelquefois la mauvaise application du poinçon ou la force insuffisante du marteau, ne marquèrent qu'un ou deux traits du carreau. Cette manière d'encadrer l'empreinte fut particulière à la Bavière dans cette période et la suivante : mais il se fit voir maintefois sur la monnaie d'Autriche et de Styrie, sur celle des évêques de Salzbourg frappée à Freysach; sur la monnaie plus récente de Nürnberg; enfin cet encadrement se communiqua beaucoup à la monnaie de Souabe.



Les deux pièces qu'on voit ici figurées sont autrichiennes. La première de l'empereur Frédéric II lorsqu'il était en possession immédiate de l'Autriche en 1236; elle est empreinte de l'aigle bambergeois; l'autre est attribuée à Venceslas et Judith, qui possédaient l'Autriche entre 1286 et 1297.

1280-1380.

Dans ce siècle le nombre des hôtels de monnaie augmenta considérablement. Dans la Lorraine le comte de Ligny, le comte de Bar; dans les Pays-Bas beaucoup plus de comtes et de seigneurs, et presque toute la monnaie de ces pays nommait les princes forgeurs; la maison de Wittelsbach se partagea en différentes branches et multiplia les hôtels de Bavière et du Palatinat; la Souabe a vu cette multiplication des espèces particulières; les plus puissans forgeurs, en corrigeant leur monnaie, érigèrent de nouveaux, ou rétablirent différens anciens hôtels.

Dans la portion occidentale, l'ancien type refoulé d'abord dans la petite monnaie y fut détruit; dans la portion orientale,

renforcé par le blason, il prolongea son existence dans la petite monnaie, considérablement détériorée.

La destruction de l'ancien type fut décidée par l'amélioration de la monnaie, par la multiplication des hôtels particuliers; par des relations et les combinaisons réciproques des empreintes voisines et étrangères; par l'introduction des esterlings anglais et l'imitation de son type; par l'introduction du gros tournois avec son empreinte; par le perfectionnement de l'art du blason, enfin par la création des différentes espèces blanches et d'or pour les quelles on inventait les types particuliers.

Dans la portion occidentale l'art fut généralement beaucoup amélioré. Les lettres furent plus régulières, plus correctes, les armes soigneusement blasonés d'après leurs formes convenues; le corps et les membres des personnes et des chevaux proportionnellement mesurés. On cherchait à rendre toutes les élévations du visage surtout des joues, des mâchoires et du front. Pour cet effet on a tracé des contours qui entouraient les lèvres et les narines, se déroulant sous les yeux; le front prit la forme carrée, oblongue, et les yeux se trouvèrent dessous enfoncés, quelquefois comme s'ils regardaient par les lunettes. Tous les détails de la tête sans liaison, isolément et fortement sillonnés, se rapprochaient symétriquement et dirigeant le burin des graveurs.

Dans la portion occidentale l'ancien type disparaissait, le plus tôt dans la Lorraine et dans les Pays-Bas. A Liége il existait jusque vers 1340; dans les trois archevêchés de Trèves, de Cologne et de Mayence jusqu'à 1350, dans plusieurs évêchés jusqu'à la même époque (XIX, 38; XVIII, 14); dans l'évêché d'Osnabruck, jusque vers 1380. La monnaie impériale d'Aix-la-Chapelle, de Dortmund et autre, le retenait jusque vers 1380. On peut le voir par la monnaie du couronnement inscrite *Urbs Aquensis vinces S. M.* (Sancta Maria) de plusieurs empereurs (1273-1308) (pl. XVIII, 10), et par la monnaie inscrite *Wilhelmus rex*, frappée sous les empereurs Frédéric, Richard et Charles IV (Wallraf, p. 18, nº 3; p. 74, nº 7; Joach. supp. nº 94; Mader IV, nº 60, p. 99-104). La monnaie de Louis de Bavière (1314-1347) manifesta l'influence bien forte du type étranger. Il frappait à Dortmund comme ses prédécesseurs (pl. XVIII, 11) la petite monnaie à un champ trilatéral; les esterlings anglais à la manière d'Ed-

ward (pl. XVIII, 12) et le gros tournois TVRONVS DЄMOTЄ à Mons (Joach. supp. 93).

Le type anglais pénétra en Allemagne par la Belgique et par les bas pays de l'ancienne Saxe. Le type de Henri s'ingéra de différentes manières et se réunit avec l'ancien ; celui d'Edward imposa plus impérieusement. Ses esterlings multipliés vers 1280 et 1309 par les puissans comtes et les petits seigneurs des Pays-Bas (pl. XX, 46, 47), parurent à Aix-la-Chapelle, à Coblentz (pl. XIX, 12, 9), à Cologne; modifiée dans son empreinte, la croix edwardinne prit à cette occasion une extension bien plus considérable ; et son idéal du portrait aux boucles fut imité et contribua beaucoup à l'invention des formes sous lesquelles on gravait dans ce siècle les têtes.

Le gros tournois trouva l'imitateur dans Henri, évêque de Verdun (1278-1286) dans FerriIII, duc de Lorraine (1250-1304) qui se saisirent du portail touronais, aussi bien que les comtes de Hollande avant cette époque (1256-1299). Mais le gros tournois traversa seulement les frontières des Pays-Bas vers 1300 et pénétra vers l'Allemagne; il apparut à Liége, à Heinsberg, à Juliers, à Berg, à Schaumbourg, à Oldenbourg, dans les régions du type de Cologne. Le portail touronais, la légende *Turonus civis*, la croix et la composition entière de l'empreinte, la bordure des fleurs de lys ou d'autres ornemens, caractérisèrent les gros qui prirent leur origine plus immédiate et plus servilement copiée du gros tournois de la France. Le duc et les comtes des Pays-Bas substituèrent à la place du portail, le lion du pays, et inventèrent un type qui a pris aussi du terrain dans les régions limitrophes. Je ne sais pas s'ils l'ont fait de leur propre mouvement ou entraînés par l'existence d'un autre gros d'argent qui fut très-renommé dans ce siècle : mais le gros de Bohème empreint d'un lion précéda l'apparition de celui de la Belgique.

A cette époque en Allemagne la Bohème jouissait d'une prépondérance remarquable. Premislav-Ottokar étendait ses relations à l'extérieur, et son fils Venceslav en 1300 se chargea des trois couronnes, de celles de Bohème, de Pologne et de Hongrie. Lui, il améliora la monnaie de Bohème et y forgea, entre 1278 et 1300, un gros de Prague *grossus Pragensis* et un petit de Prague *parvus Pragensis* (pl. XXII, 29, 30) empreints d'un lion et d'une couronne, modèle pour différente autre grosse monnaie. La maison de Luxembourg qui lui succéda dans les possessions des

Pays-Bas, prenait dans les esterlings les titres de roi de Bohème et de Pologne, et remportait plusieurs fois la couronne de l'empire. — Le premier qui imita l'exemple de Venceslav fut Albert markgrave de Missnie, qui vers 1295 forgea à Freiberg le gros et le petit de Missnie *grossus march. Mysnensis ;* il y mit son lion et remplaça la couronne par une croix feuillue et fleurisée à la française CRVX. Le type des gros de Missnie fut en usage chez les markgraves de Missnie et les landgraves de Thuringie, successeurs d'Albert; chez les landgraves de Hesse, chez l'archevêque de Mayence (entre 1397 et 1419) et chez les comtes de Mansfeld.

Dans la portion occidentale, le type local se communiquait continuellement aux empreintes des autres provinces ou cantons. Le type hollandais paraissait dans le Brabant et sur les frontières de Cologne. Le chevalier lorrainois cabriola en 1280 vers la Belgique, voulant l'emporter sur le chevalier brabançon; l'archevêque de Cologne (vers 1305), à l'instar des pièces de couronnement, forgea à Bonne une monnaie avec la légende *beata Verona vinces* ou avec *signum ecce* (ecclesiæ) *sci Cassii bunensis;* le même archevêque sur son gros de Bonne, *grossus bonnensis*, se mit debout, et plusieurs autres prélats le firent aussi, l'évêque de Metz, (1327) l'archevêque de Mayence (1346), celui de Trèves (1362); l'image chauve de saint Pierre placée dans le champ ogivé, sous des petites tourelles et ogives pointues, semble avoir pris naissance à Louvain vers 1350 sur une monnaie du duc Jean (Ghesq. pl. IV, 5) et il fut reproduit à Trèves et à Cologne vers 1367, dans le Palatinat vers 1410, à Mayence vers 1420. Je ne dirai pas d'autres particularités qui sont du nouveau type, mais je crois qu'il est juste d'observer que le blason monétaire se perfectionna dans les Pays-Bas et communiqua ses formes aux autres provinces de l'Allemagne. Les lions des différens états qui se réunissaient sous la domination des Bourguignons furent scrupuleusement distingués, l'appointement de l'écu, son emplacement dans la légende trilatérale, dans un champ ogivé ou fracturé, sur la poitrine des princes ou à ses pieds, son attitude penchée, la réunion de plusieurs armes sur le même écu, tout cela s'accomplissant et se perfectionnant entre 1300 et 1350 dans le Brabant et ses adhérences, alla disposer du type allemand dans les vastes régions traversées par le Rhin. La réunion de plusieurs armes sur le même blason servit admirablement à indiquer les conventions et les alliances que les princes de l'Allemagne con-

tractaient entre eux, sous le rapport de la monnaie, de son poids, de son type et de sa circulation dans leurs pays réciproques. L'accord de 1409 réunit les armes des trois archevêchés sur les mêmes espèces et partout il s'opérait une certaine fusion qui engendrait le type nouveau et détruisait toutes les traces de l'ancien.

La portion orientale de l'Allemagne résistait à cette destruction. L'introduction du gros d'argent en Bohème occasiona la disparution des empreintes inanimées : mais en Saxe les petites espèces continuaient à observer ses manières, seulement l'art héraldique y prenait toujours plus d'ascendance et différens écussons se réunissaient sur les mêmes pièces (Böhme Grk. XII, 23, 24, 25). La Bavière se contentait de son coin encadré et de son numéraire mal arrondi, qui se détériorait lentement. Pour la plupart muette, la monnaie de Bavière laissa au Palatinat l'emblème du lion et se contenta de son échiquier. Un capuchon ou un bonnet pointu signalait l'atelier de Landshut, une tête de moine (pl. XXI, 30) l'atelier de Munich; les lettres placées sur certaines pièces sont les initiales des princes. Ils s'alliaient quelquefois et fabriquaient conjointement la même monnaie comme l'ont fait le palatin Rudolf avec le duc Louis, qui par le partage de 1310 eurent la ville de Ratisbonne et sa monnaie (Mader II, 3). Mader se plaint justement que cette branche de la monnaie est trop négligée par les scrutateurs. On écrivait plus sur la monnaie d'Autriche, mais tout ce que Herrgott (M. Herrgott et Rusten-Heer, numotheca principum Austriæ, Frib. Brisg. 1752; monumenta domus Austr. etc.) et les autres écrivains en ont dit est fortement attaqué par la sagacité de Mader, qui démontre que la plupart de la monnaie d'Autriche publiée, est du XV[e] siècle. Je signalerai cependant une des plus anciennes monnaies d'auSTRie, à deux têtes affrontées, entre lesquelles en descendant, les trois lettres W I D sont expliquées par Mader, Wenceslav et sa femme Juta ducs (1286-1297; voy. ci-devant p. 313, n° 2).

1380-1500.

Nous n'avons rien à dire sur la partie occidentale oùle nouveau type remplaça l'ancien. Dans la partie orientale, la Bohème

supprima ces anciennes obscurités, et la Saxe avec son gros de Missnie et son petit, réduisit lentement l'ancien type à l'inanition. Mais la Bavière ne pouvait pas se séparer sitôt de ses anciennes habitudes; le Palatinat et les états autrichiens suivaient cette marche. L'art était un peu amélioré et configurait plus correctement le lion du Palatinat; la face des ducs et les champsroson; il y inscrivait maintefois le nom du prince *dux Rupertus* (1398-1410), et du lieu *moneta in Am*-berg (Joach. Grk. XI, nos 96, 97), *Fridberg* (n° 101); mais ordinairement on n'y voit que les initiales. Aussi la monnaie de Bavière offre les initiales très-récentes, toutes gothiques, courbées et fracturées. ЄW (pl. XXI, 30) Ernst et Wilhelm (1397, † 1438, † 1435).

La monnaie d'Autriche, marquée des armoiries d'Autriche, de Stirie, de la haute Autriche, offre aussi autour de l'écu dans un champ à trois ogives, des lettres isolées, de la forme toute gothique du XVe siècle, dont Mader cherche l'explication dans les noms des princes. W.ilhelm et A.lbert (1395-1408; L.epold et A.lbert (1406); L.eopold, E.rnst et A.lbert ( ); les ALB.ert (depuis 1411); L.adislaus R.ex (1440-1457); F.redericus I.mperator ou F.R.I (1452-1492). Les pièces du dernier ont un aigle à



deux têtes. Mais grand nombre de pièces offrent des lettres qui ne s'adaptent point aux noms des princes WTH, HSI, FDA, FDS, FDG, IPF, ALT, LEI, PRS, OP; sur celles à l'empreinte de l'aigle à deux têtes on voit FLS, FHC, FGE (toujours F). Mader croit que ces lettres indiquent les noms des monnayeurs auxquels la monnaie fut arrentée. Depuis 1356 celle de Vienne était donnée en bail à Jean Tirna, qui la tenait près de vingt ans et on le voit dans les initiales WHT Wienna Hans Tirna; ledit empereur Frédéric III bailla aussi sa monnaie pour long-temps.

Mais on connaît une monnaie nouvelle et grosse du Palatinat en 1436 (de Louis) et antérieure (Joach. Grk. XI, 105-107); celle d'Autriche de 1471 (Mader II, n° 22); enfin celle de Bavière de

1506 (Joach. Grk. XI, 51-52; comparez la muette qui précéda peu, inscrite *clipeus duc. Bavarie, n°* 36, 37).

Dans cette narration rapide qui termine mes travaux, j'ai signalé plusieurs fois l'insuffisance des monumens et l'incertitude des explications proposées souvent à coup de main. La numismatique allemande est nombreuse, très-variée et compliquée, à cause de l'étendue et de la dissolubilité de l'état : elle a un grand nombre d'écrivains qui la traitèrent, mais pour la plu part ils ne s'occupaient que de poids, de son remède, de l'altération de la monnaie, de sa dénomination et du rapport que les espèces ont eu entre elles; ils parlaient beaucoup des ducs, des princes, des prélats, et ils racontaient les anecdotes de leur vie, ou discutaient sur le droit de battre monnaie; ils se bornaient à dessiner et décrire le type, sans l'analyser et l'apprécier dans tous ses détails, sans s'engager dans des combinaisons historiques des singularités minutieuses qui caractérisent le siècle; en tâtonnant au hasard, ils s'efforçaient d'inventer des hypothèses souvent très-ingénieuses, qui provoquaient les contestations, par lesquelles si la vérité n'était pas dévoilée, au moins l'incertitude de l'hypothèse était prouvée. A force de recherches éparses et mal dirigées, on a éclairci des points nombreux de la numismatique et des questions importantes. Les compilations savantes et les observations plus détaillées de Ludevig, de Vogt, de Joachim, d'Obermayer, de Wallraf et d'autres précédèrent les publications approfondies et soutenues par une sérieuse critique de Bohl, de de Saulcy, de Mader et d'autres qui réussirent à rapprocher et déterminer les notions exactes de la monnaie locale, et discuter avec succès sur différentes questions de la numismatique. Ces ouvrages cherchèrent avec beaucoup d'adresse à se porter sur un point élevé pour être d'accord avec tout ce que peut produire à l'avenir le terrain spacieux de la numismatique, négligé en friche, où il y a beaucoup à faire, où la science se console par une belle expectative que la haute capacité critique des Allemands ne la laissera pas long-temps inculte.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

POUR LES LECTEURS, ESSENTIELLEMENT NÉCESSAIRES,

contenant

les rectifications, les additions et l'errata.

Page 5, v. 7, *ajoutez :* Je connais aussi le petit traité sur la monnaie d'Espagne, dans le cabinet des gros de Joachim : mais elle est trop récente pour nos recherches.

p. 11, v. 14, IA⊕N *lisez* IAЄN   p. 13, v. 22, Gaeta.

p. 17, J'ai dit plusieurs fois que les titres rex, imperator, figurent sur la monnaie allemande toujours séparément : mais j'ai vu depuis les pièces de Pavie et de Lucques tirées de la collection de M. Van der Meer à Tongres, sur lesquelles on lit *Otto pius rex*, et de l'autre côté *imperator ;* les deux titres du roi de Lombardie et de l'empereur de Rome réunis.

p. 18, v. 13, eux. *lisez* elles.   p. 20, v. 34, vendre *lisez* rendre

p. 22, v. 1, 28, *lisez* 27   p. 25, v. 4, (pl. XVI, 19).

p. 25, v. 23, (pl. XVI, 20).   p. 25, v. 34, ΝΟVΑ *lisez* ΔΟVΑ

p. 27, v. 10, (pl. XIV, 21).   p. 27, v. 15. Après la publication de cette troisième partie, j'ai eu l'avantage de connaître la lettre de D. V. Marchant, sur les médailles des empereurs français de Constantinople, Paris 1829. Marchant y a dit que Cousinery ayant pu nous éclairer mieux que tout autre sur l'existence des monnaies des croisés, semble avoir épaissi le voile sous lequel le véritable état des choses est encore caché, et il cherche à relever les égaremens de Cousinery. Je suis charmé de n'avoir pas suivi les explications des légendes proposées par cet auteur et de me trouver d'accord avec Marchant dans la lecture des Σταυρος Βαλδοινος. Mais je n'étais pas assez heureux de tomber sur l'idée démontrée par Marchant, que les pièces grecques des Baudouin sont plutôt des empereurs de Constantinople. Il déplore que les rois de Jérusalem sont privés de tout monument monétaire : mais il croit confirmer ses preuves par l'explication des lettres B.Δ.N. par Βαλδοινος Δεσποτης Νεωτερος *Balduin empereur le jeune*, Baudouin II (1228-1261). Dans les quatre lettres de la croix il voit Σταυρε Βοηθει Βαλδοινω Δεσποτη Νεωτερω, *signe de la croix! secourez l'empereur Baudouin le jeune.* Je signale cette opinion, et si mes études permettront de parcourir le terrain de la numismatique byzantine, je me féliciterai de reproduire dans un autre volume les savantes recherches de Marchant.

p. 30, v. 20, XVI *lisez* XIV   p. 31, v. 19, (pl. XVIII, n° 8 ; XXII, n° 25)

Nota qui se rapporte à ce qui est dit : p. 31, v. 14-19 ; p. 34, v. 31, 32 ; p. 57, v. 6-8. La monnaie de Frédéric II, inscrite *Roma caput mundi,* est comptée par Adauctus Voigt, parmi les monnaies de Bohème. Mader en relevant cette erreur, l'attribue à Frédéric I, et croit qu'elle était frappée à Aix-la-Chapelle, qui fut appelé *secunda Roma* (kritische Beyträge I, n° 50, 51, p. 86, 88). La construction du bâtiment de monnaie étant tout-à-fait d'Aix-la-Chapelle, parle aussi pour son assertion quant au lieu de la fabrication : mais le nom de Frédéric et de son portrait se relate à mon avis plutôt à Frédéric II.

p. 35, v. 12, espèces *lisez* évêques p. 38, v. 3, 48 *lisez* 47
p. 38, v. 6, 49 *lisez* 48 p. 41, v. 3, venne (pl. XV, 14),
p. 41, v. *dernier*. au XIII[e] *lisez* au XIV[e] p. 42, v. 16, duc *lisez* rois
p. 42, v. 35, lisez *Forcalqerii* p. 46, v. 7, 43 *lisez* 44
p. 47, v. 37, fille *lisez* fils
p. 50, v. 1. Le double crampon est le navire, signe de la ville Abo.

p. 51, *à la fin*. Brenner explique P par *percussa*, lorsqu'il est placé près d'une autre lettre. Ces lettres énumérées signifient : ₠ S. Eric; M *moneta ;* les autres tantôt un nom royal, tantôt un nom du lieu, savoir : de Stokholm, Abo, Arosia ou Westexarosia, Calmar, Lunden, Malmoe.

p. 56, v. 31, et p. 57, v. 1, *rayez le chiffre* 27,
p. 57, v. 6, *lisez* La monnaie de la pl. bohémienne XXII,

Sur la même planche bohémienne XXII, le n° 27 offre une copie de la monnaie, dont le dessin fut donné par Voigt d'après celui de Joachim (Grk. II, suppl. 48) très-inexate et défiguré. Mader relevant l'erreur prouve que cette monnaie est russienne, de la république russienne de Pleskov (kritische Beytr. VI, n° 1, p. 106, 110). Si les circonstances favoriseront la publication du troisième volume de mon ouvrage actuel, j'y donnerai un essai sur la diplomatique russienne et slavonne, et j'y joindrai les figures des monnaies pskoviennes, russiennes, slavonnes, etc.

Le musée de l'université de Varsovie possédait un obole inscrit *Oslavia ;* c'est le nom d'un monastère de filles en Moravie. Si je recouvrais le dessin de cette pièce inconnue, je le ferais connaître avec les différentes autres observations sur les espèces bohémiennes, qui me restent pour le troisième volume.

p. 60, v. 25, *lisez* depuis, sous André

p. 63. Je rétracte l'explication de la pièce n° 33 de la planche XXIII, sans proposer une meilleure : ce qui est certain qu'elle est hongro-slavonne. — Sur les autres hongro-slavonnes qu'on voit figurées à la page 63, Kundman, in mumis singulis p. 98, a voulu voir un loup servant des armes à la famille du roi Jean Zapolski. Sans réfuter cette inconséquente conjecture, nous devons remarquer que ces monnaies provinciales slavonnes se distinguent par différens signes qui prouvent qu'elles sont de différens princes. Elles ont S. R. l'initiale du roi Sigismond ; à la place des lettres, les petits oiseaux ; le croissant y est quelquefois surmonté de fleur de lys (Joach. II, suppl. 10, 11, p. 657, 658). Mader lit autour de l'animal qu'il reconnaît pour une matre, *pro Sclavonia ;* et il conjecture que les lettres qu'on y voit signalent plutôt les bans de la province que les noms des rois : il y rencontra L. R.; M. R.; S. R.; H. R.; h. R; N. K. (Kritische Beytr. III, p. 92, 93, n° 46) et toujours R, *rex*.

Aussi la monnaie de Hongrie mérite d'avoir quelques notes additionnelles si le troisième volume paraît.

p. 66, v. 2, *lisez* Striikovski p. 66, v. 7, *lisez* des savans, de Schlœtzer
p. 66, v. 8, *lisez* Bandtke p. 70, v. 24, *lisez* cette monnaie

p. 70, 71. Silésie. Dewerdek table XXVIII, n° 104 donne une pièce de Silésie, marquée de l'aigle, au revers d'un haume à quatre plumes de paon avec la légende *galea ducis Bolkonis*. Il l'attribue à Boleslav duc de Svidnitza et de Javor (1290-1302). Mader ne conteste guère cette opinion, il observe même qu'une autre pièce semblable mais anonyme, donnée par Dewerdek, table V, n° 28, est plus ancienne, et peut-être attribuée à Henri, duc de Breslav, Münsterberg (Ziembitza) et Svidnitza (1266-1290), (Kritische Beytr. III, p. 160, 161). Il reproduit aussi III, n° 61, une autre monnaie de ce genre publiée autrefois par Dewerdek, table XXIV, n° 67 : on y lit autour du

haume, *galea ducum Silesie*, et autour de l'écu à l'aigle silésien *juvenum Bolkonum*. Le nom de Bolko au pluriel force à chercher des Bolkon corégens. Par conséquent Dewerdek y voit les deux Bolkon II et III ducs d'Opole vers 1313. Mader semble consentir à cette explication (III, p. 156, n° 61). Une monnaie ducale anonyme frappée à Trebnitz, fut attribuée par Dewerdek, tab. V, n° 25, à Henri le barbu (mort en 1238). Mader ne voit qu'il y ait quelque chose à contrarier l'époque indiquée : mais à mon avis l'empreinte offrant un aigle dit beaucoup que cette pièce est plus récente. La monnaie donnée par Mader pour monnaie d'abbesse de Trebnitz (III, n° 60) est encore plus moderne, car l'*a* placé près de la main bénissante, est parfaitement gothique : la pièce descend évidemment vers la fin du XVe siècle.

Dans le siècle de l'existence de la monnaie silésienne, les espèces furent pour la plupart anonymes et muettes : or, celles de Silésie suivaient leur indolence. Mader en fait distinguer certaines d'après leurs types. Glogov a eu pour ses armes une tête de bœuf, et à cette marque on a une monnaie à la légende *grossi Glogov* (III, n° 65); une autre monnaie de *Glogov* offre un oiseau et un astre avec un croissant (III, 64). Les armes de Sviduitza ont une tête de sanglier; une pièce ducale anonyme *dux....ie* offre cette marque et de l'autre côté un oiseau (III, 67). Ces pièces sont du XIVe siècle comme leur nom *grossi* atteste. Breslav a eu pour marque distinctive une tête de saint Jean-Baptiste, mais on ne connaît guère de monnaie à cette empreinte antérieure au XVIe siècle.

p. 78, v. 8, Je ne veux pas parler *lisez* Je veux parler

p. 84, v. 27, dans cet ouvrage, *lisez* dans cette série,

p. 85, v. 24, et non des mar- *lisez* et qu'ils en eurent des mar-

p. 97, v. 3, opposait, et ne nous *lisez* opposa, et l'histoire ne nous

p. 99, v. 7, *lisez* Boudouschine,

p. 105, v. 20, *lisez* que les Viltzi

p. 106, v. 21, *lisez* d'après sa

p. 111, v. 25, 26, *lisez* subits et à une circulation aussi forcée que

p. 113, v. 17, lisez *mumenin* p. 113, v. 19, lisez *ben Motadhed*

p. 128, v. 28, en 630, *lisez* en 930,

p. 129, v. 34, *lisez* sur la monnaie d'Allemagne, conjointement,

p. 132, v. 37, *Servasius* lisez *Servacius*

p. 133, v. 39, à l'œil gauche, *ajoutez* sur la pièce conservée à Vienne, la tête est imberbe (Appel t. IV, pl. XVII, 13);

p. 136, v. 31, L'avers; une croix cantonnée OTOT autour IMPERATOR le revers un temple carré CIVITSPIRA pèse 12 grains (Appel IV, p. 924).

p. 147, v. 6, COD *voyez ci-après* p. 246 *et la rectification*.

p. 147, v. 13, *lisez* et Malines. Les p. 147, v. 33, *lisez* 1008, pl. XIX, 2),

p. 149, v. 4, bavaroise *lisez* lorrainoise

p. 149, v. 20, LIVTO- *lisez* LIVTO p. 149, v. 26, LIVTOLF- *lisez* LIVTOL

p. 152, v. 13, exemples gravés et p. 152, v. 16, *corrigez* ꞆHRIC

p. 159, v. 34, (1025-1027)

p. 161, v. 11, 12 *lisez* cantonnée de deux boules et de deux croisettes à l'opposite,

p. 169, v. 27, 55), et la *lisez* 55).— La

p. 172, v. 29, *biffez* continuellement

p. 173, v. 9, Fab, *lisez* Fach,

p. 175. Nota. *La figure de la pièce muette à dextre, est tirée de l'ouvrage de Lersner; elle est assez récente, considérant son carré.*

La figure du denier de Spire est placée par erreur sur la page suivante 176.

p. 180, *la dernière ligne, lisez* monnaie de dix ans 1088-1097 ou 1097-1107

p. 184, v. 29, l'H; de l'autre côté *corrigez* l'H; des autres

p. 185, v. 19, est comme *lisez* est connue

p. 192, *ajoutez en bas* Henri évêque de Liége 1075-1091

p. 193, v. 4, l'abbaye *lisez* les abbés

p. 197, v. 17, lisez plus simplement S*an*CTVS PETRVS BE*nedicat* P*opulum*

p. 204, v. 8, *lisez* tardivement arrivé, concourut à

p. 202, v. 1, a des portraits *corrigez* à des pièces

p. 205, v. 31, deux à deux *corrigez* alternativement.

p. 207, v. 10, de son profil droit, *corrigez* du profil droit de ce saint,

p. 214, v. 35, imita *lisez* invita

p. 215, v. 7, *rayez* de Riom

p. 227, v. 21, *lisez* empreints de portrait

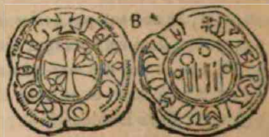
p. 229, v. 6, posée *lisez* couchée

p. 230, v. 24, *lisez* à Philippe l'idée de modifier

p. 237, v. 35, *lisez* ou Riile;

p. 253, v. 7, *lisez* (pl. XX, 38, 56)

p. 254, v. 19, *dans certains exemplaires il faut corriger* ARΝ O'.OV *OreYe*



p. 262, v. 25, *Hugo comes Veramumdun* (mort en 1102). Voici la figure de sa monnaie qui devait être placée à la page indiquée.

p. 265, v. 26, les abbayes *lisez* les abbés



p. 272. La petite monnaie flamande ou de Flandre. La monnaie postérieure à celle qui fut découverte à Assche offre d'autres variétés, les modifications de la croix et son remplacement par d'autres étrangères. On en voit que les triangles, les lys, les deux triangles clechés en une étoile hexacorne les anneaux, furent le partage de presque toute la monnaie de la Flandre méridionale de Lille, de Bethune, d'Ypre. La belle pièce de *Betune* dont on voit ici la figure n° 2, est de la collection de M. Chalon de Mons. L'autre d'*Ipra*, n° 3, en est de celle de M. Van der Meer de Tongres. La dernière, n° 4, portant le nom de *Mehaut* et les initiales d'*Arth*ois appartient à M. Ducas de Lille : elle est de la comtesse d'Artois Mahaut du commencement du XIVe siècle (1302-1329). Nous l'avons cité deux fois à la page 274 et 285 de notre article sur la monnaie des Pays-Bas.

p. 277, v. 5 CARTRI *lisez* CASTRI

TABLE

DES MATIÈRES.



INDEX ALPHABÉTIQUE.

Les renvois marqués sont aux pages : si le nom indiqué ne s'y trouve pas il est dans les notes supplémentaires.

NOTA. a, abbé ; c, comte ; d, duc ; e, évêqne ou archevêque ; i, empereur ; m, monétaire ; p, pape ; r, roi ; s, saint ; sg, seigneur. — Dans la suite des chiffres les dixaines et les centaines ne sont pas répétées.

FIN.